

SOUS LA DIRECTION DE
Georges Courade

Le désarroi camerounais

L'épreuve de l'économie-monde



KARTHALA

LE DÉSARROI CAMEROUNAIS

KARTHALA sur internet : <http://www.karthala.com>

**© Éditions KARTHALA, 2000
ISBN : 2-84586-024-2**

SOUS LA DIRECTION DE
Georges Courade

Le désarroi camerounais

L'épreuve de l'économie-monde

Éditions KARTHALA
22-24, boulevard Arago
75013 PARIS

*A Emmanuel Foko et Lamine Diakité
qui nous ont quitté si précocement**

* Cet ouvrage paraît alors même que l'on vient de perdre deux amis chers, deux jeunes chercheurs prometteurs. Emmanuel Foko qui a contribué à cet ouvrage, a disparu en mai 1999, quelques mois après avoir soutenu sa thèse au centre Walras de Lyon 2 et Lamine Diakité nous a quitté dans des circonstances tragiques en juin avant d'avoir soutenu la sienne à l'université de Paris 1 (Panthéon-Sorbonne).

Les auteurs

Véronique Alary est agro-économiste et travaille au Cirad (Emvt). Stagiaire, puis allocataire de recherche dans l'ex-Orstom de 1991 à 1996, elle a mené au sein du programme de recherche « Observatoire du changement et de l'innovation sociales au Cameroun » (Ocisca) une recherche sur la prise de risque des producteurs de cacao au Cameroun qui a donné lieu à une thèse soutenue à l'université de Paris I - Panthéon-Sorbonne. Post-doctorante au Centre des sciences humaines de New Delhi de 1997 à 1999, elle a étudié l'impact des politiques agricoles sur les décisions des producteurs et la sécurité alimentaire en Inde. Elle a publié « La libéralisation de la filière cacaoyère vue et vécue par les planteurs du Cameroun » pp. 55-78, in *Région et développement*, Paris, l'Harmattan, 1996 et est coauteur de « De la libéralisation à la dévaluation : les planteurs attendent leur réévaluation », (*Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, Paris, Karthala, 1994 : 184-203).

Georges Courade, géographe, est directeur de recherches à l'IRD (ex-Orstom), directeur de la revue *Politique Africaine* et de la collection « Economie et Développement » chez Karthala. Il a travaillé au Cameroun de 1969 à 1979 et de 1990 à aujourd'hui. Fondateur du projet Ocisca en 1990, il est depuis plus de dix ans professeur associé à L'IEDES (Université de

Paris 1 – Panthéon-Sorbonne). Il a successivement travaillé sur l'objet de la géographie humaine tropicale, la géographie du Cameroun anglophone et du Nigeria, les relations villes-campagnes, les marqueurs spatiaux de la marginalité, l'ajustement structurel vu du terrain et la sécurité alimentaire en Afrique et dans le monde. Il a édité *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement* en 1994 et *le Cameroun dans l'entre-deux* avec L. Sindjoun (Politique Africaine, 1996, 62).

Xavier Durang est doctorant en géographie urbaine à l'université de Paris-IV et travaille depuis 1994 sur les dynamiques des territoires résidentiels et les modes de vie à Yaoundé dans le cadre du programme Ocisca. Il a participé aussi à un projet de développement urbain de la Coopération française et de la communauté urbaine de Yaoundé tout en achevant sa thèse intitulée : *Permanences et ruptures de « l'habiter » à Yaoundé : territoires résidentiels et identités citadines*.

Fred Eboko est sociologue et politologue. Dans le cadre du Centre d'études de l'Afrique noire à Talence, il dirige le projet « Action communautaire et dynamiques sociales face au sida au Cameroun ». Allocataire de recherche du programme Sida de l'ex-Orstom, Yaoundé (juin 1997-février 1998), il réalise sa thèse de doctorat à l'Institut d'études politique de Bordeaux. Sa thèse porte sur le triptyque « Etat, jeunesses et sida au Cameroun ». Dans le cadre des activités du laboratoire du CNRS « Sociétés, Santé, Développement »/université Victor Segalen Bordeaux 2, dirigé par Claude Raynaud, F. Eboko coordonne la revue *Face à Face. Regards sur la santé* publiée exclusivement sur Internet à partir de septembre 1999 (www.ssd.u-bordeaux2.fr). Il a publié notamment « L'Etat camerounais et les cadets sociaux face à la pandémie du sida » (*Politique africaine*, 64, décembre 1996 : 135-145) et dans la revue *Autrepart* en 1999 « Logiques et contradictions internationales dans le champ du sida au Cameroun ».

Emmanuel Foko, décédé en mai -1999, était ingénieur agronome, diplômé de l'université de Dschang au Cameroun, et docteur en Sciences économiques de l'université Louis Lumière de Lyon 2 en France depuis novembre 1998. Il était chargé de cours à la Faculté de sciences économiques et de gestion de l'université de Dschang, responsable de l'observatoire café du programme Ocisca depuis 1994, Auteur (ou coauteur) d'une dizaine de publications et rapports de recherche dont notamment un article intitulé « Le café Arabica dans le système de production agricole de l'Ouest du Cameroun » (*Cahiers Agricultures*, 1999, VIII, 3 : 197-202).

Pierre Janin¹, chargé de recherches, géographe IRD (ex-Orstom), a travaillé au Niger, au Cameroun et en Côte d'Ivoire. Ses recherches portent sur les économies de plantation et la sécurité alimentaire. Il est l'auteur notamment de « Un planteur sans Etat peut-il être un planteur ? » (*Politique Africaine*, 1996, 62 : 45-56), de « Tout change pour que tout reste pareil : ruptures et continuités en économie de plantation bamiléké et bété (Cameroun) en période de crise » (*Cahiers des sciences humaines XXXII*, 3 : 577-596) et de *L'avenir des planteurs camerounais*, 1999, Karthala, Collection « Économie et développement », 248 p.

Samuel Ndembou est géographe. Chercheur à l'ex-Institut des sciences humaines du Cameroun de 1980 à 1991, il est depuis 1993 rattaché au Département de recherches géographiques de l'Institut national de cartographie de Yaoundé. Ses travaux ont porté sur le projet Semry dans l'extrême nord du Cameroun. Dès 1984, il s'est intéressé à la portée des projets de développement rural sur le monde paysan dans la plaine de la Bénoué. Membre d'Ocisca depuis l'origine, il est docteur en

¹ La mise en page de cet ouvrage a été effectuée par Pierre Janin que nous tenons à remercier.

géographie de l'université de Paris I (Panthéon-Sorbonne) depuis octobre 1998. Il a notamment publié « Le développement rural par projet à l'épreuve du désengagement de l'Etat » (in *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, Paris, Karthala, 1994 : 293-306).

Isabelle Owona, agronome, a été enseignante pendant 10 ans à l'Ecole nationale supérieure d'agronomie, aujourd'hui université de Dschang dans l'Ouest du Cameroun. Sa participation à plusieurs projets de recherche-développement (Adoc, Ocisca) lui a donné une solide connaissance de l'agriculture familiale tropicale. Son expérience du travail en équipe pluridisciplinaire l'a amenée à adopter une approche globale pour comprendre des entités aussi complexes que les exploitations agricoles. Sa volonté de dépasser les approches analytique et systémique l'a conduite, en 1997, à présenter une thèse sur la gestion sociale de la fertilité agronomique des sols en pays bamiléké à l'université agronomique de Gembloux.

Gilles Séraphin est sociologue à l'Union départementale des associations familiales (UDAF) de Loire-Atlantique. Il a mené au sein du programme Ocisca un programme de recherche sur les conditions de vie quotidiennes et l'imaginaire social à Douala, puis a soutenu en 1999 à l'université Paris I sa thèse de doctorat intitulée : *Vivre à Douala (Cameroun). L'imaginaire et l'action dans une ville africaine en crise.*

Michel Simeu Kamdem est géographe. Il a étudié le fonctionnement du système urbain d'une douzaine de villes camerounaises. Dans quatre agglomérations du Cameroun méridional, il s'est en particulier penché sur les questions de sécurité alimentaire à partir d'une étude sur la filière manioc. Il a également travaillé dans des projets impliquant le monde rural, dans la zone cacaoyère de la province du Centre, dans les Monts Mandara et dans la plaine du Nord. Il a en outre participé à la réalisation d'études socio-économiques régionales du

Cameroun dans les provinces du Centre et du -Sud-Ouest. Actuellement, maître de recherches à l'Institut National de cartographie à Yaoundé, il dispense aussi des enseignements à l'université de Ngaoundéré (niveau DEA) et réalise une thèse de doctorat d'Etat sur la « production urbaine » dans le Cameroun septentrional.

Jean François Trani est inspecteur du travail, doctorant, démographe. Il a mené à Douala, au Cameroun, au sein du projet Ocisca un programme de recherche sur l'insertion des jeunes sur le marché du travail dans la ville africaine, il achève actuellement sa thèse de doctorat intitulée : *Etre jeune et survivre à Douala : activité, revenu et position sociale.*

Avant-propos

Ce livre marque pour ses auteurs le point d'orgue d'une aventure intellectuelle et partenariale d'une décennie commencée en 1990 autour des Observatoires du changement et de l'innovation sociales au Cameroun (Ocisca). Durant cette période, les institutions associées pour la réalisation de ce programme de recherche ne sont plus ou se sont transformées. L'ORSTOM (L'Institut de recherche pour le développement en coopération) est devenu l'IRD, l'Institut de recherche pour le développement, l'université de Dschang a remplacé le Cuds (Centre universitaire de Dschang) et l'Institut des sciences humaines du Cameroun n'a toujours pas réapparu. Ces évolutions marquent la difficulté de ces institutions à devenir crédibles, en fait, plus faciles à instrumentaliser par les pouvoirs changeants. Elles reflètent aussi leurs objectifs ambigus tant au plan géopolitique (mise en œuvre d'un partenariat « réel ») que professionnel (« excellence » académique). Ceci donne l'occasion de les remettre à plat lors des changements politiques au détriment de l'indispensable continuité. Le plus important cependant dans cette histoire, ce sont les femmes et les hommes qui l'ont écrit dans une atmosphère d'ajustement et de compétition scientifique, achevant non sans effort, des travaux de longue haleine sanctionnés par des instances académiques indépendantes (école agronomique de Gembloux, universités de Lyon II, Paris I et

Paris IV). Et ce sont de ces travaux dont nous voulons rendre compte.

L'observation et l'analyse de la crise économique et sociale que vivaient quotidiennement les Camerounais dans les villages et les quartiers des villes fut à l'origine de ce programme scientifique. L'implication de jeunes chercheurs et enseignants-chercheurs transforma progressivement le programme de recherche en une école de formation à la recherche par la recherche sur le terrain pour de jeunes doctorants de diverses disciplines (essentiellement agronomie, géographie, micro-économie et sociologie).

La collecte répétitive de données de terrain dans les quatre observatoires Ocisca qui ont existé (l'observatoire frontalier de la zone anglophone – région du Mont Cameroun – ceux, ruraux de Bafou et Yemessoa et celui de Douala) n'eut pas toujours les suites scientifiques attendues. Réunis par une éthique commune de recherche et de partenariat, les auteurs de cet ouvrage ont donc tenu à montrer la fécondité de l'approche-terrain qu'ils ont pratiquée ensemble depuis 1990.

Construites à partir des outils et des concepts propres à chaque discipline, ces recherches intégrées ou coordonnées avaient leur raison d'être et méritaient d'être présentées. Si l'enquête quantitative n'a pas été dédaignée, le récit de vie retrouve sa juste place comme les dix contributions de ce livre le montrent amplement. Cet ouvrage n'est donc ni un bilan, ni une synthèse de l'expérience vécue, tout au plus un simple témoignage scientifique d'une histoire commune qui continue sous d'autres formes sur la base d'un choix mutuel.

Il s'agissait de faire un travail permettant de penser un changement présentant un caractère en partie inédit par suite de la « thérapie de choc » infligée à un Etat contraint de remettre en cause sa souveraineté par suite d'une gestion erratique de ses ressources. C'est que ce nouvel environnement a suscité de nouveaux risques, aggravé incertitudes et aléas qui préexistaient, tout en détériorant la capacité de résilience (résistance au choc et réactivité) des familles déjà vulnérables. L'hypothèse la

plus forte qui traverse cet ouvrage reste toutefois que cette dépendance en apparence totale et ces vulnérabilités accentuées ne peuvent que constituer quasi mécaniquement la matrice d'une histoire qui va s'autonomiser à (moyen ou long) terme et que les nouvelles générations écriront à la suite, vraisemblablement, d'une rupture dans la sphère domestique qui structure très largement l'économique et le politique. On ne peut que rebondir quand on a touché le fond ! En attendant, c'est le désarroi, la désespérance parfois, le « désenchantement » toujours, qui envahit acteurs et auteurs et dont ce livre est l'expression.

Parler de ce qui a été observé, mesuré, analysé, des opinions et réflexions des acteurs de l'ajustement constituait donc une nécessité absolue plutôt que de tenter de déchiffrer des statistiques à la fiabilité douteuse, collectées ailleurs pour des objectifs différents. Pratiquer cette recherche dans une équipe multinationale et pluridisciplinaire pour délicat que ce fut, s'avéra toujours enrichissant pour tous ceux qui voulurent s'y engager. Echanger des savoirs et des savoir-faire par la pratique autant que par l'exposé constitua la voie royale de la formation. Ceci nous a amené par la suite de nouveaux membres participants. Il reste de ce coude à coude, des combats intellectuels menés ensemble, des complicités et des amitiés qui se perpétuent après une mise à plat des paradigmes développés en pareille circonstance¹.

Les participants à ce travail collectif ont centré leurs propos sur la manière dont les Camerounais affrontent les difficultés, perçoivent les risques nouveaux dans leurs activités ou leur vie quotidienne et font leur affaire des aléas et incertitudes. Au-delà de ce travail scrupuleux de restitution de la

¹ Mongo Beti a explicité en romancier ce sentiment de « voyage au bout de la nuit » sans issue dans « Trop de soleil tue l'amour » (Julliard, 1999). Il s'arrête cependant à cette réalité de psychologie collective du moment.

réalité, ont été recherchés les atouts, les contraintes et les vulnérabilités qui déterminent les comportements afin d'évaluer s'ils anticipent une nouvelle manière d'être et de se sentir camerounais.

Introduction

Georges Courade

Ce que l'on a nommé la crise ou l'ajustement au Cameroun n'est qu'une manière de qualifier la mondialisation imposée brutalement à un pays, une société et un territoire. Ce mouvement d'ouverture multi-dimensionnel s'est accéléré depuis deux décennies avec des crises de plus en plus rapprochées à l'échelle de la planète pour des raisons technologiques, financières, économiques et idéologiques sans que l'on ait le sentiment qu'il soit maîtrisable politiquement. Les modifications inachevées des rapports géopolitiques entre le Nord et le Sud, l'effondrement du bloc de l'Est et l'apparition d'économies émergentes, en Asie notamment, ont conduit à une restructuration sans précédent du capitalisme contemporain tout en ouvrant un boulevard à l'idéologie néo-libérale à partir des années 1990. On a pu ainsi croire à une fin hégélienne de l'histoire avec le triomphe de la démocratie libérale, de l'économie de marché, voire des manipulations génétiques (Fukuyama, 1999).

Au Cameroun, seul pays de l'Afrique francophone au sud de Sahara à avoir accédé à l'indépendance à l'issue d'une guérilla armée, le régime Biya, acculé par le contre-choc pétrolier et les traites sur l'avenir, a été conduit à se soumettre au

nouvel ordre mondial. Le nouveau slogan, « moins d'Etat, plus de marché » et la démocratie en prime, constitua un véritable séisme dans une société confinée et étroitement contrôlée depuis l'indépendance. Et pourtant, les Camerounais ont espéré vainement la transparence des marchés ou le contrôle démocratique des décisions, quelles qu'en soient les formes. Et il ne suffit pas simplement d'importer ces deux éléments.

Toute l'ambiguïté de la « révolution libérale » est dans cette confrontation entre certaines attentes et ce qui est advenu, compte tenu de l'effort sans précédent d'endiguement auquel a donné lieu l'instauration de cette nouvelle donne parmi les acteurs encore armés pour préserver leur statut social, leur autorité ou leur patrimoine. Le changement socio-économique, psychologique ou géographique qui en résulte touche aussi bien le rôle de l'Etat que l'alliance hégémonique autour du régime, les réseaux socio-géographiques, l'idéologie développementaliste ou les valeurs qui conditionnent les comportements collectifs ou individuels.

L'ambition de cet ouvrage est de rendre compte de cette fracture et du climat délétère qui s'est installé où chacun voit que les valeurs et règles antérieures n'opèrent plus comme avant. Elle est aussi d'analyser comment on s'accommode de la situation et comment on anticipe et prépare l'avenir. C'est cependant d'autant plus difficile à déterminer que l'instabilité est devenue la règle et non l'exception, la menace, l'horizon immédiat et l'insécurité latente, le quotidien de chacun. Cela l'est d'autant plus que les comportements socialement reconnus ont bien changé. De manière irréversible ? Difficile à dire, mais cette question représente un enjeu essentiel pour construire une société vivable. Chacun voit bien que les rapports à l'argent, à l'usage de la violence, au service public, à la justice, aux critères de réussite et d'échec, aux devoirs et aux droits se sont modifiés de manière frappante ou subreptice en l'espace de peu de temps. On se sent par ailleurs – plus qu'avant – « menacé », mais on voit aussi quelques « fenêtres » s'ouvrir.

Un séisme social

L'état de cessation de paiement du pays en 1986-87 et la « thérapie de choc » préconisée par les créanciers internationaux qui a mécaniquement suivi, ont rendu ce changement sensible à chacun, à quelque étage de la société où il se trouvait. S'il était sans doute en partie inscrit dans l'histoire, il a surgi avec d'autant plus de brutalité qu'il avait un caractère systémique touchant très rapidement l'ensemble des couches de la population, mais aussi la totalité des activités et des régions du pays avec une prédilection pour celles qui étaient les plus ouvertes au monde.

Les causes de ce bouleversement matériel sont à rechercher dans des événements macro-économiques introduits sous forme de « paquets » reliés entre eux par trains successifs censés rectifier les effets d'un wagon précédent, inefficace ou ayant des effets indésirables. Fort des maigres résultats de l'ajustement « réel » appliqué d'abord (réduction des coûts de production pour redevenir internationalement compétitif), les « ajusteurs » ont obtenu ensuite la dévaluation du taux de change, une cure d'austérité rigoureuse pour l'appareil d'Etat et tenté de mettre en œuvre une gestion rigoureuse des finances publiques.

Le développement de la misère ou l'effondrement des secteurs sociaux (éducation et santé) sont apparus d'abord comme inévitables avant de devenir des effets induits à corriger par des mesures appropriées. Pour les institutions de Bretton Woods, convaincues de la justesse de leur analyse pour l'Afrique, comme pour le reste de la planète, le développement du marché et l'ouverture internationale devaient avoir des conséquences positives pour la croissance, celle-ci rétablissant à moyen terme automatiquement les déséquilibres graves immédiatement provoqués par l'ajustement (World Bank, 1995). C'était oublier que la flexibilité des budgets des familles afri-

caines est très faible et que l'on gère le quotidien à l'horizon de la journée dans bien des familles démunies. C'était sans compter sur un Etat néo-patrimonial, jouant sur le clientélisme et l'arbitraire, aussi difficile à instrumentaliser pour mettre en œuvre le projet libéral que l'objectif développementaliste.

C'est que les points d'appui possibles de la mise en place de l'économie et de la société de marché sont évanescents pour ne pas dire inexistantes. Les individus atomisés ne cherchent pas à maximiser leur profit dans une sphère tant soit peu concurrentielle ou méritocratique. La société civile se confond le plus souvent avec l'organisation communautaire, villageoise ou clanique. L'église catholique, si puissante dans le Cameroun méridional, n'arrive même pas à transcender les clivages ethniques de la société actuelle comme le montrent les réactions suscitées par les nominations, en 1999, des évêques de Yaoundé et de Bafoussam, respectivement d'origine bamiléké et bété!

L'espace de la sphère publique semble avoir été réduit à une coquille vide. L'Etat existant reste englué dans la gestion centralisée des prébendes et ne suscite aucune adhésion à des normes transcendantes d'intérêt général. Bien que monopolisant l'usage de la violence légitime, il ne parvient pas à contrôler tout le territoire national. Et sa technocratie, importante sous le régime Ahidjo, ne dispose d'aucune marge de manœuvre pour promouvoir, ce qui fut le cas pendant deux décennies, un projet économique géographiquement redistributeur dans le cadre d'un projet « national autoritaire ».

L'impact de la crise sur les ménages a fait l'objet d'évaluations contradictoires, mais on s'est assez peu aventuré sur le jeu de faille social et territorial en profondeur qui en a résulté. C'est que l'ajustement est arrivé dans une société d'inégalités et de rapports de pouvoir particulièrement peu préparée à affronter ce « big push ». C'est dans son histoire qu'il faut rechercher les éléments explicatifs de cette vulnérabilité qui a conduit au désenchantement et à la grande démobilisation que l'on ne peut manquer de noter dans une grande partie du pays.

Cette médication extérieure au corps social devait provoquer des réactions en chaîne susceptibles de susciter des réflexes de survie et des germes de redressement. Or, celles-ci sont étroitement liées aux intérêts de groupe à défendre, aux ressources disponibles comme à l'imaginaire social qui aide à se construire une vision optimiste ou pessimiste du futur proche ou lointain.

Entre 1990 et 1993, était proposée une ouverture politique à petits pas ne devant pas compromettre l'hégémonie du groupe béti dominant. Voulant éviter le « coup d'Etat légal » de la conférence nationale souveraine (Etats généraux visant à définir une autre constitution et une pratique politique plus ouverte à d'autres réseaux), le régime Biya provoqua de longues confrontations violentes impliquant non seulement les élites, mais jeunes et commerçants des quartiers de la plupart des villes du Grand Nord et du Grand Ouest (Littoral, Ouest, Nord-Ouest et Sud-Ouest) dans le mouvement des « villes mortes » et des « pieds morts ».

La politisation et l'ethnicisation brutale ont donc conduit bien des esprits à ne pas disjoindre ajustement et accaparement de l'Etat par une minorité. Aussi, la confiance (Thuderoz, Mangematin, Harrison, 1999), ce carburant essentiel de la psychologie des acteurs économiques fait grandement défaut, inhibant bien des entrepreneurs potentiels. On se méfie des siens, à plus forte raison de la fiabilité des institutions ou de la parole des autres avec qui on est en relation.

En modifiant brusquement des équilibres précaires et des situations enviables, en mettant en cause des pratiques installées et en obligeant à remettre à plat des acquis, des privilèges ou des rentes, l'ajustement partant du haut vers le bas a contraint toute la société, ses « corps constitués » et ses médiateurs à réapprécier l'ensemble des statuts et des conditions au travers d'une vision financière du fonctionnement des activités sur l'ensemble du territoire. Dans un pays qui s'était progressivement construit un système économique d'Ancien Régime à la suite de l'euphorie pétrolière et du desserrement d'un système politique

autoritaire, on imagine le coup de tonnerre que cela a représenté.

De nouvelles vulnérabilités

L'individu et le ménage, confrontés à ces formes de mondialisation, sont avant tout face à des risques habituels aggravés et, parfois, de nouveaux risques. Comme ils ne peuvent plus recourir, comme avant, aux filets sociaux familiaux ou claniques pour tenter de conjurer les incertitudes classiques et les aléas inhabituels qui constituent le quotidien de la vie africaine, ajustement ou pas, la vulnérabilité de beaucoup s'est accrue. Non seulement, on n'a plus les « moyens », mais le corps social et les communautés auxquels on appartient n'apportent leurs concours que sous bénéfice d'inventaire. Et nombreux sont ceux qui croyaient être sortis de la précarité et s'y retrouvent brutalement plongés.

Cela est particulièrement vrai des classes moyennes, ces fonctionnaires ou ces « compressés » d'entreprises publiques découvrant une précarité et une perte de statut qui les rend peu aptes à « rebondir », mais aussi pour les planteurs. Le registre classique de solutions auquel on pense immédiatement fonctionne mal obligeant ces personnes à apprendre « à vivre petit ». Du côté des planteurs, les hommes en viennent parfois à sortir d'une vision en partie dichotomique des activités reconsidérant par exemple avec intérêt, le vivrier marchand pour la clientèle urbaine qui constituait parfois le fonds de commerce de leurs épouses : manioc autour de Douala, maraîchage dans l'Ouest, oignons dans le Nord.

Bien que « victimes de termes de l'échange », défavorables dans les années soixante-dix, les planteurs disposaient d'une surface sociale liée à une sécurisation minimale des revenus à long terme. Celle-ci était liée à la durée de vie des arbres et à une forme de stabilisation nationale (prix fixé avant

chaque campagne jusqu'à l'effondrement de la caisse de stabilisation appelée ici Oncpb, Office national de commercialisation des produits de base) comme européenne (Stabex) reposant sur le maintien en francs courants de leurs ressources financières, sauf chute drastique des cours ou mauvaise récolte. Bien qu'objectivement spoliés, ils se « débrouillaient » tant bien que mal, toutes choses égales par ailleurs, surtout s'ils se trouvaient éloignés des grandes villes, débouchés potentiels pour d'autres produits agro-pastoraux.

Pour se faire soigner d'une maladie liée au virus HIV ou sécuriser l'usufruit d'une terre au statut précaire, les personnes concernées se trouvent aujourd'hui le plus souvent dans une impasse, avec peu de recours si ce n'est une mobilisation associative militante qui n'a de chance de déboucher sur une prise en charge étatique indispensable qu'appuyée de l'extérieur. Et encore !

Si cette situation bloquée pré-existait à la crise actuelle, celle-ci en a aggravé considérablement les termes. Le verrouillage foncier est plus grand que jamais ; l'inaction et l'incohérence étatiques en matière de santé sont devenues synonymes de non-assistance systématique à population en danger !

Paysans et citadins ont pourtant, de tout temps, eu des craintes quant à leur avenir professionnel, le paiement de leurs produits, leur santé ou celle de leurs proches. Ils savaient ou subodoraient les dangers qu'ils couraient en se déplaçant, en cultivant, en gardant ou en prêtant de l'argent, en s'associant à d'autres, comme en se faisant soigner ou en s'intégrant dans un lieu et un milieu qui n'était pas le leur. La mort est une figure familière qui hante chacun, à charge de l'apprivoiser comme il peut, et dans ce domaine, l'éventail des possibles est vaste ! Le vol, l'agression, le chantage réel ou symbolique, les mauvais traitements, le détournement, le commerce indélicat, l'arbitraire ont depuis longtemps fait partie du lot quotidien des « souffrances ».

Ils n'ignoraient, ni l'injustice de la loi dans son application, ni l'arbitraire policier, ni le caractère personnalisé de

l'examen, ni les détournements des services publics par les politiciens hauts placés, mais aussi par les agents de base qu'ils fréquentent quotidiennement. Ils en étaient parfois les bénéficiaires consentants. Ils pouvaient être choqués par nombre de discriminations positives ou négatives officieuses ou officielles quand celles-ci ne les concernaient pas. Rares étaient les transactions, les échanges qui se déroulaient à la satisfaction des deux parties, même si, dans ce domaine, il convient d'apprécier avec équité l'indispensable travail du commerçant, souvent cloué au pilori. Même s'il est exagéré de soupçonner tout commerçant d'être un voleur, il n'en reste pas moins vrai qu'on a toujours essayé dans le marchandage permanent qui caractérise les relations commerciales de « gruger » l'autre dans la pesée, la qualité, les délais de paiement, consommateurs, producteurs et intermédiaires exerçant leurs talents avec une qualité de l'information rarement symétrique. Peu nombreux étaient les agents publics, si petits soient-ils, qui n'abusaient pas de leur position dominante pour faire subir à leurs usagers diverses mesquineries.

Ces situations étaient plus ou moins acceptées, la plupart estimant sans doute qu'elles étaient inévitables dans un système néo-patrimonial (Médard, 1991: 323-353). Dans le processus d'étatisation, le secteur public est d'autant plus absorbé par les intérêts privés qu'il a été vaste au nom de l'idéologie de l'État-développeur et que l'enrichissement résulte de l'appartenance à la sphère étatique (Bayart, 1989). Les pratiques corruptives d'agents ayant privatisé l'Etat pour leur propre compte se sont ajoutées à cela, enlevant rapidement toute confiance à l'action des services publics

Des biens aussi précieux que la terre dans la plupart des régions n'ont jamais été pleinement cédés à d'autres, en pleine propriété ou en usufruit si bien que ceux qui la cultivent ne savent plus s'ils pourront, en bien des cas, continuer à les utiliser pour se nourrir. Et les batailles rangées n'étaient pas des faits inexistants dans ce domaine. Les occupants en second (ou plus) de terres du Mounjo, de la région du mont Cameroun, du

Bamoun, du Bamenda, de la plaine de la Bénoué, de Mora ou du Diamaré ont toujours senti qu'ils étaient les obligés des premiers occupants, supposés détenir un droit éminent. Tout ceci a induit chez les migrants des régions peuplées du Nord et de l'Ouest un sentiment de précarité aggravée par les menaces pesant sur leur outil de travail et de survie.

Ce sentiment quasi-général d'impuissance

Face à tout cela, associations et tontines apportaient un soutien, structuraient des réponses communautaires à l'ensemble des problèmes, des malchances et des malheurs au prix, il est vrai, de l'acceptation de normes de respect et de comportement laissant peu de place à l'autonomie personnelle, ou à la fameuse solidarité africaine. Il n'y avait que fort peu de mutualisation des risques avec prise en charge de la « veuve et de l'orphelin » sans contrepartie espérée, mais un différé dans le temps ou sur d'autres de la charge de la dette morale, symbolique ou financière contractée (Marie *et al.*, 1997). Chacun n'y retrouvait généralement que ce qu'il y avait apporté, capitalisant son épargne quelle qu'en soit la nature, le groupe par le biais du contrôle social assurant la garantie morale de la réciprocité comme des engagements différés ou reportés sur d'autres têtes. Et ceux qui n'étaient pas en mesure d'assurer à moyen ou long terme une forme agréée de remboursement de leurs dettes se trouvaient exclus. Ce système fondé sur un fort contrôle social réciproque maintient encore pour plus des trois-quarts de la population, à Douala par exemple, un espace incongru de respect de règles et de valeurs totalement bafouées par ailleurs par les mêmes personnes dans la vie ordinaire. On peut ici parler de pluralité de normes, encore qu'il faille s'interroger sur un mode de fonctionnement qui relève autant de la loi de la jungle que d'un comportement social !

Que ce soit en milieu rural ou dans la capitale économique, le modèle tontinier de référence donne une cohérence à une population qui tend vers l'anomie. Et ce modèle est d'autant plus porté au pinacle qu'il se dégrade dans sa forme la plus communautaire : pratique de la caution ou des enchères, apparition d'associations de type culturel qu'on pourrait qualifier cependant de « classe », si ce terme n'était pas à réévaluer. Le système associatif assemble ceux qui se ressemblent sur le plan économique, même au sein d'une même appartenance identitaire. La tontine devient l'idéal-type d'une société qui veut rester hiérarchique tout en contrôlant les dirigeants. Il n'y a donc pas lieu d'attendre plus d'un système associatif qui joue cependant un rôle essentiel comme amortisseur de la crise, mais qui s'essouffle dans ce rôle. Inutile de penser les tontines comme alternative à un système bancaire qui n'a jamais touché les petites gens ou les associations classiques comme une amorce de société civile contrebalançant un Etat prédateur et inefficace comme le rêvent tout haut bien des bailleurs de fonds publics et privés !

On peut estimer que l'éclosion d'une citoyenneté ne peut se réaliser que dans les interstices de ce réseau associatif ou parmi ceux qui en sont exclus de fait, de plus en plus nombreux avec la crise. A condition toutefois qu'ils en prennent conscience et qu'ils aient le courage de s'engager, ce qui n'est pas une démarche fréquente, ni aisée. Le basculement dans la marge, la délinquance, l'engagement dans les « églises parallèles » montrent, s'il en était besoin, la difficulté de la question. Difficile ici de suivre des exemples venus d'en haut, si peu nombreux et si souvent récupérés, comme le souligne aussi Mongo Beti (1999), rapatrié de l'intérieur, après avoir vécu si longtemps en France.

C'est que les Camerounais ont toujours été sensibles aux menaces, qu'elles soient proférées ou symboliquement perceptibles en provenance de leurs proches, de leurs élites et de leurs dépendants, de leurs concurrents ou de leurs ennemis. Ils ont tenté de s'en protéger par des contre-mesures concrètes ou

pouvant faire appel à l'univers magico-religieux comme à la sorcellerie. Clientélisme, népotisme, esprit « villageois » s'expliquent aussi par ce besoin inextinguible de diminuer l'univers menaçant qui entoure chacun. Il s'agit de tisser des liens pour écarter les embûches que chacun voit se dresser sur sa route en neutralisant autant que faire se peut les jalousies, les envies ou les procès d'intention multiples et variés qui surgissent ou pourraient surgir. Et ceci est d'autant plus important que l'on sait avoir un rang élevé dans l'ordre de la « grandeur ». L'épaisseur des « enveloppes » distribuées est fonction du statut attribué, ici encore, par un régime-État qui gère au laser la définition des statuts sociaux de beaucoup, ce qui développe en retour cette atmosphère de « cour » empesée et ridicule qui règne à Yaoundé. La « production de social » démentielle qui en résulte ne cesse d'interpeller l'interlocuteur extérieur qui ne peut comprendre !

Tous ceux qui le peuvent construisent ainsi un univers de lianes sociales enserrant tout le monde dans un tissu relationnel qui est prioritaire pour tous et qui entrave d'autant la marche vers une modernité à définir ou des formes de gestion démocratique des entités proches ou plus lointaines. Y a-t-il moyen de faire autrement ? La crise a, à la fois, distendu certains liens secondaires tout en renforçant cette quête éperdue de surface relationnelle et renforcé le conformisme factice des comportements.

Dans cet univers où la menace répond à la crainte, il n'est pas étonnant que la prise d'initiative se fasse rare ou tardive quand elle ne s'arrête pas toute seule en route au regard du découragement systématique dont elle est potentiellement l'objet de la part d'autres réseaux. Les innovateurs sont rares, même s'il est surprenant de voir l'assurance de certains Bamiléké qui se construisent un optimisme sur une volonté tenace d'arriver, ce qui reste cependant exceptionnel, même au sein de ce groupe. « On se bat » dit-on à Bafoussam, mais on ne gagne pas forcément, même si l'on bénéficie de la tolérance communautaire, attitude exceptionnelle dans le Cameroun contempo-

rain. Bien des Camerounais en sont réduits comme Sisyphe avec son rocher, à tenter, sans succès, de mettre en œuvre de manière répétitive des affaires qui n'aboutissent pas. L'esprit d'entreprise dont on crédite les Bamiléké est-il aussi assuré qu'avant, à l'épreuve de l'économie-monde et de l'auto-contrôle de la société camerounaise ?

La compétence et le savoir-faire n'étant que rarement sollicités pour accéder à des postes de responsabilité depuis l'euphorie pétrolière, on comprend bien qu'avec ce système, si l'avenir était inévitablement hypothéqué rendant la purge nécessaire, la prise d'initiative dans la sphère publique était, elle aussi, de fait découragée.

Le sentiment quasi-général d'impuissance s'alimente aussi, bien évidemment, de toutes les formes de violence qui ont cours dans la société camerounaise de cette fin de siècle. Et qui n'a plus rien à voir avec ce qui se passait antérieurement. A la violence de l'État-régime qui existe toujours, s'est ajoutée une violence privée exacerbée conduisant à des conflits communautaires, des tensions familiales ou à des formes de justice collective. Si l'on peut parler sans doute d'une écriture autochtone de l'histoire africaine, « à sa manière », on n'en est pas moins surpris de l'apparition d'une violence privée de sens en Afrique centrale.

Dans un passé pas si lointain que cela, des liens communautaires forts limitaient dans les villages la délinquance et rendaient délicate l'escroquerie entre partenaires qui se connaissaient. Différentes formes de contrôle social limitaient les dérapages dans les sociétés encore fortement structurées, acéphales ou à chefferies. Encore que la guerre civile d'indépendance, l'embrigadement des chefs dans le parti unique, leur souci de monnayer les titres recherchés et les querelles intestines avaient entamé leur capacité de régulation à ce jour non remplacée. Le maintien d'un stricte hiérarchie comme la prégnance des rapports aînés/cadets ou des rapports hommes/femmes codifiés limitaient les dérapages dans un cadre étroit où argent, alcool et sexe pouvaient être des facteurs déstabilisants.

Les régions de migration constituaient des espaces de décompression où se donnaient à voir des mœurs beaucoup moins contrôlées. Cet effondrement des barrières antérieures ne préfigure cependant pas, à notre connaissance, l'apparition d'individualistes hors normes défiant le système et donnant à espérer à tous ceux qui n'osent pas y croire. La figure indienne du voleur sympathique, redresseur de torts, ne semble pas exister ! Deux modèles dominent dans l'opinion publique, le feymen (truand quasi légal) type Donatien Koagne ou le footballeur célèbre, vedettes d'un théâtre politique dominé par l'argent.

Peut-on considérer pourtant « villes mortes », grèves brutales et jacqueries meurtrières qui scandent régulièrement la vie camerounaise depuis peu comme les débuts d'une contestation organisée débouchant progressivement sur de nouvelles règles du jeu ? Beaucoup aimeraient le croire, mais il reste des doutes tant le débouché syndical et politique de ces manifestations du trouble social semble improbable à chaque fois, faute de relais non contrôlés pour trouver un compromis.

Réajustés et désajustés écrivent leur histoire sur le mode surréaliste

Avec de rares issues économiques ou politiques visibles et un sentiment quasi-général d'impuissance, l'indispensable changement produit des désajustés et des réajustés fonctionnant avec des « boussoles » détraquées. Les normes antérieures de conduite n'ont plus cours si bien que les frontières entre légal et illégal, formel et informel, moral et immoral, honnête et mal-honnête, bien ou mal paraissent ne plus avoir de consistance en bien des occasions. Il est vrai que l'Etat est phagocité par la société qui est loin d'être « civique ». Perdre la face dans bien des situations est sans importance pourvu que l'on « bouffe ». Seul garde-fou : la peur de la prison comme on le voit fin 1999.

La logique de l'honneur, le sens des responsabilités semblent disparaître (c'est en fait leur définition qui a changé), même si l'on assiste à des rodомontades nationalistes en certaines circonstances.

Si l'on essayait de hiérarchiser le registre des sentiments forts qui conditionnent le comportement social des individus, en ville notamment, on trouverait en bonne place la cupidité et la peur, le cynisme et la pusillanimité, la méfiance et la jalousie. Il est de plus en plus rare de voir des gestes altruistes, le désintéressement, le courage et le don de soi.

Si une certaine « générosité » se manifeste dans les rapports inter-individuels, l'interprétation qu'on lui donne ne laisse aucune place à la gratuité. On soupçonne des « arrières-pensées » ou des « calculs » si bien que ces « gestes » ne sont pas encouragés dans le comportement quotidien.

On porte de moins en moins secours ou assistance à une personne touchée par un accident, une maladie ou un malheur. L'individu seul se comporte en égoïste forcené et la délation ne connaît pas de limites. Avant, on demandait la « bière », maintenant, on l'exige sous la menace et elle est tarifée en fonction du revenu supposé de celui qui est invité à cette « générosité » inévitable. Pour le policier de Yaoundé, cela se mesure à l'état des chaussures de l'assujetti ou du véhicule qui le transporte !

Dans la rue, le Camerounais du peuple cède souvent à l'instinct grégaire oubliant dans ses actes collectifs, les principes qu'il appliquerait en milieu associatif ou familial. Une « maman » (femme respectée en raison de son expérience) peut participer à un homicide collectif sur un marché sans se sentir coupable de quoi que ce soit. En communauté, le Camerounais se laisse influencer, manipuler par politiciens et élites, trouvant à l'occasion des accents ethnistes belliqueux alors même que dans son travail, il appréciera individuellement tel ou tel n'ayant pas les mêmes références identitaires que lui. Bref, le Camerounais est multiple, insaisissable dans ses attitudes et contradictoire dans ses conduites selon les circonstances. Un Bakweri de Buéa sera sawa dans ses revendications foncières

contre les Grassfields de Bamenda ou de l'Ouest, anglophone s'il est à Yaoundé et Camerounais face aux Igbo commerçants et il adoptera le registre oppositionnel qui le valorisera dans chacune de ses situations.

Plus qu'ailleurs, les identités revendiquées ne sont pas primordiales et varient en fonction des situations et des nécessités de défendre ses intérêts. Elles sont, encore plus qu'avant, plurielles et labiles.

Peut-on pour autant avancer que c'est le système surréaliste qui s'est mis en place qui a produit tout cela ? Que le régime ou la « crise » en seraient les véritables déterminants ? Ce serait ignorer les relations imbriquées entre tous les éléments du puzzle.

Si répression ou oppression, contrôle social ou menace contiennent difficilement le flot irrépressible de récriminations, de frustrations et de malheurs, la violence devient le débouché cathartique de tout ce qui ne trouve pas à s'exprimer autrement. Depuis la restauration au forceps du régime en 1992, l'espace politique s'est provisoirement verrouillé, beaucoup d'opposants radicaux abandonnant des positions difficilement tenables dans le système tel que nous l'avons exposé.

D'un côté, aînés, élites administratives, commerçantes et coutumières, « grands », barons du régime ou potentats locaux, feymen ou grands contrebandiers, tous les puissants et les nouveaux riches menacés dans leur pouvoir ou leurs prébendes se mobilisent pour les conserver. Les grands commerçants et grands Foulbé à l'affût n'ont-ils pas failli acquérir la Sodecoton pour une bouchée de pain lors d'une privatisation improvisée en 1997 ? Le mouvement de privatisation, l'attribution de concessions forestières ou de licences d'importation, les appels d'offres de gestion en substitution de l'Etat, la libéralisation des filières exportatrices, bref, le dégraissage de l'État offrent de nombreux lieux de redéploiement de l'accumulation. Et ces privilégiés affichent leur insolence dans les maisons de jeux, les « châteaux » et les véhicules comme un défi à la masse des démunis. A moins que la fiscalité sur les « signes extérieurs de

richesse » – que l'on essaie de mettre en place avec l'aide de la banque Lazard – ne vienne changer la donne !

De l'autre, chacun tente de se terrer dans sa niche, s'il en a une. Le cercle de l'entraide se rétrécit et on prend des garanties dans le milieu associatif. En dehors de ce milieu, règne un égoïsme et une dureté sans limites. On n'hésite pas à « gruger » son voisin, ses connaissances, ou à exploiter ses enfants lorsqu'ils sont « bien placés » et ses « chaudes » (maîtresses ou « bureaux » à Yaoundé).

Le « programme d'ajustement domestique » (Akindes 1999) fonctionne de plus en plus souvent dans la famille élargie ou nucléaire. Le père peut manger en route ce qu'il a acheté avec ce qui reste de sa solde, une fois remboursées les dettes urgentes, pour éviter d'avoir à la partager avec son épouse et ses enfants. « Manger vite et manger seul » devient de plus en plus fréquent dans sa famille comme dans sa fonction. Les enfants accueillis sont en nombre limité et ils sont souvent exploités. On les envoie de plus en plus tôt faire les tas d'ordures, mendier, chaparder ou se prostituer. Les femmes se prennent en charge encore plus qu'avant et viennent au secours des chefs de famille licenciés ou mal rémunérés dans leurs entreprises, mais il y en a aussi qui les quittent pour mieux se débrouiller avec leur progéniture. Elles acceptent de moins en moins les coups ou la soulerie. Les jeunes filles se préoccupent de la surface financière de leurs amants ou de leurs futurs maris, n'hésitant pas à « se placer » auprès d'expatriés (les « Blancs ») ou de « longs crayons » (les intellectuels).

La « haine » comme on dit dans les banlieues françaises se développe chez les jeunes marginaux qui galèrent, ce sentiment se mêlant ici avec de très forts relents xénophobes qui ne sont que le prolongement de l'ethnicisme à fleur de peau qui s'est développé. Toute occasion de pillage de magasin ou d'incendie de véhicule est exploitée. Rares sont les manifestations à caractère politique ou syndical qui ne dégènerent pas, justifiant l'utilisation de la force armée avec son cortège de morts. Qu'un arbitre européen n'ait pas été jugé équitable dans

la Coupe du Monde et les voitures des Blancs flambent à Yaoundé ! Qu'il y ait des « descentes » policières dans tel ou tel magasin tenu par un étranger (igbo à Kumba ou grec ailleurs) et l'on vient se servir !

Le chacun pour soi fait des progrès considérables sans déboucher nécessairement sur de l'individualisme. On affronte ce « dehors » qui est de plus en plus « dur » en endurant les quolibets des connaissances ou des villageois que l'on sollicite, ou en mettant en sourdine son amour-propre. Comme au Nigeria, on laisse les morts au milieu de la chaussée de plus en plus quand on les a renversés en voiture ou lapidés à la suite d'un vol supposé ou réel. Par peur de la justice sommaire et par indifférence aux autres. On prend aussi des risques inconsidérés comme ces prostituées qui monnaient leur corps sans le moindre préservatif au client qui augmente le prix de la passe ou ces « yaoundéens », chauffeurs de taxi ou de ministre, qui se battaient pour récupérer de l'essence gratuitement dans un wagon de chemin de fer renversé intentionnellement à N'sam (quartier de Yaoundé) et qui ont été brûlés vifs. Le sens du danger s'émousse et l'inconscience gagne du terrain, comme si l'on prenait des risques extrêmes pour des avantages minimes alors même qu'on n'ose pas adopter des comportements économiques ou sociaux un tant soit peu hors des sentiers battus ! Vivre dangereusement semble être autant un pied de nez adressé aux élites qu'une forme basique et surréaliste de refus de toute forme d'État, de civisme ou de ses responsabilités.

L'état patrimonial hors jeu

Si la crise a fait plonger nombre de personnes dans la précarité et la misère, on ne les voit pas encore « rebondir ». Cet immobilisme apparent ne doit pas cacher l'ampleur des changements comportementaux et des révisions qui les accom-

pagent, préparant insidieusement des situations nouvelles dès que le milieu semble plus favorable, quel que soit le secteur ou l'espace considéré. Dans cette lutte sans merci et sans relâche, classes moyennes et démunis lâchent du terrain, parfois beaucoup, plongeant dans la débrouille, la délinquance et la survie. La recomposition sociétale à laquelle on assiste va cheminer dans la durée, avec des reculs et des avancées comme dans un volcan où la lave travaille longtemps pour surgir brusquement défiant vulcanologues dans leurs prédictions. Partira, partira pas ? Le pire n'est pas certain, n'en déplaise aux Cassandre, mais il faudra du temps et un cheminement chaotique. Penser que le « désordre » actuel est le terreau d'un développement « à l'africaine » relève aussi d'un relativisme culturel de principe contestable.

Chacun attend d'abord des initiatives ou des « politiques » de l'Etat néo-patrimonial (Medard, 1991 : op.cit) qui ne pourront et ne seront pas mises en œuvre pour des raisons structurelles. On ne peut redistribuer massivement un gâteau national limité et conduire en même temps des politiques économiques ou sociales conformes à l'« intérêt supérieur » ! Inutile de penser ressusciter la caisse de stabilisation et la multiplicité des organismes para-étatiques en faillite. Impossible de maintenir en état de marche le système scolaire et hospitalier alors que le budget est consacré à l'entretien de forces de l'ordre pléthoriques, condition de la survie du régime. Impossible de demander à l'Etat d'entretenir les infrastructures indispensables de base en ville et sur le territoire, à plus forte raison d'édifier des villes par la production de logements et d'emplois.

S'il faut faire payer les services collectifs (eau, routes, ordures ménagères, médicaments, etc.), beaucoup passent toutefois, dans la situation actuelle, par un retour à l'investissement humain, si décrié à l'indépendance. On voit ainsi des jeunes à Douala ou dans l'Ouest tenter d'entretenir pistes et routes contre rétribution. A Yaoundé et Bafoussam, certains se sont mobilisés avec l'appui de la Coopération française pour le ramassage des ordures. Goutte d'eau dans l'océan de l'in-

dispensable ? Sans doute, mais geste qui redonne espoir, ici et là.

Les municipalités ne constituent pas une alternative, car elles ne disposent que de peu de marge de manœuvre, la décentralisation du pouvoir étant fictive et devenant un nouveau territoire du clientélisme et de la gestion privative des avoirs publics. Si la reprise économique est annoncée à coup de trompettes, on ne voit pas de « start-up » prometteuses à l'horizon fondées sur des innovations technologiques ou commerciales, mais des affaires déjà vues se multipliant par mimétisme comme des champignons après une ondée. Si l'observatoire des prix diffuse des séries, les planteurs sont loin d'être organisés pour s'en saisir, s'ils en ont connaissance. Si droits de douane et impôts semblent mieux rentrer, cela ne signifie pas que le civisme fiscal a progressé. Les pratiques corruptives innombrables, pénalisantes pour les plus démunis car touchant infirmiers et instituteurs, gendarmes et employés de bureau, révoltent celui qui les subit, même s'il les pratique lui-même. Si le cadastre attribue aux logements urbains une adresse, c'est pour assurer le contrôle fiscal, non pour distribuer le courrier. Enfin, le respect des droits de l'homme est un idéal qui souffre bien des exceptions. Bref, de quelque côté que l'on se tourne, la « résilience » semble encore hors de portée et ce, malgré les conditionnalités posées par les créanciers et qui devaient en poser les prémisses.

Si la faiblesse des moyens est avancée pour rendre compte de ce retrait étatique, les véritables motifs sont à chercher dans le fait que cet Etat a été annexé par une partie de la société, une faction pensent la plupart. L'Etat camerounais a l'apparence d'un État importé qui semble officier dans ses tics et sa liturgie bureaucratique comme en Occident alors même qu'en arrière-plan, il reproduit des relations clientélistes traduisant la confusion classique entre sphère privée et publique. C'est que le processus d'étatisation est en panne faute de carburant (rente pétrolière ou caisse de stabilisation à ponctionner) et parce qu'en tant qu'entité politique, il n'est que très partiel-

lement accepté par la population. La légitimité de l'usage de la « violence » lui est d'autant plus contestée que ses fondements économiques se sont affaiblis. L'idée, même caressée par une minorité très insignifiante, de partition de la zone anglophone est un premier signe qui cache le désir de retour à une forme de fédération, trop coûteuse pour être réalisée. John Fru Ndi, leader du premier parti d'opposition, cherche d'abord à conquérir le pouvoir central de sa résidence de Bamenda, appelée symboliquement Etoudi aussi ! La référence à un territoire dominé par Yaoundé reste donc une donnée de base qui fonctionne bien comme l'a montré la mobilisation « patriotique » autour de Bakassi, cette presque île frontalière du Nigeria revendiquée par ce pays en raison du pétrole qui s'y trouve.

Bien qu'évanescents, cet Etat peu autonome est pourtant plus que jamais nécessaire pour affronter la crise, faire progresser l'économie de marché et instaurer un droit donnant une possibilité d'arbitrage au-dessus de chacun. Le pouvoir d'Etat se confond actuellement avec celui des gouvernants. La bataille entre groupes pour y accéder est d'autant plus féroce que certaines factions en sont exclues depuis la mise en œuvre du multipartisme alors que l'ensemble des entités géographiques et identitaires y parvenait à l'époque du parti unifié antérieur par rotation. S'il y a une amorce de projet dominant, il reste extrêmement velléitaire, à la hauteur de l'ardeur employée à sa mise en œuvre. Et il fonctionne par la gestion minutieuse des élites et des « grands » potentiellement dangereux.

Au total, comme coercition et redistribution connaissent des ratés et des limites, la crise de l'État s'installe dans la durée. L'appareil bureaucratique agit sur un territoire peau de chagrin qui se « desquame » avec le temps, ne contrôlant que la partie utile et urbaine du pays. Les créanciers internationaux n'ont pas d'autre choix que d'appuyer un pouvoir central qui a abandonné ses tâches régaliennes et protectrices et d'organiser son dégraissage, quitte à en faire payer à la population un prix inacceptable. Il y a donc peu de place pour de véritables réponses collectives à la crise alors qu'apparaît une nouvelle

question sociale en ville avec le désœuvrement et l'absence de perspectives pour les jeunes.

La très lente maturation de réponses à la crise dans la société

C'est donc du côté des acteurs économiques et de ce qui pourrait apparaître comme un embryon de société « civile » que des éléments de résilience sont attendus. Là aussi, ne va-t-on pas trop vite en besogne ? Les associations ad hoc créées pour récupérer des financements extérieurs et répondant aux normes des créanciers internationaux et des agences caritatives n'ont rien à voir avec les tontines ou associations de nature identitaire bien contrôlées. La distinction entre « argent chaud » que l'on doit rembourser et « argent froid » que l'on peut dilapider sans complexe reste largement dominante. L'aide internationale est donc contrainte de remettre des « Blancs » dans la gestion de secteurs importants ou sensibles (recolonisation rampante !) et des volontaires se doivent d'être présents partout où sévissent les « courtiers » du développement qui sont les rentiers de ce flux d'argent extérieur qui fléchit.

En fait, Camerounais, grands et petits, ont trouvé des accommodements avec le ciel comme avec l'enfer quand ils le pouvaient, modifiant leur train de vie, réexaminant leurs liens sociaux à l'aune des coûts/avantages, mobilisant la force de travail familiale quand celle-ci s'y prêtait, tentant plus que jamais d'échapper aux taxes et aux dessous de table, mais misant sur les chemins de traverse pour obtenir une faveur, un service ou un bien à moindre coût. Et quand on ne sait plus que faire, on attend sa chance. Plus que jamais, « on est là », selon l'expression consacrée, en attente.

Descendus de leur piédestal, nombre de compressés ou de « grands » devenus « petits » miment leur condition passée ou dérivent vers les sectes ou la sorcellerie. Leur vécu est doulou-

reux, même s'ils s'en sortent par des tours de passe-passe et les suicides ou comportements à risque sont plus nombreux qu'avant.

Cette « débrouille », indispensable pour survivre, conduit à une disparition d'un Etat déjà peu présent dans les faits, bien qu'omniprésent dans les esprits. Elle ne peut être la base de la reconstruction de la société et en rend plus difficile la mise en œuvre, car bien des règles et des valeurs dont elle est porteuse s'opposent formellement à l'émergence de la citoyenneté. Le fossé qui sera à combler apparaît donc immense à moins de considérer que ce « désordre » est fécond et finalement porteur de solutions, ce que nous ne pensons pas.

Les aspirations rentières demeurent, même si elles sont impossibles à satisfaire. L'apparition d'une « société civile » ne semble pas pour demain. Compétence et savoir-faire sont loin de primer sur le marché du travail. Si les jeunes de Douala se résignent à créer leur propre entreprise, ils rêvent encore d'emplois salariés protégés. La justice s'est faite populaire sans que les droits de l'individu soient pris en compte. Comment le découragement ne guetterait-il pas chacun ? Et ce sentiment s'accroît avec la réduction des « ressources politiques et sociales » mobilisables et alors même que les potentialités écologiques ou naturelles sont gérées avec moins de souci du futur qu'avant, en raison du relâchement des contraintes antérieures sur les cadets sociaux ou les ressources naturelles. Et l'on consomme toujours plus d'espace en raison de la faiblesse de l'intensification agricole ou de sa faible compétitivité par suite du coût élevé des intrants. On le constate dans cette agriculture de l'Ouest sophistiquée si souvent montrée en exemple, mais reposant sur l'engrais et le sur-travail des femmes, mais aussi dans la plaine de la Bénoué où la précarité de la condition migrante entraîne une exploitation du bois de chauffe dans un rayon de plus en plus grand autour de Garoua. Qui se soucie de la « durabilité » des systèmes agricoles alors même que la recherche scientifique, dont c'est l'objet, est réduite à la portion congrue par l'ajustement ?

La gestion « sociale » des ressources pédologiques est primordiale dans le contexte camerounais. Au-delà cependant, l'absence d'État se fait sentir. La préservation et le renouvellement de la ressource forestière est une question d'État, sa conservation en l'état et son renouvellement, encore plus. Laisser faire, non par idéologie du marché, mais par négligence, aura un prix, lourd à supporter par les générations futures.

La régulation foncière et spatiale demeure aussi un point sensible. Le Cameroun n'est pas, bien qu'entité politique récente, un « pays neuf » engagé dans un rêve-projet de « nouvelle frontière » qui l'aiderait à surmonter des conflits fonciers sanglants et ouvrirait des terres neuves à une redistribution des personnes sur un territoire inégalement dense comme l'avait imaginé l'État colonial, puis post-colonial. C'est qu'il traîne des pesanteurs sociales et politiques de pays vieux alors même qu'il est peuplé d'une population jeune. Le souci de l'« équilibre » dans tous les domaines, l'idéologie du terroir semblent encore plus forts que la dynamique du changement.

C'est que la génération montante ne remet pas globalement en cause la génération dominante alors que bien des préalables de ce séisme interne sont déjà en place. L'impuissance de l'État ouvre la voie à un territoire multipolaire, laisse aux périphéries et à une éventuelle société civile plus de marge de manœuvre. L'incapacité des aînés à faciliter l'insertion sociale des jeunes remet en cause leur autorité et ceux-ci battent en brèche de plus en plus l'ensemble des devoirs qui leur sont imposés, notamment le mariage arrangé. Ceci ne débouche pas encore sur une contestation généralisée susceptible de transformer les rapports familiaux et sociaux. La multiplication des abandons d'enfants ou des familles mono-parentales sont aussi la matrice de recherches d'appartenances non communautaires. L'affirmation d'identités de type horizontal, de type générationnel ne réussit pas pour autant à contrebalancer l'appartenance verticale si puissamment réaffirmée par les élites et les « grands » dans le contexte de lutte pour un pouvoir central amoindri. Rien ne dit cependant, que cette inévitable poussée

démographique ne débouchera pas sur une nouvelle écriture chaotique de l'histoire. Les « années de braise » (1990-1992) de la revendication démocratique ont été le fait des jeunes, ne l'oublions pas !

Dans les logiques économiques qui sont à l'œuvre, c'est pourtant la continuité qui frappe. On reproduit d'abord les conduites éprouvées. Pour les planteurs, la recherche de revenus doit rester compatible avec le souci de la sécurité alimentaire, surtout si l'on est dans une zone de forte densité comme en pays bamiléké. Dans la plaine de la Bénoué, c'est la diminution de la précarité de la situation foncière qui polarise légitimement l'attention des migrants. Les tendances antérieures qui se faisaient jour quant à la plus grande négligence dans la conservation de la fertilité s'accroissent en l'absence de technologies financièrement acceptables. La recherche d'un investissement-travail dosé pour les cultures de rapport demeure, faute de changement, pour diminuer la peine des femmes et des hommes. Autour des villes, s'accroissent les tendances à la surexploitation des parcelles vivrières ou du bois.

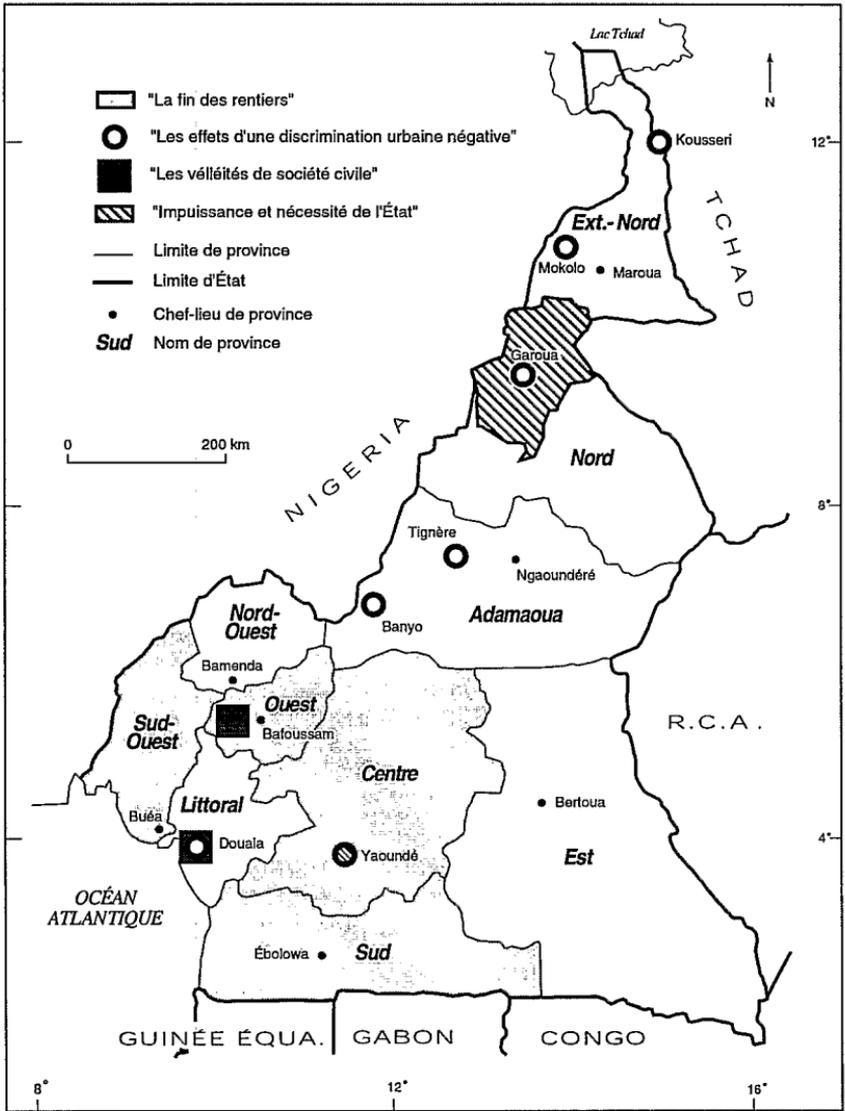
Le changement de perspective s'amorce cependant. L'agriculture urbaine fait de nouveaux adeptes alors que les ceintures alimentaires s'affirment. Et, fait intéressant, la diversification dans le maraîchage, le vivrier marchand, les ressources jusqu'ici négligées se réalise, le marché urbain offrant des débouchés. La gamme des spéculations s'élargit comme la transformation des potentialités en ressources. La « reconquête du marché intérieur » commence. Et elle est aidée en cela par la relance de la transformation adaptée des produits vivriers dans les grandes villes, manioc d'abord, autres tubercules de plus en plus. Ceci s'accompagne d'une modification des rigidités existantes dans la division du travail antérieure entre hommes et femmes, aînés et cadets. Tout cela était en germe, mais s'accroît. Dire que cela va contrebalancer les tendances négatives est prématuré. On assiste aussi à une prise de conscience des producteurs sur le plan de l'organisation économique : embryon de mouvement paysan, renouveau des groupes de travail inter-

communautaire en ville, mise en place de formes de trocs (de systèmes d'échanges locaux) ou de réseau de commerce « équitable ». Sans que tout cela constitue une économie différente, on voit se profiler dans ce domaine un renouveau, plus que dans la sphère socio-politique beaucoup plus contrôlée. Débouchera-t-il sur une société civile ? Rien ne permet encore de l'avancer.

Ce nouvel épisode d'ouverture forcée à l'ordre mondial actuel va permettre au Cameroun d'écrire une histoire autonome dont on perçoit aujourd'hui les linéaments dans un chaos difficile à décrire. Ce ne sera plus celle qui lui est dictée par l'extérieur depuis tant de temps! Paradoxe sans doute que d'affirmer cela à l'heure même où les financiers du FMI et les macro-économistes de la Banque mondiale obligent les Etats à suivre leurs instructions en abandonnant des pans entiers de leur souveraineté! Le désarroi que l'on perçoit un peu partout est par conséquent le sentiment le mieux partagé.

Nous estimons cependant que la relève des générations comme l'espace libéré par un régime-Etat omniprésent dans tous les domaines offrent une occasion unique pour inscrire un changement qui ne se limitera pas à une simple évolution. Imperceptible au plan macro-économique ou socio-politique dans un premier temps, fragile et marginale au plan économique, difficile à lire dans les destins individuels douloureux, cette mutation s'affichera dans le temps moyen et long que seule une approche terrain qualitative comme quantitative permettra de suivre. Le plus redoutable défi se situe sans aucun doute dans la reconquête de valeurs et de normes qui semblent niées et bafouées dans les comportements sociaux de chacun. Inutile de parler de citoyenneté ou de société civile avant. Le processus indispensable d'étatisation ne reprendra qu'à partir de ce moment.

LES ESPACES DU "DÉSARROI CAMEROUNAIS"



Première partie

Vers la fin des « rentiers » ?

Main-d'œuvre forcée du colon germanique dans les plantations industrielles du Mont Cameroun au début du siècle, de plus en plus de villageois camerounais sont devenus « planteurs » quand les colons britanniques et français ont compris qu'il valait mieux faire cultiver dans un cadre paysan les produits tropicaux que les métropoles réclamaient. C'est que les sociétés germaniques n'arrivèrent pas à imposer les normes d'un « fordisme tropical » sans d'énormes pertes en vies humaines et une rotation phénoménale des « casual workers » (Courade, 1980 : 7-121). De plus, les villageois de sexe masculin passés par le creuset des « complexes agro-industriels » (Courade, 1984 : 75- 91) ou par imitation souhaitèrent planter caooyers et caféiers comme les Européens qui les encouragèrent dans cette voie ou les découragèrent comme sur les hauts plateaux bamiléké par crainte de l'insécurité alimentaire. Banane, huile de palme, caoutchouc, thé et canne à sucre restèrent toutefois l'apanage de ces usines à produire qui fonctionnent aujourd'hui à perte.

Plus conformes à l'économie de traite et gisements fiscaux exploitables sur une génération, les « petites plantations

villageoises » de cacao, de café ou de coton avaient aussi l'avantage de rendre solvables des consommateurs que recherchaient vendeurs de cotonnades, de boissons ou de produits industrialisés venus dans les fourgons coloniaux. Par ce biais aussi, l'« œuvre colonisatrice » se réalisait entamant une modernisation du territoire colonisé dans les limites des crédits octroyés par la métropole. Chemins de fer, routes et ports d'évacuation des produits ont ainsi suivi la « mise en valeur » des « avantages naturels et humains » d'un territoire sous tutelle des Nations-unies. Au plan politique enfin, le développement d'une classe de paysans « pas comme les autres » était de nature à stabiliser l'évolution d'un pays traversé par de multiples lignes de fracture.

Négligeant l'agriculture d'autosubsistance, la colonisation mit au service de ces cultures marchandes ou de « rente », selon l'expression française, les premiers savoir-faire de l'agriculture moderne pour de petites exploitations : sélection variétale, engrais, pesticides et tentative de rationalisation des itinéraires cultureux.

Protectionniste comme la France ou libre-échangiste comme la Grande-Bretagne, la métropole transféra sous les tropiques le système de commercialisation protecteur qu'elle avait mis au point pour ses propres agriculteurs après la crise des années trente. Caisses de stabilisation et Marketing Boards devaient assurer certaines garanties de prix et d'écoulement aux producteurs face aux fluctuations des produits de base sur les marchés internationaux et accompagner la production par des conseils, des fournitures d'intrants et la fixation des marges des intermédiaires (le fameux « barème ») sans toutefois pouvoir éliminer, même avec un système coopératif inégalement développé, « coxeurs » (personnes gageant un prêt d'argent permettant de répondre à une urgence en contrepartie de la récolte à venir) et rabatteurs. Les prix effectivement reçus, s'ils étaient stables, n'avaient rien de miraculeux, ce qui permit une accumulation importante dans le système de stabilisation. Système d'avance coopératif et paiements immédiats permettaient toute-

fois bon an, mal an de faire face aux dépenses les plus importantes : scolarité, impôt, soins et achat des intrants véritablement indispensables. Les planteurs disposaient d'une forme de rente durable avec leurs arbres, quand ils étaient entretenus. Jeunes, ils avaient un cash annuel pour tenter de construire une exploitation se diversifiant avec les cultures alimentaires marchandes pour les villes. Vieux, ils pouvaient espérer avoir ce minimum vieillesse et cette allocation-dépendance que les Européens attendent de leur État-providence.

Ce système connu son apogée entre 1950 et 1980 et permit à l'Etat camerounais de ponctionner massivement le monde agricole pour « reproduire » le régime et développer accessoirement villes et infrastructures sociales. A sa décharge, il faut rappeler que bien des systèmes industriels modernes se sont construits sur le monde paysan. Mais, ils se sont édifiés, ce qui est loin d'être le cas de l'économie du Cameroun dont le secteur moderne a régressé entre 1970 et 2000 ! C'est qu'à la différence de l'Europe, les réserves accumulées par ces caisses furent utilisées par un régime-État camerounais progressivement gagné par la « politique généralisée de la distribution de l'enveloppe ». L'absence de groupe de pression paysan ne permit pas de faire obstacle à cette voracité si bien qu'à l'heure des comptes, à partir de 1986-87, les planteurs se trouvèrent démunis et vulnérables

Ce sont ces planteurs qui sont étudiés par Isabelle Grangeret-Owona, Pierre Janin et Véronique Alary sous l'angle de la gestion sociale de la fertilité, du mode d'emploi du terroir et des logiques économiques et sociales qui structurent leurs comportements. L'environnement extérieur est rarement envisagé dans sa totalité par les planteurs. L'environnement économique paraît plus traumatisant que les risques écologiques à long terme. Et parmi les risques les plus honnis, le social et l'alimentaire passent en premier, quitte à les aggraver par une moindre attitude prudentielle vis-à-vis du capital fertilité. Les objectifs affichés panachent sécurité et souci de mobiliser de l'argent. Les éléments limitant les capacités à réagir sont

rarement tous intégrés alors même que les invariants géographiques et socio-politiques pèsent d'un poids conséquent dans le comportement collectif commun. Les aléas et impératifs sociaux sont pris au sérieux et prennent les planteurs à la gorge. Et s'ils ne sont nullement insensibles aux variations de prix, ils connaissent parfaitement les imperfections des marchés auxquels ils ont affaire. Acteurs économiques à part entière sachant pratiquer le marché, ils se masquent volontairement ou involontairement ce que le scientifique appelle contrainte. Leurs réactions semblent pourtant conformes aux logiques paysannes habituelles. Face aux aléas prévisibles, rares sont ceux qui prennent des risques s'ils n'y sont pas contraints. En réponse aux incertitudes habituelles ou envisagées, ils mobilisent le répertoire classique des réponses. C'est dans les changements de normes collectives de la communauté dont ils sont membres qu'il faut chercher les amorces d'innovation ou du moins de changement. Tout cela reste cependant timide et timoré en raison du liant communautaire encore très fort.

Au total, le planteur camerounais du prochain siècle ressemblera à l'actuel, en apparence. En apparence seulement, puisqu'il aura connu la rupture majeure d'un marché sans régulateur central. En apparence aussi parce qu'il aura expérimenté des comportements sociaux et économiques qui auront démontré leurs limites. Il sera donc mûr pour une mutation plus vaste. Conservateur à la hauteur de sa vulnérabilité perçue, il saura être aussi innovateur en fonction des contraintes communautaires ressenties comme de l'espace de démocratie économique qui lui sera concédé par le marché et les médiateurs qu'il aura en face de lui.

1

La fertilité des terres bamiléké dans tous ses états

Isabelle Grangeret-Owona

La fertilité du sol n'a pas la même signification selon qu'on est agronome ou agriculteur. La construction intellectuelle des premiers leur a permis d'énoncer leur version de la fertilité : élaboration des composantes du rendement, compétition entre cultures, exportations minérales par les récoltes. Cette lecture des pratiques culturales apparaît assez peu utile aux agriculteurs pour lesquels la gestion de la fertilité des sols est au cœur de l'activité et primordiale pour leur survie. Ceux-ci ont donné une réalité toute différente à ce concept. Pour eux, tout tourne autour d'une seule idée, faussement simple, celle d'*équilibre*. La gestion de la fertilité est dominée par la nécessité de créer ou de maintenir un équilibre fragile qui est la condition obligée d'une récolte abondante.

L'agronome s'intéresse aux interrelations entre composantes, aux interactions pratiques/climat, à tout ce qui est syner-

gie entre les différents facteurs du système technique. Le champ d'application de ce principe est immense et comporte des aspects techniques aussi bien que des composantes sociales. Le défi est de ne rien négliger qui puisse venir appuyer l'activité agricole.

La tendance actuelle en matière de gestion de la fertilité est d'élargir le système agricole au système de régulation sociale. Les mécanismes de régulation sociale seraient fortement impliqués dans les possibilités de maintenir la fertilité des sols. Les dérégulations sociales et économiques peuvent accroître la vulnérabilité des exploitations, multiplier les risques pour les agriculteurs et remettre en cause la gestion de la fertilité des sols, ce qui ne minimise pas pour autant le savoir-faire individuel de l'agriculteur. Des exploitations maraîchères du pays bamiléké ayant oublié certaines pratiques de protection soumettent les sols à des dégâts érosifs.

L'entretien de la fertilité diminue toujours le profit immédiat de l'agriculteur. Le problème de l'exploitant est de choisir entre la rentabilité immédiate et ses efforts pour restituer et compenser les prélèvements des cultures de façon à ce que la production reste stable et la plus élevée possible. S'il privilégie son profit immédiat, il restitue moins et surexploite son sol. Deux solutions extrêmes sont possibles. S'il ne restitue plus, il obtient un bilan entrées/sorties important et peut ne pas prendre conscience qu'il épuise le sol avant d'enregistrer les premiers signes de dégradation. A l'inverse, il peut décider coûte que coûte d'investir beaucoup dans l'entretien de son sol. Dans la réalité, l'agriculteur adopte une solution intermédiaire. Il répartit son produit entre consommation et restitution.

Les incertitudes économiques qu'a connues le Cameroun depuis une décennie ont augmenté les risques d'un mauvais entretien de la fertilité parce qu'on n'était plus sûr de rentabiliser les investissements en intrants. Les agriculteurs les ont donc réduits et augmenté leur ponction sur les sols.

La gestion de la fertilité : de l'écologique au social

Les contraintes sociales de la bonne gestion agricole

Lorsqu'on observe une exploitation bamiléké – un porc, quelques chèvres, une maigre basse-cour, un millier de pieds de café associés à de nombreux vivriers, des champs de femme, des bas-fonds occupés par des cultures de contre-saison – l'ensemble tenant sur moins de deux hectares de terre, on a, sous les yeux, un merveilleux exemple de régulation sociale. En effet, ces productions nombreuses sur un espace très réduit sont sous la responsabilité de personnes différentes, souvent en situation de concurrence entre elles pour la main d'œuvre ou d'autres intrants. Il en est de même entre voisins, lorsque deux exploitations limitrophes et plutôt à l'étroit sur leurs terres lorgnent l'une sur l'autre ou lorsque, craignant de disloquer son patrimoine, le père de famille désigne un successeur unique et incite les cadets à partir en ville. L'intérêt de la régulation sociale est clair : faire vivre côte à côte et dans le respect mutuel, des gens et des activités, privilégier le bon fonctionnement du collectif sur les intérêts individuels, protéger les plus faibles des agressions des gens socialement plus favorisés. La régulation sociale découle de ces normes presque inconsciemment intériorisées par chacun et acceptées par tous.

Ce sont des règles strictes, imposées par la chefferie qui expliquent cette cohabitation de l'agriculture et de l'élevage dans les exploitations bamiléké : par exemple, l'entretien obligatoire des haies et la fixation des périodes autorisées pour la divagation animale. Ces règles ne visent pas à se substituer aux décisions des agriculteurs mais à garantir la stabilité dans l'appropriation des terres et dans l'utilisation des récoltes. L'intervention de la chefferie sur les pratiques des agriculteurs va loin dans le détail : des dates officielles de semis sont fixées par chaque chefferie aux alentours du 15 mars, après l'installation des premières grosses pluies. L'organisation de l'épargne

qui, en milieu rural, a été déterminante pour les investissements en intrants est facilitée par l'exclusion sociale des personnes transgressant les règles de la tontine¹. Si les investissements agricoles en engrais et en main d'œuvre coïncident avec des droits de culture particuliers, c'est que ceux-ci offrent une sécurité foncière jamais remise en cause. On peut encore citer les règles de gestion des productions animales avec obligation d'entraver les animaux lorsque la période de culture débute jusqu'à la récolte. Les propriétaires des champs cultivés, comme les éleveurs, ont des obligations, notamment celle d'entretenir les haies entourant les cultures.

Enfin, on ne peut pas ignorer le rôle de sécurisation joué par les relations ville-campagne à travers leur fonction d'échanges. Il arrive que ce type de réseau dont la logique première est la décongestion démographique, joue des rôles inattendus. Il soulage les charges familiales des ménages ruraux, facilite les investissements agricoles, l'approvisionnement en intrants et donne accès très fréquemment à une information technique qu'on retrouve seulement chez les agriculteurs les plus proches de la ville.

Après avoir connu de grands moments, cette régulation sociale a perdu de sa force : la contestation semble être le lot quotidien des chefferies, et des fonctionnements efficaces avec une certaine densité de population ne le sont plus quand celle-ci augmente. Il a fallu constater les dégâts sur les sols suite à la régression du mode traditionnel de succession, au morcellement des terres qui s'en est suivi et à l'impossibilité d'assurer au sol un temps de repos suffisant, pour redécouvrir l'intérêt de cette régulation. L'obligation de concéder de nombreux droits de culture transforme le terroir en une myriade de parcelles que les cultivatrices travaillent aux quatre coins du village. La gestion de la fertilité des sols est devenue particulièrement difficile parce que la polygamie, la division sexuelle des tâches et l'attri-

¹ Associations amicales organisant un système de cotisation remplissant des obligations de solidarité et servant d'instrument d'épargne.

bution de nombreux lots de culture-ont abouti, depuis la saturation des terres, à un découpage complexe du foncier en de trop petites parcelles. Les champs vivriers sans café, sous la simple gestion technique des femmes, ne peuvent pas bénéficier du fumier tiré de l'élevage de porc qui appartient au mari. Le travail collectif sur commande fait dans les champs d'hommes – sans que le bénéfice ne soit redistribué aux personnes ayant travaillé – n'incite guère les épouses à le choyer alors qu'elles ont une autonomie totale sur leurs autres parcelles. Cela débouche sur une simplification évidente des associations et du calendrier cultural de ces champs. Le brûlis rapide y est préféré à l'écobuage² dont on tire profit plusieurs années mais qui exige du temps. Au contraire, lorsque la situation du champ est favorable, la crainte de ne pas maîtriser la production disparaît et les travaux sont soignés. La sécurité qu'on a sur l'utilisation d'une parcelle se traduit par une augmentation des investissements qui fertilisent le sol.

Le plus souvent les modes d'exploitation sont extrêmement tranchés : on parle d'une part de champs de case, de vivriers des femmes, de droit de culture chez sa mère pour désigner des modes d'exploitation soignés sur des appropriations stables et d'autre part de champs d'hommes, de droits temporaires de culture, de champs du chef ou de parcelles en campagne lorsque celles-ci sont précaires. C'est la dépendance de l'agriculture à l'égard de ces règles sociales qui donne une importance particulière à l'étude des caractéristiques culturelles et historiques de la société bamiléké.

² L'écobuage se rapporte en pays bamiléké à une technique qui va au delà du simple brûlis. A partir de la végétation coupée lors du défrichage on confectionne des andains, on les recouvre de terre ou de touffes d'herbes retournées racines à l'air ; on réserve des cheminées faites en branchage et on met à feu pour une combustion lente et étouffée. Les sols écobués sont plus légers, plus faciles à travailler. On y noterait une concentration minérale favorable à la nutrition des plantes.

Le milieu « naturel » compte peu dans la fertilité

Les faiblesses des éléments du milieu « naturel » africain n'impliquent pas que ce milieu soit nécessairement réduit à produire des récoltes inférieures à la moyenne espérée. Souvent, il est vrai, les sols tropicaux ont une composition chimiquement pauvre et un déséquilibre en certains éléments minéraux. On leur connaît une grande sensibilité à l'érosion et à l'acidification directement liée à leur situation topographique. En ce sens, ce sont des sols vulnérables. L'irrégularité des pluies, concentrées sur de courtes périodes et leur caractère violent sont la principale cause de l'érosion des sols. L'humidité relative élevée pendant toute l'année accentue la diffusion des maladies fongiques. Il en est de même pour les adventices que la croissance rapide avantage sur les plantes cultivées et place en situation favorable de concurrence, en saison sèche, vis-à-vis de l'eau et des éléments minéraux. Les conditions climatiques semblent réunies pour qu'il y ait une multiplication et une propagation rapides des parasites créant de nombreux accidents en cours de culture. Par contre, ce sont ces mêmes conditions qui favorisent la croissance des cultures.

Pour maintenir le niveau de fertilité, les aspects physico-chimiques du sol et le caractère plus ou moins régulier de la météorologie représentent peu de choses à côté du choix des espèces et des façons culturales. Lorsqu'on se trouve en face de mauvaises conditions naturelles leurs effets sont amplifiés et leurs conséquences plus importantes si les pratiques des agriculteurs sont inadaptées. Ainsi, les problèmes de déséquilibres minéraux n'ont pas la même ampleur s'ils sont corrigés par l'accumulation de matières organiques en surface et par un système agro-forestier qui remonte les éléments minéraux. Par contre, un système de culture pure maraîcher va les aggraver. A cet égard, la nature de la roche-mère sur laquelle les sols évoluent et les formes de modelés qui déterminent les phases d'érosion de leur histoire ne doivent pas faire oublier la responsabilité des systèmes de cultures pratiqués. Ceux-ci jouent un

rôle important sur les propriétés physico-chimiques des sols (profondeur, drainage, porosité). La culture permanente accentue l'acidification et les possibilités d'érosion des sols les plus fragiles. Les carences en azote ne se présentent qu'en savane, en cas de reprise de jachère ou de culture continue.

Si l'action de l'agriculteur pour modifier le climat est moins évidente, en revanche, il existe une relation étroite entre la sensibilité des plantes aux précipitations (excessives ou déficitaires) et les systèmes de culture pratiqués. Des techniques diverses peuvent viser, soit à diminuer la sensibilité des plantes (étalement des phases critiques) soit à augmenter la capacité de rétention des sols, leur résistance à l'érosion et leur pouvoir autorégulateur vis-à-vis des variations de précipitation. Une insuffisante restitution organique au sol entraîne une mauvaise utilisation de l'eau, donc une plus grande sensibilité des cultures. La probabilité de réussite de la culture incluant le déficit hydrique, calculé décade par décade, dépend de l'efficacité des systèmes racinaires. En ce sens, l'action de l'homme, indépendante du régime des précipitations, a une responsabilité directe dans l'impact des pluies. L'ampleur des phénomènes érosifs peut s'expliquer par la convergence de pluies violentes et d'un contexte de déboisement ou de défrichement excessif.

Bien avant la production industrielle de produits chimiques, les agriculteurs avaient empiriquement su mettre au point des pratiques de lutte contre les insectes ravageurs et les maladies : l'association des cultures et la jachère ont été de solides obstacles à la diffusion parasitaire. On sait aussi que la difficulté à contenir l'envahissement du sol par les adventices a commencé avec le surtravail des femmes au moment des semis. En effet, la population croissante a exigé des femmes qu'elles aient une production alimentaire et monétaire toujours plus grande. La pression qui en a résulté a fortement contribué, à l'apparition d'un nouveau comportement : de plus en plus de surfaces labourées en un temps réduit a conduit les agricultrices à laisser en place les plus grosses souches de sissongo (*Pennisetum purpureum*).

En somme, la gestion de la fertilité est un processus continu qui s'applique à un état permanent de déséquilibre, sans cesse sujet à des variations, améliorations ou détériorations. Tous les éléments de cette gestion apparaissent liés entre eux et interactifs et le résultat obtenu relève de leur combinaison globale. Le sol fertile apparaît bien comme un objet construit et sa vulnérabilité vient du fait qu'il peut tout aussi bien être détruit.

Le savoir-faire : capacités et limites

Les moyens technologiques qu'un producteur met en œuvre pour conduire à bien une culture et obtenir quantité, qualité, variété et régularité des récoltes visent autant à fournir aux plantes de bonnes conditions nutritives qu'à contrôler les facteurs extérieurs qui pourraient affecter leurs conditions de croissance et de développement. Façons culturales, temps de repos des sols, fumures, constituent les moyens à la disposition de l'agriculteur pour atteindre ces objectifs.

Pour apporter un correctif aux périodes de sécheresse, on privilégie toutes les techniques qui permettront de réaliser, à production équivalente, une économie d'eau : choix des cultures les mieux adaptées à la longueur des périodes de végétation, détermination des dates optimales de semis, calage des cycles culturaux sur les cycles climatiques. D'autres pratiques visent à rompre le cycle des insectes : brûlage ou destruction des résidus de récolte, élimination des repousses, alternance des cultures dans le temps et dans l'espace. D'autres encore reviennent à faire correspondre les périodes de culture avec celles de faible activité des ravageurs en jouant sur les dates de semis et de récolte. La taille du café, la culture intercalaire, la variation des densités de plantation sont là pour aider l'agriculteur à atteindre le même but. Le semis en poquet³, utilisé pour le

³ On jette plusieurs graines dans chaque trou formé à l'aide d'une lame de couteau.

haricot et le maïs, est une façon de limiter les risques liés à une qualité médiocre des sols et des semences.

Mais la bonne gestion des sols est liée à la compensation des prélèvements des cultures et celle des déperditions dues aux agents naturels (lessivage par les pluies, érosion) par l'apport de fertilisants chimiques ou organiques. Dans ce processus de restitution/limitation des pertes, toutes les techniques culturales sont impliquées : rotation, travail du sol, apports minéraux et organiques. Le résultat d'une action sur le sol vise à valoriser une fertilité, qu'elle soit naturelle ou créée par l'homme au cours du temps. Avec leur utilisation, est née aussi une conception nouvelle qui bouleverse la gestion de la fertilité. On peut cultiver pendant de longues années, sans repos et les sols dont on reconstitue la concentration minérale, continuent à bien produire.

Il faut pourtant distinguer, là aussi, deux façons de faire en matière de reconstitution de la fertilité et dont les conséquences sur les sols sont très différentes. D'un côté, on trouve des agriculteurs qui se contentent d'un rééquilibrage minéral pour garder un bon niveau de production. Si les sols sont jeunes, assez riches en matière organique, cela peut donner de bons résultats à moyen terme. D'un autre côté, des agriculteurs feront le choix de la prudence, en continuant à alterner périodes de culture et de repos, fertilisation minérale et organique, méthodes modernes et plus traditionnelles de restitution de la fertilité. Aujourd'hui les agriculteurs bamiléké oscillent entre ces deux pôles, les plus petits étant plus proches du deuxième.

Mais l'option d'investir pour fertiliser sa terre repose sur deux conditions : la force de travail disponible pour entretenir et assurer la reproduction de la terre ; les moyens de travail auxquels on a accès et qui dépendent de la situation financière et de la production qui permettra ou non de reconduire le cycle. Le travail de l'exploitant, primordial, a pour but de valoriser ce milieu naturel en l'améliorant et en facilitant son entretien. Quand il est convenable, il entraîne une reproduction de la

fertilité, durable et sans limite. Le sol fertile n'est cependant pas d'une fabrication aussi maîtrisable et remplaçable qu'un quelconque autre produit manufacturé.

Les agriculteurs peuvent être désarmés face aux incertitudes de ce milieu loin d'être contrôlé. Non seulement les interventions se conditionnent mutuellement mais elles dépendent aussi d'événements climatiques ou d'autres aléas. Par exemple, une bonne intervention comme la jachère qui est, aux yeux des agriculteurs, un moyen de restauration de la fertilité, peut tout à fait devenir pénalisante : ainsi dans notre région, on constate que les résultats obtenus en première année de culture après un temps de repos ne sont parfois pas à la mesure des attentes. Les récoltes en maïs, observées dans nos enquêtes, en moyenne de 1 120 kilogrammes de grains secs à l'hectare, y sont inférieures à la moyenne, ceux de haricot de 310 kilos à l'hectare de grains secs également, de même que ceux en macabo et taro, 665 kilos à l'hectare de tubercules contre 1 040 kilogrammes en moyenne.

Si les avantages de la jachère se situent dans la restauration du stock organique du sol et son assainissement, les risques d'aléas importants et les difficultés techniques à maîtriser sa reprise de culture en expliquent les mauvais résultats. Les parcelles en jachère sont parfois brûlées accidentellement par les feux de brousse des éleveurs alentours (et privées donc de beaucoup de matière organique). Certaines sont piétinées par les zébus de ces mêmes éleveurs qui trouvent là un pâturage pratique. Le sol y devient tellement dur qu'on a du mal à le labourer correctement. Dans le même sens, l'écobuage après jachère est rendu difficile par l'importance de la masse de végétation à traiter. Faute de le réussir, on obtient un labour « soufflé »⁴.

On a longtemps pensé que ce qui comptait dans la construction du sol agronomique était d'abord de prendre ses dis-

⁴ Terme évoquant un sol creux peu susceptible d'approvisionner correctement en eau les semences et les jeunes plantules.

tances avec les contraintes naturelles. La recherche d'un milieu contrôlé au maximum s'imposait donc et les techniques agricoles devaient s'apparenter à des techniques d'artificialisation. Cela explique la tendance à l'homogénéisation des espèces cultivées, les agronomes ne sachant bien agir qu'en milieu uniforme. Il existe cependant des limites à l'artificialisation et à l'homogénéisation du milieu.

Un système de culture monospécifique est plus fragile, plus sensible aux aléas de toutes sortes, climatiques, économiques. Une culture donnée sera sans doute moins performante en association car celle-ci sera moins densément implantée, se partageant l'espace avec d'autres, mais toutes les espèces considérées donnent ensemble un résultat bien meilleur. De même, un champ en culture pure de café aurait sûrement une rentabilité supérieure à un champ de café en association mais sans production alimentaire.

Finalement, entre la culture pure qui pousse à produire beaucoup de récolte marchande au risque de dégrader le sol et la diversification qui permet de s'adapter à des besoins variés tout en protégeant le sol, c'est l'agriculteur qui décide. Quelques producteurs maraîchers spécialisés préféreront la rentabilité monétaire de court terme quitte à provoquer un résultat négatif pour l'écosystème. En revanche, pour la grande majorité des autres agriculteurs, l'uniformisation des productions se paie d'une prise de risque trop élevée, si bien que c'est l'association culturale qui emporte le plus souvent leur adhésion.

Les systèmes de production que l'on connaît en Afrique ne se contentent pas de viser un maximum de production, ils cherchent autant à sécuriser qu'à stabiliser la production alimentaire. Ce qui explique la diversité des espèces, la présence de cultures à récolte échelonnée comme le plantain et les plantes à tubercules (macabo, taro, ignames) et la place qu'elles tiennent dans le calendrier cultural. Les arbres propices à la protection du sol, aux restitutions organiques et au recyclage des minéraux favorisent la résistance à l'érosion contre les

agents climatiques. Une pratique comme l'association de cultures à cycles différents permet aussi de limiter les risques liés à la variabilité du climat.

Dans la lutte contre les ravageurs, l'alternance des espèces dans l'espace permet de limiter le développement des parasites et de maintenir un degré d'infestation tolérable n'entraînant que des dégâts inférieurs à un certain seuil économique. Mais le travail de l'agriculteur reste bien l'élément le plus important. Et dissocier ce travail de la situation de l'exploitant ne semble pas d'emblée possible.

Les agriculteurs ont une attitude variable face au travail de la terre : certains se réservent les phases délicates du travail (semis, traitement, taille) et limitent la main-d'œuvre salariée d'appoint à des tâches subalternes (défrichage). D'autres louent une main-d'œuvre extérieure pour la totalité des travaux et il arrive qu'ils soient obligés de caler le cycle des cultures sur les vacances scolaires ; ils disposent ainsi d'une force de travail moins coûteuse. Dans le premier cas, se développe le sens du travail bien fait et une bonne maîtrise technique de la production. Dans le deuxième, l'agriculteur est à la merci d'une main-d'œuvre peu qualifiée, indifférente à la gestion patrimoniale dans la mesure où le sol ne lui appartient pas. Il privilégie la fertilité économique sur la fertilité agronomique. Cela donne lieu à un processus de production souvent agressif pour les sols. On a là une différence de situation, primordiale pour la gestion de la fertilité des sols.

Les incertitudes ou risques liés au marché

La plupart des exploitations de la région ont une production caféière qui les confronte depuis longtemps au marché international.

L'instabilité des prix du marché international renforce les inégalités de revenus

Jusqu'à une période récente, la coopérative caféière régionale faisait écran en limitant les incertitudes de ce marché. C'est elle qui se chargeait de l'ensemble des étapes de la filière, depuis la collecte jusqu'à la transformation et la commercialisation. Il en était de même de l'État qui, grâce à un prix fixé au planteur pour l'achat de son café, garantissait aux ménages une certaine stabilité des revenus. En revanche, lorsque le prix mondial augmentait, ce système ne permettait guère aux planteurs d'en bénéficier (autour de 50% du prix FOB). Ils ne percevaient qu'une maigre ristourne appelée, d'ailleurs, « miettes ». La libéralisation des filières a constitué un bouleversement radical. D'un système réglementé, organisé par les États avec des accords internationaux, des offices de commercialisation fixant la rémunération de chaque intervenant (le « barème ») et les prélèvements fiscaux, ils sont passés à un système en partie libéralisé qui les rend tributaires de la fluctuation des cours.

Bien qu'ils soient confrontés à des acheteurs peu habitués à jouer le jeu de la concurrence, les agriculteurs ont cependant bénéficié d'une courte amélioration des prix. Au début de la campagne 1998, les exportateurs et de nouveaux acheteurs ont fait monter le prix d'achat au planteur à 1 500 francs CFA le kilogramme d'Arabica alors que le prix FOB moyen plafonnait, trois mois après, à 1 577 francs CFA. Ceci a entraîné une chute du prix au planteur de 50% par kilogramme. Cet exemple illustre l'existence de processus spéculatifs entraînant des fluctuations importantes. Par ailleurs, le producteur, peu organisé, a pour l'instant un faible pouvoir de négociation. Ces deux éléments réunis sont peu propices à une gestion des sols à long terme.

Heureusement, la mobilisation de la main-d'œuvre familiale, par définition non marchande, caractéristique de ces exploitations agricoles, joue un rôle important dans l'entretien

de la fertilité. Elle intervient massivement dans la gestion de l'humus, le défrichage, l'entretien des haies : autant d'activités qui améliorent la fertilité et sont au service de la production marchande caféière. Cet entretien serait menacé s'il fallait recourir au marché pour la force de travail. La relative souplesse que cette caractéristique offre aux petites exploitations familiales leur a d'ailleurs permis, en période de crise, d'être en mesure de concurrencer d'autres pays.

Pour maintenir leur pouvoir d'achat, les exploitants ont été amenés à diversifier leurs productions en remettant en cause ces mécanismes très anciens. Sans en mesurer les conséquences écologiques, on a accentué les différences qui existaient entre les exploitations. L'inégalité dans l'accès à la terre, dans les disponibilités monétaires et les possibilités d'emprunt s'est accentuée avec la crise, selon le statut social et a été accélérée par l'obligation de trouver coûte que coûte de nouvelles productions.

On a vu ainsi naître et se cumuler plusieurs effets négatifs pour l'entretien des sols.

L'accès difficile des non-successeurs à la terre s'est traduit parfois par l'achat de parcelles. Pour vite rentabiliser cet investissement, on a noté une spécialisation de ces exploitations en maraîchage. La simplification excessive de ces systèmes de culture, la substitution des technologies anciennes de recyclage des déchets et des résidus de culture au profit des seuls engrais ainsi que le recours à de la main-d'œuvre salariée ont compromis les efforts d'une bonne gestion de la fertilité.

Dans les rapports de force et les tractations entre individus, les femmes sont dans une position dominée. A la recherche incessante de nouvelles ressources que le café du mari ne produit plus, elles ont été amenées à boudier et à bâcler de plus en plus les champs communautaires imposés par les hommes. Ces parcelles qu'elles travaillent, à contrecœur et, semble-t-il, au profit de leur époux, sont devenues des champs peu soignés, simplifiés et de faible productivité.

Au contraire, les successeurs qui ont eu la chance, pour leur part, d'avoir hérité en bloc des terres et de toutes les personnes qui y sont attachées réunissent une force de travail importante, suffisante pour mettre en place des cultures intensives. Ils conservent généralement un ensemble de système de cultures anciens (agro-forestiers avec café) et leur ajoutent des cultures modernes comme le maraîchage. Il en résulte des exploitations équilibrées et une plus grande rusticité face aux incertitudes économiques. Leur position dominante se renforce avec le temps.

Le marché des intrants

Sous peine de ne pas tirer suffisamment de production de son champ ou de ne pouvoir valoriser toutes ses parcelles, l'agriculteur doit acheter des intrants, c'est-à-dire investir pour créer et entretenir ses cultures. L'achat d'engrais ou de produits de traitement, la location de main-d'œuvre pour le labour, la réparation d'un matériel d'irrigation ou l'entretien des canaux d'amenée d'eau, tout cela représente un investissement qui permet de produire plus. Mais il s'agit d'effectuer des dépenses immédiates qui n'auront d'effets et ne seront récupérées que demain et cela n'est jamais sans risques. L'avenir est incertain : l'augmentation de production sera-t-elle au rendez-vous ? Les ravageurs ne vont-ils pas anéantir toute la récolte ? Arrivera-t-on à vendre les produits comme prévu ? Lorsqu'on a une certaine sécurité quant à l'utilisation de ses terres, la décision d'investir dans les intrants les plus courants n'est souvent pas trop difficile à prendre. On le fera facilement pour les engrais. Si la culture actuelle ne les utilise pas, ils seront partiellement stockés dans le sol. Les sommes engagées ne sont pas très importantes sauf pour une culture telle que la pomme de terre dont les semences sont coûteuses.

L'accès à ces intrants est, lui aussi, souvent problématique et source d'incertitudes. Les réserves financières des

exploitations sont généralement insuffisantes pour qu'elles puissent stocker des engrais utilisables sur plusieurs années. Cela explique que, chaque année, les exploitants sont dépendants de ces achats pour démarrer leurs cultures, sans savoir s'ils pourront en disposer en quantités suffisantes et en temps voulu. Les plus grandes exploitations ont l'avantage de pouvoir accéder à des crédits pour acquérir ces intrants et être servies en priorité lorsqu'il y a pénurie.

Des problèmes supplémentaires se posent pour les exploitations qui ne disposent pas d'une main-d'œuvre familiale suffisante. C'est parfois le cas des spécialistes en maraîchage. Souvent, ils ne sont pas héritiers et disposent d'une quantité insuffisante de main-d'œuvre. Il n'y a que le travail salarié pour leur permettre de valoriser des terres achetées. Néanmoins, il s'agit d'une solution contraignante qui impose de caler le cycle des cultures sur la disponibilité en main-d'œuvre. De plus, s'il n'est pas encore trop difficile de trouver des « tâcherons »⁵, leur imposer un travail bien fait est tout différent. C'est uniquement quand il n'a pas le choix que l'agriculteur se résout à employer des salariés. Les lourds investissements dans l'irrigation et le drainage sont moins fréquents. Il ne sont engagés que pour des productions à marge brute élevée. C'est le cas du maraîchage pour lequel de telles technologies permettent des productions de contre-saison et l'étalement des cultures sur l'année entière. Mais si les aménagements modifient les possibilités de production, ils aggravent la pression exercée sur le sol et donnent naissance à de nouveaux problèmes d'érosion. De surcroît, il arrive qu'une période de crise vienne compliquer la tâche de l'agriculteur et rendre incertaine la possibilité de restaurer la capacité productive des sols : ces déséquilibres vont s'accroître. Depuis la fin des années 80, le prix moyen des intrants a eu tendance à augmenter sérieusement. C'est la conséquence de trois décisions : la suppression par l'État de ses subventions depuis 1989, la libéralisation des filières et la dévaluation de 1994. Le prix

⁵ Salarié agricole payé à la tâche.

du sac d'engrais est passé de 1 700 francs CFA (34 francs français) en 1987 à 10 000 francs CFA (100 francs français) en 1995. Les principaux réseaux d'approvisionnement ont diminué et la clientèle solvable s'est raréfiée. Le cumul des deux mouvements – augmentation des prix et disparition de certains fournisseurs – entraîne une diminution des investissements.

Vulnérabilité des exploitations et viabilité de l'agriculture

La viabilité de l'agriculture implique que les exploitations soient capables de faire face aux divers problèmes qui se posent à elles. Elles doivent être en mesure d'apporter des solutions nouvelles à des situations extrêmes de blocage. Elles doivent pouvoir modifier leur structure si les conditions (économiques ou autres) l'exigent, par exemple changer d'orientation pour se procurer de nouvelles ressources.

On a vu, lors de cette dernière crise, la diversification combler les pertes enregistrées à la vente du café. En revanche, si cette réorientation est difficile ou impossible – l'exploitation n'ayant pas les moyens matériels et en main-d'œuvre nécessaires – sa situation devient précaire et sa survie compromise. Viabilité et vulnérabilité sont des termes empruntés à la médecine qui assimile les nourrissons et les femmes enceintes à des groupes sensibles susceptibles de ne pas surmonter une épidémie. En agriculture, le système d'exploitation sera peu vulnérable s'il offre à l'exploitant plusieurs choix possibles pour des situations différentes.

Les points de vulnérabilité et les conditions sociales, techniques, économiques de viabilité

Lorsque l'agricultrice bamiléké voit son champ ravagé par les chèvres ou les cochons du voisin et qu'elle ne peut s'en

protéger, il s'agit d'une vulnérabilité réelle de l'exploitation. D'une part, l'autorité du chef traditionnel – autrefois arbitre « naturel » de ce type de litige – est compromise : aujourd'hui, il règle moins d'un conflit foncier sur deux. C'est la perte généralisée de reconnaissance de son impartialité et la mise en doute de son aptitude à privilégier les intérêts du groupe. D'autre part, la viabilité de l'agriculture se trouve compromise par l'obligation de produire toujours plus pour une population croissante, sur un espace non extensible et en voie de saturation.

La marge de manœuvre de l'agriculteur se réduit et l'oblige à prendre des décisions pour sauvegarder, soit sa sécurité alimentaire, soit ses relations de bon voisinage et, si possible, les deux. Il en est de même lorsque l'on doit choisir entre l'obligation de se rendre aux deuils, plus nombreux en période d'appauvrissement, et la nécessité de cultiver ou désherber ses champs au meilleur moment. Autre raison, la distribution autrefois rituelle de droits de culture à des femmes du voisinage qui en faisaient la demande obligeait parfois les propres épouses de l'exploitant à cultiver des terres peu fertiles et éloignées. C'est le cas encore du soutien financier que l'on apporte aux parents et amis en ville au détriment parfois des achats d'engrais et de semences nécessaires. Dans tous ces cas, on se trouve face à des fonctionnements sociaux dépassés qui mettent la survie de l'exploitation en jeu à moins de trouver des solutions, toujours hypothétiques.

D'autres éléments peuvent aussi mettre en danger les exploitations : une trop forte dépendance vis-à-vis des intrants par exemple. Bien que nécessaires à la reproduction du système de fertilité, les restitutions compensatrices des prélèvements des cultures et des dégradations « naturelles » ne relèvent pas forcément des seuls engrais chimiques. Dans cette reconstitution, tout est concerné : la rotation, la qualité du travail du sol, les apports minéraux et organiques, les traitements, les arrosages et la pratique des récoltes. Quand on diversifie les sources et moyens de restitution de la fertilité, on diminue – en même temps – la vulnérabilité du système. Ainsi, en pays bamiléké,

on a constaté qu'un bon usage de la jachère, l'incorporation systématique des résidus de récoltes dans le sol et l'intégration systématique de légumineuses aux associations végétales ont représenté des formes de protection des exploitations. Ces techniques de gestion de l'agriculture sont directement liées à la capacité des agriculteurs à conserver le savoir-faire et à le transmettre.

L'équilibre entre entretien de la terre et production est difficile. Il ne s'agit pas seulement de garantir la production d'une seule récolte. Elle doit s'accompagner d'un entretien qui ne produira pas des effets immédiats. Il faut pratiquer des façons culturales à réponse lente qui constituent un entretien de fond (enfouissement de fumures phospho-potassiques, travaux profonds, amendements organiques et minéraux). On a déjà, à propos de l'agriculture bamiléké, évoqué la baisse des rendements en première année de culture après jachère. La production immédiate et la reproduction de la fertilité à long terme ne sont pas des objectifs strictement identiques, l'une se faisant parfois au détriment de l'autre : un approfondissement du labour pour casser une « semelle »⁶, se traduit sur le long terme par une dilution de l'humus dans le sol. Un brûlis de la végétation, coupée lors du défrichage, libère le terrain et l'assainit, mais le prive d'une source importante de matière organique. Chaque intervention pour l'amélioration des propriétés du sol s'accompagne ainsi de dégradations de certaines autres. Le niveau et la stabilité dans le temps de la réponse aux engrais (efficacité de la fertilisation) ou aux investissements en travail sont des indicateurs de la plus ou moins bonne gestion de cette fertilité.

Employer de la main-d'œuvre salariée n'est généralement pas la garantie d'un travail de qualité. C'est pourquoi un agriculteur qui a le choix préfère utiliser son capital productif de

⁶ Désigne une couche de sol compacte et infranchissable pour les racines de cultures. Elle est souvent la cause d'un labour à la houe fait en conditions trop humides.

façon extensive et ne pas avoir recours à du personnel extérieur. Et c'est seulement lorsque les densités sont élevées ou lorsque les investissements en capital monétaire sont importants (achat de terres consacrées au maraîchage), qu'on se résout à la culture intensive. A investissement égal, on a alors besoin de plus de technicité, d'un meilleur travail physique et intellectuel s'ajoutant à des soucis supplémentaires. La loi des rendements moins que proportionnels de Turgot nous donne une explication : en système intensif on se trouve dans la zone des facteurs décroissants. Ainsi, pour une maigre amélioration de la récolte, il faut fournir plus d'apports. Cela explique que ces systèmes de culture ne s'épanouissent que là où les conditions sociales en font un impératif. Dans des régions peuplées comme la nôtre, il ne peut y avoir de culture viable sur le long terme qu'intensive.

La spécialisation économique dans les cultures d'exportation induit une fragilité supplémentaire pour l'exploitation : produire pour un marché international aux prix fluctuants est plus déstabilisant que de fournir un marché alimentaire intérieur incompressible. Le choix de l'intensif, qui a l'atout d'amortir les aléas climatiques, passe par un engagement croissant dans l'économie de marché au risque de subir ses caprices. Cela s'explique parce qu'en délaissant l'économie de subsistance, on abandonne une certaine autonomie. L'exploitation devient plus dépendante pour ses approvisionnements en engrais et pour la commercialisation de ses produits. On a vu, lors de cette dernière crise, les inconvénients à être trop spécialisé dans la caféiculture ou même en maraîchage. La réduction des salaires des fonctionnaires – consécutive à l'ajustement monétaire – a frappé, en priorité, les marchés de luxe comme les légumes d'origine extérieure. Pour autant, l'autarcie n'est pas une solution pour les exploitants. Ils ont besoin de rentrées monétaires leur permettant de faire face à des charges croissantes : la scolarité des enfants et les soins médicaux représentent plus de 80% des emprunts des ménages. Pour l'exploitant, l'agriculture doit être rentable et reste dominée par la nécessité de répondre

à ses besoins. Il en attend nourriture et autres moyens de subsistance.

En ce sens, la reproduction à long terme de la fertilité est une obligation. Il sait qu'il ne peut y avoir de système viable si la fertilité économique est insuffisante et ne peut se permettre de ne pas investir dans la fertilité agronomique. Il essaie donc de dégager des rentrées monétaires, lesquelles doivent servir en particulier à acheter des intrants qui reconstitueront ses sols. L'attachement patrimonial de l'agriculteur pour ses terres l'empêche souvent de rechercher une fertilité économique immédiate qui nuirait à leur entretien agronomique. Car un problème économique peut souvent avoir de graves conséquences techniques.

Il arrive que l'agriculteur soit temporairement amené à privilégier des techniques culturales à réponse rapide aux dépens de la viabilité de long terme: fertilisation azotée sans fertilisation phospho-potassique de fond. Ceci n'est pas forcément irréversible, mais le redressement est plus coûteux que si l'investissement nécessaire avait été fait en temps voulu. Et un réel problème se pose au-dessus d'un certain niveau d'agressions, quand des réactions en chaîne se produisent : on a ainsi observé chez certains maraîchers une dégradation importante de la structure du sol par suite d'une accélération de la rotation des cultures pures de légumes entraînant un drainage insuffisant. Celui-ci a amené des problèmes d'érosion et des difficultés de nutrition de ces plantes. Si la dégradation progresse et qu'elle entraîne des bouleversements majeurs de l'écosystème (stérilisation d'un sol, glissement de terres, élévation de la toxicité), vouloir arrêter ces processus avant qu'ils ne deviennent irréversibles est, ensuite, un véritable défi.

Le rôle décisif, mais insuffisant de l'agriculteur

La marge de manœuvre de l'agriculteur face à ces problèmes se révèle particulièrement étroite. S'il peut appliquer

des solutions techniques et économiques, il est impuissant devant les questions sociales qui relèvent du collectif. L'action de l'agriculteur paraît parfois inefficace sur le plan agronomique parce que l'entretien de la fertilité ne relève pas uniquement de son initiative individuelle mais réclame une mobilisation collective. C'est le cas du contrôle par la chefferie des limites foncières, de la cohabitation rationnelle de l'élevage et des cultures comme des clôtures des parcelles imposées aux cultivateurs. Il revient aux élites⁷ de gérer le partage de l'eau des ruisseaux d'irrigation ainsi que l'utilisation des engrais et des pesticides, souvent excessive en maraîchage.

C'est par une diversification de ses productions et de ses activités que l'agriculteur cherche à se dégager d'un marché mondial incertain et exigeant mais sur lequel il s'est appuyé depuis un demi-siècle pour développer son exploitation. Ne bénéficiant plus de subventions pour ses engrais, ni de la garantie d'un approvisionnement régulier en pesticides, il a essayé d'utiliser au mieux ses propres ressources technologiques de conservation de la fertilité. Les productions vivrières, plus adaptées à ces méthodes que les cultures d'exportation, les associations vivrières classiques ont été privilégiées. La propagation des maladies est freinée par la disposition alternée des espèces appartenant à des familles différentes, ce qui crée un effet incontestable de barrière mécanique. C'est ainsi que sans traitement chimique, les maladies sont quasiment absentes de ces systèmes de culture.

L'introduction de plantes réputées améliorantes comme les légumineuses (fixation d'azote) et le maïs (effet structurant des racines) ont indiscutablement contribué au maintien de ce mode d'exploitation du sol. Il s'inscrit dans une logique de

⁷ On trouve sous ce terme des individus très divers, surtout les « élites de l'argent » ayant réussi dans les affaires mais aussi de grands propriétaires terriens ou d'autres personnes reconnues comme des « sages ».

diminution des risques induits par la dépendance de l'Afrique à tous les niveaux. Le champ de « tubercules » porte les associations les plus riches, constituées de huit espèces en moyenne. Dans trois cas sur quatre, le taro et le macabo dominent avec une densité supérieure à la norme admise en culture pure. Les ignames sont présentes dans presque la moitié de ces parcelles. En diversifiant les productions, on diminue les risques de rencontrer un échec total. Ces vivriers associés présentent aussi le double intérêt social de faciliter l'organisation du travail (un travail tardif de désherbage verra les haricots prendre la place des arachides disparues sous l'herbe) et d'assurer une certaine autonomie des exploitations en produisant tout ce dont elles ont besoin.

Les familles des agriculteurs investissant beaucoup dans la formation des enfants se sont efforcées d'obtenir les moyens financiers de le faire en testant différentes productions marchandes. Cela explique le mode d'exploitation maraîchère dans la zone d'altitude. Cette ancienne zone de pâturage qui servait de réserve foncière aux chefferies limitrophes a été, depuis une trentaine d'années, consacrée aux cultures légumières. Les exploitants plus ou moins spécialisés y possèdent de grandes parcelles monospécifiques de maraîchage de plein champ : du chou vert surtout, mais aussi de la pomme de terre, du poireau, de la tomate, de la salade, des oignons et plus haut en altitude, de l'ail. Mais ce nouveau mode d'exploitation n'est pas sans conséquence sur la fertilité des sols : les façons culturales de restitution organique par écobuage y sont généralement abandonnées. Elles sont trop longues à réaliser et relèvent d'un savoir-faire technique que les hommes, responsables des parcelles, ne maîtrisent pas souvent. Elles ont été remplacées par un brûlis « en plein », plus rapide et plus facile. Le passage du labour en billon classique à un labour à plat, réputé moderne, aggrave les dégradations dues à l'érosion. Celles-ci sont pourtant systématiques sous ce couvert végétal mono-spécifique peu dense et sont accentuées par une irrigation de surface mal contrôlée. La culture pure favorise également les infestations

parasitaires d'autant que la jachère n'existe plus guère et qu'on n'est pas rodé à la pratique de la rotation. Si les premières récoltes ont donné de bons résultats c'est parce qu'elles ont bénéficié de la fertilité physique des sols, accumulée par des années de pâturage et d'apport en déjections animales. Pourtant, ce mode de production dégradant pourrait bien remettre en cause la viabilité à long terme des exploitations concernées.

Les exploitants sont arrivés à promouvoir de nouvelles cultures commerciales et à les articuler à des productions vivrières. Cette stratégie dominante des agriculteurs leur offre plus de sécurité et une plus grande souplesse pour leurs revenus. Enfin, combinant les productions animales aux récoltes, les activités extra-agricoles au travail sur l'exploitation, on a dispersé les risques d'échec et réparti sur un espace plus large la pression qui s'exerçait sur la seule activité agricole.

La gestion de la fertilité des sols revient, pour l'agriculteur, à un effort de conservation des équilibres à la suite des prélèvements des cultures dans le sol et des dégradations naturelles. La plupart du temps on arrive à avoir une bonne gestion de la fertilité qui se mesure par des récoltes abondantes et relativement stables sur le long terme et à conserver au sol ses aptitudes productives. Le travail de l'agriculteur a une importance primordiale pour valoriser les potentialités du milieu. L'observation des modes d'exploitation montre qu'il n'y a pas un type unique de bonne agriculture, le choix de la combinaison la plus adaptée étant subordonné aux conditions économiques et sociales. Par contre, le retrait de structures de régulation comme la chefferie a laissé se développer la philosophie du « chacun pour soi » au détriment du collectif. Le mode d'exploitation maraîcher qui en est une illustration, est aussi le plus

vulnérable. Si l'agriculteur est parfois si démuni pour faire face à de nouveaux défis, c'est que ses actions individuelles ne compensent pas une absence d'intervention de structures collectives. La sécurisation de son environnement social et économique apparaît comme le moyen indispensable pour diminuer sa vulnérabilité et garantir l'avenir de l'agriculture. L'appui institutionnel que pourrait apporter l'Etat, d'une part pour l'approvisionnement et, d'autre part pour la commercialisation des produits (route, douanes), contribuerait à faciliter la gestion de la fertilité. On peut penser que c'est une vision optimiste car si l'État s'est progressivement retiré de ses fonctions d'encadrement, ce n'est pas simplement par idéologie, mais aussi faute de moyens financiers. Pourtant, le système coopératif, tombé en désuétude au cours de la dernière crise, fait douter qu'il redevienne un moyen efficient de régulation au profit de la collectivité.

2

Les ajustements des planteurs et leurs fondements géographiques

Pierre JANIN

Selon Adalbert, un des 800 000 petits planteurs camerounais, depuis 1994, rien n'est plus comme avant. Mais rien n'a changé non plus. Certes, on est passé d'une économie administrée et protectionniste à une économie de marché où une mise en compétition de tous les acteurs des filières exportatrices est supposée mieux répercuter au planteur le prix international. Mais, pour Adalbert, cacaoculteur bété, ce sont toujours les mêmes après négociations avec les collecteurs privés à la pesée des sacs et au paiement de la récolte, les mêmes arbitrages déchirants entre investissements productifs et dépenses sociales et des difficultés accrues pour scolariser, soigner et habiller ses enfants. Si les prix mondiaux ont été élevés au moment de la dévaluation induisant un satisfecit chez les décideurs, leur plongeon récent ne permet plus une « juste » rémunération !

C'est que ce changement de mode de régulation modifie sensiblement son mode de gestion du risque et de l'incertitude en lui répercutant plus brutalement qu'avant la volatilité des

prix mondiaux, physiques et à terme. En le réintégrant au cœur du marché mondial, au coude à coude avec les grandes plantations industrielles brésiliennes et les autres arboricultures intensives asiatiques, il expose Adalbert à plus d'instabilité sur les prix, due à une concurrence exacerbée récemment par les dévaluations des pays d'Asie du Sud-Est et du Brésil.

Pour survivre, Adalbert devra s'adapter aux incitations positives ou négatives des prix, maintenir sa production en ayant un recours élastique à des intrants toujours plus coûteux et, parallèlement, multiplier ou diversifier ses activités afin d'atténuer la variabilité de ses revenus. A tout moment, il devra ou s'insérer ou se retirer temporairement du marché, tout en « mettant en veilleuse » ses plantations sans les abandonner ou les arracher. Il devra ainsi en permanence faire preuve d'une grande flexibilité tout en essayant de gérer à long terme. Toutes choses qu'il effectue cependant déjà de manière empirique. La question est de savoir si cette adaptabilité propre à l'agriculture familiale peut se maintenir dans un contexte d'instabilité renforcée.

Les réactions face à l'instabilité, à l'imprévisibilité et la confusion dans la gestion des filières

Comment les planteurs ont-ils vécu la rupture avec l'économie administrée et protégée ? Ils pouvaient attendre de l'avènement du marché une amélioration du fonctionnement des filières et une revalorisation de leur condition économique. Si ces attentes ont été partiellement comblées de manière temporaire avec la dévaluation, le marché reste « imparfait ».

Une grande confusion pénalisant « l'origine Cameroun »

Depuis le démantèlement des filières protégées et étatisées, l'État s'est mis en congé des planteurs (Janin 1996). S'il a

remis en place une taxe à l'exportation après la dévaluation, la libéralisation mise en œuvre a permis l'apurement des différents arriérés et un nouveau partage négocié de la rente, redonnant aux planteurs une meilleure part du prix international.

Quatre campagnes après la libéralisation, il règne une grande confusion dans les filières, même si la situation se stabilise avec le temps. Le nombre d'opérateurs privés a été jusqu'à quatre fois celui de la Côte d'Ivoire pour un tonnage de cacao dix fois moindre. Et l'on a vu s'instaurer une répartition tacite des zones d'achat et réapparaître des pratiques oubliées pénalisant parfois les producteurs et pesant sur la qualité du produit¹ : fraude à la pesée, prévente de la récolte à vil prix, enlèvement de cacao humide et mal fermenté, achat de café mal lavé et hâtivement déparché. En conséquence, les produits camerounais sont déclassés et souffrent d'une décote financière. Se pose avec acuité le problème de la qualité des produits exportés et celui de l'accessibilité monétaire des produits phyto-sanitaires mis sur le marché suite au manque de fiabilité des vendeurs. Certains individus ayant pris l'habitude de revendre plusieurs fois un même stock au plus offrant, l'acheteur ignore si son contrat pourra être honoré au prix et à la qualité convenus.

Si les planteurs de cacao préfèrent, en majorité, traiter avec l'acheteur qu'ils connaissent depuis plusieurs années, dans les régions caféières, les planteurs multiplient les partenaires afin de minimiser le risque de non-paiement et d'augmenter la probabilité d'obtenir des livraisons d'intrants. Le café *arabica* du Cameroun est quasiment devenu invendable et le cacao n'est plus recherché. Les relations sociales personnalisées, voire clientélistes, ont ainsi pris le pas sur l'économie de marché, causant une dégradation des produits qu'il devient difficile de corriger.

¹ Pour la campagne 1995-96, environ 29% du cacao récolté était classé « hors standard » tandis que le café arabica de qualité inférieure ou mauvaise (catégories C,D, F et tri) représentait environ 48% de la production.

Des prix instables et une grande imprévisibilité

Si les réformes qui se sont succédées ont bouleversé l'environnement des petits producteurs, les incertitudes économiques qu'elles réintroduisent ne constituent pas une rupture historique. Les planteurs ont gardé le souvenir cuisant des crises passées (1929-1932, 1954-1955, 1964-1965).

Dans la période actuelle, c'est la brutalité des fluctuations de prix sur un intervalle de temps court et le brutal arrêt de l'intervention étatique qui a surpris. A l'heure actuelle, les prix restent fortement tributaires d'événements conjoncturels : déclarations intempestives, spéculation des fonds de pension, stratégie des firmes mondiales, accidents météorologiques (gel, cyclone, sécheresse) et imprévus économiques (crise asiatique, russe ou brésilienne).

La dynamique cyclique des marchés, imposée par les contraintes des systèmes de culture arborés (Ruf 1995) ne semble plus fonctionner. Qui plus est, dans les vieilles économies de plantation à faibles migrations saisonnières de travail comme au Cameroun, la rente-forêt cède la place à une gestion patrimoniale multi-objectifs qui rend les planteurs moins exposés aux soubresauts du marché.

La libéralisation intégrale des filières « marie » les petits planteurs pour le meilleur et pour le pire, au marché (Janin 1995). Instable, le système de prix est de plus imprévisible rendant toute anticipation aléatoire. Il est difficile de provisionner certains investissements car le petit planteur ignore, d'un mois à l'autre, à quel prix sera acheté son café ou son cacao qui lui permettrait de choisir le moment optimal. Ce prix est fonction des incertitudes sur le niveau des récoltes et sur les politiques de stockage. Il peut, en outre, varier, selon l'acheteur et le niveau de concurrence réelle qu'il affronte. La gestion quotidienne des ménages s'en ressent comme les investissements réels.

Les ajustements mécaniques dans la gestion des revenus et de la plantation

Entre 1989 et 1993, les planteurs de café *robusta* ont perdu 78% de leur pouvoir d'achat en francs constants contre 65% aux cacaoculteurs et seulement (!) 60% aux planteurs d'*arabica*. Comment petits planteurs bamiléké et bété ont-ils supporté cette contraction sévère de leur pouvoir d'achat et quels ajustements drastiques ont-ils opérés ? Si le retournement du marché après la dévaluation a permis d'engranger quelques bénéfices substantiels, il n'a malheureusement pu gommer d'un trait les dommages sociaux et compenser des investissements non réalisés.

Au cours du cycle baissier, le phénomène de retour au village a progressé en fonction de la multiplication des difficultés rencontrées en ville par salariés compressés, néo-citadins et jeunes rejetés du système scolaire et s'est avéré être une solution transitoire acceptable. Ce phénomène a, bien évidemment, des conséquences partagées. Lorsqu'il s'agit d'enfants en âge d'être scolarisés, même lorsque la contribution des parents demeurés en ville est effective, l'augmentation des dépenses courantes est inévitable. D'où la nécessité impérative d'opérer des arbitrages financiers entre les différents scolarisés. Au plus fort de la crise, les planteurs n'hésitaient pas à emprunter et à investir pour assurer la scolarité de leurs enfants.

Dans l'univers villageois où règnent méfiance, fatalisme et manque d'information, on est presque toujours amené à parer au plus pressé en fonction de subtiles hiérarchies. La « stratégie de rapprochement des dépenses du revenu disponible » aboutit concrètement à « manger moins bien » et à « supporter la maladie ». La dévaluation a contribué à approfondir ce phénomène en excluant du panier de la ménagère des protéines animales précédemment consommées. La bière, le riz, l'huile sont consommés plus rarement. Faute d'argent, on privilégie souvent des aliments de substitution (viande de brousse, vin de palme).

Phénomène préoccupant également, on est parfois amené à surseoir aux soins de santé les plus élémentaires.

Tableau 1 :

*Marges nettes en Fcfa par hectare productif
(et par journée de travail)*

CONTEXTE CAMPAGNE SUBVENTIONS PX ACHAT/KG	Etatique 1988/89 Fortes 420/475	Crise 1991/92 Faibles 220/250	D. 1993/94 Nulles 150 / 400	L. 1994/95 Nulles 450 / 700	P.-L. 1997/98 Nulles 500 / 1000
Zone cacaoyère extensive	145.000 (2.680)	43.000 (790)	27.000 (500)	84.000* (1.555)*	95.000* (1.760)*
Zone arabica Intensive	87.000 (1.090)	27.000 (340)	35.000 (440)	67.000* (840)*	90.000* (1.150)*

D. : Dévaluation ; L. : Libéralisation ; P.-L. : Post-Libéralisation.

Sources : enquêtes et estimations* (sur la base d'un rendement constant et d'une légère augmentation des charges en zone cacaoyère ; sur la base d'une baisse des rendements et une stabilisation des charges d'exploitation en zone *arabica* ; sans intégrer le coût de la main-d'œuvre familiale, d'installation de la plantation et d'amortissement du capital productif).

L'échec de certaines tentatives conduites dans l'urgence visant à compenser des pertes de revenu aggravent la situation. Si les diversifications vivrières permettent une multiplication immédiate des sources de revenu, il n'en va pas de même pour des activités nouvelles (arboriculture, élevage hors sol, maraîchage) qui requièrent à la fois la maîtrise de savoir-faire nouveaux et un capital de départ. On comprend vite pourquoi il est sage de maintenir une culture d'exportation sur l'exploitation, surtout en pays bété. La plantation n'est relancée que de manière progressive en fonction des contraintes individuelles des planteurs dans la mesure où la marge de profit est souvent

plus que compensée par la flambée du prix des intrants. Tout dépend aussi des dettes contractées et des dépenses sociales indispensables à assumer.

Une grande flexibilité à l'intérieur de contraintes précises

Si la diversification de la production agricole est aujourd'hui favorisée, développeurs et bailleurs de fonds reconnaissent unanimement la nécessité de pérenniser le système des petites plantations familiales. C'est que le rôle géopolitique des plantations paysannes devient déterminant dans un Etat-archipel qui se « desquame » progressivement (Courade et Sindjoun, 1996) et l'on prend conscience de la grande flexibilité d'agricultures familiales capables de plier sans rompre dans un contexte économique perturbé. Mais si les cacaoyères bété se maintiennent, les vergers bamiléké d'*arabica* semblent condamnés pour des raisons agronomiques et géographiques.

Des logiques paysannes plus impérieuses que l'élasticité-prix de l'offre

Peu de producteurs sont inspirés dans leurs stratégies par une rationalité économique standard (Alary, 1996 ; Janin, 1996). Tout se passe comme si le planteur tirait les leçons des crises passées avant de tenir compte d'éventuels prix anticipés. Il procède à des changements de détail afin de préserver des acquis fragiles et il investit à long terme en période de bas prix.

Une modification de la conduite des plantations ne coïncide pas nécessairement avec les prix affichés. Si un prix d'achat élevé est presque toujours considéré comme un facteur décisif par le planteur, un prix peu élevé ne l'est pas forcément. Tel planteur peut décider de « geler » ses plantations parce que « son temps est passé » ou parce qu'il souhaite développer une

activité commerciale. Tel autre peut accélérer le travail de régénération ou étendre ses plantations alors même que les cours sont au plus bas. L'élasticité-prix de l'offre joue rarement à plein en raison de la diversité des objectifs assignés à la plantation (marqueur foncier, patrimoine transmissible, revenus immédiats ou différés, prévoyance intergénérationnelle). Sur les hautes terres de l'Ouest, la culture du café *Arabica* a longtemps servi de marqueur culturel à des sociétés inégalitaires et hiérarchisées et de levier financier pour développer des activités non agricoles. Dans la zone centrale camerounaise, le cacao offrait des perspectives d'enrichissement personnel, d'émancipation individuelle, permettant à l'homme de délaisser sa condition d'agriculteur pour acquérir le statut, apprécié et envié, de planteur. Pour fonctionner parfaitement, il faudrait que le planteur puisse remplacer son café *arabica* ou son cacao par une culture présentant des atouts et contraintes comparables. Autant dire qu'il y a peu de chances pour le cacao en zone forestière, beaucoup plus pour le café *arabica* d'altitude. C'est pourquoi, les comportements extrêmes tels que l'arrachage édicté par le désarroi, se sont surtout développés dans le pays bamiléké, dans des plantations anciennes et dans des exploitations tournées vers le marché.

Dans ces économies de plantation, le petit planteur cherche encore à améliorer la productivité de son travail par la maximisation des facteurs de production non rémunérés afin de limiter les risques d'une trop grande dépendance. Ceci s'explique par le faisceau de contraintes, réelles ou potentielles, qui pèsent sur son environnement et ne permettent pas d'évoluer vers des « stratégies » plus offensives. Cette recherche permanente du meilleur coût/avantage prédispose le petit planteur à une flexibilité qui s'accroît au fur et à mesure que les contraintes extérieures s'élèvent et que son devenir lui semble plus incertain. Dans le cas des cultures d'exportation, la flexibilité est à la fois structurelle et conjoncturelle : structurelle, lorsque le planteur maximise l'utilisation de facteurs de production non rémunérés, tels que la main-d'œuvre familiale ; conjoncturelle,

lorsqu'elle résulte d'événements extérieurs. Dans le même temps, elle varie proportionnellement selon le niveau d'enracinement – agronomique, économique, symbolique – de ces cultures arborées dans les systèmes géographiques et les sociétés.

Dans les zones densifiées, le café *arabica* représente de moins en moins un patrimoine transmissible étant donné sa vétusté et sa densité résiduelle dans les champs en culture associée. Quant à sa valorisation symbolique elle appartient désormais au passé, l'administration par sa politique l'ayant mythifié (interdiction de planter sous les colons, d'arracher après). Si la plantation entre encore dans la succession, c'est d'abord parce qu'elle génère des droits d'appropriation privative dans des terroirs parcellisés et surexploités et parce qu'elle vient traditionnellement confirmer une position dominante au sein du segment de lignage. En réalité, le potentiel agronomique de la plantation compte moins que la qualité des sols de la parcelle. Lors de la répartition successorale, c'est, en définitive, bien elle qui détermine la valeur d'une parcelle plutôt que sa localisation géographique. Elle est davantage le produit de la gestion minutieuse de la fertilité, assurée par chaque responsable d'itinéraire technique, que des potentialités naturelles héritées². Au demeurant, un producteur d'*arabica* sera d'autant moins sensible au prix d'achat proposé qu'il est déjà fortement inséré dans l'agriculture de marché, par le biais du vivrier ou du maraîchage, et qu'il doit effectuer des soins toujours plus coûteux pour maintenir le potentiel productif de son verger quel que soit le prix proposé. Par ailleurs, la décision d'abandonner le café *arabica* sera d'autant plus aisément adoptée que son arrachage sera aisé : les vieilles tiges au système racinaire fragilisé par les ravageurs et les maladies seront ainsi les premières à être enlevées.

Dans les espaces moins saturés des deux provinces considérées, la volonté de maintenir la culture arborée – café *robusta* ou cacao – est restée forte en dépit de prix faiblement

² Voir Owona dans cet ouvrage (pp. 45-69).

incitatifs. Elle s'explique par les contraintes internes des systèmes arborés (port couvrant des arbres, déficit de main-d'œuvre salariée, isolement géographique) qui laissent peu de place à d'autres cultures. Par ailleurs, dans un monde d'incertitudes, la plantation apporte un sentiment sécuritaire à son propriétaire quelle que soit la valorisation économique de son travail.

Le point de non-retour en pays bamiléké, l'agriculture extensive mieux armée en pays bété

Entre 1989 et 1994, la tendance générale est allée à l'allégement des charges sur le café *arabica* et le cacao (Janin 1996). Elle a conduit les planteurs de café *arabica* essentiellement – qui avaient massivement recours à des intrants importés – à mettre en veilleuse les plantations en reportant, diminuant ou arrêtant les différents soins cultureux. L'arrêt des subventions et, plus encore, la dévaluation ont eu pour effet de multiplier le prix des engrais et des pesticides. Ces derniers ont souvent été préférentiellement affectés au vivrier et au maraîchage. L'activité de replantation et de recépage a été suspendue, parce qu'elle mobilisait une main-d'œuvre plus utile à produire des vivriers. Cet abandon relatif a surtout été observé chez les planteurs pluri-actifs et les vieux sans relève.

Ce type de réaction consacre la supériorité momentanée de conduites agricoles extensives en période d'instabilité. Il a, malheureusement, des conséquences négatives sur le potentiel productif des plantations : attaques parasitaires dans les villages cacaoyers du Centre, point de non-retour pour les soins agronomique dans les vieilles plantations des hautes terres de l'Ouest.

La libéralisation des filières n'a pas eu d'effets graves en zone cacaoyère où le renchérissement des intrants réduit fortement les efforts de protection phytosanitaire sans remettre en cause l'appareil de production. Ici, la faiblesse des charges supportées en agriculture extensive (Alary, Courade et Janin,

1994) a limité l'endettement des planteurs. D'où la possibilité d'opérer les investissements productifs nécessaires à la préservation du capital arboré et au maintien des rendements lorsque la Sodecao s'est repliée. De même, l'intérêt d'une culture extensive est d'assurer une rémunération minimale même lors d'épisodes baissiers au prix, il est vrai, bien souvent d'une surexploitation du travail familial.

En zone café *arabica*, depuis trois années, la relance est très limitée. En tout état de cause, il faudrait plusieurs campagnes pour retrouver les niveaux de production des années 1980. Certes, il y a eu réévaluation des marges nettes par hectare et journée de travail (tableau 1) mais ce gain n'a pas permis de retrouver les niveaux rémunérateurs d'avant la crise. Et encore, ceux-ci ne sont possibles qu'au prix d'une diminution des soins culturaux qui compromet la pérennité des plantations. De plus, la restitution de la fertilité étant souvent inadaptée et insuffisante, les rendements, déjà très faibles, s'ameunissent encore. Le prix des engrais reste, bien évidemment, le principal facteur dissuasif.

En zone cacaoyère, l'incitation à la reprise est réelle. Certes, si une certaine inquiétude demeure, on a recommencé à recéper, replanter et agrandir ses plantations. Ce qui a pour conséquence de réactiver, çà et là, certaines formes de confrontation domestique pour l'accès à la terre.

Le renforcement des incertitudes est, en outre, pour le petit planteur, une incitation à réagir. Partout, « on se bat » et « on se cherche » : redécouverte d'espèces plus ou moins délaissées, telles que le kolatier, le safoutier ou le palmier-raphia, mise en valeur des bas-fonds pour cultiver tomate et piment et conquête des dernières terres « vacantes » d'altitude en pays bamiléké. On peut réussir ou échouer rapidement, par manque de moyens ou faute de techniques appropriées. Si l'on excepte une frange de planteurs ayant tiré profit de la formation de « niches » commerciales, la plupart des planteurs et de leurs épouses raisonnent encore en terme de sécurisation financière et alimentaire. Assurer sa subsistance est essentiel. On vend en-

suite ce qui peut l'être, quitte à commercialiser l'intégralité de la récolte pour faire face aux besoins courants. D'où la priorité accordée à des cultures pouvant être vendues ou autoconsommées. Le « tiercé de tête » reste identique selon les régions : vivrier, arboriculture et maraîchage pour les cacaoculteurs ; arboriculture, maraîchage et vivrier pour les caféiculteurs des plateaux volcaniques de l'Ouest.

Les fondements géographiques des comportements observés

Pour comprendre le sens des évolutions que l'on observe en période de changement brutal, il convient de mobiliser certains éléments d'ordre géographique. Certes, les comportements des acteurs s'élaborent d'abord en fonction d'une rationalité universelle et d'archétypes mentaux collectifs plus locaux, mais aussi par rapport à des lieux. L'espace intervient d'autant plus dans les stratégies agricoles qu'il se recombine en permanence à plusieurs niveaux : le terroir physique et symbolique avec ses atouts et ses contraintes, l'espace mouvant et multipolaire tissé par les réseaux lignagers en ville ou à la campagne, la présence-absence du marché local physique et de la référence mercantile globale. L'espace socio-géographique de référence du planteur est donc multiple et évolutif. C'est pourquoi, la culture d'exportation n'est pas seulement le facteur déterminant de l'organisation spatiale, mais également celui de la déconstruction/reconstruction des systèmes socio-spatiaux sous ajustement.

Densité et fertilité

En limitant le recours aux intrants importés, devenus rares et chers, la libéralisation remet en question certains « progrès » agronomiques (Courade, Grangret-Owona et Janin,

1994). Cette remise en cause est d'autant plus préoccupante qu'elle intervient à une période critique où l'émigration urbaine a cessé d'apporter une solution à la saturation démographique et au système de répartition successorale favorisant la dispersion et l'amenuisement des terroirs cultivés. On a, en effet, observé que dans les chefferies de l'Ouest les plus densément peuplées (densité > 200 hab/km²) et en zone dense cacaoyère (Lékié), les exploitations étaient réduites et très morcelées, obligeant les actifs à développer des stratégies complexes d'acquisition de parcelles ou de sécurisation de droits.

Dans les terroirs bamiléké, l'engrais minéral permettait de résoudre, à bon compte, la question du manque de terre et de la gestion de la fertilité tout en faisant l'économie d'une véritable révolution verte. Sa diffusion massive a progressivement fait disparaître les autres modes de restitution de la fertilité à base de jachère améliorée et incité certains producteurs à ne plus réaliser d'entretien de fond des parcelles. Qui plus est, le renchérissement spectaculaire de l'engrais minéral, depuis la dévaluation, rend son usage parcimonieux et inefficace alors qu'il est indispensable au bon fonctionnement des systèmes cultureux intensifs (maraîcher ou caféier). Ceci pose, aujourd'hui, avec acuité le problème des rendements des cultures associées – café et vivrier – dans des micro-exploitations pratiquant la culture continue du sol. A leur baisse répond la nécessité de maintenir un niveau égal de production pour satisfaire les besoins alimentaires du ménage. Ceci n'est possible qu'en raccourcissant la durée des jachères lorsqu'elles existent encore, ce qui conduit à un appauvrissement accéléré des sols. L'autre possibilité consiste à défricher les secteurs écologiques marginaux fragiles : sommets et bas-fonds. Elle n'est toutefois possible qu'au prix d'une surexploitation de la main-d'œuvre familiale ou par le recours à de la main-d'œuvre salariée, toujours coûteuse. Dans un cas comme dans l'autre, c'est la pérennité du système qui est menacée.

En réalité, ce qui retient l'attention, c'est la variabilité du phénomène du « retour en arrière » et de la « consommation

destructrice du capital écologique » (Mathieu, 1998) suite à l'ajustement au sein d'espaces densifiés présentant une homogénéité apparente. Si les potentialités naturelles différenciées de terroirs très typés interviennent dans la décision de modifier le mode de conduite de l'exploitation, c'est surtout la capacité économique de l'exploitant à acquérir les intrants sur le marché qui joue. Ce sont toutefois les modalités de gestion agronomique et foncière des espaces densifiés et le mode d'emploi des territoires non agricoles qui conditionnent les stratégies agronomiques et socio-économiques.

Dans les zones saturées, on est, par exemple, de plus en plus confronté à des agriculteurs qui ne parviennent plus à reproduire les itinéraires techniques et les savoir-faire traditionnels locaux permettant de restaurer les équilibres fondamentaux. Certains parce qu'ils ne les maîtrisent plus, d'autres parce qu'ils n'ont plus les moyens matériels de les mettre en œuvre, d'autres – enfin – parce qu'ils gèrent désormais le risque à très court terme. C'est le cas, par exemple, des exploitants spécialisés dans l'approvisionnement des marchés urbains pour lesquels les risques commerciaux et financiers l'emportent sur les risques agricoles. Les jeunes déscolarisés célibataires, de retour au village, sont également habités par l'urgence de pressurer la terre afin de maximiser leurs profits en dépit d'une inexpérience manifeste aux effets calamiteux.

Ces agriculteurs seront donc d'autant moins enclins à considérer la viabilité du système que leurs marges de manœuvre foncière et financière seront réduites. Avec le renforcement de l'esprit individualiste parmi ces néo-ruraux, la reproduction à long terme de l'agriculture n'est plus acquise alors que la gestion de la fertilité passe nécessairement, dans les espaces densifiés, par une régulation sociale collective forte³.

Le passage à une agriculture de marché plus spécialisée et plus ouverte implique donc que l'on s'interroge sur la gestion du risque à court et à moyen terme. Il induit, en outre, un

³ Voir Owona dans cet ouvrage (pp. 45-69).

processus cumulatif de différenciation socio-économique entre des producteurs capables de mettre en place des mécanismes compensateurs de revenu et d'autres trop appauvris pour pouvoir réagir.

Mobilité et foncier

La gestion de la mobilité joue un rôle très important dans le fonctionnement de l'exploitation : elle élargit la sphère socio-spatiale de vie du rural, elle raffermi les liens sociaux étirés par la distance géographique et elle réactualise les formes de soutien. Le quotidien est rythmé par les arrivées et les départs de parents, obligés et amis. La mobilité exerce aussi une incidence forte sur la réactivité des agriculteurs dans la mesure où les cycles de vie familiaux et économiques sont souvent décalés temporellement : la conduite programmée de la plantation est plus facile à modifier que la gestion des rapports sociaux.

Dans les économies familiales de plantation étudiées, il n'y a pas de dichotomie entre rural et urbain, villageois et citadin. Et la mobilité traduit cette complémentarité. Cette symbiose est, à l'origine, rendue possible par la délocalisation et l'éclatement des cellules nucléaires d'un même lignage.

Dans la société bamiléké, le départ en migration a longtemps été moins un exutoire démographique que l'expression d'itinéraires personnalisés d'accumulation. Dans l'aire d'influence de Yaoundé, les déplacements revêtent un caractère moins durable. Et l'émigrant bété préfère multiplier les cycles résidentiels entre son village et la ville. Dans les deux cas, cette dispersion familiale – loin de signifier l'affaiblissement des liens et des échanges – permet au contraire de jouer des complémentarités matérielles et symboliques entre espaces géographiques et cellules économiques.

En revanche, les structures spatiales ne sont pas les mêmes. La ville est le prolongement direct de la matrice spatio-

temporelle rurale traditionnelle bamiléké⁴. C'est pourquoi, les citadins étaient les principaux bénéficiaires du système de transferts communautaires. En zone cacaoyère, en revanche, c'est la ville qui organise et innerve une matrice plus lâche. La mobilité multipolaire et emboîtée donne donc naissance à un système de vie à plusieurs échelles. Celui-ci a progressivement été amené à se recomposer en fonction des chocs macro-économiques. Le report de la demande de consommation urbaine sur les produits vivriers locaux a ainsi permis de sécuriser les débouchés des producteurs vivriers tandis que les planteurs de café et de cacao voyaient leur condition socio-économique réévaluée par rapport à des urbains appauvris et plus vulnérables. Si ces différents phénomènes concomitants ne rétrécissent pas la sphère de la mobilité, elle modifie cependant les lieux de centralités dans les itinéraires de vie : le village reste plus que jamais un espace de référence.

L'émergence d'une « question foncière » est aussi une conséquence indirecte de l'ajustement. Non seulement parce que le partage successoral est plus que jamais la règle, mais aussi parce que la redistribution traditionnelle de droits de culture permet de compenser l'inégalité des dotations initiales et parce que des droits éminents, plus ou moins tombés en déshérence, sont également réactivés par d'anciens citadins en difficulté. Si cet appoint de main-d'œuvre lève partiellement un goulet d'étranglement propre à l'économie de plantation camerounaise, il relance aussi, par là même, les conflits de génération et de prééminence, les luttes intestines pour la captation de droits. On se retrouve, à des degrés divers selon les terroirs, devant le dilemme suivant : faut-il donner, sur les terres lignagères encore disponibles, la priorité à des membres apparentés quitte à déloger des non ayants droit déjà installés ? Doit-on systématiser l'adoption de règles d'héritage plus sélectives afin d'éviter une parcellisation accélérée des exploitations ?

⁴ Cette matrice est caractérisée par un maillage spatial et un encadrement social très serré en pays bamiléké.

La convoitise foncière se révèle grande également lorsqu'il s'agit de s'approprier les terres en marge des systèmes, riches de potentialités agricoles. Et l'on n'hésite pas non plus, en dernier ressort, à « squatter » les parcelles d'un exploitant sans recours social (veuve isolée, vieux planteur sans enfants, cadet social) afin de satisfaire sa fringale de terre. Ce qui tranche fondamentalement avec les crises antérieures, c'est moins la nature des formes de contestation et de confrontation que l'incapacité notoire des formes classiques de régulation – chef de village, chef de famille – à les résoudre. Tout se passe comme si la fragilisation des agro-systèmes amplifiait une crise des modes de régulation.

A terme, l'évolution des exploitations apparaît très contrastée : marginalisation économique et repli agricole pour celles qui n'auront pu maintenir le patrimoine foncier et développer de nouvelles activités marchandes génératrices de revenus ; reproduction élargie pour celles dont les chefs d'exploitation (notables, nouvelles élites, doubles actifs, héritier unique) auront pu acquérir de nouvelles tenures dans des terroirs moins saturés.

Les fluctuations des cours mondiaux ont leur origine première dans la dynamique cyclique de l'offre et de la demande dont l'inadéquation est favorisée par la faible plasticité des systèmes de culture arborée. Mais l'instabilité et l'imprévisibilité manifeste des prix dépendent encore plus des incertitudes climatiques, politiques et commerciales qui pèsent sur le fonctionnement du marché. Dans l'esprit du petit planteur, en revanche, les variations des prix d'achat du café ou du cacao sont plus la conséquence de la disparition de l'État-providence, des pratiques des commerçants, que des avatars du marché lui-même. Cette différence d'appréciation se retrouve aussi dans le

vécu de la crise. Si décideurs et autres analystes parviennent à périodiser les événements, il n'y a pas pour le planteur un avant, un pendant et un après de la crise puisqu'il en est souvent encore à attendre les retombées positives de la reprise macro-économique annoncée. Il est, hier comme aujourd'hui, en situation de précarité maintenue, contraint de parer au plus pressé. Comment, en effet, qualifier autrement une situation qui ne cède à aucune manipulation monétaire ou hausse des cours mondiaux ?

Au demeurant, le changement du mode de régulation se traduit moins, pour le planteur, par une revalorisation de sa condition que par une vulnérabilité renforcée. En effet, l'instabilité auquel il est soumis le fragilise. Elle peut remettre en cause, de manière inopinée, des choix cultureux ou des décisions familiales. Elle réduit aussi l'éventail des possibles et annihile parfois l'idée même de projet. A terme, elle peut désorganiser le quotidien du ménage et miner les fondements de sa cohésion. Enfin, cette dérégulation conduit à concentrer l'essentiel des responsabilités sur le petit producteur. Désormais, toute prise de décision – de replanter, de vendre, d'investir – lui incombe. Et c'est lui qui doit déchiffrer les signes du marché afin de mieux prévoir et anticiper.

3

L'utilitarisme en question... Les cacaoculteurs face aux risques

Véronique ALARY

La doctrine économique utilitariste¹ a été énoncée par J. Bentham (1970 : 12-13) de la manière suivante : « une action est dite conforme au principe d'utilité (...) lorsque la tendance qu'elle a d'augmenter le bonheur de la communauté est plus grande que celle qu'elle a de la diminuer ». Les économistes ont tenté d'approcher l'utilité des agents en maximisant une fonction de bien-être sous des contraintes mesurables relevant plus du champ économique que social ou agronomique dans le cas présent. Les hypothèses permettant de construire les anticipations des acteurs sont extraites d'une philosophie de l'action

¹ Voir Nodier (L.M.), 1995 – « Définition de l'utilitarisme », *Revue du Mauss*, 6 : 13-30.

mettant d'abord en avant la recherche du profit individuel. Les coûts/avantages de chaque option, envisageables dans ce cadre, limitent les possibilités de choix dans les décisions prises et permettent une hiérarchisation des facteurs entrant dans leur élaboration. Des écarts notables entre décisions théoriques et réelles ont été cependant observés dans la mesure où les risques considérés et mesurés dans ce cadre relèvent essentiellement de la variabilité des prix et des rendements.

Or, l'observation du comportement des planteurs africains indique que si les décisions résultent d'une multiplicité d'objectifs économiques (recherche de la sécurité foncière et alimentaire comme de ressources monétaires), elles tiennent compte de paris sur la gamme de cultures réalisées ou sur l'opportunité agronomique et temporelle de ceux-ci comme de compromis ou d'arrangements sociaux visant à préserver la qualité des liens sociaux, fondements de la vie collective.

Comprendre ce qui conditionne le pouvoir d'agir des planteurs face aux risques qu'ils appréhendent et à ceux qu'ils ignorent ou sous-estiment devient en conséquence redoutablement difficile. Tout ceci conduit à repenser les hypothèses sous-jacentes à la doctrine utilitariste et à mobiliser les théories issues de l'économie institutionnelle pour tenter de rendre compte des comportements observés. De plus, des éléments objectifs et subjectifs de l'environnement proche (effet d'un mauvais sort, départ brutal d'un frère en ville, etc.) ou lointain influent sur la capacité à prendre des décisions dans une période donnée comme sur le choix effectué.

Les multiples facettes du risque, des incertitudes et des contraintes des planteurs

Deux éléments sont à gérer en économie de plantation : la potentialité de réalisation d'une menace ou d'un danger mettant en péril immédiatement ou ultérieurement la récolte

entière ou les rendements à venir et la probabilité d'occurrence de ce risque. Le degré de prévisibilité du risque conditionne la réaction éventuelle des planteurs, s'ils disposent des moyens et connaissances pour y faire face et s'ils prennent conscience de la gravité et de l'ampleur du risque. L'appréhension du risque comme la connaissance que l'on peut en avoir déterminent les réponses que l'on y apporte. Le rapport aux ressources technologiques, économiques et sociales mobilisables devient aussi source de risque dans la mesure où leurs potentialités ne sont pas bien connues et leur usage suscite une confiance ou une méfiance imméritée. Les contre-mesures sont, elles aussi, sources de danger immédiat ou à long terme.

Une nature par nature peu maîtrisable...

Ici, comme dans toutes les agricultures du monde, la programmation des travaux est réalisée au gré des saisons qui se reproduisent rarement de façon identique. Aux facteurs climatiques (pluviométrie, chaleur, vents, humidité relative, durée de la saison végétative, etc.) s'ajoutent d'autres facteurs, par nature tout aussi incertains : le développement des parasites et ravageurs d'une plante, la croissance de la plante dans certaines conditions de sols, de contrôle des eaux et d'ensoleillement. Considérés comme aléatoires et objectifs, ces risques peuvent ne pas être perçus et traités lors de choix productifs de manière optimale avec les systèmes techniques disponibles, tant la subjectivité peut jouer. Que dire d'un planteur qui refuse d'utiliser de nouveaux pesticides alors que les anciens lui ont, jadis, permis de vaincre des fléaux naturels tels que les parasites ?

Les risques de modernisation sont appréhendés selon les données de l'expérience. Pourquoi refuser de planter des semences hybrides qui vont commencer à produire dans trois ans, alors qu'il faudrait attendre cinq à huit ans avec les semences traditionnelles ? Ce matériel génétique aux approvisionnements incer-

tains, au fort pourcentage de non-réussite, peu résistant aux intempéries climatiques et plus exigeant en travail a pourtant été abandonné. Les planteurs ont préféré produire avec de faibles rendements en utilisant peu d'intrants!

A ces risques de court et moyen terme, il faut ajouter les risques de long terme : risques de fragilisation et de pollution d'un milieu par l'utilisation massive d'insecticides appelant de nouveaux insecticides plus chers ou d'appauvrissement des sols en raison des problèmes d'espace et de peuplement. Ces risques sont sous-estimés par les planteurs qui comptent sur la science agronomique pour y faire face et les méthodes anciennes tel que le brûlis. Ils sont, en effet, moins de 19% à utiliser des engrais et moins de 4 % à utiliser du fumier ou des fientes. La méthode du brûlis réduit fortement la couche de matière organique et l'épandage des cabosses de cacao, autre substitut à l'usage d'engrais, et favorise la diffusion de la pourriture brune dans les plantations. Appréciation subjective et objective des dangers courus coexistent dans l'esprit des planteurs et sont liées à la confiance qu'ils accordent aux interlocuteurs/décideurs ou aux techniques qu'ils utilisent ou vont utiliser. La connaissance, l'information ou l'expérience ne jouent pas nécessairement un rôle majeur dans le sentiment de confiance ou de méfiance et dans les paris plus ou moins conséquents qui sont parfois pris tout en minimisant leurs conséquences.

Un quotidien d'insécurité ponctué d'imprévis

La terre plantée et les cacaoyers font l'objet d'enjeux entre membres de la famille et d'autres familles, ce qui entraîne souvent le maintien d'une cacaoyère peu productive pour afficher l'appropriation foncière, s'assurer une rente pour sa retraite ou léguer un patrimoine à ses enfants. Tout ceci limite l'introduction de nouvelles cultures rémunératrices, à courte durée végétative, susceptibles de faire resurgir des conflits fonciers que l'on veut se garder de réanimer. Le risque d'épuis-

sement des sols ne constitue donc pas dans cette tactique conservatoire le souci principal.

Outre une part de l'héritage le jour venu, les enfants attendent généralement du travail réalisé sur l'exploitation un soutien pour la scolarité. Les autres membres du ménage échangent leur travail contre un abri, un repas, etc. Il existe donc une multiplicité d'intérêts dans le ménage dont les attentes et les objectifs divergent parfois. Une partie de cette main-d'œuvre est susceptible de quitter l'exploitation du jour au lendemain, si une opportunité de travail s'offre à elle.

En outre, dans une société où l'échec, les naissances non programmées, la maladie, la mort font partie intégrante du quotidien, il est clair que les objectifs de la production ont parfois du mal à être remplis. Et ce d'autant plus que ces événements donnent généralement matière à des dépenses non prévues au moment de la vente du cacao avec des conséquences financières parfois dramatiques pour des exploitants à la trésorerie exsangue.

Concilier les exigences agronomiques avec les imprévus sociaux dans le court comme dans le long terme relève donc de l'exercice d'équilibriste, surtout quand le paiement du cacao comme le montant de ce qui sera payé est parfaitement aléatoire.

L'instabilité des prix sur les marchés réels

Les déterminants explicatifs classiques (prix internationaux évoluant selon la loi de la demande et de l'offre, progrès technique, intervention étatique) des variations de prix des produits agricoles ne sont pas prévisibles dans le contexte camerounais. Quel planteur connaît le prix du cacao avant l'ouverture de la campagne cacaoyère ? Les données de l'offre ou de la demande sur les marchés vivriers sont elles-mêmes toujours très fluctuantes. Transport des produits, saisonnalité de la production

et rapports de force entre offreurs et demandeurs sur les marchés jouent un rôle important.

Avant 1993, l'État assurait la stabilisation des prix d'achat du cacao au producteur par le biais de l'attribution de licences à des exportateurs agréés et d'une Caisse de stabilisation. Le prix payé au producteur pouvait varier selon l'état de la concurrence entre coopérative et acheteur agréé et en fonction aussi du barème fixé par l'État pénalisant les zones enclavées. La pesée comme l'appréciation de la qualité dépendaient de facteurs peu objectifs et des délais abusifs de paiement étaient infligés aux planteurs par les coopératives, notamment pour le cacao hors grade, difficile à écouler.

Depuis la campagne cacaoyère 1993/1994, la commercialisation du cacao a lieu entre quelques acheteurs et des producteurs géographiquement très dispersés. La faiblesse des moyens de communication prive les planteurs des informations nécessaires à la négociation et rend toute entente entre producteurs difficile. Le planteur isolé en brousse n'a souvent d'autre alternative que de vendre sa récolte au premier collecteur de passage, faute de disposer des moyens de transport et de stockage appropriés. De surcroît, en fin de campagne, le planteur n'est jamais sûr de pouvoir liquider son produit. Entre le risque de ne pas vendre ou de vendre à un bas prix, le planteur opte de toute évidence pour la deuxième solution. Il est aussi courant que le planteur se soit endetté auprès de l'intermédiaire pour l'achat d'intrants ou que celui-ci lui ait acheté, à un prix fixé par avance, sa récolte, avant même qu'elle ne soit arrivée à maturité.

Au total, les planteurs ne sont souvent pas en situation de négocier le meilleur prix possible compte tenu du marché. On préfère encore vendre à un acheteur de la famille ou à celui qui fait crédit, quitte à recevoir un moindre prix, les problèmes de trésorerie pressant les cacaoculteurs à la gorge !

Sur les marchés vivriers, il existe une multitude de prix en fonction du rapport de force entre commerçants et acheteurs, du lieu et du moment de la vente et de la nature du produit vendu. Une mère de famille préfère vendre pour le montant lui permet-

tant de payer les soins de santé de son enfant malade que d'attendre un bon payeur. En fin de mois, les salariés urbains sont plus « généreux ».

L'instabilité des prix apparaît donc comme un phénomène complexe dépendant autant d'éléments objectifs (position spatiale des individus) que subjectifs (perception de la valeur du bien échangé). Au moment des décisions de production, si le risque de marché est faible au vu de l'objectif prioritaire d'auto-consommation, la vente du surplus ne se fait que rarement dans les meilleures conditions.

La permanence du besoin de trésorerie pour la gestion des aléas sociaux

La majorité de l'épargne constituée est, de fait, destinée à la couverture des besoins sociaux au détriment de l'investissement agricole. Par nature, l'offre agricole est aléatoire, ce qui rend difficile la mise en place d'un crédit avec des garanties suffisamment fiables. L'accès difficile au crédit accentue le risque de manque de liquidité des planteurs avec son cortège de conséquences : risque de ne pouvoir acheter les produits de traitement pour lutter contre les parasites au moment opportun, risque de perdre des ouvriers agricoles découragés par les impayés. Les risques sociaux sont aussi multiples : impossibilité de payer les médicaments ou les frais de scolarité, d'honorer le vieux à sa mort, perte de crédibilité et de reconnaissance dans le village, etc.

En raison des déficiences du crédit formel, les ménages ont toujours été contraints de trouver des moyens dérivés pour se protéger contre les risques sociaux qui restent à la charge exclusive des familles. Aussi, la prise en charge de certaines dépenses par une partie de la famille (hébergement et formation des enfants par des membres de la famille supposés plus à l'aise) ou l'asymétrie des échanges entre ville et campagne (au

détriment de ces dernières en période de crise économique urbaine) constituent des palliatifs aux difficultés économiques.

Les planteurs ont aussi toujours recours à l'emprunt auprès de parents ou d'amis afin de maintenir la scolarisation de leurs enfants et les indispensables gestes de solidarité ou de réciprocité. Ces emprunts sont possibles grâce à un système de contrôle mutuel dans la communauté villageoise utilisant l'exclusion en cas d'impayés. Mais si la « solidarité familiale » constitue depuis toujours une « roue de secours », elle reste souvent insuffisante et parfois défaillante.

L'association d'épargnants, communément appelée « tontine », constitue plus que jamais un moyen privilégié pour les producteurs de mobiliser une partie de leur épargne et surtout de se couvrir contre d'éventuels accidents de famille. En cotisant à cette caisse d'épargne, de crédit et de secours, le contractant acquiert ainsi un « droit » de soutien auprès de l'ensemble du groupe : il recevra une somme d'argent pour couvrir les premiers frais en cas de besoins urgents dont le montant est indépendant du montant des cotisations versées. Mais, pour survivre, le système tontinier crée aussi différentes formes de dépendance, faites d'obligations financières (paiement de cotisations à échéances régulières, systèmes d'amende, responsabilité mutuelle) et de contraintes sociales (réunions à dates fixes, respect de la parole et de l'engagement). L'emprunt tontinier est aussi la forme de crédit la plus onéreuse, le taux moyen mensuel étant estimé entre 4 et 5% en 1993.

Les objectifs des planteurs

Incertitudes, risques et contraintes de toutes natures s'inscrivent dans un enchevêtrement de cycles temporels différents. Comme la plupart d'entre eux sont intériorisées par les planteurs, ils peuvent inhiber toute initiative ou compromettre la bonne conduite du calendrier culturel. Les décisions des plan-

teurs sont donc plurielles, conditionnées autant par leur environnement institutionnel que par le système de normes communautaires en usage. Pourtant, une certaine logique se dégage dans la hiérarchisation des objectifs poursuivis.

Les changements économiques et politiques intervenus dans la filière cacaoyère au Cameroun depuis le début de la décennie quatre-vingt-dix (libéralisation du prix du cacao, dévaluation du franc CFA et renchérissement des prix des cultures vivrières, etc.) a favorisé la diversification des cultures vivrières à des fins commerciales. D'ailleurs, 60% des planteurs enquêtés² en 1994 déclaraient vouloir augmenter leur production vivrière sans remettre en cause le choix cacaoyer.

La sécurité alimentaire tout de suite

D'un point de vue économique, il est d'autant plus intéressant de consommer les aliments produits que les conditions de commercialisation ou les coûts de production sont élevés. Or, il est difficile d'estimer le coût de production des cultures vivrières qui dépend essentiellement du travail familial³, facteur difficilement estimable. Le travail est conçu comme une avance à valoir pour accéder à un service comme la scolarité pour les enfants. Donner un prix à cette prestation en nature reviendrait à chiffrer un échange social et symbolique dans bien des cas.

Bien qu'il n'y ait pas d'effet revenu dans le cadre de l'autoconsommation, il subsiste un « effet de rentabilité » qui est généralement représenté par la différence entre le prix d'achat sur le marché physique le plus proche et le coût de production.

² 144 planteurs ont été enquêtés successivement en 1993 et 1994, dans sept départements de la zone cacaoyère (qui représentaient, en 1990, 75% de la production nationale de cacao).

³ Le travail familial est le travail effectué par les membres du ménage, qui ne fait l'objet d'aucune rémunération monétaire directe.

Si l'on imagine difficilement un planteur camerounais réaliser un calcul de rentabilité, celui-ci perçoit clairement les risques de dépendre du marché pour son alimentation, risques qui sont de tous ordres : difficulté de se rendre au marché après une pluie ayant endommagé la piste, perte de marchandises au cours du transport, risque de payer le transport pour ne pas vendre, etc. Autant d'éléments qui peuvent mettre en péril la survie de la famille. L'autoconsommation répond donc à un objectif de sécurité de court terme (subvenir aux besoins alimentaires de la famille) dans un contexte d'incertitudes sur les conditions concrètes de vente ou d'achat sur les marchés.

La commercialisation des produits vivriers n'intervient la plupart du temps qu'une fois la couverture des besoins alimentaires du ménage assurée. Dans les années 70 et 80, les zones proches des grandes villes étaient déjà devenues des greniers pour approvisionner les zones urbaines, la vente pouvant parfois se faire au détriment de la consommation familiale quand les besoins monétaires avaient un caractère d'urgence. Dans les zones où l'enclavement, la baisse de fertilité des sols, l'absence de terres libres ou la faible disponibilité en travailleurs familiaux constituent des freins permanents à l'extension ou à l'intensification de ces cultures, les planteurs ont préféré augmenter leur production en vue d'assurer la satisfaction de la majorité des besoins nutritionnels de la famille et de réduire, au strict minimum, les dépenses en biens alimentaires (poisson séché, riz, etc.). Ainsi, ne peut-on parler que d'un renforcement des modes de fonctionnement préexistants à la crise.

Les décisions de production (investissement en main-d'œuvre ou en produits chimiques) et de commercialisation devraient être fondées sur le montant global des recettes espérées. Or, faute d'informations fiables sur les tendances de l'offre et de la demande ou sur les prévisions climatiques utiles, les planteurs ne savent pas à quel saint se fier. Ils augmentent bien souvent leur production aux limites des disponibilités foncières et/ou de travail afin de maximiser le surplus commercialisé sans mettre en péril leur exploitation.

Le maintien des parcelles vivrières – quel que soit le prix de la culture de rente – souligne bien la prééminence d'un système « sécuritaire » d'autosubsistance. Même avec des prix prévisionnels du cacao de 500, puis de 700 francs CFA par kilo après la dévaluation, les planteurs souhaitent maintenir, voire accroître, leur surface vivrière. Les stratégies vivrières permettent aussi une division des risques consistant à « ne pas mettre ses œufs dans le même panier ».

Dans le Sud-Ouest cependant, se sont développées des stratégies vivrières plus agressives, plus spéculatives liées tant aux potentialités naturelles qu'aux opportunités de marché. Créé par le transfert massif de travailleurs vers le système agro-industriel du mont Cameroun, le marché vivrier s'est beaucoup développé avec la croissance urbaine des villes du mont Cameroun et de Douala reliées, depuis une génération, par rail et route à la zone anglophone. Si différentes logiques envers le vivrier se dessinent, les planteurs de la région du mont Cameroun n'abandonneront pas le cacao dans une optique patrimoniale pour diviser les risques.

Le cacao pour le moyen et le long terme

Dans les cacaoyères, les décisions de replantation ou de plantation s'effectuent au moins trois ans avant de pouvoir récolter et vendre le produit sur le marché. Les anticipations de prix sont dès lors impossibles ou entachées d'une grande incertitude. L'enquête réalisée en 1993, à l'heure où le prix du cacao atteignait 150 francs CFA par kilo, apporte des éléments essentiels sur les conditions de la prise de décision. A la question « quels sont les éléments déterminants qui vous incitent à maintenir la production de cacao ? », 24,1% des planteurs soulignaient la sécurité pour la famille et 23,5% l'assurance d'un revenu régulier. Plus que le prix lui-même, la garantie d'un revenu dans le temps est déterminante dans l'acte de produire. On comprend dès lors pourquoi près des deux tiers des planteurs regrettent la

suppression du prix garanti ou du prix minimum garanti d'avant 1994. A cette question posée en 1994 – année de libéralisation des prix au producteur – 13,0% des planteurs évoquaient toujours la sécurité et 33,3% l'assurance d'un revenu régulier. Or, comme on a pu le constater au cours de la campagne 1993-94, une réduction des recettes cacaoyères affaiblit considérablement les conditions de vie des ménages. Pour comprendre ce paradoxe, il est nécessaire de reconsidérer la place du cacaoyer dans le temps et dans l'espace.

Tout d'abord, la plantation pérennise socialement le droit foncier pour celui qui met en place la parcelle en y plantant des cacaoyers ; la sécurité foncière est donc acquise pour au moins la durée de vie du planteur. Transmis d'héritier en héritier, le cacaoyer devient aussi le seul lien entre générations, ou encore la « vie », le « sang » selon les expressions de certains planteurs. Parallèlement, le cacaoyer joue un rôle « d'assurance-retraite », les héritiers devant prendre leurs parents en charge. Près de 49,0% des planteurs comptent sur leurs plantations de cacao pour passer leur retraite. Le cacao est dès lors un véritable capital à intérêt variable qui fait vivre les héritiers, mais aussi les premiers détenteurs. Il répond donc à des logiques de court terme (sécurité de la vente) et de long terme (assurance, retraite) qui expliquent le maintien du cacaoyer malgré les déboires subis.

Beaucoup plus résistant et rustique que le caféier, le cacaoyer est, par ailleurs, moins sensible aux variations climatiques. Un faible niveau d'entretien suffit pour qu'il produise à des niveaux satisfaisants, ce qui lui permet d'être moins vulnérable aux risques de maladie ou de départ d'un membre du ménage. Il assure aussi au planteur un statut dans sa communauté et le rend solvable dans une tontine.

La libéralisation du prix au producteur ne remet pas en cause la valeur du bien, terre comme patrimoine, dans la mesure où l'on note avec les revendications politiques des « autochtones » un besoin accru de marquage de la propriété de la terre. De plus, le cacao, en tant que source monétaire annuelle,

reste le pilier de cette économie agricole, même pour des prix devenus instables. Pour 35% des 146 planteurs interrogés en 1994, la cacaoyère constitue un actif à transmettre à ses enfants, pour 33%, un revenu sûr, pour 13%, une forme de protection sociale, pour 3% un marqueur foncier et pour 11%, une épargne mobilisable pour les grosses dépenses. Pour 3%, le prix peut remonter comme il a pu le faire dans le passé. C'est que la mémoire des crises passées entre dans le calcul des producteurs car il s'agit d'un investissement qu'il faut apprécier sur une longue échelle de temps. Le planteur attend donc patiemment que le prix du cacao soit rémunérateur pour refaire son toit ou organiser les funérailles du père défunt. Ces anticipations résultent bien de l'expérience passée du retour inévitable de prix plus rémunérateurs.

Une logique « sécuritaire » familiale commande donc le comportement des planteurs à court terme avec le souci de diviser les risques en prenant des positions parfois spéculatives sur le vivrier. Ceci se combine avec la volonté de pérenniser à long terme un patrimoine foncier planté comme celui d'obtenir des revenus différés dans le temps (rente pour le moment de la retraite). La gestion du risque est donc bien au centre du processus de décision avec le souci de ne s'y exposer que le moins possible. On soustrait du marché la part autoconsommée tout en maintenant les plantations en cas de retournement conjoncturel du marché. Peut-on dès lors écrire une fonction d'utilité proche de la minimisation des risques à court et à long terme ?

La prise de décision dans les théories économiques : de l'utilité aux conventions

Dans ce contexte, peut-on dégager une règle d'action commune au sens de la théorie des jeux ou hiérarchiser les critères de préférence des planteurs afin de se rapprocher d'un

modèle théorique de maximisation sous contraintes ? L'utilité – comme principe de fonctionnement des acteurs dans un but de satisfaction du bien-être – peut-elle être approchée mathématiquement pour rationaliser et prévoir le comportement des producteurs de cacao camerounais ?

Remise en cause de l'utilité classique

En économie agricole, les décisions de production dépendent de multiples facteurs d'ordre agronomique et économique dont la nature, le rythme d'occurrence et la perception par les agents compliquent toute théorisation des règles de décision. Pour prendre en compte la multiplicité des contraintes aux conséquences plus ou moins longues en économie agricole, il est habituel d'approcher le comportement des producteurs avec l'aide d'une fonction de maximisation ou de minimisation sous contraintes dans un modèle multi-périodique. En début d'année t , le ménage est doté de certains facteurs fixes de production (travail, terre, outillage) et de liquidités résultant des performances de son système de production des années passées. A partir de ses anticipations sur les prix futurs et des moyens à sa disposition, on suppose que chaque producteur choisisse son assolement afin de maximiser une fonction d'utilité (ou de minimiser une fonction de faillite) sous des contraintes techniques, économiques, financières et de sécurité. Les contraintes techniques limitent l'espace des activités agricoles en fonction des caractéristiques du milieu naturel (climat, type de sol) et des techniques culturales disponibles ou possibles. Les contraintes économiques et financières s'intéressent aux prix moyens des intrants et des produits et aux conditions d'accès au crédit. Les anticipations de prix sont généralement fonction des prix passés et des nouvelles informations sur l'offre et la demande. La contrainte de sécurité ou la mesure du risque est telle que dans la plus mauvaise configuration des prix et des rendements, le producteur puisse survivre : elle impose donc l'établissement d'un seuil de revenu pour faire

face à une mauvaise année. La fonction d'utilité peut être le profit, la consommation, l'épargne ou tout autre fonction de bien-être qui tend à augmenter le « bonheur » des producteurs. Dans les sociétés africaines, cette fonction doit aussi tenir compte des intérêts communautaires. Aussi, cette fonction devient complexe en incorporant des objectifs individuels de survie (consommer pour assurer les dépenses courantes d'ordre social et agricole, épargner pour couvrir les dépenses agricoles à venir ou faire face à la maladie, la mort ou à toute autre dépense imprévue), des objectifs d'affirmation de son statut social (consommation de biens de prestige) et des objectifs de redistribution communautaire de réciprocité (la « solidarité africaine ») ou de maintien de ses obligés.

Dans ces travaux de recherche, les situations de risque relèvent bien souvent d'un traitement statistique de l'information sous forme de probabilité. Les formulations théoriques proposées sur la mesure du risque sont le plus souvent fondées sur l'écart-type de la distribution des probabilités et l'espérance ; on s'en tient généralement aux variables prix et rendement. La décision revient à choisir une distribution de probabilité portant sur un ensemble d'événements, compte-tenu de la valeur des gains (ou des pertes) associés à chacun et de la richesse de l'individu. Dans ces modèles théoriques, l'interaction repose donc avant tout sur la communication d'information. De leur qualité dépend l'articulation optimale entre les décisions de production, de consommation ou d'épargne des agents. Certaines probabilités se déduisent d'un raisonnement logique ou mathématique comme la prévisibilité des prix. D'autres probabilités résultent de l'observation de fréquences empiriques comme l'espérance de vie ou le taux de réussite des floraisons dans un contexte agro-climatique donné. L'hypothèse sous-jacente, c'est que la prévisibilité des comportements se déduit de leur régularité. Les probabilités « subjectives » décrites par Knight (1921) résultent de la manière dont l'individu évalue la probabilité de réalisation de son anticipation, exercice de jugement intuitif et non arbitraire puisque mobilisant l'expérience passée.

Ces résultats diffèrent selon le choix de la mesure des risques (variation du revenu, probabilité de ruine, etc.), de la façon de les prendre en compte comme de la recherche du meilleur compromis entre risque accepté et gain moyen. En pratique, les conduites optimales qui cherchent à obtenir des résultats intéressants avec un niveau de risque contrôlé obtiennent des résultats voisins. Pourtant, si certains auteurs montrent que le risque limite le taux effectif de retour par une baisse de l'investissement en travail, d'autres indiquent que les producteurs travaillent plus en situation de risque pour combler leur marge d'erreur dans les anticipations qu'ils peuvent réaliser. Les réponses individuelles des paysans au risque sont donc variées. Et il faut souligner l'hétérogénéité des comportements des planteurs camerounais liée à l'asymétrie de l'information, à l'imprévisibilité des prix à moyen et long terme dans un environnement de concurrence imparfaite, aux difficultés d'appréhender les risques agricoles et à la relative vulnérabilité des agents face aux différents risques.

Plus difficile encore à prendre en compte est la perception subjective de l'environnement (économique, politique et social) par le producteur. Or, sa perception positive ou négative des événements présents ou futurs conditionne sa prise de risque et les stratégies agricoles adoptées. Cette perception va dépendre bien sûr de sa lecture du passé comme de son degré d'acceptation du risque, mais aussi des représentations sociales dominantes qui l'influenceront en fonction de sa position sociale et économique ou de sa classe d'âge. L'image des acheteurs privés si elle est négative dans la région du Centre et du Sud où l'État est intervenu via la Sodecao, est plus positive dans le Sud-Ouest habitué depuis plus longtemps au marché. Il en résulte une capacité différentielle à obtenir des prix optimaux selon le caractère et la nature de la relation (entente/compromis ou méfiance/manipulation) reflétant l'équilibre du marché plus que l'âpreté de la négociation.

Le processus de décision des producteurs devient alors complexe. L'utilité, définie classiquement selon des critères

objectifs, devient une fonction abstraite dont les aboutissants peuvent être inavoués ou momentanément contradictoires (recherche d'un revenu régulier avec une activité de plus en plus incertaine). Présentée en soi comme une fin ou un but à atteindre, l'utilité dépend dès lors de décisions ou d'éléments subjectifs aux conséquences volontairement sous-estimées ou ignorées (maintien de la pratique du brûlis malgré les risques d'appauvrissement des sols). Parfois, le risque pris est inconscient traduisant un contexte de désespoir. La méfiance vis-à-vis des intermédiaires ou la peur de se faire manipuler peut conduire à des situations sous-optimales. On se retrouve, dès lors, dans le cadre d'analyse de la théorie des jeux.

Les insuffisances de la théorie des jeux

L'analyse en termes de jeux et de stratégies – proposée par Von Neumann et Morgenstern (1944) – en prenant en compte les interactions sociales et les décisions décentralisées contribue à mieux décrire les décisions des agents tout en gardant certaines hypothèses comme la régulation optimale par le marché du cadre économique néo-classique. On peut analyser les choix en termes de stratégie en distinguant les choix possibles en fonction du risque couru et les paris sur les choix réalisés. On peut mesurer le degré de confiance/méfiance entre producteurs et intermédiaires ou créanciers. Certaines réactions légitimes prennent sens dans ce modèle puisqu'on prend en considération un système de réaction interactif et non mécanique. Abandonner le cacao en 1993, c'était s'exposer au risque d'exclusion de certaines structures communautaires comme la tontine. Refuser de vendre son cacao au fils du chef de village expose le planteur à subir des rétorsions du chef lors de l'arbitrage d'un conflit par exemple. On doit cependant réaliser que l'évaluation du risque en agriculture reste très grossière et l'éventail des choix restreint. Les producteurs ne prennent conscience du pari qu'ils ont pris sur telle culture ou telle technique

qu'après coup et ils s'aperçoivent qu'ils n'avaient pas d'autre choix. La théorie des jeux ne tient pas compte de la dynamique qui conduit à la production d'un équilibre ou des conséquences des paris sur longue période. Quand elle parle de stratégies, celles-ci sont calculées alors que bien des planteurs camerounais s'en remettent à la nature ou aux décisions collectives pour eux-mêmes.

L'approche par l'économie des conventions ou la théorie des organisations

La théorie des organisations, et plus récemment celle des conventions, visent à expliciter le processus de décision individuelle d'échange par la prise en compte des coûts d'information, de l'incertitude liée à l'asymétrie d'information entre agents (théorie des contrats) et de la rationalité limitée (théorie des conventions). La théorie des contrats s'intéresse aux phénomènes d'« aléa moral » (choix discrétionnaire) ou de « sélection adverse » (basée sur les caractéristiques subjectives de certains biens, le cacao par exemple). Par aléa moral, on sous-entend qu'un agent peut agir au détriment d'un autre agent par manque d'information ou par incomplétude du contrat. Ainsi, un producteur peut détourner des fonds empruntés à des fins agricoles pour faire face à des dépenses sociales urgentes et augmente ainsi le risque de non remboursement. Des besoins incompressibles conduisent parfois à une sélection adverse quand des producteurs n'hésitent pas à emprunter alors même que le prêteur vient d'augmenter ses taux nominaux ou réels d'intérêt. De même, les normes de qualité fixées pour le cacao, destinées à décourager les producteurs peu scrupuleux, peuvent essouffler l'offre. Pour éviter ces phénomènes de sélection adverse bien souvent liés à une insuffisance de l'information ou à des situations d'incertitude, les agents se fixent un ensemble de règles de conduite ou « conventions » permettant, par un processus d'apprentissage collectif, d'atteindre un équilibre social et écono-

mique ou un niveau individuel de satisfaction dans la communauté (Simon, 1958). Dans la relation producteur-acheteur dans le domaine agricole, s'installent ainsi des conventions de nature marchande (prix selon la provenance, la rareté), de nature technique (adéquation entre goût du consommateur et qualité du produit) et de nature relationnelle (liée au réseau de connaissances). Ces conventions de fait visent à établir un lien de confiance entre les protagonistes et permettent aussi de réagir plus rapidement à des changements de l'environnement économique, social ou naturel.

Dans cette approche, systèmes de normes et de valeurs collectives conditionnent les stratégies des agents économiques insérés dans une communauté socio-culturelle et l'on s'intéresse aux procédures de négociations et d'arbitrage permettant d'aboutir à un équilibre dans le marché réel. Le caractère « imparfait » du marché est pris en considération puisqu'on calcule les « coûts de transaction » qu'occasionnent pertes de temps, dons et contre-dons, maintien des liens sociaux, corruption, etc. Et dans les décisions, on pèse le poids d'un ensemble de déterminants non économiques qui ont un sens pour les individus : le contrôle collectif, le marché des liens sociaux, la famille-providence ou le capital culturel ou symbolique.

Ce serait sans doute une dérive « culturaliste » de négliger la recherche d'un profit monétaire suffisant dans les stratégies des planteurs, mais ne considérer que lui dans une société où le lien social sert d'identité comme de forme de solidarité serait trop matérialiste. Il est vrai que la quête effrénée d'argent dans la société camerounaise pourrait faire pencher la balance vers la doctrine utilitariste!

La définition de la fonction d'utilité pose de nombreuses questions dans le cas des cacaoculteurs camerounais. Ici, cri-

tères individuels de préférence et hiérarchie collective des choix s'entremêlent dans le mode de fonctionnement des exploitations. Sous des objectifs bien définis (sécurité alimentaire, sécurité de revenu), se confrontent, s'affrontent et se coordonnent de multiples stratégies sociales et économiques. Utiliser les opportunités de marché sans remettre en cause ni ses engagements familiaux, ni le marché des liens sociaux, ni les normes de comportements communautaires tout en les mobilisant, constitue le socle à partir duquel on prend des décisions qui, en fait, s'imposent aux planteurs.

Si certaines probabilités se déduisent d'un raisonnement logique comme la prévisibilité des prix, d'autres résultent d'observations empiriques comme l'espérance de vie ou du taux de réussite des floraisons dans un contexte climatique donné. L'hypothèse sous-jacente, c'est que l'anticipation des comportements découle de leur régularité. Les probabilités « subjectives » (Knight, 1921), résultent de la manière dont l'individu évalue la probabilité de réalisation de son anticipation, exercice de jugement intuitif et non arbitraire puisque mobilisant l'expérience passée.

Le comportement des producteurs est donc infiniment plus complexe que ce qu'en donne à comprendre la doctrine utilitariste et varie d'un individu à un autre en fonction de son capital foncier, culturel et social comme des risques qu'il prend en compte et de leur prévisibilité. On est loin de la fonction maximisatrice du bien-être exprimée en termes économiques. Et il est difficile de quantifier les objectifs poursuivis exprimant plusieurs normes articulées de comportement rendant difficile la réalisation des équilibres propres à la théorie des jeux. La rationalité des planteurs ne peut être comprise que par rapport aux enjeux qu'ils poursuivent et aux normes de comportement de leur communauté. On ne s'étonne pas ainsi que la menace sorcière d'une tierce personne puisse interrompre brutalement des investissements massifs engagés dans une activité agricole et il est difficile de dissocier le social de l'économique pour expliquer ce qui est pris en considération dans la prise de décision concrète.

La perception des risques par les planteurs et la façon dont ils les gèrent dans le temps, leur capacité à puiser dans toutes les « ressources » sociales, économiques et agronomiques éclairent bien la façon dont ils fonctionnent et dont ils cheminent pour atteindre, même en s'en éloignant provisoirement, l'objectif de long terme qu'ils visent. Dès lors, leurs comportements apparaissent logiques dans le sens où ils respectent les priorités sociales ancrées dans les archétypes mentaux locaux sans pour autant ignorer les opportunités du marché national et international. Quels sont donc les véritables déterminants commandant les choix des planteurs ? Au-delà de la variété et de la complexité des comportements en milieu rural, la minimisation des risques par la diversification des cultures (vivrier, maraîcher, etc.) ou le maintien de cultures peu rentables – comme le cacao en 1993 sécurisant toutefois le foncier – rendent compte de la priorité accordée par les producteurs à la sécurisation sociale de la famille élargie. L'utilité, dans ce contexte, ne peut s'apprécier que dans les arbitrages réalisés dans les décisions entre les critères individuels de préférence et les normes collectives, entre sécurisation familiale maximale et accumulation relative, entre court et long terme.

Deuxième partie

Les effets d'une discrimination urbaine négative

Les recherches africanistes des deux premières décennies des indépendances ont souligné ce que M. Lipton a appelé le « biais » urbain, l'exploitation des ruraux et l'orientation urbaine des investissements sociaux une fois assurée ce que Bayart a appelé « la politique du ventre ». Reprise par les institutions de Bretton Woods, cette thèse a permis de présenter les purges d'ajustement comme une « révolution » au profit des pauvres paysans exploités bénéficiant enfin des bienfaits d'un marché de plus en plus libre et transparent et des prix offerts sur le marché mondial auparavant soumis à un prélèvement par les caisses de stabilisation.

Cette manière de voir a ainsi permis de relativiser la paupérisation imposée aux classes moyennes salariées et aux fonctionnaires des villes qui avaient crû numériquement sous l'effet de la rente pétrolière. Ce constat, partagé aussi par les agences de développement non étatiques a été amplifié en demandant une place importante dans la conduite des affaires publiques à la « société civile » incarnée le plus souvent par de

petits groupes de pression organisés, ethniques, rentiers, voire mafieux. La progression rapide de l'urbanisation d'origine migratoire, l'importance des consommations importées alimentaires et de prestige, la part des investissements consacrés aux villes, la multiplication des emplois formels publics avec la création d'emplois automatiques pour les diplômés, tout cela semblait plaider pour une mise à la diète des citadins au nom de la priorité aux producteurs et de l'éthique.

Faut-il pour autant s'en tenir à cette idée ? Les agrégats macro-économiques ne nous permettent pas de mesurer les solidarités et les connivences rurales/urbaines qui existent au point que bien des villes sont encore rurales et que la citadinisation n'en est, en bien des lieux, qu'à ses débuts. Et l'individu, s'il commence à apparaître dans certains comportements, reste encore largement une partie d'un tout communautaire qui dépasse le territoire urbain. L'on a cru par ailleurs discerner dans une macrocéphalie dédoublée dans chacune des « régions géographiques » du Cameroun (Yaoundé/Douala, Garoua/Maroua, Limbé/Buéa, etc.) des équilibres favorables à un aménagement du territoire transformé par le régime Ahidjo en discrimination positive pour la partie septentrionale du pays, beaucoup moins mise en valeur. Cette vision « géographique » a conduit à disperser équipements et chefs-lieux et à un partage territorialisé des fonctions ministérielles réduisant à néant les économies d'échelle de la concentration urbaine et produisant un gouvernement des élites générant de la prédation plus que de la compétence sans garantir pourtant pas cette équité géo-identitaire (ethnique), garante de la stabilité du pays. Et l'on sait que les villes de l'Ouest et du Nord-Ouest (Courade, 1982) sont plutôt dépendantes des chefferies et que le vrai centre de la majorité des « Doualais » se situe encore dans l'une des 120 chefferies du pays bamiléké !

Tout ces débats ont masqué l'apparition d'une nouvelle question sociale urbaine faite de désœuvrement, de chômage et de montée en puissance d'une violence incontrôlée, encouragée par les forces de l'ordre dans bien des cas. Le marché du

travail a été totalement transformé par stabilisation de la demande et ajustement de l'appareil productif et étatique. Dans le même temps, des services publics urbains disparaissent, ordures et voirie sont laissées à l'abandon et l'on est contraint de faire payer à l'usager l'utilisation de ceux qui subsistent et qui sont loin d'être efficaces. La formation et le savoir-faire ne donnent plus accès à des emplois formels si convoités, même par relation. Le secteur non structuré classique ne permet pas d'amortir le choc tant il est vrai que la multiplication des petits métiers ne peut créer une demande plus importante en période de stabilisation de celle-ci. Et les dégraissages massifs survenus dans les entreprises privées et publiques ont jeté dans la rue des travailleurs dans la force de l'âge qui avaient acquis un statut et qui ne s'en remettent pas. S'ils tentent de sauver la face, ces citoyens déchus sont de plus en plus frustrés, parfois désespérés.

Alors que certains sont abattus, fatalistes, les jeunes sans espoir d'insertion s'en prennent à tous ceux qui incarnent un ordre auquel ils ne pourront accéder et basculent dans l'illégalité rampante ou brutale. C'est que des enrichissements manifestes et rapides ont eu lieu dans des conditions souvent douteuses. Le cynisme triomphe dans les hautes classes comme dans la population qui n'hésite pas à s'approprier ce qui passe à sa portée. Les nouveaux riches constituent une société à part qui s'affiche dans son style et ses lieux de vie, constituant un défi, mais aussi un modèle de réussite pour des personnes qui ont perdu leurs repères et leurs normes ou qui en ont de multiples. Alors que la sécurité des biens et des personnes n'est plus assurée comme avant, remettant en cause aux yeux de la population le travail policier et judiciaire, le vol et l'agression physique sont devenus monnaie courante en milieu populaire. Face à l'apparition d'individus, voire de « classes dangereuses », chacun se barricade ou se fait garder et la loi du talion règne en maître. Faute de débouché organisé, structuré à l'ensemble de ces récriminations, une infra-société s'est constituée alors que des modes d'action pré-syndicaux se mettent en place ici ou là (sit-in des « comprimés » de la Sotuc) .

C'est cette situation d'« entre-deux » que les trois contributions qui suivent étudient. Comment les petites cités septentrionales (M. Simeu Kamdem) pourront-elles survivre à l'impuissance de Yaoundé? Ne faut-il pas regarder l'histoire pour savoir que l'intervention étatique n'a été qu'une parenthèse dans un processus séculaire coordonné par le pouvoir foubé, celui des Alhadji commerçants citadins ou celui des lamibé ruraux (féodaux foubé disposant du pouvoir)? Pour l'heure, ce sont les musulmans des villes qui semblent avoir l'avenir entre leurs mains. Le malheur des salariés qui s'étaient crus protégés parce que travaillant dans l'entreprise de transport public urbain nous est conté par le menu par X. Durang : pas d'indemnités, difficultés à créer une entreprise, système D, mise au travail des femmes qui en profitent pour s'émanciper, retour au village moins radieux que prévu, perte du statut social acquis.

Au total, la relation ville-campagne ne joue que fort peu son rôle amortisseur et l'on n'est plus en mesure d'élever correctement ses enfants. Bien des salariés protégés sont ainsi devenus des perdants qui entrent à reculons dans le siècle prochain. Faut-il espérer du côté des jeunes de la « capitale économique »? Non privilégiés à la différence de leurs aînés, ils « galèrent » quand ils ne plongent pas dans la délinquance, cette forme d'expropriation par la violence qui répond à une société sans repères clairs. Leur disponibilité existe pourtant pour construire l'avenir. S'ils paraissent désarmés, « fatalistes », ils gardent une grande capacité à s'investir pour conduire leur destin individuel et collectif pour peu que des perspectives soient entrouvertes. Et c'est ce que l'on attend, la croissance économique se faisant jour. Dans une ville vouée à la prise de risque dans l'entreprise, on trouve du travail par relation dans les trois-quarts des cas et moins de la moitié veulent devenir responsables de leur sort. Est-ce à dire que cette génération ne sera pas en mesure de redresser la barre? Rien ne permet de l'avancer. Le poids des aînés interdit une autre vision des choses, malheureusement.

En somme, les citadins actuels se sentent d'autant plus abandonnés par l'État qu'ils ont été, relativement, choyés par lui. On peut s'interroger sur la génération nouvelle à la fois tentée par la sortie dans la délinquance, voulant chausser les savates des pères tout en envisageant, sous la contrainte, de s'investir dans le secteur concurrentiel comme espéré par les promoteurs de l'ajustement.

4

Emplois et logement dans les villes du Cameroun septentrional : après l'Etat, les alhadji ?

Michel SIMEU KAMDEM

Le nord du pays n'abrite qu'un quart des citoyens camerounais. L'étude de l'urbanisation y est intéressante cependant en raison d'un processus précolonial de création urbaine. Dans le contexte actuel de crise, la production d'emplois et de logements apparaît néanmoins comme un défi majeur posant la question du rôle de l'État (Suleiman et Courty, 1997 ; Van-temsche, 1997). C'est que cette production est encore insuffisamment consolidée alors même que les citoyens doivent gérer le retrait de l'État qui fut longtemps un acteur urbain majeur. Quelles sont les conséquences de ce retrait sur la production d'emplois et de logements dans les villes du Cameroun septentrional ? Parvient-il à ébranler une production endogène ici séculaire ou ouvre-t-il la voie à de nouvelles perspectives de développement ? C'est à ces questions que l'on va tenter de

répondre par l'observation de cinq villes de cette région, Kousseri, Tignère, Mokolo, Garoua et Banyo.

Un apport modeste de l'Etat dans un processus séculaire

A l'exception de Foumban, les villes précoloniales ont toutes la particularité d'être localisées au Cameroun septentrional, principal fief de l'islam dans le pays. En effet, au moment de la conquête peule animée par la guerre sainte (djihad) au début du XIX^e siècle, les Foulbé ont créé des places fortes ou cité-États qui constituèrent le siège de leurs commandements politique, militaire et religieux appelés lamidats. Les villes ici étudiées ont au moins un siècle et demi d'existence : Tignère a été créée vers 1828, quelques années après Banyo et peu avant Garoua. La cité peule n'est pourtant pas le seul modèle précolonial, les Potopo ayant créé Kontcha et les Kotoko, Kousseri, ville créée probablement au VII^e siècle.

Pendant toute cette période, l'emploi et le logement relevaient d'initiatives essentiellement locales. Le *saré*, logement entouré d'un enclos constitué d'un ou plusieurs *soudu* (cases) était le principal type d'habitat. Hommes et animaux y trouvaient à se loger convenablement. Construit à partir de matériaux locaux (terre pour les murs, natte ou chaume pour la toiture), le *saré* dominait toute l'étendue de la ville. Son importance se mesurait au nombre de ses *soudu* et on pouvait ainsi déceler dans sa structure une hiérarchie pyramidale ayant à la base les sujets et au sommet le lamido et ses notables. La civilisation urbaine peule valorisant le religieux, le politique et le guerrier, l'artisanat et l'élevage ne pouvaient suffire. Elle devait organiser l'approvisionnement des urbains qui n'étaient pas agriculteurs. En contrepartie de la protection offerte, la campagne devait ravitailler les villes.

Par rapport au sud forestier et côtier, le Cameroun septentrional n'a été que peu marqué par l'épisode colonial. La

colonisation ici s'y est faite non seulement tardivement, mais avec beaucoup de difficultés en raison de l'absence de routes et de l'excellente organisation militaire peule.

Dans les villes précoloniales, la colonisation a créé une ville « blanche » séparée de l'ancienne et comprenant quelques bâtiments en dur bien aérés abritant les services et les logements des administrateurs européens. Ainsi, à Garoua par exemple, cette ville blanche est constituée de deux noyaux situés de part et d'autre de la ville peule, aux extrémités sud et nord. Alors que le sud, adossé à la Bénoué, abrite surtout les bâtiments à fonction portuaire, le nord regroupe résidences et services administratifs. A Kousseri, la ville blanche s'est constituée tout comme l'ancienne ville le long du Logone, mais un peu plus à l'ouest.

S'il y a eu peu de créations urbaines, les seules villes qui émergèrent furent des centres commerciaux (Meiganga), des étapes dans le transport ou des relais (Kaélé, Mora) ou des postes purement administratifs (Mokolo). Ces villes se caractérisaient par une structure interne dualiste, une ville blanche construite selon le modèle présenté plus haut et parfois séparée de quelques dizaines de mètres de la ville des Africains, construite en matériaux locaux abritant des autochtones travaillant parfois dans la ville blanche.

L'essentiel des emplois (agriculture, élevage, commerce) et des logements résultaient des activités locales malgré quelques postes de domestiques, employés ou coursiers.

L'intervention de l'État post-colonial dans la production d'emplois et de logements dans les villes du Cameroun septentrional tranche à la fois par la quantité et la qualité des réalisations. En même temps que se constituait un corps administratif national étoffé, se créaient des camps de fonctionnaires dans tous les chefs-lieux administratifs ; l'accent était cependant mis davantage sur l'édification des bureaux que des logements. C'est ainsi que dans les cinq villes enquêtées, l'État ne loge pas plus de 2% des chefs de ménage. Ce sont pour la plupart, des villas richement construites avec jardin et parfois piscine, mais

aussi d'anciennes maisons coloniales bien entretenues. C'est dans le domaine de l'emploi, que les pouvoirs publics ont marqué leur présence par le recrutement d'un personnel varié, qu'il s'agisse de la fonction publique ou de la dizaine de sociétés para-publiques comme la Sodecoton, la Semry, etc¹.

Dans ce cadre, deux actions d'éclat, les opérations « 1500 » et « 1700 » ont permis des recrutements spéciaux de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur dans la fonction publique². Nombre d'entre eux ont été affectés dans les villes du nord. De même, par le biais des centres de formation professionnelle – dont celui de Garoua pour l'ensemble de la région – l'Etat essaie de pérenniser l'emploi par la formation des travailleurs. Si l'Etat emploie, en moyenne, directement 31% des actifs dans les cinq villes d'étude, ce pourcentage varie de 20 à 32% pour Tignère, Garoua, Banyo et Kousseri et culmine à 55% à Mokolo, marché peu attractif pour les ruraux selon nos estimations.

Au total, même si l'on prend en compte les effets induits non négligeables des activités publiques et para-publiques, la forte demande en villas pour loger les cadres et abriter les services, les services d'entretien du parc automobile ou immobilier, l'apport de la période postcoloniale reste relativement

¹ Au Cameroun septentrional, on compte une bonne dizaine de sociétés d'économie mixte malgré la forte réduction entraînée par la crise économique actuelle. Parmi les plus en vue, on peut citer la Société de développement du coton (Sodecoton), la Société d'expansion et de modernisation du riz de Yagoua (Semry), le Laboratoire national vétérinaire (Lanavet)... Bien que la plupart d'entre elles aient un fort recrutement rural, domaine de leurs exploitations, leurs sièges en ville disposent d'un personnel non négligeable.

² En 1983, face à l'explosion du chômage des diplômés de l'enseignement supérieur, phénomène inédit au Cameroun, le gouvernement décide un recrutement spécial de 1500 diplômés d'université. deux ans plus tard, au même mal, la même thérapie, 1700 diplômés sont recrutés dans la fonction publique.

timide. De fait, la ville peule représente encore aujourd'hui sur le plan spatial, près des 3/5 des emprises dévolues au logement dans les villes d'étude.

Si la production directe et indirecte d'emplois et de logements de l'État post-colonial ne semble pas négligeable, la ville peule a secrété son propre mode de production d'emplois et de logements selon une logique propre à l'organisation politico-religieuse en lamidats et aux conditions socio-économiques des populations. Ce mode endogène de production se perpétue encore largement aujourd'hui. La ville du nord apparaît donc comme un continuum où la contribution des épisodes coloniaux et post-coloniaux pour la production d'emplois et de logements est relativement limitée. Dans ces conditions, quels risques présente le retrait de l'État ?

Des risques limités avec le retrait de l'État.

La crise économique actuelle – intervenant après trois décennies d'indépendance – ne remet en cause que les acquis de cette période. On observe ainsi la perte d'un certain nombre d'emplois et le gel des recrutements, l'arrêt des constructions, mais aussi des risques de précarisation d'une partie des acteurs locaux dont les activités étaient essentiellement orientées vers les besoins de l'Etat avec le développement de l'insécurité et des risques de recul de la modernité.

Le retrait de l'État a des effets non négligeables sur l'emploi et le logement. L'arrêt des recrutements dans la fonction publique et para-publique n'épargne ni les écoles de formation d'instituteurs, ni celles d'infirmiers qui sont purement et simplement fermées. Et l'on a assisté à une baisse drastique des salaires des fonctionnaires qui a frisé les 70% pour certaines catégories ! L'Etat ne construit plus et n'initie plus de nouveaux chantiers dans les villes du nord. Il résilie de nombreux baux locatifs utilisés jadis pour loger ses agents ou abriter ses

services. Il suspend le financement des chantiers de construction entamés et interrompt des programmes de construction pourtant très avancés. Il assiste, sans réaction, à la décrépitude d'une bonne partie de son parc de propriétés administratives. Certains secteurs – les chantiers publics par exemple – sont particulièrement touchés.

Tableau 1 :

*Chantiers publics actuellement abandonnés
au Cameroun septentrional*

Province	Nombre	Coût total (MFCFA)	Montant payé (MFCFA)	% payé	% réalisé
Adamaoua	33	1,5	383	24	37
Extrême-Nord	38	11,6	177	1	40
Nord	38	1,9	971	50	28
Ensemble	109	15,0	1531	10	35

Source : enquête MINUH 1989.

Sur une enveloppe totale de 15 millions de francs CFA, destinée à couvrir les frais de construction de 109 chantiers dans les trois provinces septentrionales, l'État a payé aux entreprises, en tout et pour tout 1,5 million de francs CFA³. Certains décomptes mandatés peuvent, certes entre temps, avoir été perçus par des entrepreneurs, mais au moment de l'enquête, 10 % seulement des marchés signés étaient effectivement payés. Le fait que jusqu'à 11 milliards Fcfa aient été prévus pour la seule province de l'Extrême-Nord, contre moins de deux pour

³ Chiffres élaborés à partir des données de l'enquête MINUH 1989.

chacune des deux autres provinces révèle l'enjeu politique de cette partie du Cameroun septentrional pour le gouvernement de Yaoundé. La crise n'a finalement permis de payer qu'un pour-cent du coût total. Ce qu'il est important de relever dans cette enquête, c'est que certains chantiers étaient, au moment de l'arrêt des travaux, à un niveau de réalisation très avancé. On en a enregistré parfois qui l'étaient à plus de 90% (tableau 2).

Tableau 2 :

Chantiers abandonnés à au moins 90% de leur réalisation

Province	Nombre	Coût total (MFCFA)	Montant payé	% payé	% réalisé
Adamaoua	3	110	64	59	93
Extrême- Nord	2	4541	38	8	92
Nord	---	---	---	---	---
Ensemble	5	4651	102	2	92

Source : enquête MINUH 1989.

Un niveau élevé de réalisation des travaux n'a été enregistré que dans les provinces nouvellement créées. Encore dopées par le nouveau statut de leur chef-lieu, les élites se sont lancées dans des travaux avant même de savoir s'ils seraient financés. En tout état de cause, les effets du désengagement de l'Etat de la production d'emplois et de logements ne se font surtout sentir que sur la production orientée vers ses propres besoins.

L'arrêt des chantiers publics de construction, des conventionnements d'immeubles, le non-renouvellement du parc automobile, bref la suspension ou la forte réduction d'une bonne partie des demandes de l'État pénalise lourdement les acteurs

dont la production était directement orientée vers ses besoins. Elle touche en premier lieu, les entreprises du secteur formel qui vivent des marchés de l'État. Les entreprises du bâtiment et TP sont particulièrement sinistrées et les faillites sont nombreuses. De nombreux chantiers ont subi les atteintes du vandalisme. Si certains équipements sociaux – notamment les chantiers de construction d'écoles ou d'hôpitaux – ont été relativement épargnés, les réalisations à caractère administratif ou policier ont souvent subi des détériorations si bien que plusieurs d'entre elles sont irrécupérables. De nombreuses entreprises ont purement et simplement disparu avec la menace d'une double poursuite judiciaire : celle des créanciers qui ont aidé à lancer les travaux et celle de l'État qui ne peut rien récupérer de l'investissement réalisé.

De nombreuses multinationales plient bagage comme les entreprises de génie civil (Weiss & Freitag, Société camerounaise des grands travaux de l'Est), les entreprises commerciales (Compagnie française pour l'Afrique Occidentale (Cfao), Société commerciale pour l'Afrique Occidentale (Socopao) ou les concessionnaires de véhicules (Renault, Mercedes, etc.). S'ils ne ferment pas, ces investisseurs s'abstiennent de créer de nouvelles affaires.

Les propriétaires des villas ne perçoivent plus les loyers, les contrats ayant été résiliés, et les arriérés constituent un manque à gagner important. Pour éviter le pillage, ils sont obligés d'employer des gardiens. Les plus entreprenants les transforment en appartements ou en studios, accessibles à un plus large public.

Dans le domaine du logement, ne construisent plus désormais que les acteurs ayant des besoins précis. Même dans ce cas, l'auto-construction ou le recours à des proches prend le pas sur l'intervention d'entreprises formellement constituées. La situation n'est guère meilleure dans le domaine de l'emploi où les nouvelles créations sont des emplois individuels indépendants ne générant aucun autre emploi la plupart du temps.

Diminution des salariés et baisse des revenus entraînent souvent la disparition d'activités et d'initiatives « privées » liées à la demande et à la consommation des fonctionnaires et des salariés vivant en symbiose avec le secteur public. On assiste parallèlement à une augmentation sensible du nombre de chômeurs, délinquants potentiels.

Tableau 3 :

Niveau d'équipement des logements dans les villes du nord

Type	Ensemble	Kousseri	Tignère	Mokolo	Garoua	Banyo
Murs en dur	16	16	9	18	21	11
WC moderne	13	18	4	15	13	9
Eau courante	27	34	0	39	26	21

Source : enquête MINUH 1989.

D'une manière générale, les villes produisent de l'insécurité (banditisme, délinquance, criminalité, etc.), phénomène qui se renforce quand l'État n'assure plus ses fonctions régaliennes antérieures (sécurité des personnes et des biens). Les agressions se produisent désormais partout, même en plein jour. Les hommes d'affaires sont très souvent délestés de leurs moyens de production. Les habitations individuelles, les commerces et les bâtiments publics sont de plus en plus souvent cambriolés. Et les populations se regroupent en comités d'auto-défense pour tenter de se protéger, n'hésitant pas à faire elles-mêmes justice en cas de flagrant délit de vol. Les transporteurs ne peuvent plus se déplacer au-delà d'une certaine heure sur

certains axes routiers – entre Maroua et Kousseri par exemple – en raison de la présence de « coupeurs de route ». L'obsession sécuritaire contribue aussi à réduire l'activité économique. Dans un tel climat, il ne peut y avoir de véritables investissements privés.

Autre conséquence de l'effondrement de l'État : l'absence de création et d'entretien des infrastructures (routes, lotissements, écoles, hôpitaux). Le retour à une vie de plus en plus villageoise est apparent même si une tranche de la population très limitée numériquement, a adopté le modèle de constructions modernes et n'entend pas s'en défaire. Ce serait sans doute aller vite en besogne que d'imaginer une ruralisation rapide des villes du nord. Si cette évolution n'affecte l'emploi et le logement que de 30 à 2% des chefs de ménages des villes touchées par l'étude, il faudrait tout de même la gérer. Par ailleurs, l'examen des caractéristiques des emplois et des logements produits par ces acteurs laisse voir, sauf quelques exceptions, des conditions de vie très souvent misérables (tableau 3).

Au vu de la situation, n'est-il pas fondé de penser que le champ libre laissé par l'État ouvre des opportunités qu'il faudrait saisir ?

Vers un redéploiement des activités des *alhadji* ?

La nécessité de limiter les effets du désengagement de l'Etat, d'améliorer le marché de l'emploi et de répondre à la demande de logement constituent une véritable opportunité pour l'initiative privée locale. Quels sont les acteurs locaux susceptibles de le faire ? Sous quelles conditions ?

La forte emprise spatiale des Foulbés dans le périmètre aggloméré reste l'une des spécificités actuelles de la ville du nord. La ville peule occupe parfois plus des deux tiers de la superficie totale. Dans les villes étudiées, les Foulbés représentent 40% de la population totale, groupe qui est renforcé par

la propension des animistes à se « foubéiser »⁴. Ne pourrait-on, alors, imaginer que les Foulbés prennent la relève de l'État en étendant sur le tiers restant leur emprise actuelle. Habiles stratèges, les Foulbés ont su dominer politiquement les autres groupes ethniques. Ne seraient-ils pas aujourd'hui en train de profiter de la décomposition de l'État pour redevenir les maîtres incontestés des lieux ? La domination relève plus de l'esprit d'entreprise et de la maîtrise technologique que d'autre chose actuellement. Incontestablement, la bataille décisive se déroulera plutôt sur un autre plan, le plan économique.

En effet, une minorité d'acteurs privés locaux fait vivre, par ses activités parfois tentaculaires, des milliers de citoyens. Parmi eux figurent en bonne place les *alhadji*, cette catégorie de grands commerçants ouest-africains dont la réussite n'a d'égale que leur habileté au négoce (Grégoire, 1990). C'est essentiellement comme commerçants que ces derniers ayant effectué un pèlerinage à la Mecque (*hadj*) sont connus du grand public. 11% des actifs des villes enquêtées sont *alhadji*. Leurs activités sont très diversifiées allant de l'artisanat à l'industrie en passant par le commerce, le transport, le bâtiment, etc. 20% ont déclaré comme activité principale l'agriculture alors que 9% se disaient griots professionnels et 11% fonctionnaires. La majorité d'entre eux n'a guère été à l'école occidentale (55%). 26% ont toutefois fait l'école coranique. Quels que soient leur profession et leur niveau d'étude, ils se reconnaissent en général à leurs moyens relativement importants. Les *alhadji* sont, en effet, plus riches que tous les autres citoyens. Ils ont su tirer des revenus importants du commerce de bétail – les Foulbés étant surtout des éleveurs – du commerce des arachides cultivées sur les hautes terres du Mandarā et des produits manufacturés fabriqués ou importés du Nigeria voisin, de la promotion immobilière, du transport, voire du change (le naïra nigérian

⁴ D'autres termes désignent la propension des animistes à passer pour peuls, notamment « peuliser » ou « fulaniser ».

étant inconvertible sur le marché international). Non seulement certains possèdent parfois des dizaines de villas louées à l'administration ou à certaines entreprises et un nombre impressionnant de camions de transport lourds, mais encore, ils ont réussi à occuper de fortes positions dans le commerce de gros, l'industrie ou la spéculation monétaire, activités habituellement monopolisées par les expatriés. Leur dynamisme en affaires est tel qu'ils ont réussi non seulement à contenir les Bamiléké, mais aussi à faire fuir de nombreux concurrents expatriés. Ils font vivre de nombreux urbains qui travaillent pour eux dans un cadre paternaliste.

Sur le plan social, ils affichent une opulence indéniable. Ils disposent de somptueuses demeures flanquées parfois de mosquées personnelles. Sur les 54 *alhadji* recensés par l'enquête, 32 soit 59% ont une mosquée personnelle. Celles-ci sont, à l'image de la richesse de leur propriétaire, plus ou moins cossues. Si 57% ont été à la Mecque une seule fois, 26% y ont été plusieurs fois, 7% y vont tous les deux ans et 9% tous les ans. S'ils sont présents dans toutes les villes, cette présence est fort inégale : 39% résident ainsi à Kousseri, plus musulmane que les autres villes, plus proche de l'Arabie, via les fortes liaisons Tchad-Arabie Saoudite et dont les principales composantes ethniques sont toutes musulmanes.

En somme, les *alhadji* ont de nombreux atouts pour se substituer à l'Etat – leurs capacités d'investissement et leur flexibilité économique – et une aptitude remarquable à saisir toutes les opportunités qui s'offrent. Si certains ont pu bénéficier d'un coup de pouce pendant la période Ahidjo, lui-même musulman, notamment par l'octroi des autorisations d'importation, nombreux sont les « self made men ».

S'il est à peu près certain que les moyens mêmes importants des *alhadji* ne sauraient couvrir de manière satisfaisante l'ensemble des besoins des populations urbaines, il demeure tout de même vrai qu'une canalisation de leurs ressources vers des objectifs bien ciblés pourrait avoir un impact positif. La construction de logements modestes, adaptés à la demande,

peut être favorisée par un meilleur accès au foncier et l'utilisation de matériaux locaux peu onéreux . Dans le domaine de l'emploi, les activités des alhadji doivent être réorientées vers les masses populaires. Le marché doit permettre cette conversion de personnages travaillant jusqu'ici pour l'Etat. L'État saura-t-il assumer les quelques tâches de régulation nécessaires en lieu et place d'un interventionnisme dont il n'a plus les moyens ? Compte-tenu de la politique de consolidation du pouvoir poursuivie par le régime, cependant, la partie semble loin d'être gagnée, tant l'existence d'affairistes dépendants est utile à Yaoundé.

Un regard rétrospectif sur la production d'emplois et de logements dans les villes du nord montre que l'État y compte peu. Son retrait comporte tout de même des risques, même s'ils sont limités. On peut aisément constater que l'implication de cet Etat moderne dans la production d'emplois et de logements n'a pas fondamentalement amélioré les conditions de vie des plus démunis. Ce désengagement apparaît moins comme une réelle contrainte que comme une occasion pour les acteurs privés locaux de prendre véritablement en charge les villes, de les contrôler et de les réguler par leurs propres moyens avec des finalités inspirées d'un islam qui pourrait devenir intégriste. Il peut constituer une chance, une aubaine si les acteurs privés locaux savent transformer en avantages le champ libre. De ce point de vue, les *alhadji* semblent avoir, par leurs moyens importants, leur pluriactivité, leur dynamisme et leur flexibilité, l'étoffe nécessaire. Ces acteurs privés locaux nantis et affairistes, sauront-ils saisir l'opportunité qu'offre le retrait de l'État pour transformer en facteurs de développement d'une production plus adaptée au marché réel les risques et les insuffisances relevés ? Difficile à dire.

5

Sortir du salariat et réapprendre à vivre "petit"

Xavier DURANG

Nouveau personnage de la scène urbaine camerounaise, le « compressé » est celui qui a perdu son emploi avec la faillite des grandes sociétés de la place. Du statut confortable de salarié, il se retrouve brusquement happé par une vie d'expédients. La décomposition de cette nouvelle classe moyenne reflète l'essoufflement que connaît cette dernière décennie la capitale du Cameroun, vivant au rythme du pouvoir et de l'administration. Alors que l'appareil d'Etat oscille entre démission politique et hégémonie oppressive, la société civile se fracture sous les pressions sociales et ethniques et se fige dans un climat d'apathie collective.

C'est dans ce contexte que, le 22 février 1995, la Société de transport urbain du Cameroun (Sotuc), entreprise para-publique, dépose son bilan et met ses salariés à la rue. Peu dynamiques sans être naturellement préparés à innover, ils attendent plus qu'ils ne « rebondissent ». Leur survie n'est possible qu'à

travers des recours inimaginables auparavant : la migration de retour, la redécouverte de l'informel, la mise au travail des épouses, la sollicitation de l'entourage, la diminution des charges enfantines transférés vers d'autres ménages du réseau familial. Dans cette « descente aux enfers », gérer la nouvelle condition relève de l'exercice d'équilibre. Il leur faut à la fois assumer un nouveau statut économique et réagir pour éviter le pire, renégocier leur place sociale sans perdre la face, trouver refuge dans la famille et y accepter un second rôle... Bien qu'ils « supportent »¹ et se résignent, ils ne peuvent pas assumer la totalité des changements imposés.

Assumer sa nouvelle condition et réagir pour éviter le pire

45% des compressés déclarent n'avoir eu aucune activité² depuis leur licenciement. Ce fort taux d'inactivité est d'abord la conséquence d'une crise multiforme du marché du travail : faillites de nombreuses sociétés, gel des recrutements dans la fonction publique, faiblesse des embauches d'un tissu industriel inexistant, saturation du secteur informel, etc. En outre, la plupart refusaient l'idée de voir se dérober leur statut de quasi-fonctionnaire. La perspective d'une faillite de la SOTUC – entreprise de service public – semblait inimaginable.

¹ Expression populaire à Yaoundé visant à exprimer l'attitude fataliste qu'adoptent les citoyens dans la vie quotidienne.

² Le taux de chômage à Yaoundé est de 18% selon certaines sources. Il est en fait plus important.

La fin du salariat, parfois la fin du travail

« Quand on travaillait à la Sotuc, on n'avait pas l'idée de garder un peu d'argent, de faire de grandes cotisations [...] une grande société comme la Sotuc, ça ne peut pas tomber comme ça [...] maintenant, même quand je commence à travailler, je mets un peu d'argent à côté [...] c'est la grande leçon ». Depuis plusieurs années pourtant, les versements intermittents des salaires et l'accumulation des arriérés (22 mois) auraient dû les alerter. Aux yeux des compressés, l'Etat et la Banque Mondiale chargés du dossier, garantissaient solvabilité et transparence. L'espoir d'une indemnisation complète laissera progressivement place à une attente de plus en plus contrariée.

Leur position antérieure empêche naturellement beaucoup d'entre eux d'exercer certaines activités comme vendre « à la sauvette »³, tenir une boîte à cigarettes, tirer un « pousse » qui ne rapportent que de maigres subsides et sont surtout le fait des jeunes ou de femmes qui arrivent sur le marché du travail ou qui s'en contentent, faute de mieux. Revente de vivres ou de nourriture préparée et activités agricoles restent l'apanage des femmes même si le conjoint peut contribuer temporairement en donnant de son temps ou de son argent.

Tous escomptent la régularisation de leurs droits – qui ne dépassent jamais un million de francs CFA – afin de mettre en œuvre un projet de commerce ou de plantation ruminé depuis longtemps. D'autres attendent que la promesse d'un parent ou d'un « grand » se réalise : la sœur d'untel qui vit au Gabon a promis un « clando »⁴, le cousin d'un autre, directeur d'une société de pêche, s'est engagé à lui donner la gestion d'un

³ Sur le trottoir ou de manière ambulante.

⁴ Le terme « clando » désigne un véhicule qui dessert les périphéries urbaines et les campagnes sans payer de taxes.

poissonnerie et lui demande de patienter. Pour les trois quarts des chômeurs, la survie dépend de l'entraide provenant pour moitié de leurs conjointes et pour un quart d'origines diverses. D'une manière générale, l'aide reste importante pour l'ensemble des compressés puisque 47% déclarent en bénéficier, 36% en provenance de la famille et 11% des amis. Certains bénéficient d'une pension de retraite après avoir cotisé plus de 180 mois et dépassé l'âge de 56 ans. D'autres vivent sur leur petit patrimoine : locations de studios au « quartier » ou de « pousses » par exemple.

Le secteur formel, apanage de certains privilégiés

Plus de la moitié des compressés déclare avoir eu une activité, au cours des 26 mois qui ont suivi leur licenciement, dont 15 % dans le secteur formel. Ils se sont retrouvés responsables d'ONG, de PME, gérants d'auto-école, secrétaires, chauffeurs de cars de touristes, épiciers, etc. Plus rémunératrices, ces activités restent l'apanage de privilégiés qui sont diplômés, qui ont occupé des postes de responsabilité ou sont soutenus par un réseau de relations. Ils ont pu retrouver un emploi du fait de leur compétence, comme ce psychotechnicien – qui sélectionnait et formait les chauffeurs de la Sotuc – qui a exercé pendant quelques mois aux Brasseries du Cameroun. Grâce à des primes de licenciement, naturellement plus consistantes, certains d'entre eux se sont lancés dans une activité ou ont suivi une formation. Un informaticien a consacré les trois quarts de sa prime d'un million de francs CFA, à l'ouverture d'une épicerie dans son quartier, par exemple. Une secrétaire de direction suit un recyclage en informatique et retrouve un poste similaire dans un cabinet d'expertise de la place.

Dans la redécouverte d'un emploi, les réseaux clientélistes, structurés autour d'appartenances politiques et ethniques, jouent également un grand rôle. « J'ai des relations au sein du parti [...] le directeur m'a donné la composition du dossier [...]

J'ai fait le dossier le même jour et j'ai déposé, et de là, les membres du RDPC m'ont aidé en disant qu'on ne peut pas voir un de nos membres souffrir comme ça, comme tu es quand même un président du comité de base, on ne peut pas te laisser [...] là où quelqu'un peut trouver 10 francs, on peut le placer là bas, la décision est sortie le 03 décembre 1996. [...] Je suis, ici là, sur décision ».

La débrouillardise : « ce que je vois, je fais, ce que je ne vois pas, je ne fais pas »

Malgré de nombreuses réticences, c'est dans la « débrouillardise » que la majorité⁵ des compressés actifs restés en ville, trouvent leur planche de salut. La dénomination « débrouillardise » englobe une grande diversité d'activités précaires et labiles.

Certaines ne demandent aucune qualification : vendeur à la sauvette, creuseur de latrines, pousseur, etc. D'autres requièrent au moins un savoir-faire : maçonnerie, couture, mécanique, conduite. La précarité est la caractéristique de ces occupations : la marchandise peut s'abîmer, l'outil de production peut tomber en panne. De plus, le capital n'étant pas dissocié du budget domestique, c'est souvent la scolarité des enfants, les maladies ou les deuils qui les font périlcliter. Modestes, elles apparaissent et disparaissent à volonté échappant généralement à la fiscalité. Caractérisée par une forte concurrence et un faible gain, la « débrouillardise » est le symbole même de la flexibilité : « ce que je vois, je fais, ce que je ne vois pas, je ne fais pas » dit J.M. Kankan dans *La carte d'identité* (1993). M.N a vécu toutes ces tribulations.

⁵ 40% sont « débrouillards », 12% dans les services informels, 10% dans l'artisanat et 5% dans la conduite.

Né en 1958, M. N. originaire de Bangangté, arrive à Yaoundé en 1980. Titulaire du Bepc, il vend des piles et des allumettes avant d'être recruté un an plus tard à la Sotuc comme receveur. Grâce à cet emploi, il acquiert une parcelle en périphérie où il construit une maison, et « dote une femme ». Père de deux enfants, il est licencié en 1995. La prime de licenciement de 400 000 francs CFA est vite engloutie dans diverses dépenses. Commence alors pour lui, une période difficile. Son élevage de poulets comptant 700 têtes périclité progressivement, faute de pouvoir faire face à la concurrence (vente rapide, achat de provende, etc.) Il essaie de vendre sur un marché du centre-ville en achetant un carton de 360 œufs. Après avoir mis une semaine à écouler la marchandise, dont il retirera un bénéfice de quelques milliers de francs CFA, il abandonne, découragé. Au mois de mars de la même année, il est embauché au Pmuc (Pari mutuel urbain du Cameroun) en qualité d'agent revendeur. N'ayant aucune relation au sein de l'entreprise, il aura des kiosques toujours éloignés et d'un faible rapport (4% de bénéfice pour une recette de 10 000 francs CFA). Pour économiser l'argent du taxi qu'on lui donne, il se lève à 5 h du matin pour y aller à pied, au point de fragiliser sa santé et d'abandonner au mois d'août. Après avoir « lancé » ses petits frères, il attendait un juste retour des choses : « dans ma pensée, quand je leur faisais ça, c'était pour que, si demain peut-être même qu'il m'arrive aussi quelque chose, qu'ils puissent même me soutenir, mais ça a été presque le contraire ». Les deux derniers quittent la maison juste après son licenciement. Le premier refuse de le prendre comme chauffeur par crainte qu'il ne mette en avant ses prérogatives de grand frère et n'obéisse pas aux ordres. Au-delà des rares aides dont il bénéficie, sa femme cultive le maïs et le manioc. Au début de l'année 1997, avec la revente des tôles du poulailler qui lui rapporte 30 000 francs CFA, il « lance » la caisse de sa femme. Installée devant la maison, elle vend au détail divers produits, alimentaires et autres (arachides, riz, cigarettes, etc.).

La débrouillardise ne constitue pas ici la fameuse « éponge à emplois ». L'exigence de certains « compressés » d'exercer une activité valorisante, sinon génératrice d'un revenu minimal, ne permet pas à ce secteur de jouer son rôle social, d'accueillir et de garder les rejetés du salariat si bien que près de la moitié d'entre eux chôme. Seuls 40 % y sont présents. La concurrence y devient toutefois de plus en plus rude en raison du nombre toujours plus grand d'opérateurs, de la récession et des pertes de pouvoir d'achat des consommateurs-fonctionnaires.

La mise au travail plus importante des femmes

Toutes ces opportunités dans le secteur formel ou la débrouillardise, ont une faible durée de vie, en moyenne d'un peu plus d'un an⁶ et entraînent une sollicitation sans précédent des conjointes.

Entre le licenciement et l'enquête, le taux d'activité des partenaires est passé de 46 à 71 %. Bien supérieur à celui des compressés (55%), le pourcentage des femmes actives révèle leur capacité de prise en charge de la maisonnée en situation de crise. Cette entrée massive des femmes sur le marché du travail se généralise depuis le début des années 80. Les activités dites de « bayam-sellam », occupent la majorité des conjointes de « compressés ». Sur route ou dans le quartier, elles vendent essentiellement des vivres et des mets préparés (beignets, haricots, maïs ou plantain grillé, poissons frits ou braisés, sucettes, etc.). Comme beaucoup d'autres, Mme B. a été lancée au lendemain de la compression par son mari. Installée avec un

⁶ Ayant pris l'option de partir, 18% choisissent de se fixer dans une autre ville que Yaoundé. 80% de ceux qui vont se fixer dans la campagne rejoignent leur village natal alors que 10% vont habiter un autre village.

capital de 100 000 francs CFA au marché Manguier, elle vend au détail du poisson fumé et de la viande boucanée.

Toujours dans ce rôle nourricier, les femmes des « compressés » se consacrent également à l'agriculture, dans la périphérie ou dans les villages environnants des pays eton et ewondo. 9% parviennent à conserver ou à retrouver une place dans le secteur formel. En se positionnant sur le devant de la scène, si elles remplacent le chef de ménage, elles ne prennent toutefois pas sa place. Main-d'œuvre générant de faibles gains, elles constituent ainsi le dernier rempart contre la misère.

Le retour au village que l'on espère provisoire

La migration de retour, ultime recours

L'irrégularité et parfois l'absence de salaires, ont durement éprouvé les « compressés » et leurs familles pendant la période d'emploi. Assurer la ration alimentaire quotidienne, le paiement des frais de scolarité, payer son loyer, n'étaient possibles qu'au prix de dépendances et de lourds endettements sans compter les frustrations inévitables dues aux tentations permanentes urbaines. La compression apparaît donc, paradoxalement, comme une délivrance. La petite prime de licenciement permet de s'acquitter, souvent de manière partielle, des dettes contractées envers le bailleur, l'épicier du quartier, etc. «...Et compte tenu des arriérés de loyer [...], j'ai juste eu le temps de désintéresser le monsieur chez qui je louais et puis je suis allé au village ». Les dettes remboursées, il ne reste quasiment rien de cette somme, comprise entre 300 et 400 000 francs CFA en moyenne. Quelques mois suffisent pour que certains prennent la décision de se replier au village. « Si vous êtes subitement compressés [...] se cantonner en ville avec huit enfants, vous allez les nourrir comment ? Retrouver un autre emploi tout de suite, il n'y a pas moyen [...] le seul moyen de

survivre quand on n'a rien en ville, c'est de rentrer au village, malgré tous les aléas que ça comporte ». Si une minorité migre en direction d'une autre ville, le plus souvent le chef-lieu de l'arrondissement d'origine, la majorité rejoint le village natal et certains, faute de place, optent pour un autre village (Franqueville, 1987 ; Warnier, 1993 ; Janin, 1995).

Le profil socio-géographique des migrants (enracinement résidentiel, âge et appartenance ethno-régionale⁷ est essentiel dans le processus de repli sur le village.

Les locataires et hébergés sont, avec 37 %, deux fois plus nombreux que les propriétaires à décider de partir, l'expulsion ou la saisie des effets personnels constituant une menace pénible à vivre. Si les « compressés » âgés de 30 à 39 ans, sont le plus souvent locataires et hébergés, ils migrent cependant peu. C'est qu'ils ont des charges familiales moins élevées et une capacité d'ajustement plus importante. Chez les quinquagénaires et sexagénaires, le taux de départ est plus important. Le repli est un phénomène de six à huit fois supérieur proportionnellement chez les Bété (Eton et Ewondo) que chez les Bamiléké.

Des conceptions de la ville et de la migration opposent les deux groupes. Si Ewondo et Eton sont propriétaires à 42% et 47% respectivement, les Bamiléké le sont à 62%. Migration de détresse, selon l'expression de C. Schwab, pour les Bamiléké, la migration des Bété, est qualifiée de proximité ou de relationnelle par A. Franqueville. Moins enclins à s'approprier la ville, ces derniers ont une capacité de résistance plus faible en période de crise et se réfugient naturellement au village. « Il y a une très grande différence entre l'homme Bété et le Bamiléké. Nous venons, nous les Eton, chercher ici en ville pour amener au village [...] tandis que l'homme Bamiléké, il est en ville, il fait des gratte-ciel et il va seulement au village comme ça ».

⁷ Seules trois appartenances ethno-régionales ont été retenues par souci de représentativité. Elles regroupent chacune plus de 50 personnes.

Ce retour au village implique inévitablement de travailler la terre. Un migrant de retour sur cinq cultive uniquement pour l'autoconsommation, quelques rangées de maïs, de tubercules, d'arachides, de plantains ou de « feuilles » permettant d'assurer la ration alimentaire quotidienne. Dépassant le stade de l'auto-subsistance, un tiers cultive les cultures vivrières pour la vente et la consommation, essentiellement du plantain et des tubercules (manioc, macabo et taro) suivis du maïs, de l'arachide, du palmier et de l'ananas. Plus favorisé, un dernier type d'exploitant, pratique simultanément cultures de rente (café et cacao) et cultures vivrières qu'il consomme et vend. La plantation assure des rentrées substantielles d'argent et permet de couvrir les grosses dépenses telles que les frais de scolarité ou les investissements agricoles, et de rembourser les dettes contractées tout au long de l'année.

En dehors de l'agriculture, principale source de subsistance, ils s'investissent dans le braconnage du gibier de brousse, l'élevage, la cueillette du vin de palme, la distillation de l'eau de vie et la coupe de bois. Ces activités étant peu rémunératrices, ils bénéficient à 40% d'aides, provenant essentiellement de la famille.

La ville : de la rupture au retour espéré

La migration de retour joue ainsi le rôle de soupape de sécurité. Rupture dans le projet de vie des migrants elle est aussi le début de l'espoir de revenir en ville.

« J'étais obligé de retourner à la case de départ, aller défricher les plantations au village [...] pour faire vivre la famille ». Le retour au village est perçu pour la plupart comme une chute dans l'ascension sociale. Parti pour sa scolarité ou pour trouver une activité en ville, le migrant bête doit devenir un « grand » avant d'y revenir. Le retour idéal intervient quand il s'est assuré une certaine sécurité : possession d'une case moderne électrifiée et d'une voiture, revenus réguliers d'une

plantation arbustive ou pension de retraite. Le village devient alors une finalité. Les migrants, pour la plupart âgés de 30 à 49 ans, ne sont pas arrivés au terme de leurs projets en ville (seuls deux tiers possèdent une case) et utilisent le village comme un refuge temporaire. Le retour en ville se justifie notamment, par la volonté de retrouver un emploi permettant de répondre à leurs aspirations et obligations (constitution d'un patrimoine, redistribution au sein de la famille, dot, etc.) ou, par exemple, d'assurer une éducation aux enfants. Au village qui plus est, le contrôle social, les menaces en sorcellerie et parfois l'enclavement, renforcent le regret que le migrant éprouve en pensant à l'aménité et à la liberté qu'offrait la ville.

Le retour au village est quelquefois progressif pour certains : de la métropole au chef-lieu du pays et, plus tard, le village. Pour d'autres, contrariés par ce retour précipité, des va-et-vient continuels entre le village et Yaoundé leur permettent de mobiliser simultanément les ressources rurales et urbaines. Bien que plus accentués chez les migrants de retour, les liens entre le village et la ville restent une constante dans la société camerounaise. Les « compressés » restés en ville fréquentent très régulièrement le village⁸ à de multiples occasions (visites, deuils, mariages, etc.) et sont plus de la moitié à y pratiquer l'agriculture⁹.

La dualité de résidence reste le meilleur moyen de concilier aspirations et réalités. L'homme au village, la femme et les enfants en ville, développent une stratégie qui harmonise les

⁸ Plusieurs fois par an pour la moitié, plusieurs fois par mois pour 20 %, plusieurs fois par semaine pour 15 %.

⁹ 63 % exploitent des champs : 89 % y pratiquaient des cultures vivrières, dont 40 % uniquement pour l'autoconsommation, et 39 % ont parallèlement des cultures de rente (café, cacao). Seuls 11 % ne pratiquent que des cultures de rente.

M. M, rejoint son village, dans l'arrondissement de Monatélé en février 1995, juste après avoir touché sa prime de licenciement. Marié et père de quatre enfants, il laisse à Yaoundé sa famille qui habitera dorénavant chez l'oncle de sa femme à la Cité Verte. Sa femme se « débrouille » et fait des beignets qu'elle vend sur la route et qui lui rapportent quotidiennement de 2 000 à 3 000 francs CFA. Couturière de formation, elle a décidé d'arrêter cette activité après plusieurs expériences dans des ateliers d'où elle sortira sans être payée. L'éloignement des établissements scolaires du village et le refus de transfert des enfants sont invoqués pour justifier le maintien en ville de la plus grande partie de la famille. Faisant la navette régulière entre Yaoundé et son village, où l'on trouve des « occasions » à 600 francs CFA, M.M. peut venir à tout moment dès que sa femme l'appelle, quand, par exemple, un enfant est malade. En moyenne, il estime résider six jours en ville contre huit jours au village où il aide sa mère. Son retour devient vite problématique à tel point que des conflits de terrain l'ont amené jusqu'au tribunal. Il déplore la disparition des « grands » qui animaient et conseillaient le village, qui, selon lui, l'auraient mis à l'abri de tels conflits. Déçus par son absence de largesse à son arrivée, les villageois sont jugés – par lui – intéressés et individualistes. Cultivant le soja, le haricot et le maïs sur 3 ha, pour l'autoconsommation et la vente, il se fait aider ponctuellement par deux personnes. Ses ambitions sont plus grandes : il aimerait louer une motopompe pour irriguer les champs en saison sèche. Découragé par son manque de moyens, il constate qu'il demeure dans l'incapacité de mettre en œuvre un projet agricole qui lui ferait quitter cette vie d'expédients.

intérêts de la famille et ceux des individus. Ainsi, l'homme assure l'approvisionnement en vivres de la famille demeurée en ville, tout en gardant et entretenant le patrimoine au village, et

reste à l'affût de la moindre opportunité lors de ses nombreuses visites. Et les membres restés en ville sont replacés, le plus souvent, au sein du réseau familial par souci d'économie et de sécurité. La conjointe garde son activité et les enfants continuent leur scolarité dans des conditions jugées meilleures¹⁰. M. M. est un des ces licenciés qui fait l'expérience de cette dualité de résidence ville/village.

Ne pas perdre la face et rechercher une nouvelle identité

Plus des deux tiers des « compressés » rencontrent des difficultés de réinsertion. Revenir au village suppose, en effet, des compromis et le migrant fait état, dans sa réinsertion, de menaces implicites en sorcellerie et de manifestations de jalousie à son endroit, ce qui donne une idée de l'accueil reçu. Un quart seulement a été bien accepté et 9 % ont connu des incompréhensions qui ont disparu.

Les difficultés à s'intégrer au village : quand un « grand » devient « petit »

Avant le licenciement, l'employé de la Sotuc se rendait au village, de manière plus ou moins régulière, pour entretenir les champs et assister aux cérémonies importantes. Il s'acquittait de ses obligations de redistribution et d'entraide en fonction de sa volonté et de sa capacité. Sa qualité de quasi-fonctionnaire lui valait d'être considéré comme un « grand » aux yeux du villageois et d'être l'objet de multiples sollicitations. La gestion, avec humilité ou suffisance, de cette image valorisante

¹⁰ Rester à Yaoundé se justifierait à 20% par les activités de l'épouse et à 26% par la scolarité des enfants.

de citadin et fonctionnaire, sera déterminante pour la réussite de son retour. Non seulement le compressé ne peut plus répondre aux attentes, mais il se trouve en position de demandeur. Ses prérogatives de citadin et de « grand » perdues, le compressé déçoit. « Les habitants du village attendent que [...] celui qui ressort de la ville les renforce [...], ils attendent ce renfort, mais quand ils trouvent que vous n'avez rien, ils vous abandonnent ». Au retour, près d'un tiers des migrants se sont fait héberger par la famille. « Les villageois se sentent en situation de force par rapport aux compressés qu'ils considèrent comme ayant échoué en ville. Il n'est pas facile de réintégrer la vie qu'on a laissée il y a près de 30 ans, il faut savoir manier les gens au village, les aborder ».

La grande épreuve sera l'acquisition d'une parcelle, s'il n'en possède pas, ou la récupération de celle qui lui revient, titrée ou reconnue coutumièrement. L'absence du « compressé » se solde souvent par l'exploitation de ses terres par des villageois qui – en plantant, par exemple, des arbres fruitiers – se les approprient physiquement et symboliquement. Le migrant, de retour, ne peut que constater le délit et engager une procédure devant l'assemblée coutumière et faire appel au tribunal s'il n'obtient pas gain de cause. A ces conflits fonciers, s'ajoutent les attentes contrariées et les menaces réelles ou imaginaires pour rendre la vie difficile. « Quand je me suis rendu au village, j'ai été tenté par ce problème de terrain là, parce que là, où je sais que c'est ici où mon feu père travaillait, bon, mes grands frères, ils travaillent dessus, quand je veux le travailler, j'avais déjà défriché une bonne parcelle, une tante est venue, elle me dit : c'est là où je voulais travailler, pourquoi vous êtes venu défricher ? Vous voulez que je travaille où ? [...] même si ça ne vous appartient pas, vous êtes ma maman, vous êtes libre de travailler dessus, je vais aller ailleurs, j'ai évité ce problème, donc, c'est des choses comme ça, vraiment qui entraînent la mort au village ».

Au total, l'intégration du migrant dépend de sa générosité avant le licenciement, de la régularité de ses visites comme de

son humilité lors du retour. Il doit accepter d'être « petit » alors qu'il fut « grand ».

S'enfoncer progressivement dans la mort sociale

« Je deviens encombrant », « tout le monde me fuit » : de telles expressions sont récurrentes dans le discours des licenciés restés en ville. Le sentiment de voir leurs liens sociaux avec l'extérieur se fragiliser, de devenir des parias, est progressivement intériorisé. Les logiques redistributives sont mises à rude épreuve : on ne peut plus aider quelqu'un, offrir à boire ou à manger, donner au visiteur l'argent du taxi comme le veulent les convenances locales. Tout en perdant ces prérogatives, le « compressé » se retrouve dans la position de demandeur, que ce soit pour payer sa facture d'électricité, pour soigner l'un des siens, pour verser sa contribution à l'organisation d'un deuil... De multiples raisons l'incitent à demander, à recevoir jusqu'au moment où son insolvabilité notoire l'amènera à devenir « encombrant » et à essayer des refus. « Les amis avec qui je prenais la bière à Yaoundé, quand ils me voient maintenant, ça ne leur dit absolument plus rien [...] ils m'ont oublié, ils ne me cherchent pas et je ne peux plus les fréquenter ». Espace de socialisation, le bar est la scène où s'entretiennent les liens de camaraderie, où s'affiche le statut de chacun par sa consommation, sa capacité à offrir une bière et à s'entourer de femmes. Dans l'impossibilité de vivre pleinement ce jeu social, les « compressés » se sentent diminués.

Ce même sentiment, mélange de honte, d'injustice et de culpabilité, est éprouvé lors d'obligations qui ne souffrent pas de défaillances, telles que les rencontres associatives ou les deuils. Événement spirituel, le deuil est aussi et surtout un lieu de socialisation où les uns et les autres se rencontrent, se montrent, se jugent, se lient ou se déchirent. Un parent incapable d'honorer son mort – en fait, les convives du deuil – est très vite méprisé de manière ouverte. « Mon papa est mort en 1996

et j'ai été compressé en 1995. C'est mon plus mauvais jour, je ne pouvais plus oublier ça [...] qu'au moment où il est mort, je n'avais pas 5 francs [...] quand il meurt comme ça, tu n'as pas de source de revenu, tu es complètement dans les ténèbres et finalement, quelqu'un vient comme ça et il se moque de toi, que oh ! celui là [...] la personne avec qui tu mangeais tout à l'heure, c'est la même personne qui se moque de toi ».

Pour certains, l'heure de la mort sociale progressive a sonné aussi avec leur éviction du cadre associatif. Ainsi M.E., membre de deux associations, quitte la première en 1993, quand les difficultés commencent. Un an après la « compression », il lui est devenu de plus en plus difficile de verser la cotisation mensuelle de 3.000 francs CFA dans la seconde qui regroupe les ressortissants de son village. Se sentant de plus en plus « isolé » et faisant l'objet de réflexions, il décide d'en partir en février 1996 dès que « la caisse a été cassée »¹¹. Son souhait est d'y revenir au plus vite et de savoir qu'il est en mesure de pouvoir aider et donc être respecté. « Il y a des réunions de famille qui se tiennent bien quand tous les membres travaillent. Quand vous ne travaillez plus, les gens vous deviennent allergiques. On vous appelle *zezemot*, c'est-à-dire quelqu'un sans valeur en ewondo.

Les temps vides et le sentiment d'ennui qui s'installe, dans les habitudes de ceux qui chôment, s'expriment par des expressions comme « on est au quartier », « on est là ». C'est, en fait, une attente quasi buzzatienne, de leurs droits et d'un nouvel emploi qui ne sauraient venir, sinon sous les traits de la mort silencieuse. Leur vie monotone circonscrite au quartier, est partagée entre les travaux domestiques, les cent pas dans la rue, les discussions autour du songo ou d'un verre de vin de palme.

¹¹ Il faut comprendre : dès que l'épargne a été touchée.

Déclin de l'autorité masculine

Le licenciement fragilise le couple qui se redéfinit en favorisant l'émancipation relative des femmes. Si 86% demeurent mariés sans avoir vécu aucun changement avant ou après leur licenciement, 2% ont connu le divorce et 8% la séparation. Le « compressé » n'est plus en mesure d'assurer la « ration » alimentaire quotidienne, a fortiori de subvenir aux besoins de sa femme – nécessaire de toilette, vêtements, etc. – toutes choses qui lui conféraient auparavant un pouvoir discrétionnaire et une autorité incontestée.

Dès lors, la femme « discute les ordres, désobéit, a la tête dure, se rebelle » consacrant le déclin de l'autorité de l'homme. Cette situation se trouve accentuée quand elle travaille et quand elle se voit obligée de rentrer au village, avec la kyrielle de frustrations et de corvées manuelles que cela suppose. « Quand la femme travaille, elle travaille pour son compte personnel. Ça m'a coûté beaucoup de problèmes. Comme je vous ai déjà dit le 2 septembre 1996 ma femme m'a demandé le divorce, on est même allé en justice ».

Chez certains hommes volages cependant, la « compression » peut, faute de moyens, limiter les infidélités et participer à la stabilité du ménage... « Ça coûtait 5 000 francs pour satisfaire une fille normalement. Moi, je donnais parfois 10 000 francs [...] je le faisais une ou deux fois par mois [...] avec le chômage, [...] ça change complètement, on n'a plus les moyens [...] c'est pour ça que les filles disent que les hommes sont avars ».

Vu à travers le regard masculin, le couple change donc. Plus de la moitié des conjoints refusent de soutenir le « compressé ». Pour une majorité, la femme n'apporte aucun soutien moral, et adopte une attitude de résignation. Les autres évoquent la déliquescence du ménage, l'infidélité, les violences physiques et verbales. Le soutien et la compréhension du conjoint après le licenciement ne sont éprouvés que par la moitié restante.

La fragilité du lien conjugal est, en fait, fonction du nombre de femmes, d'enfants et de l'âge de l'homme. Plus les femmes sont nombreuses, plus le ménage est vulnérable. Ainsi, les mariages monogamiques (quatre ménage sur cinq) n'ont connu que 6% de séparations ou de divorces, alors que les ménages polygames (de 2 femmes et plus) ont enregistré 20% de séparations. Plus il y a d'enfants à charge, plus le ménage est stable. Si les couples avec un seul enfant ou sans enfant sont 43% à avoir connu une rupture définitive ou temporaire, il n'y en a que 7% qui ont connu le même sort avec six à huit enfants et aucun avec plus de huit enfants. « Elles ont des enfants, elles partent pour aller où ? ». Plus l'âge du compressé est élevé, plus l'instabilité du ménage est importante : 17% de la génération des 60 ans sont concernés, contre 6% de celle des 30 ans.

Sous la pression de la crise et de l'émancipation économique croissante des femmes, l'homme voit son rôle et son rapport à la maison se redéfinir. Permanent dans la sphère domestique, il assiste à une redistribution partielle des tâches courantes. Lessive, nettoyage du sol, surveillance des enfants et plus rarement, les corvées d'eau font partie de ses activités quotidiennes. « Je me suis occupé des enfants alors qu'avant je n'avais pas le temps. J'avais une bonne, et quand j'ai été compressé, on ne pouvait plus la conserver. J'étais devenu le gardien de la maison ».

C'est ainsi que beaucoup de femmes, conscientes de leur plus grande marge de manœuvre, se substituent à l'homme, sans lui ravir ses prérogatives de chef de ménage, du moins vis-à-vis de l'extérieur.

L'avenir hypothéqué des enfants

Les enfants, entourés le plus dépendant du foyer du « compressé », font aussi l'expérience d'un quotidien plus dur et plus instable. Tout en ayant sous les yeux des pères d'iden-

tification nouveaux avec le père au foyer, les enfants vivent à leur tour des changements importants. Ils peuvent être contraints de rejoindre un autre ménage d'accueil au sein de la famille élargie, ou de fréquenter d'autres établissements scolaires, et même, parfois, de cesser leur scolarité. Avec la crise, les compressés se retrouvent dans l'incapacité de subvenir à tous les besoins : ils sont contraints, pour la plupart, de se séparer d'enfants à leur charge ; ceux-ci sont envoyés dans d'autres ménages de la famille élargie ou au village. Sont d'abord renvoyés les enfants de la famille élargie, puis les enfants biologiques. Si l'ensemble des « compressés » congédie en moyenne deux enfants, plus de la moitié déclare l'avoir fait, en confiant, en moyenne, quatre enfants.

Le ménage yaoundéen est le prototype de la « famille africaine », qui abrite de nombreux membres extérieurs à la cellule nucléaire. Cousins, neveux, petits frères font partie intégrante du foyer et sont autant de charges à assurer. L'incapacité à aider les moins nantis de la famille élargie, constitue une véritable remise en cause des solidarités communautaires, et rompt, d'une certaine manière, la logique traditionnelle de la dette, qui veut que l'on aide après avoir été aidé soi-même. Le compressé peut même se retrouver en position de demandeur : lorsqu'il se voit, par exemple, obligé de trouver un ménage d'accueil pour ses propres enfants. « J'ai six enfants à charge [...] un garçon, au village, de dix ans, deux enfants en ville chez ma tante, ma première fille est ici même, à Yaoundé ». Même si le processus de diminution des personnes à charge est plus sensible dans les cas de ménages instables ou migrants, on constate que les hommes les plus âgés¹² sont ceux qui n'hésitent pas à se séparer d'enfants.

Même si l'enfant échappe au « confiage » dans un autre ménage du réseau familial, il reste une source permanente de soucis, à cause des frais d'écolage. La scolarisation des enfants,

¹² 83 % des plus de 59 ans, 61 % des 50-59 ans, 52 % des 40-49 ans et 58 % des moins de 40 ans.

primordiale pour la majorité des compressés, mais dont le coût est apparu insupportable, est devenue la plus grande inquiétude qui taraude les parents. La scolarité de certains des enfants se voit remise en cause pour 25% des « compressés », celle de tous les enfants dans 3% des cas. De plus, on substitue dans 17% des cas, l'école publique à l'école privée – meilleure, mais plus chère – et dans 14%, l'école rurale à l'école citadine.

L'impossibilité de payer la scolarité, entraîne la non scolarisation de certains enfants, temporairement ou définitivement, et de nombreux retards. « Quand les salaires ne passaient pas, il était très difficile que les enfants puissent fréquenter, donc il y a eu des retards ». Quand il faut choisir les enfants à scolariser, on donne la priorité aux garçons et aux meilleurs élèves. Dans de nombreux cas, les enfants sont envoyés dans des établissements où la scolarité est moins coûteuse et la qualité de l'enseignement moindre (effectifs pléthoriques, instituteurs pas ou mal formés, mobilier insuffisant, etc.). « L'enseignement diffère entre l'école publique et privée. A l'école publique, il y a des fois deux maîtresses pour 80 ou 130 élèves. Alors que dans la mission catholique, il y a 60 élèves dans une salle et l'enseignement est bien ». C'est ainsi que la « compression », et de manière générale le contexte de crise, met à l'épreuve la famille et la fragilise considérablement.

Au-delà de la perte d'emploi, la compression préside à un ensemble de recompositions qui transforment ce qui compte le plus : les liens et les statuts sociaux et familiaux. Humiliations et frustrations accompagnent l'expérience du licenciement qui se traduit beaucoup plus par une condition anémique, que par la révolte violente ou la radicalisation politique. Même si les « compressés » ont connu des velléités de manifestation (sitting

pendant de nombreux mois en 1995 devant le premier ministre, protestations lors d'une fête du travail), la plupart consacrent toute leur énergie à échapper réellement ou symboliquement à la condition de compressé, non à l'assumer ou à la revendiquer.

L'après-crise se dessine cependant ici avec la remise en cause des rapports homme/femme, citadin/villageois et l'apparition de nouvelles formes d'individualisme. Pourtant, la résistance au changement n'a sans doute jamais été aussi forte. Devenir « petit » quand on a été « grand » – dans une société où chacun est figé à sa place – impose la reconstruction d'une identité stable et la quête de nouveaux refuges, religieux par exemple. L'embryon de classe moyenne salariée – qui semblait exister depuis le boom pétrolier – a été balayé par la crise. La libéralisation de l'économie n'a pas, jusqu'ici, entraîné le changement de mentalité qu'attendaient les ajusteurs. Le mythe du fonctionnaire reste tenace dans une société qui peine à reconnaître la compétence, le talent et l'esprit d'entreprise.

6

Les jeunes et le travail à Douala : La galère de la deuxième génération après l'indépendance

Jean-François TRANI

Si la situation de l'emploi est au centre des préoccupations dans tous les pays, la situation des jeunes préoccupe tout particulièrement car ils représentent les « générations de demain », celles qui produiront, par leur travail, les ressources nécessaires et celles qui sont en mesure de repenser le profil social et politique en panne comme au Cameroun. Ils constituent en Afrique subsaharienne un groupe social particulièrement vulnérable parce qu'ils ne disposent souvent pas de qualification ou d'expérience professionnelle permettant une insertion aisée. Si certains accèdent au marché du travail grâce au soutien familial, d'autres se contentent d'occuper des positions moins enviables, petits métiers de la rue à faible apport en capital, apprentis dans l'artisanat, aides familiaux chez les entrepreneurs, élèves ou étudiants exerçant une activité d'appoint. Avec la crise, ceci se renforce provoquant l'existence

d'un « fort excédent relatif de force de travail » (Coing *et al.*, 1982 : 50-64) qui se traduit par leur surexploitation.

C'est que les jeunes citadins ne bénéficient pas du système villageois d'intégration à la communauté qui définit, étape par étape, le parcours à suivre. « Les sociétés rurales proposaient une initiation progressive à la vie, aventure vécue dans une même classe d'âge, marquée par des étapes et par l'acquisition progressive d'un statut social plus élevé » (Piermay, 1993). En ville, les normes anciennes sont en partie remises en cause et rien n'est venu s'y substituer si ce n'est l'influence des valeurs occidentales fondées sur l'individualisme, encore loin d'être une réalité pour les femmes et pour les jeunes. Le jeune citadin se trouve dans un entre-deux instable pour se construire une personnalité et passer à l'âge de fonder une famille, ce qui est la marque de l'accession à la vie adulte à Douala. Etre jeune, c'est donc « se chercher », ne pas avoir un statut social reconnu d'ainé, issu à la fois d'un travail rémunéré et de la légitimation communautaire et sociale.

L'allongement de la scolarité et le passage fréquent par l'apprentissage créent une période de transition sans autonomie véritable. Dépendant financièrement des autres, privés de l'écoute des aînés qui décident souvent pour eux, les jeunes affrontent plus que d'autres classes d'âge, les incertitudes de l'heure sans avoir pris conscience de leur place démographique majoritaire pour imposer l'idéologie « jeune » à la société doualaïse. S'ils se manifestent par des pratiques propres, telles que le rap et la « sape », ils imitent les adultes dans les pratiques associatives de quartier (cf. III^e partie). Et nombreux sont ceux qui, rejetés par le monde scolaire et du travail, appartenant à une famille monoparentale ou manipulés par les élites politiques comme au temps des « villes mortes », constituent l'essentiel de l'infra-société vivant hors du droit étatique qui s'est créée à Douala à la faveur de l'effacement de l'Etat ! On peut donc redouter que la dissolution progressive des liens sociaux et l'affaiblissement des normes de comportement aggravent leur plongée dans la délinquance et la violence.

Partagés entre révolte en partie contenue, tentation de l'illégalité tolérée et individualisme plus prononcé, les jeunes sont, sans conteste, les principales victimes de la crise économique et socio-politique actuelle.

Une offre d'emploi limitée dans le secteur « moderne », aléatoire dans le secteur informel

Les déséquilibres macro-économiques majeurs enregistrés depuis une décennie, ont des conséquences désastreuses sur l'emploi en ville. Ainsi, en 1995, le pays ne comptait plus que 76% des 14 000 entreprises modernes enregistrées en 1987. La province du Littoral – où se trouve Douala – représentait, à elle seule, 44% du total de ces établissements.

Les conséquences de la crise économique sur l'emploi sont aggravées par la fragilité du tissu économique. 44% des entreprises n'emploient aucun salarié et un pourcentage égal a été créé depuis 1990 (près de 40% des Sarl) alors qu'une jeune entreprise est plus fragile aux aléas de la conjoncture qu'une plus ancienne. Si 65% d'entre elles ont une masse salariale annuelle inférieure à 50 millions de francs CFA, près des trois quarts ont moins de 20 salariés et la moitié moins de 10. A ceci s'ajoute le fait que l'on compte 58% de manœuvres dans leur main-d'œuvre totale.

Le pessimisme des chefs d'entreprise se traduit dans leurs prévisions de recrutement : 5 380 personnes en 1996, 3 774 en 1997 et 3 882 en 1998. Ces prévisions indiquent que le secteur moderne devrait tout juste absorber la hausse annuelle de population active, sans parvenir à diminuer la proportion des actifs travaillant dans le secteur informel. Ce sont les branches exportatrices, implantées pour la plupart à Douala, ayant bénéficié de la dévaluation du franc CFA survenue en janvier 1994 qui vont créer des emplois : boissons et tabac, transformation du bois et bâtiment et travaux publics. Mais ces pronostics

reposent sur des hypothèses fragiles. Les entreprises industrielles des boissons et tabacs espèrent que la dévaluation va favoriser la substitution de produits nationaux aux importations et anticipent des créations de plantations de tabac. Le secteur du bâtiment table sur une reprise de la construction induite par la croissance économique qui se dessine depuis 1997 seulement. La branche « transformation du bois » repose exclusivement sur les exportations et reste tributaire des cours mondiaux et d'une matière première dont les réserves sont limitées. Pour le reste, des créations d'emploi sont attendues dans les administrations, les services marchands aux collectivités et aux ménages. En définitive, la reprise n'induit qu'un volume limité d'emplois supplémentaires dans les entreprises « modernes » .

A l'inverse, le secteur dit « informel », libre d'accès, constitue un débouché pour beaucoup de travailleurs. La timide reprise actuelle se traduit naturellement par une multiplication des « petits métiers » de rue, vendeurs ambulants en particulier. Mais les ressources qu'en retirent les actifs sont limitées et irrégulières, ce qui les rend vulnérables aux aléas conjoncturels de l'activité. Selon un rapport du Bit (1993), ce secteur comporterait 260 000 entreprises regroupant 1,2 millions d'emplois pour le Cameroun et emploierait un quart de la population active en 1995, contre un huitième pour le secteur moderne. Second pourvoyeur d'emplois après le secteur agricole, sa part dans le Pib national serait passée de 4% en 1979 à 30% aujourd'hui et la masse salariale qu'il représente de 11 à 176 milliards de francs CFA. Néanmoins, l'offre de travail, reste aléatoire.

L'enquête Ocisca sur les populations vulnérables à Douala montre l'importance du secteur informel comme débouché pour les populations les plus fragiles. 68,1% des actifs occupés sont des travailleurs indépendants. La moitié des jeunes qui travaillent de façon temporaire, avec une activité irrégulière se retrouvent massivement dans ces activités.

Avec la crise qui s'est installée depuis une décennie, le « marché » du travail a beaucoup évolué, qu'il s'agisse de

l'ampleur du chômage et du sous-emploi, de la durée de l'activité, des salaires ou des interactions entre secteurs. Administration ou entreprises publiques, parapubliques et entreprises du secteur privé n'offrent que peu d'opportunités d'emploi. Ceci se traduit par une forte régression des taux de salarisation et l'informalisation du marché du « travail » (Mazouz, 1985 : 180-185). Voilà qui pèse sur les perspectives d'emploi pour les jeunes arrivants sur le marché du travail. Faute de mieux, les jeunes accèdent, en majorité, à des emplois précaires, instables et mal payés.

Tableau 1 :

*Répartition de la population active de Douala
selon son statut dans l'emploi principal en 1993*

Statut professionnel	Nombre d'observations	%	% cumulés
Indépendant	1282	68,1	68,1
Patron	6	0,3	68,4
Salarié permanent	473	25,2	93,6
Salarié temporaire	44	2,3	95,9
Apprenti	33	1,8	97,7
Aide familial	23	1,2	98,9
Non déclaré	21	1,1	100,0

Source : enquête Ocisca sur les populations vulnérables à Douala, 1993.

Face à cette situation qui se dégrade, qui se préoccupe de l'avenir social des jeunes ? Les solutions macro-économiques keynésiennes ou le soutien aux migrations internes ne sont plus financièrement possibles. Suite au boom pétrolier, il y eut deux

vagues successives de recrutement dans la fonction publique, en 1982 et 1985-86 appelées les « 1 500 », qui avait permis de recruter chaque fois 1 500 jeunes diplômés de l'enseignement supérieur dans la fonction publique, en marge des recrutements habituels pour lutter contre le chômage qui se développait. 1987 voit la dernière opération de ce type effectuée, à l'heure où le Cameroun a recours au Fmi pour s'ajuster. A partir de 1995, le Cameroun dans le cadre du Pas a été contraint de pro-céder à des réductions drastiques d'effectifs (30 000). Depuis sa création en 1990, le Fonds national pour l'emploi (FNE), chargé de mettre en relation employeurs et chercheurs d'emploi, n'a reçu au 1^{er} septembre 1995 que 1 644 propositions d'embauche, alors qu'il enregistrait 11 777 demandeurs d'emploi !

Les politiques d'ajustement structurel, loin d'apporter une solution à court et à moyen termes, renforcent les difficultés d'insertion des jeunes par les recommandations qu'elles préconisent : arrêt des recrutements dans la fonction publique, dégraissage dans les entreprises parapubliques, baisse des salaires, etc. Pour la nouvelle génération, particulièrement pour tous ces jeunes dont les familles ont fait des efforts démesurés pour leur assurer une scolarité poussée jusque dans le supérieur, ce changement de politique économique est un véritable drame. Refusant les petits métiers de la « débrouillardise », ne disposant que rarement d'un capital suffisant pour se lancer dans une activité de commerce substantielle, les jeunes diplômés attendent l'ouverture d'un hypothétique concours ou l'embauche improbable dans une grande entreprise de la ville.

De la « débrouillardise » aléatoire à la délinquance : la vulnérabilité des jeunes

Tous les jeunes sont, à un degré ou un autre, frappés par la crise. Selon l'expression consacrée, « le dehors est dur ».

Aucun des débouchés dont ont bénéficié leurs aînés ne s'ouvre à eux. L'exploitation est généralisée quelle que soit l'activité occupée. L'importance du chômage tire vers le bas les salaires alors que les conditions de travail deviennent plus difficiles. Rares cependant sont ceux qui peuvent s'octroyer le luxe de refuser un travail proposé.

Comme dans d'autres villes d'Afrique subsaharienne, il existait à Douala ce que la théorie économique appelle un salaire de réservation, salaire en-deçà duquel un travailleur n'accepte pas l'emploi proposé. Les jeunes diplômés constituaient l'essentiel du groupe de travailleurs qui refusaient des emplois sous-évalués en termes de rémunération et de compétences.

Aujourd'hui, la crise économique a réduit à néant ce phénomène. Certes, les jeunes diplômés rechignent à accepter des petits boulots de « débrouillardise », mais ils acceptent, par contre, n'importe quel emploi salarié dans une entreprise. Ainsi, une grande compagnie pétrolière peut-elle embaucher des pompistes pour un salaire mensuel de 38 000 francs CFA en imposant des horaires de douze heures par jour avec un jour de congé par quinzaine. Ainsi, ils accepteront un poste d'enseignant dans une petite école privée du « quartier » avec un salaire de 30 000 francs CFA par mois qu'ils complèteront par des cours de soutien, parfois délivrés à leurs propres élèves. Ils seront gardiens dans une de ces sociétés de gardiennage qui prolifèrent avec l'accroissement de la délinquance et de l'insécurité, voire pompistes ou boutiquiers.

Pour un salaire qui variera, selon l'entreprise, de 10 000 à 30 000 francs CFA avec un horaire effectif journalier de présence de neuf à douze heures, ils bénéficieront d'une protection relative contre le risque de déchéance sociale ou de fardeau pour leurs proches. Souvent, ces diplômés sont préférés à d'autres, car ils ont la « réflexion ». Ayant fréquenté l'école, ils comprennent vite les consignes et sont considérés comme étant dignes de confiance. L'employeur se dit qu'ils ont un comportement plus sûr qu'un jeune « villageois », pour le gardiennage par exemple : respect des biens et des horaires.

C'est le cas du jeune Roger, élève en classe de première, qui fabrique des gâteaux pour les vendre à travers la ville. Ainsi, chaque semaine, il pétrit 10 kilogrammes de farine dont il obtient 500 gâteaux vendus 25 francs CFA l'unité. Deux jours par semaine, il se lève à cinq heures, pour préparer ses produits. Puis, de 7 heures jusqu'à épuisement des stocks, il déambule dans Douala pour vendre sa marchandise. Il réalise ainsi en moyenne un chiffre d'affaire de 48 000 francs CFA par mois. Une fois défalquées ses charges, il lui reste 20 000 francs CFA qui lui servent à participer aux achats de nourriture et de produits courants pour sa famille. Il s'habille et paye ses fournitures scolaires avec l'argent issu de la vente. Le commerce est la seule voie pour gagner de l'argent. Dans ce cas, pourquoi continuer à aller à l'école, « fréquenter » en français camerounais ? Parce que l'école est une porte ouverte sur le monde moderne qui permet d'échapper à son statut de « villageois ». Il peut cependant tout perdre du jour au lendemain si le stock de gâteaux d'une journée n'est pas écoulé, mais surtout, s'il est contraint de financer des soins, ce qui l'empêcherait d'acheter les intrants nécessaires (farine, huile, œufs) à son activité, faute de trésorerie. La reconstitution de son fonds de roulement suppose de mettre de côté sou après sou ce que lui donnent ses proches.

Le jeune débrouillard, sans diplôme, sans ressources, va essayer, pour sa part, de débiter un petit commerce en empruntant. Il peut démarrer en demandant une avance sur recette auprès de commerçants ayant pignon sur rue. Ces derniers fonctionnent alors les bénéficiaires de ces vendeurs ambulants. Ils se constituent ainsi un réseau étoffé de vendeurs dans la ville et étendent au moindre coût leur zone de chalandise. Ainsi, un magasin de produits divers pour la maison, situé dans le quartier Akwa, vend à crédit des petites quantités de vaisselle à de jeunes débrouillards qui partent toute la journée revendre leur

marchandise sur les marchés de la ville ou dans la rue. Qu'une difficulté se présente dans la famille (soins, deuil, écolage à financer pour soi-même ou pour un proche) et le jeune va utiliser tout l'argent gagné pour répondre à ce besoin imprévu. Dès lors, il ne pourra verser la part de recette qui revient au commerçant et il ne recevra pas de nouvelle marchandise tant qu'il n'aura pas apuré sa dette. Ce cercle vicieux d'endettement provoque la fuite du débrouillard pour échapper au remboursement de la dette et la perte du son gagne-pain.

La vulnérabilité du jeune aux aléas de la conjoncture économique est d'autant plus grande qu'il est aussi à la merci du risque social découlant de ses obligations liées à son appartenance à un réseau social et familial, plus ou moins doté en ressources. Aussi, l'activité, déterminant de l'insertion sociale peut, à tout moment, être remise en cause par les contraintes et les risques liés à cette insertion.

Les jeunes scolarisés, que l'on peut penser privilégiés, sont souvent eux-mêmes contraints de chercher une petite activité d'appoint pour compléter le revenu de la famille. Désireux de parvenir à décrocher un diplôme, ces jeunes sont prêts à trouver eux-mêmes une partie des financements nécessaires à la poursuite de leur scolarité.

La phase de la jeunesse, synonyme de vulnérabilité sur le plan économique, est également une période d'incertitude et de quête d'identité sur le plan psychologique, susceptible d'alimenter toutes sortes de déviances possibles. Les récits de vie, réalisés dans les milieux de la marginalité à Douala, révèlent l'apparition de manifestations nouvelles de délinquance. Des bandes et des réseaux se constituent pour opérer de façon rapide et efficace pour des résultats plus importants et sans risque. Aux formes moins élaborées du vol à la tire ou par effraction et à l'activité de prostitution s'ajoutent des pratiques déviantes plus complexes. La bande va opérer selon des plans d'action préconçus et s'assurer que l'opération est sans risque et à forte valeur ajoutée : vols sur les marchés des recettes de la journée ou des stocks entreposés la nuit, vol des véhicules des

Blancs, sous la menace d'une arme. Enfin, à un échelon supérieur, il existe des réseaux organisés spécialisés dans le trafic international des armes ou des faux billets.

Victor, à l'âge de 24 ans, doit faire vivre une femme et deux enfants de quatre ans et trois mois respectivement. Le premier va aller à l'école à la rentrée. Il ne parvient jamais à avoir un travail sur une journée entière. Avant, il pouvait faire la plomberie ou « frapper les parpaings » pour un particulier « qui se faisait construire ». « Aujourd'hui, les gens ne font plus la construction comme avant. On appelle le voisin, un bon ami, le petit frère ». L'histoire de Victor est caractéristique. Il est le second d'une famille de huit enfants. Il a quitté l'école en 1980, en sixième, à la mort de son père. Il a bien essayé d'apprendre la mécanique comme apprenti et sa mère a payé régulièrement pendant six mois les 50 000 francs CFA nécessaires. Mais le garagiste a été arrêté et envoyé en prison parce qu'on lui avait revendu une voiture volée. Son grand frère qui a appris « le froid » répare les réfrigérateurs au quartier. Victor a appris les rudiments du métier avec son frère, mais il n'y a pas assez de travail pour deux. Tous les deux doivent trouver les moyens de faire vivre la famille. Sa mère part au village régulièrement pour rapporter du plantain, du manioc et des patates douces. Sa sœur de 15 ans est fille-mère depuis peu. En 1993, sur le terrain familial, son frère et lui ont entrepris de construire une maison « en dur » et de la « tôler ». Quand la situation devient critique, il vend du haschich ou fait un cambriolage. Au moment de l'interview, il vient de sortir de la prison de New Bell où il a passé six mois à la suite d'un cambriolage. Victor a de la chance, car il n'a pas été pris en flagrant délit et a donc échappé à la lapidation ou aux coups délivrés par les habitants du quartier jusqu'à ce que mort s'ensuive. Victor a conscience de la réprobation générale dont il fait l'objet dans le quartier. D'ailleurs, il

se plaint que les gens l'évitent. Coupé du village depuis la mort de son père, il ne se soumet plus aux normes communautaires. Pour faire face aux besoins, il recommencera. Le petit frère est malade et il lui faut les remèdes. Le soir, il est en train de « dealer » derrière sa maison avec un groupe de jeunes dans la même situation. Victor voudrait bien trouver un travail de plombier, de mécanicien ou dans la réfrigération pour 30 000 francs CFA par mois. Mais il ne trouve pas.

Dans ce contexte incertain, certains jeunes bénéficient d'atouts décisifs pour accéder à une situation sociale enviable, mais d'autres sont dans une situation d'exclusion irrémédiable et vivent d'expédients, d'autant plus volontiers qu'ils n'ont pas intégré des normes de comportement standard. Entre ces deux extrêmes, existe une série de situations intermédiaires donnant accès à des revenus variables.

Quelques parades, mais surtout l'acceptation de la précarité et de la flexibilité

Les jeunes de Douala sont confrontés à un défi qu'aucune génération depuis l'Indépendance n'a eu à relever. Alors qu'existait avant 1985 un recrutement automatique de jeunes diplômés dans la fonction publique ou des débouchés suffisants dans le secteur privé, la crise contemporaine produit massivement du chômage. Les jeunes sont donc contraints, comme en Europe, à rester sous le toit familial jusqu'à un âge de plus en plus avancé. Ils n'en conservent pas moins les aspirations de leurs aînés.

- Des tensions se développent au sein de la famille, chacun des acteurs réagissant en fonction des ses intérêts et de ses

contraintes. Les jeunes se sentent en porte-à-faux avec le reste de la famille qui leur reproche, de son côté, d'être encore à charge. Il en résulte un certain repli qui s'exprime notamment dans l'apparition d'une vie associative propre aux jeunes (Backiny Yetna, 1996). Progressivement, ce sont les liens sociaux entre générations qui se délitent, les possibilités et les capacités de communication qui sont atteintes. De nouvelles formes de sociabilité apparaissent, fondées sur des caractéristiques propres à la jeunesse : refus du « village », adoption des « signes » venus d'Occident (musique, sape, feuilletons américains), voire constitution d'une morale individuelle.

Pour essayer de s'en sortir, les jeunes ont des stratégies d'emploi et de recherche de revenu fondées sur la mobilisation de leur entourage. Que ce soit pour subvenir à leurs besoins essentiels, trouver un travail, s'installer, le réseau des proches est la clé de tout. Ils prolongent leur scolarité, retardent la création de leur propre ménage, essaient de s'en sortir individuellement, de partager de petits « jobs » et de multiplier les activités.

L'allongement de la durée de la fréquentation scolaire est perçu comme un moyen de retarder le moment de la recherche d'emploi, l'école demeurant – malgré tout – un vecteur de promotion sociale. Décrocher un diplôme reste un atout pour un emploi bien rémunéré dans le secteur moderne. La récente enquête camerounaise Education/Emploi indique que le rendement de l'éducation serait de 8,8%. Ainsi, une année scolaire supplémentaire permettrait d'accroître son salaire horaire de 8,8% (Bouamama, 1993). En tout état de cause, le niveau scolaire des jeunes dépasse largement celui de la génération antérieure. Ainsi, plus de 60% des jeunes de Douala atteignent la classe de 6^e et 10%, la terminale. Les jeunes préfèrent prolonger leur scolarité plutôt qu'errer au quartier et subir remarques et regards désapprobateurs des autres habitants, voire être accusés en cas de vol.

Tableau 2 :

Salaire mensuel des jeunes salariés (1995)

Salaire mensuel en francs CFA	%	% cumulés
0 - 180 000	20	20
180 000 - 360 000	43	63
360 000 - 600 000	18	81
600 000 - 1 200 000	13	94
> 1 200 000	6	100

Source : enquête Emploi des jeunes à Douala, 1995 (136 observations).

La nouvelle génération a renoncé à bénéficier des emplois stables et bien rémunérés qu'occupaient les générations précédentes en ville et acceptent de plus en plus une certaine flexibilité dans leur emploi. Cet effort d'adaptation au marché du travail se retrouve chez une majorité. Acceptation de rémunérations plus faibles, horaires plus importants, mobilité sectorielle et géographique sont intériorisés, même si l'emploi salarié protégé dans la grande entreprise reste le modèle persistant.

Les conditions de travail sont paradoxales. Si les chômeurs trouvent des petits boulots pour de courtes durées et sont largement inoccupés le reste du temps, ceux qui bénéficient d'une activité effectuent des horaires démesurés. Un huitième des jeunes actifs travaille plus de 80 heures par semaine sans bénéficier d'un seul jour de repos. En général, il s'agit de tâches à durée déterminée pour lesquelles il existe des délais (fabrication de parpaings pour construire une maison, réparation automobile) ou d'activités de services de proximité dont le

chiffre d'affaire dépend de la durée d'ouverture quotidienne : ventes à emporter, cafés, « boutiques », etc. L'employeur préfère prendre un jeune de sa famille dans son activité : en échange du gîte et du couvert, le jeune accepte de faire des horaires considérables et il est rare qu'il détourne une partie de la recette, car il encourt des représailles lourdes de conséquences.

Tableau 3 :

*Salaire annuel, bénéfice annuel
des jeunes indépendants (1995)*

Répartition des bénéfices des indépendants (en francs CFA)	%	% cumulés
inférieur à 0	7	7
0 à 20 000	8	15
20.000 à 160 000	30	45
160 000 à 1 000 000	48	93
1 000 000 à 4 200 000	7	100

Source : enquête Emploi des jeunes à Douala, 1995 (193 observations).

Une majorité de jeunes indépendants et un tiers des jeunes salariés disposent d'un revenu inférieur au salaire annuel minimum fixé à 240 000 francs CFA (tableaux 2 et 3). En comparaison, les revenus des actifs du secteur moderne sont, en moyenne, bien supérieurs : le salaire annuel moyen, tous secteurs confondus, s'élève à 1 140 000 francs CFA, somme atteinte par moins de 7% des jeunes salariés et 4% des jeunes indépendants. Certains jeunes s'engagent même dans des activités à leur compte qui ne leur apportent aucun bénéfice après plusieurs mois d'activité. Détenteurs d'un petit capital, ils se

lancent dans des activités dont ils supputent la rentabilité. Ils ont eu l'exemple d'une réussite dans cette activité, ou ils pensent avoir une idée originale, mais cela s'avère une source de dépenses trop fortes. On constate donc un fort taux de mortalité des petites activités de vente et de service.

Une minorité de jeunes ayant déjà un capital social, financier ou humain solide pratique plusieurs activités, comme Esaïe.

Esaïe, jeune enseignant dans une école primaire privée, « juste pour le maintien, parce qu'on ne peut pas rester les bras croisés » pour un salaire de 30 000 francs CFA accroît son revenu de 20 000 francs CFA chaque mois en donnant un soutien scolaire le soir, du lundi au vendredi et de 18 heures à 20 heures. Ainsi, il a pu, en économisant pendant cinq ans au sein d'une tontine avec ses collègues, s'acheter un terrain et une maison d'une pièce à Ndopasi. Actuellement, pour accroître son revenu, il loue tous les samedi, pour 2 500 francs CFA, une moto et fait le taxi toute la journée, ce qui lui rapporte un profit supplémentaire de 3 000 francs CFA. C'est un voisin qui lui loue la moto. Et c'est sa sœur qui avait appris, par ouï-dire, que ce voisin cherchait quelqu'un pour louer sa moto le samedi, afin de pouvoir se reposer tout en continuant à gagner quelque chose. Esaïe a déjà tenté, sans succès, les différents concours de l'administration et il est trop vieux, désormais, pour les passer. Alors, ce qu'il souhaiterait, c'est ouvrir sa propre école de cours du soir, ou une mercerie.

D'autres jeunes, moins astucieux qu'Esaïe et moins dotés en capital multiplient les tentatives pour sortir du cercle vicieux de l'inactivité : retour au village, apprentissage sur le tas, multiplication des demandes d'aide, etc. Nombre de jeunes tentent

de retourner temporairement au village, pendant la saison des récoltes du cacao et du café ou durablement quand l'occasion se présente, pour reprendre la plantation familiale.

Tableau 4 :

Répartition des jeunes qui travaillent selon le mode d'obtention de l'emploi principal (1995)

Mode d'obtention de l'emploi	%
Par relation parentale	68,6
Par connaissance de l'employeur	8,3
Par contact direct	16,8
Par petites annonces ou les médias	1,4
Via le Fonds national pour l'emploi Ou le bureau de la main-d'œuvre	0,0
Via une agence privée	0,5
Par voie de concours	1,1
Après un test de sélection	0,7
Grâce au paiement d'une personne influente	2,7

Source : enquête Emploi des jeunes à Douala, 1995.

Le secteur informel est devenu, avec la crise, un gros consommateur d'apprentis, en moyenne, deux apprentis par entreprise. L'artisan dispose ainsi d'une main-d'œuvre gratuite, capable d'effectuer rapidement des tâches simples, mais dévoreuses de temps et il fait payer les apprentis pour leur donner une formation. Selon les secteurs, un an d'apprentissage coûte entre 50 000 francs CFA et 100 000 francs CFA. Pour obtenir

l'attestation certifiant qu'on a bien suivi cette formation pratique dans sa totalité, il faut suivre son maître d'apprentissage pendant au moins deux ans. Pour les jeunes, ce secteur est un moyen d'échapper à l'oisiveté tout en se dotant d'une formation solide et reconnue. A force de travail, certains apprentis parviennent avant même l'achèvement de leur formation à obtenir régulièrement un petit revenu ou à ne plus payer la formation. Quand ils touchent régulièrement un pécule, on les retrouve dans la catégorie des salaires les moins élevés (tableau 2).

Le jeune chômeur est épaulé par la famille dans les actes les plus importants de son existence. Elle le loge, le nourrit, et souvent intervient pour lui trouver un emploi (tableau 4). Le recours au « grand », celui qui a les moyens et qui peut donner son appui est systématique, mais de moins en moins efficace avec l'accroissement des sollicitations. Les trois-quarts des jeunes obtiennent leur emploi par un proche. Il est pratiquement impossible de parvenir à trouver un travail sans l'appui des proches. En échange du travail offert, l'employeur attend du proche qu'il manifeste du sérieux dans le travail.

Toutes ces difficultés prolongent les jeunes dans leur statut de cadets sociaux et retardent leur installation. En interdisant leur intervention dans la société, ceci renforce la hiérarchie existante et éloigne d'autant les espoirs de changement, si tant est que cette génération en soit porteuse.

La centralité de la valeur travail ne peut que se perpétuer avec sa rareté au Cameroun et – tout particulièrement – dans une ville bamiléké, société qui porte cette valeur au pinacle. L'insertion professionnelle est perçue comme condition de l'insertion sociale. Sans emploi stable, il ne peut y avoir de reconnaissance sociale ; sans travail, une vie familiale autonome est quasi impossible ; et, sans inscription professionnelle durable,

l'autonomie et la liberté individuelle sont limitées. Enfin, sans travail, le respect de soi-même et des autres est difficile. Les jeunes aspirent avant tout à s'intégrer à la société camerounaise, même s'ils souhaitent, comme beaucoup de leurs aînés laissés-pour-compte, en aménager les modalités de fonctionnement. Si les manifestations et l'expression d'une volonté de rupture radicale sont rares, des signes d'aspiration au changement apparaissent. Des constantes existent cependant, montrant le conformisme des jeunes et la prégnance d'un type de société peu ouverte au marché et à la reconnaissance de la compétence professionnelle.

Tableau 5 :

Emploi souhaité par les jeunes (1995)

Emploi souhaité	%	% cumulé
Emploi salarié stable à plein temps du secteur moderne privé	25,9	25,9
Emploi salarié stable à plein temps du secteur public	8,5	34,4
Salarié, sans préférence public/privé	6,5	40,9
Emploi indépendant	36,1	77,0
Chef d'entreprise de petite taille	7,4	85,4
Aucune préférence	9,4	94,8
Aucun emploi, je ne veux ou ne peux travailler	1,2	96,0
Autre	4,0	100,0

Source : enquête Emploi des jeunes à Douala, 1995.

Une quasi majorité de jeunes aspire, en effet, à un emploi salarié quel qu'il soit (tableau 5). Une autre moitié préférerait se mettre à son compte, sans doute par réalisme, sachant pertinemment que l'emploi salarié est devenu rarissime et inaccessible sans diplôme et sans le soutien d'un puissant plus que par goût d'entreprendre. 96% des jeunes considèrent qu'ils se marieront un jour. La plupart considère même que c'est dans l'ordre des choses, notamment les jeunes filles. Pour les jeunes hommes, le travail est le moyen de réaliser cette aspiration. 76% comptent sur leur activité pour payer un jour la dot dont le montant est contesté. L'âge du mariage augmente parmi les jeunes, car ils parviennent de plus en plus tard à réunir les conditions nécessaires pour y accéder.

S'ils disposaient d'un million de francs CFA, une faible minorité envisage de dilapider pareille somme alors qu'un tiers voudraient classiquement « se construire » en ville d'abord, dans la chefferie ou le village ensuite. Plus original, 40% des jeunes se mettraient à leur compte ou investiraient dans une activité indépendante. Beaucoup d'apprentis souhaitent ainsi ouvrir leur propre atelier. Les jeunes sans qualification sont attirés par les commerces comme les « ventes à emporter », mais également par la profession de chauffeur de taxi considérée comme rémunératrice et prestigieuse. Enfin, souvent les plus jeunes ou les plus scolarisés souhaiteraient poursuivre un cycle scolaire, voire universitaire, ou accéder à l'apprentissage sur le tas, afin d'acquérir les compétences requises pour obtenir un emploi stable.

Le jugement porté sur les élites oscille entre critique et envie. Les jeunes vouent un certain respect aux « grands ». La réussite économique, quels que soient les moyens employés fascine une majorité de jeunes. Des hommes d'affaires bamiléké tels que Kadji ou Fotso sont respectés pour leur fortune et admirés pour leur générosité ostentatoire, les sportifs pour leurs exploits. Loin derrière, viennent les hommes politiques. Ceux-ci suscitent de l'indifférence, voire de la désillusion. 20% des jeunes n'ont aucun modèle à imiter et se forgent leurs propres

règles de conduite. Ils attribuent majoritairement les difficultés économiques actuelles aux « élites » et sont pessimistes pour l'avenir jugeant leurs dirigeants incompetents. Néanmoins, une forte minorité demeure optimiste parce qu'ils comptent sur un bouleversement profond de l'ordre politique et social, avec la démocratisation politique du pays. Ces deux appréciations conjuguées aboutissent à ce qu'une forte majorité de jeunes considèrent que l'amélioration de leur situation dépend aussi de bouleversements politiques. On retrouve là une spécificité de la jeunesse comme groupe social : la croyance dans le bienfait des bouleversements de l'ordre politique en place plus que par une autre voie (économique ou domestique).

En dépit de ce jugement sans concession sur l'ordre politique et social, la jeunesse de Douala accorde une grande importance à la ville pour parvenir à s'insérer. Douala reste un lieu de ressources inégalé pour les jeunes. Ainsi, 71% des jeunes déclarent spontanément que l'on peut toujours trouver un petit « job » dans la ville.

Par son dynamisme et sa forte capacité d'adaptation, la jeune génération est contrainte de sortir d'un modèle économique rentier sans pour autant être porteuse d'un « autre projet social » que celui de leurs pères et de leurs mères. Que peut-il sortir de cela ?

Troisième partie

Le giron communautaire, les velléités d'une société civile

Après avoir connu un pilotage étatiste unifié, la société camerounaise, à la faveur de l'ouverture politique de 1989 a vu surgir des mouvements, des partis politiques et groupes de pression qui pouvaient apparaître comme une amorce de société civile indépendante de l'État. Les corps constitués comme les églises, les représentants des intérêts économiques, de la « chefferie traditionnelle » ou des « élites » constituaient jusqu'à une représentation institutionnalisée et contrôlée des « populations ». Issu de la guerre civile d'indépendance, le régime Ahidjo s'imposa en peu d'années par un processus d'unification, tentative d'assimilation de l'ensemble des identités locales et régionales, d'origine culturelle ou construite sur la base de frustrations post-coloniales comme la communauté anglophone. Récupérer les éduqués fut un souci constant et réussit largement avec l'attribution automatique de postes dans l'administration et l'accès tournant des potentats et « barons » locaux à la « mangeoire nationale ».

La répression et l'élimination physique des adversaires les plus coriaces avaient, à la fin des années soixante, permis à

l'administration « unifiée » après un épisode écourté de fédéralisme, de devenir la tour de contrôle de la société camerounaise distribuant postes et statuts. La bureaucratie, ses rites empesés et son interventionnisme sur chaque parcelle du territoire avait occulté l'ensemble des rivalités et des suspicions qui continuaient pourtant à s'exprimer dans nombre d'épisodes de mise en accusation qui traversaient le parti unique comme la société toute entière. Les batailles feutrées concernaient équipements, attributions de postes juteux, de licences d'importation ou d'exportation exclusives ou l'érection d'une préfecture ou sous-préfecture à proximité du village d'un « très grand ». La croissance économique comme la peur de la guerre civile dans les régions qui connurent les affres de la guerre civile de 1956-1969 (pays bassa ou bamiléké) rendaient les « populations » d'autant plus raisonnables qu'un système ramifié et sophistiqué de délation et de répression avait été mis en place par le célèbre Fochivé (responsable des services policiers, sans doute le meilleur élève de J. Foccard en Afrique !). Les problèmes fonciers demeuraient cependant dans l'Ouest (massacre de Tombel en 1967) comme dans le Nord alors même que l'on encourageait des migrations remettant en cause les droits des premiers occupants ou des colons antérieurs laissant ainsi se développer des « bombes à retardement » qui allaient surgir dès le premier dégel du système. Les menaces occultes et la sorcellerie maniées très rationnellement maintenaient un sentiment d'insécurité qui s'est épanoui avec la crise économique permettant la résurgence d'un ethnicisme latent ou reconstruit plus que de formes de médiation renouvelées, même si la presse constitue un relais et un miroir d'une opinion citadine éduquée, friande d'attaques ad hominem plus que d'analyses approfondies.

Si l'ethnicisme est le revers logique du mondialisme, quatre éléments proprement camerounais sont à avancer pour comprendre ce « réarmement ethnique » savamment orchestré et régionalisé des années 90, la stigmatisation des blocs politiques dominants du Nord et de l'Ouest, les appuis explicites

donnés aux groupes minoritaires dominés ou dominants exprimant des frustrations autour de l'accès à la terre ou autour de sa propriété éminente, l'introduction de la notion de droits liés à l'autochtonie dans les textes et la mobilisation identitaire introduite par la multiplication des partis politiques pour se placer dans la négociation pour l'accès à la « mangeoire nationale ». L'ethnicité qui s'inscrit dans une histoire très actuelle et une sociologie politique des confrontations (Otayek, 1999 : 5-22) s'est donc cristallisée dans un contexte d'interaction sociale, de course au pouvoir et de manipulation politique.

Les promoteurs de l'ajustement structurel et les agences non gouvernementales attendaient de l'assèchement des caisses de l'Etat, de l'ouverture politique, de la privatisation de nombre d'entreprises comme de la remise en cause des avantages d'une société fortement fonctionnarisée dans sa construction comme dans ses projets, la montée en puissance de l'individualisme et la progressive généralisation d'un véritable goût du risque et d'un partage de « l'esprit d'entreprise » attribué pourtant déjà au groupe bamiléké. Ce fameux « dynamisme bamiléké » fut en conflit avec le régime Biya d'autant plus qu'il a un impérieux besoin d'un État régulateur pour prospérer : l'histoire de Victor Fotso en témoigne. Espérer de ce séisme, l'émergence du goût des responsabilités ou le sens de l'engagement plus que la poursuite de l'exercice de la « chefferie » (toute fonction même minime, entraîne un comportement plus que condescendant vis-à-vis des administrés) était prématuré. La décentralisation des responsabilités devait permettre la reconstruction d'un tissu économique et social local et régional permettant à ce pays d'illustrer le rêve de l'idéal-type géographique du pays équilibré dans la répartition des fonctions, des décisions et des richesses sur un territoire « résumé de l'Afrique ».

Ce que l'on peut observer en 1999 est aux antipodes de ce schéma libéral-libertaire. Non seulement les élites ont fait resurgir le Laakam et Essingan, associations politico-culturelles de mobilisation des grands bamiléké et bété, mais on a assisté à la réactivation des conflits anciens (Arabe Choa/Ko-

toko, Foulbé /Kirdi, etc.) et à une apologie de l'autochtonie en pays Douala-Bakweri. L'atmosphère de crainte du délitement du pays a donc entraîné ce type de repli peu favorable à une dynamique de société civile.

Les tontines rurales de travail, de café et de maïs bamiléké ou l'investissement foncier ou en bétail (E. Foko) montrent bien comment les hommes et les femmes utilisent et réaffirment leurs liens communautaires dans un processus d'épargne qui est strictement sexué et peut être individuel. Cette épargne sert ici à s'afficher comme « grand » et responsable selon les canons en honneur dans la chefferie. Il y a lieu de rappeler ici que ceux qui ne peuvent plus « cotiser » sont exclus du système si bien qu'il ne faut pas compter sur tontines et associations pour gérer les éclopés de l'ajustement! Si associations et tontines « doualaises » (en grande partie bamiléké cependant) s'ouvrent plus sur des identités autres que locales, familiales ou ethniques chez les jeunes ou les personnes proches des religions monothéistes ou des sectes (G. Séraphin), on est extrêmement frappé par la prégnance de l'idée communautaire dans l'action ou la valorisation de l'accumulation. L'importance du contrôle social des individus et l'acceptation de cette limitation de l'autonomie individuelle rend plus que sceptique sur l'émergence d'une société citoyenne, impression confirmée par le fantasme d'une « démocratie tontinière ». Dans cette ville par nature ouverte à la mondialisation, on s'aperçoit que l'individualisation des rapports sociaux ou l'identification extra-locale reste très limitée. Douala nous montre non seulement la pérennité du lien communautaire, mais aussi combien la crise en a renforcé les fondements malgré quelques changements parmi les générations qui ne sont pas encore insérées dans la société par l'emploi et le mariage ou chez ceux qui sont exclus du système. Les connivences d'école ne permettent que rarement de dépasser quelques velléités de société civile. Et l'absence d'usines comme de syndicats ouvriers ou paysans véritables (non noyautés par des affidés du pouvoir) éloignent cette perspective attendue par les apôtres de la mondialisation.

Gestion du risque et accumulation communautaire chez les Bamiléké

Emmanuel FOKO

Les habitants de l'Ouest du Cameroun ont tendance à être plus entreprenants que les autres Camerounais, du moins se voient-ils ainsi et sont-ils vus ainsi souvent (Dongmo 1981 ; Warnier 1993)¹. Incités par une régulation sociale valorisant l'accumulation et contraints par leurs densités élevées à entreprendre en dehors ou en complément de l'agriculture, ils ont développé une activité commerciale intense qu'accompagnent des pratiques financières très diversifiées. Et c'est dans le secteur informel rural et urbain que ces pratiques s'expriment le mieux. Si les transactions financières avec le secteur formel ne sont pas absentes, elles occupent une place plutôt marginale tant par le nombre de transactions que par les montants impliqués.

¹ Leur supposé « dynamisme » ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt. De très nombreux Bamiléké ne vivent pas sur un grand pied et beaucoup sont des « perdants » !

Certaines pratiques financières en pays bamiléké sont conformes à la rationalité économique telle qu'elle est définie en Occident, d'autres par contre, peuvent sembler à première vue totalement irrationnelles. C'est le cas, par exemple, de certaines pratiques d'épargne en nature qui semblent constituer des dépenses sociales. Elles répondent cependant à une stratégie élaborée, s'intégrant dans des objectifs précis qu'il faudrait examiner en profondeur pour en percevoir la pertinence, voire la rentabilité. La sécurité des placements est ici particulièrement recherchée en relation avec l'aversion élevée au risque chez les ruraux analysés ici.

Nous allons voir ici comment les pratiques d'épargne en nature s'intègrent dans la stratégie globale sociale autant qu'économique des épargnants. Nous préciserons, en premier lieu, ce que recouvrent les notions d'épargne en nature et de risque pour présenter les principales formes d'épargne en nature rencontrées en pays bamiléké en montrant, pour chacune d'elles, sa contribution à la stabilisation du portefeuille des actifs financiers et à la gestion du risque pour l'épargnant².

L'épargne en nature en pays bamiléké

La notion d'épargne est un concept économique qui décrit le report de la consommation à une période ultérieure et qui est le fait d'agents économiques - individus, entreprises,

² Les données utilisées proviennent d'une enquête sur l'épargne des habitants de deux chefferies bamiléké, Bafou et Baham auprès d'un échantillon de 300 personnes. Dans chacune des zones, nous avons retenu un bloc d'environ 60 concessions. A partir des concessions, 32 étaient choisies au hasard pour faire partie de l'échantillon. L'ensemble constitue un échantillon de 320 personnes, soit 105 femmes et 215 hommes. Un effort particulier a été fait pour intégrer les femmes dont le poids économique est généralement sous-estimé.

collectivités ou Etat. L'épargne s'entend comme la mise en réserve aux fins de consommation ou d'investissement différé de produits de l'activité économique d'un agent ne faisant pas l'objet d'une consommation instantanée. Dans le milieu rural camerounais, de nombreuses transactions ne sont pas monétarisées si bien que l'on rencontre des pratiques d'épargne non monétaire ou en nature. L'épargne monétaire désigne toutes les pratiques d'épargne qui utilisent des supports monétaires pour les transactions, pièces et billets de banque, chèques ou mandats, etc.

Afin de caractériser les pratiques d'épargne en nature en pays bamiléké, nous avons distingué deux groupes, les tontines en nature et des investissements en réserve pour en faciliter la conservation (achat de bétail, par exemple). C'est ce second groupe qui répond à la terminologie d'épargne-investissement.

Les tontines de travail, de café et de maïs.

Sur l'ensemble de la population enquêtée, 36,7 % ont déclaré connaître une tontine où la cotisation est faite sous une forme non monétaire, mais seulement 7,4 % font partie de telles associations. Nous avons pu en identifier trois formes : tontines de travail, de café et de maïs.

Les tontines de travail fonctionnant sur les mêmes bases que les autres, sont des groupes d'entraide qui vont, à tour de rôle, travailler dans les exploitations agricoles des membres ou effectuer toute autre tâche qui leur est confiée par le membre bénéficiaire. Chaque membre peut demander à recevoir le groupe mais personne ne peut être aidé une seconde fois avant la fin du cycle. Les cas sociaux passent d'abord, ce qui montre bien l'aspect social de ces associations. Ces groupes d'entraide dans le travail (*seuk* en bamiléké) sont très probablement à l'origine des pratiques tontinières telles qu'elles sont connues de nos jours.

Dans les deux chefferies étudiées, sur les onze groupes recensés, si neuf étaient des groupes de femmes, deux seulement étaient composés d'hommes et il n'y avait pas de groupe mixte. Très souvent, la composante entraide par le travail est seulement l'une des activités d'associations à activités multiples qui diversifient leurs actions pour intégrer d'autres formes d'activités comme une tontine monétaire, par exemple.

Dans les tontines de café, la cotisation individuelle est apportée sous forme de café. Elles se tiennent une seule fois par an, après la récolte du café. La contribution individuelle se mesure en tine³ d'environ 20 kilos ou en sac de 80 kilos de café *arabica* de bonne qualité. Dans cette tontine, le bénéficiaire peut réaliser un investissement important (construction d'une maison et acquisition d'un titre de notabilité) pour lequel il doit rendre des comptes devant le groupe. Elles sont masculines, car ce sont les hommes qui contrôlent l'essentiel de la commercialisation du café. Les débuts de cette pratique coïncident avec l'introduction du café *arabica* dans les années quarante qui a permis d'importants investissements comme la construction d'habitation. Son principal inconvénient tient à la longueur de son cycle. Pour des groupes de quinze personnes environ, effectif moyen de ce type de tontine, on obtient cependant, avec une contribution individuelle d'un sac, une « levée » de quinze sacs de café, ce qui représentait, sur la base du prix moyen de la campagne agricole 1995/96, une somme de 540 000 francs CFA, à comparer avec un revenu moyen annuel de 425 000 francs CFA. Si cette pratique est en régression, cela peut s'expliquer par la crise actuelle du café *arabica* (Courade,

³ Ce terme provient du mot anglais « tin », qui veut dire boîte par référence aux boîtes de conserve. Ces récipients sont des emballages récupérés d'huile de palme importée du Nigeria voisin autour des années soixante. Par la suite, ils servaient pour la mesure de l'huile de palme commercialisé en vrac et sont devenus un instrument courant de mesure dans la région.

1994)⁴ et les effets de la détérioration des termes locaux de l'échange sur longue période. Un cycle tontinier d'une durée de quinze ans environ, qui ne garantit pas une contre-valeur constante au café en raison de l'inflation constitue aussi un facteur de découragement.

Les tontines de maïs (appelées à Baham « nefock ») sont l'apanage des femmes et se tiennent de préférence après la récolte de maïs. Mais on peut avoir plus d'une séance par an. La tontine s'organise à la demande d'une femme qui souhaite bénéficier de la « levée ». Elle doit être motivée, car le produit a une utilisation précise contrôlée par le groupe. Une fois d'accord, le groupe se donne rendez-vous chez la bénéficiaire. Le taux de cotisation varie entre une grande assiette d'environ 30 kilos de maïs et un sac de 100 kilos de maïs sec égrainé. Si, comme dans le cas du café, la tontine de maïs est une activité parmi d'autres, c'est généralement une association créée d'abord pour promouvoir le maïs. Le produit de la cotisation sert généralement à organiser une fête dans la belle-famille de la bénéficiaire, fête qui lui permet d'être reconnue et admise dans celle-ci avec respect. Elle peut aussi servir à organiser le mariage d'une fille. Dans ce cas, la mère de la jeune fille qui se marie peut s'acquitter de ses obligations dans sa belle-famille. Ici, la tontine sert d'abord à rehausser le statut social de ses pratiquants, à travers la redistribution. Elle est donc indissociable de sa finalité.

En conclusion, les pratiques de tontine en nature régressent pour le café et le maïs, pour des raisons financières (moins d'intérêt) comme culturelles (moins de respect des conventions sociales). Les groupes d'entraide de travail continuent cependant de fonctionner normalement. Principaux outils de solidarité dans le village, ils auraient tendance à prendre davantage d'ampleur pour contrecarrer les effets de la crise économique.

⁴ Voir Owona et Janin dans cet ouvrage (pp. 45-88).

L'épargne par le biais de l'investissement

En milieu rural, il est difficile de distinguer clairement entre un investissement pur et un investissement-épargne, une grande partie des réserves financières étant conservée sous une forme non monétaire. L'investissement suppose une période d'immobilisation du capital qui ne se retrouve pas dans l'épargne-investissement qui n'est qu'une forme de sécurisation temporaire d'une réserve pouvant à tout moment être reconvertie en liquidité.

Pour clarifier la situation, nous avons interrogé les épargnants. Ils devaient se prononcer sur une liste comprenant en plus des formes de tontines en nature déjà présentées, les éléments suivants : épouser une femme (paiement de la dot), acquérir des titres de noblesse, acheter du bétail, construire une maison, acheter un terrain ou un moyen de locomotion (vélo, motocyclette), acquérir des objets précieux (bijoux, peaux de panthère, costumes traditionnels) et assurer la scolarité des enfants. L'enquête avait aussi la possibilité d'ajouter tout ce qui lui semblait être un moyen acceptable de placer son épargne sous la rubrique « autres éléments ». Dans cette catégorie, les gens ont surtout mentionné un ensemble de dépenses qui pourraient s'assimiler à l'octroi de dons ciblés et qui font ressortir l'importance de l'approche en réseau dans le comportement d'épargne (Servet 1196 : 42). Le tableau 1 donne les réponses à cette question.

Sur les huit éléments proposés, deux semblent peu acceptés comme forme d'épargne en nature : épouser une femme et acquérir des titres de noblesse. L'achat du bétail et l'investissement foncier sont des formes les plus pratiquées d'épargne en nature. Ce classement reflète une rentabilité relative décroissante en même temps qu'une possibilité de transformation rapide des biens en liquidités.

Parmi les cas d'achat de bétail (chèvres, moutons, porcs et volailles) recensés sur la période couverte par nos analyses, la moitié constitue une mise en réserve des revenus, et un quart

des achats de terrain signalés sont considérés comme un moyen de sauvegarde du revenu pour une utilisation ultérieure. Cette pratique concerne le tiers de la population enquêtée. Les animaux peuvent facilement être vendus en cas de nécessité lors des marchés hebdomadaires. Avec le système des marchés rotatifs dans les villages (dans chaque village, il se tient au moins un marché par semaine), ce délai peut être considérablement réduit. Ainsi, pendant les semaines qui précèdent la rentrée scolaire, de nombreux parents vendent des animaux pour dégager les ressources financières nécessaires, ce qui provoque une chute des prix et remet en cause le maintien du pouvoir d'achat de cette épargne à usage différé.

Tableau 1:

Les formes d'épargne en nature pratiquées

Forme	Taux d'approbation	Rang
Achat de bétail	91,3	1
Achat de terrain	91,0	2
Construction maison	67,8	3
Scolarité des enfants	41,5	4
Objets précieux	29,3	5
Matériel de locomotion	27,3	6
Epouser une femme	13,8	7
Titres de noblesse	12,5	8
Autres formes	18,0	-

Source : enquête personnelle.

Dans le cas des opérations financières, le risque et l'incertitude font référence aux possibilités pour une transaction de ne pas être bouclée. En effet, dans toute transaction financière, il existe une probabilité, même minime de défaillance. Cette probabilité constitue un risque à prendre en compte. « Le risque est inhérent à toute relation financière quel que soit son degré de formalité ou d'informalité. Pour un débiteur potentiel, connaître un refus d'obtention d'un prêt, pour un créancier, être dans l'impossibilité de se voir restituer un dépôt, de rembourser un prêt ou de respecter les échéances de celui-ci sont autant de facteurs critiques d'appréciation du risque. Cette situation de risque est renforcée dans le contexte africain. L'absence ou l'insuffisance de l'information fait que l'on se retrouve beaucoup plus dans une situation d'incertitude. En effet, dans ce contexte, la mauvaise qualité de l'information sur les transactions elles-mêmes et les différents partenaires rend aléatoire tout calcul de probabilité⁵.

L'épargnant rural est un habitué des situations de risque. Dans la production agricole, les quantités produites peuvent varier considérablement avec les risques climatiques, biologiques et technologiques. Les aléas de marché sont liés à l'opportunité et aux prix de vente.

L'épargnant qui effectue un dépôt dans une institution devrait pouvoir apprécier le risque de défaillance de cette dernière au moment où il se présente pour un retrait. L'information dont il peut disposer ne lui donne pas la capacité d'apprécier le risque effectif. Dans une situation risquée, les épargnants s'orientent vers des produits ou des structures plus stables, dans des conditions normales d'aversion au risque. Dans le contexte où nous travaillons, caractérisé par une information imparfaite et asymétrique, comme il est impossible d'avoir une bonne évaluation de la nature effective du risque réel, les préoccupations de rentabilité passent après la sécurité de l'épargne et une « forte préférence pour la liquidité » (Hugon 1996 : 28).

⁵ Voir Alary dans cet ouvrage (pp. 89-115).

Les institutions dans lesquelles les avoirs financiers sont placés doivent passer le double test de la sécurité et de la stabilité avant que l'on ne se préoccupe de la rentabilité. On comprend, dans ces conditions, que les épargnants ruraux placent davantage leurs avoirs dans des actifs stables. Sauvegarder son épargne, c'est pouvoir la voir et la palper, préférer l'épargne vivante (chèvres ou pieds de café) à des instruments monétaires volatils et difficiles à appréhender.

La perception du risque dans les décisions d'épargne

Pour essayer de déterminer ce qui compte le plus pour les épargnants ruraux, nous avons, dans un premier temps, identifié un certain nombre de facteurs qui pouvaient être pris en compte dans le choix du lieu de placement que nous avons soumis à l'appréciation des enquêtés appelés à les classer.

Les éléments retenus sont la distance, la disponibilité, la confiance, le taux d'intérêt, la sécurité et la possibilité de bénéficier d'autres services. La distance représente la distance effective que doit parcourir l'épargnant pour atteindre l'emplacemement où il doit effectuer les démarches d'épargne. Si l'épargnant doit choisir entre une tontine qui se tient dans un quartier situé à cinq kilomètres de sa résidence et une autre à proximité, il choisira la plus proche pour minimiser ses « coûts de transaction », à supposer qu'il s'agisse du seul élément pris en compte. La disponibilité est la capacité de l'institution dans laquelle il place ses fonds à les lui restituer dès qu'il en fait la demande. Si un jeune homme confie la garde de ses économies à un grand-parent qui ne lui garantit la restitution qu'après la vente du café, cette disponibilité n'est pas immédiate et suppose d'en faire la demande longtemps à l'avance.

La confiance repose sur la représentation que l'on a de l'institution ou de l'individu à qui on confie la garde de ses

fonds. Elle résulte de la construction empirique de la crédibilité fondée sur des éléments objectifs et subjectifs. Difficile à gagner, elle se perd vite. Le taux d'intérêt est la mesure de la rentabilité financière de l'opération d'épargne. C'est le gain financier que l'on espère tirer de son épargne par période de temps rapporté au capital placé. Dans des conditions normales, un taux d'intérêt élevé devrait encourager l'épargne. S'il a le choix, l'épargnant optera pour l'institution qui lui offrira le taux le plus élevé dans des conditions de sécurité suffisante.

La sécurité se rapporte à la protection dont dispose l'intermédiaire ou l'individu à qui on confie son épargne. Elle reflète la confiance entre les partenaires financiers. Les fonds qu'on place à la Caisse d'épargne postale du Cameroun (Cepc) sont beaucoup plus en sécurité que ceux qu'on confie à un ami du quartier. Si l'épargne effectuée permet d'accéder à des services comme l'octroi de crédit, cela sera incitatif. Plusieurs institutions financières formelles, informelles et semi-formelles conditionnent l'octroi de crédit à l'épargne préalable. Dans ce cas, cette condition peut être un élément de choix. Certaines personnes rejoignent aussi des groupes de tontines pour avoir la possibilité de s'intégrer dans des réseaux sociaux ou de côtoyer certaines personnes.

Parmi les autres considérations, les enquêtés signalent la transparence des opérations et la solidarité entre les participants : possibilité pour l'épargnant d'exercer un contrôle sur la structure où il place son épargne, souci de venir en aide aux autres membres de la communauté et de bénéficier de leur appui en cas de nécessité.

Le tableau 2 présente les réponses des épargnants et le classement qui en résulte. Dans cet exercice de classement, c'est le premier et le dernier de la liste qui font sens. Pour en améliorer la lecture, le classement brut a été pondéré pour obtenir un score global pour chacun des éléments, donnant ainsi lieu à un classement systématique. Dans le classement brut, la confiance vient en première position suivie de la sécurité. Afin d'obtenir un classement plus proche de la réalité, nous avons

attribué un score de 6 pour le classement en première position, 5 pour la seconde et ainsi de suite. Le score global d'un élément est obtenu en multipliant la fréquence relevée par le score correspondant et en faisant la somme des produits ainsi obtenus sur chaque ligne.

Tableau 2 :

*Les éléments de choix
dans la décision d'épargne selon les épargnants*

Élément de choix	1er	2 ^e	3e	4 ^e	5e	6 ^e	7e	Score	Rang
Sécurité	68	88	78	53	10	13	1	1352	1
Confiance	83	64	75	42	40	7	0	1331	2
Disponibilité	62	34	54	98	47	18	1	1164	3
Distance	41	62	41	51	44	65	3	1026	4
Autres services	41	41	42	40	91	49	7	970	5
Taux d'intérêt	9	21	19	27	71	133	30	591	6
Autres éléments	7	1	2	0	7	24	0	90	7

Source : enquête personnelle.

Avec ce classement, sécurité et confiance se disputent la première place montrant que ce n'est pas la rentabilité qui est recherchée du fait de l'aversion au risque. Le taux d'intérêt reste un élément important dans la décision mais, dans la hiérarchisation des facteurs, il reçoit simplement moins de considération que les autres.

La population rurale du pays bamiléké se caractérise donc par une très grande aversion envers le risque dans ses comportements d'épargne. Ceci est cependant à mettre en relation avec l'extrême précarité du système financier formel depuis

1987. Beaucoup d'épargnants ont perdu des dépôts effectués dans des institutions bancaires ou coopératives. En période d'exacerbation des risques (crise), l'épargne se tourne donc vers les actifs « réels », ici en nature, et cela n'a rien de surprenant. A son caractère sécurisant, s'y ajoute, dans une société communautaire, la recherche de retombées sociales positives. Difficile de dissocier économique et socio-culturel.

Un outil de socialisation de l'épargnant

L'épargne est aussi un instrument de socialisation et de lutte contre l'exclusion. Elle participe au dispositif de solidarité-réciprocité dans une société à risques multiples sans État-providence. Et aucune des pratiques n'échappe à ces considérations.

Afficher sa richesse, acquérir et maintenir un statut : les pratiques individuelles

Dans les pratiques individuelles d'épargne, nous avons insisté sur l'acquisition du bétail et du foncier, mais l'acquisition d'objets précieux joue également un rôle très important pour conserver ou acquérir un statut social dans la société strictement hiérarchisée bamiléké. Les « signes extérieurs de richesse » entrent en ligne de compte ici. Et l'argent y est tout, sauf discret. Passer du statut de cadet social à celui d'ainé passe par l'accumulation d'une fortune permettant de s'offrir des titres de notabilité et de s'afficher, si possible dans un « château ». L'épargne en nature permet donc d'être « grand » et « responsable »⁶. La pire des situations, c'est l'exclusion.

⁶ Voir la contribution de G. Séraphin dans cet ouvrage (pp. 195-218).

Ici, pour devenir adulte, un homme se doit d'acquérir une concession, de construire une maison et d'épouser plusieurs femmes plutôt qu'une. On devient notable ainsi. L'épargne en nature répond bien à ces préoccupations qui sont individuelles tout en s'inscrivant dans un cadre communautaire que l'on ne met pas en question dans ses fondements, même si la fronde règne contre us et coutumes.

Les associations pour consolider les liens familiaux et pour devenir « grand »

Avec les tontines en nature, les pratiques associatives relient l'individu à sa communauté, ce qui concourt à sa socialisation, à la fois acceptée et contrainte. Les groupes de travail et d'entraide, matrices de la tontine, s'inscrivaient dans une logique sociale de « solidarité ». Le travail en groupe permet aux membres de conjuguer leurs efforts pour réaliser ensemble leurs objectifs individuels tout en contribuant à la réduction et à l'acceptation des écarts sociaux et économiques.

Aucun ne se voyait ainsi marginalisé dans une société où l'individu n'est qu'un membre d'un tout. Les tontines de maïs conduisent à l'organisation d'une cérémonie très valorisante pour les femmes dans leur belle-famille et réduisent les tensions intra-familiales. Les tontines de café permettent d'améliorer l'habitat tout en se posant en « responsable ».

Les pratiques d'épargne en nature sont des outils de gestion du risque tout en socialisant fortement les épargnants bamiléké, population encourageant l'accumulation contrôlée par la communauté. Dans une société hantée par le désir de réussite authentifiée dans la chefferie d'origine, elles participent à la

préservation du lien communautaire, au renouvellement des élites et à la régulation des conflits. On est donc loin de l'individualisme dans la mesure où l'accumulation bamiléké ne se fait pas contre la chefferie, mais y trouve, au contraire, l'un des seuls lieux importants de reconnaissance.

« Si l'individualisation, au sens de l'autonomie économique, conquise par le sujet, est à l'œuvre dans ces villes africaines, ce n'est pas comme nous le supposions au début de ces enquêtes, en terme de rupture avec les appartenances communautaires, mais paradoxalement au terme d'un processus conçu sous la forme d'une individualisation programmée et contrôlée par la communauté, quand elle réussit à le mettre à son service et à neutraliser la dimension virtuelle d'individualisation au sens plein du terme, soit l'indépendance matérielle et l'auto-nomie existentielle » (Marie, 1997 : 418).

8

La société civile derrière la communauté ? Associations et tontines à Douala

Gilles SERAPHIN

Aujourd'hui, les citoyens doualais¹ doivent faire face à trois grands types de risques liés à la dégradation des conditions matérielles de vie, à une intégration sociale plus difficile qu'avant et à l'insécurité née de l'excès de violence qui se manifeste au cœur même de la cité. Chacun peut se retrouver sans les « moyens » d'acheter l'indispensable, mais aussi exclu des réseaux sociaux, dévalorisé aux yeux de sa propre famille ou agressé sur le chemin de retour à son domicile. On peut penser que la vie associative peut constituer un appui autant psychologique que matériel et un recours pour faire face à ces risques. Entraide, liens sociaux, soutien psychologique et secours prodigués par l'association permettent-ils cependant d'affronter ces menaces plus importantes que par le passé ? Cette recherche

¹ Habitant de la ville de Douala. Ne pas confondre avec le nom et l'adjectif douala (dwala) qui se réfère à l'ethnie autochtone.

sécuritaire renforce-t-elle le repli communautaire et l'ethnicité ou amorce-t-elle une évolution plus démocratique ?

Pour tenter de répondre à cette question, nous allons évaluer le rôle et les fonctions des associations de toute nature à Douala, si elles accroissent le sentiment de sécurité tout en aidant leurs membres ou si elles constituent une menace supplémentaire en créant de nouveaux risques et vérifier les hypothèses émises dans le tableau ci-après.

Tableau 1 :

L'association et la gestion du risque

	Conditions matérielles de vie	Statut	Sécurité physique
Risques	Précarité	Perte de statut = dévaluation sociale	Insécurité physique
Réponse de l'association : lutter contre le risque	Mutualisation du risque	Confortation de son statut	(Aucun apport)
Réponse de l'association : promotion personnelle	Amélioration de ses conditions matérielles de vie = promotion économique	Acquisition d'un statut = promotion sociale	(Aucun apport)
Réponse de l'association : création de risque	(Aucun apport)	(Aucun apport)	Cristallisation et amplification des divisions au sein de la société : risque de violence

Une vie associative diversifiée

A Douala, près de 63 %² de la population âgée de plus de seize ans appartient à au moins une association ou « réu-nion ». L'association est une réunion régulière de plusieurs individus, selon des critères de regroupement précis, afin de poursuivre un ou plusieurs buts déterminés.

Un milieu associatif très structuré animé par les classes moyennes, surtout bamiléké

Le niveau élevé d'adhésion est en relation avec la grande diversité des formes de vie associative. La plupart des personnes trouve ainsi un type d'association qui correspond à ses conditions de vie, à ses besoins et à ses projets.

Si l'on se base sur les critères de la population, il est possible de regrouper les nombreux types d'association en fonction du sexe, de l'âge, de l'ethnie, du quartier, de la situation professionnelle, familiale, scolaire, culturelle, sportive, politique ou religieuse (tableau 2). Une même association peut relever de plusieurs catégories.

Les associations fonctionnent selon des normes et règles extrêmement formalisées : les lieux et dates des rencontres, le rôle, les devoirs et droits de chacun, le déroulement de la rencontre, sont établis dès la constitution de l'association. La plupart du temps les statuts de l'association sont notifiés par

² Selon notre enquête effectuée à Douala auprès d'un échantillon représentatif de 208 personnes de novembre 1995 à mars 1996. Le terme chef de ménage (CM dans le tableau 3) est à prendre au sens statistique du terme et au sens de personne reconnue comme étant le responsable du foyer enquêté.

écrit et le déroulement de la réunion est consigné sur un registre à chaque séance.

Tableau 2 :

Pourcentage de la population appartenant à une association

Base de regroupement	Par rapport à la population totale (%)	Par rapport à la population appartenant à au moins une association (%)
Ethnie	31,3	53,7
Age	20,2	32,2
Sexe	18,9	29,8
Quartier	16,6	38,5
Famille	8,8	14,1

Source : enquête personnelle.

Le tableau 3 révèle une participation très inégale aux associations. Ceux qui participent le plus sont les chefs de ménage ou leurs épouses, âgés de plus de vingt-cinq ans, salariés, bamiléké ou bassa. Ceux qui participent le moins sont les jeunes, surtout s'ils sont scolaires et étudiants, les « Côtiers », et ceux qui appartiennent à une « secte » ou sont témoins de Jéhovah. Nous constatons également que ceux qui vivent dans des conditions d'habitat précaire avec de faibles revenus ou, au contraire, ceux qui vivent dans des demeures luxueuses ont tendance à ne pas participer aux associations.

Une personne n'ayant pas ou très peu de revenus a beaucoup de difficultés à participer aux faibles frais associatifs et à plus forte raison aux « cotisations » ou « tontines » organisées dans ces nombreuses associations. Par ailleurs, un chef de

Tableau 3 :

Pourcentage de personnes appartenant au moins à une association selon leur identité

Identité	Critère	Appartenance (en %)
Sexe	Masculin	63,2
	Féminin	62,2
Age	16-21	43,6
	22-25	55,3
	26-31	73,8
	32-39	71,4
	40-75	73,0
Statut professionnel	Scolaire, étudiant	52,6
	Indépendant	65,0
	Salarié	80,0
	Occasionnel, tâcheron, apprenti	44,0
	Sans activité, retraité	81,3
	Recherche une activité	50,0
Ethnie	Bamiléké, Bamoun	64,4
	Bassa, Bakoko	69,2
	Béti, Banem, Bafia	47,1
	Côtiers	50,0
	Autres	60,0
Liens avec le CM	CM lui-même	72,2
	Fils ou fille	54,4
	Conjointe	64,7
	Autre	63,3

Source : enquête personnelle.

ménage doit conforter son statut de « responsable » en participant à au moins une association. A *contrario*, un « grand » n'a pas besoin de perdre son temps dans des associations citadines, car il risquerait de dévaloriser son statut. Mais il est, en général, mal vu, pour les Bamiléké, qui constituent les deux-tiers des Doualais, de se tenir à l'écart des associations alors qu'ils possèdent « quelques moyens » et sont « responsables » sauf s'ils adhèrent à des sectes, sont témoins de Jéhovah et rejettent tous les autres liens identitaires, notamment ethniques. Berthe (femme, 50 ans, brodeuse, « yabassi », adhérente aux « Disciples de Jésus », mariée, dix enfants) par exemple, déclare « qu'avant, (elle) était dans des associations, mais... comme le temps est devenu dur et surtout que depuis qu'(elle a) accepté le Christ, les associations, (elle) n'apprécie plus ».

Tableau 4 :

Appartenance à une association ethnique

Ethnie	Par rapport à la population totale de cette ethnie	Par rapport à la pop. de cette ethnie appartenant à au moins une association
Bamiléké, Bamoun	41,8	68,9
Bassa, Bakoko	19,0	29,6
Banem, Bafia, Beti	11,1	25,0
Côtiers, dont Douala	13,3	33,3
Autres	18,2	33,3
Ensemble	31,3	53,7

Source : enquête personnelle.

Les jeunes participent largement aux associations par âge, scolaires et culturelles (toutes les personnes interrogées faisant partie d'une association culturelle ont moins de 31 ans) et ne semblent pas attirés par les associations ethniques ou familiales. Ces dernières sont, en revanche, très fréquentées par les personnes plus âgées, surtout si elles sont chefs de ménage³. Les femmes âgées sont très nombreuses dans les associations familiales ; les Bamiléké et Bamoun sont ceux qui fréquentent le plus les associations ethniques (tableau 4).

La participation à une association requiert souvent des ressources financières. Non seulement, il est parfois demandé un droit d'entrée, mais il faut aussi cotiser pour des actions collectives (fête de l'association, projet de développement du village) et pour participer aux tontines. On ne constate cependant pas de relation mécanique entre le revenu des personnes⁴ et leur participation à l'association. En fait, le revenu professionnel et le revenu total déterminent surtout le niveau de participation financière aux associations : plus une personne a des revenus élevés, plus elle dépense dans les associations.

Que recherchent les Doualais lorsqu'ils entrent dans une association et qu'y trouvent-ils ? L'association assure-t-elle une réponse satisfaisante au climat d'incertitude aggravée qui sévit actuellement ?

³ 80% des chefs de ménage appartenant à une association font également partie d'une association ethnique.

⁴ Que l'on considère le revenu issu de l'activité professionnelle ou le revenu total composé du revenu professionnel, du revenu annexe (ex : locations) et du revenu « relationnel » (dons en argent).

Des fonctions défensives et offensives : les tontines sous un étroit contrôle social

L'association est souvent assimilée à la tontine ou « cotisation ». Au sein de la plupart d'entre elles, en effet, les adhérents doivent ou peuvent « cotiser » à une tontine, sorte de caisse commune où chaque participant verse, à une époque précise, une somme (ou un bien) déterminé afin de bénéficier ultérieurement d'un bien, d'un crédit ou d'un service.

Il y a trois types de fonctionnement des tontines selon le mode d'attribution des sommes réunies. Dans les tontines rotatives, tous les participants payent une cotisation ; à chaque réunion, la totalité de la collecte leur revient à tour de rôle selon un ordre préétabli. Dans le système de mise aux enchères des sommes collectées, la cagnotte est offerte au plus offrant lors de la réunion. Comme chaque bénéficiaire doit cotiser mais ne peut « acheter » l'enchère plus d'une fois, il s'ensuit une baisse de la demande qui provoque un amenuisement du « coût de l'enchère », donc du crédit, pour ceux qui peuvent attendre. Avec la « caisse » de crédit, on peut déposer ou emprunter de l'argent contre paiement d'intérêts.

Les principales tontines sont la tontine « financière », la « caisse de secours, de malheur ou de bonheur » et la « caisse de projet collectif ».

La tontine « financière » – où les cotisations sont effectuées en numéraire – permet à chaque adhérent de bénéficier, à un moment déterminé, d'une somme d'argent pour faire face à un besoin exceptionnel (ex : monter un commerce, financer des funérailles, etc.) ou plus régulier (ex : fonctionnement de son entreprise). Un grand nombre d'artisans et de commerçants à Douala arrivent ainsi à faire fonctionner leur entreprise grâce aux « cotisations », vu qu'il est très difficile d'avoir accès au système bancaire officiel.

Avec « la caisse de secours, de bonheur ou de malheur » chaque adhérent dépose une somme d'argent à intervalle régulier et bénéficie, dans des situations précisément répertoriées

(visite chez le médecin, hospitalisation, décès d'un proche, naissance, mariage, etc.), d'une grosse somme, voire du remboursement de la totalité des frais. On peut parler dans ce cas d'une forme de « sécurité sociale ». Dans la « caisse de projet collectif », les adhérents cotisent afin de mener à bien un projet qui bénéficiera à l'ensemble des adhérents ou d'une communauté déterminée : construction d'un bien collectif (puits, école, dispensaire) au village d'origine par exemple.

Grâce aux tontines, l'individu peut non seulement faire face aux imprévus, mais aussi préparer son avenir. La somme d'argent qu'il va toucher, va lui permettre un investissement professionnel, le paiement de la scolarité des enfants ou la préparation des « funérailles » d'un proche (cérémonie ayant lieu au moins un an après le décès).

Pourquoi la tontine paraît-elle si efficace ? Qu'est-ce qui pousse un individu à continuer à cotiser après avoir « bouffé » la cagnotte ? C'est que personne n'entre comme il veut dans une tontine. Chaque postulant fait l'objet d'une enquête préalable afin de vérifier sa moralité. De plus, il doit être officiellement recommandé, voire cautionné. Et les nouvelles associations sont la plupart du temps constituées par des personnes qui se connaissent préalablement. L'individu est contractuellement engagé dans un échange précis, avec des obligations à respecter et des droits acquis à des échéances précises. On peut toutefois véritablement parler de contrat, dans la mesure où l'adhérent connaît parfaitement les modalités de l'échange et sait qu'il a peu de probabilités de ne pas en bénéficier. Le groupe, comme ensemble indivisible, représente une masse puissante qui apparaît comme la meilleure garantie du respect des termes du contrat. Quiconque est libre de participer à la cotisation ou d'en sortir, du moment qu'il est à jour dans ses devoirs.

Dans ce type d'association tontinière, l'individu ne peut faillir à ses obligations. Une absence aux réunions ou une défaillance dans la cotisation, par exemple, est immédiatement sanctionnée par une amende, financière la plupart du temps. Et

si jamais la personne « persévère » dans sa faute, elle est rejetée non seulement par l'association, mais aussi par la communauté d'où est issue la tontine. Par exemple ne pas verser sa cotisation à l'association du quartier ou à celle des frères du village provoque déshonneur, raillerie et mépris : « Tu risques de te salir au village, tout se sait au village ! »⁵. A la rigueur, on accepte qu'une personne n'offre pas d'aide si elle se trouve en difficulté, mais il est inadmissible qu'elle manque à son « devoir associatif » alors qu'elle s'est engagée à préparer ses engagements.

Certaines associations connaissent parfois des problèmes d'ordre financier. Ceux-ci apparaissent souvent dans les associations qui ne reposent pas sur un lien social préétabli fort. Ne pas cotiser à l'association culturelle ou des jeunes du quartier, par exemple, aura moins de conséquence que de ne pas le faire pour l'association des élites du village. On cumule ici amendes financières, perte du statut et réprobation sociale alors que dans le premier cas, il n'y a pas rejet de la part du groupe (village, ethnie).

Ainsi, grâce aux tontines, les individus socialisés se protègent contre les aléas « économiques » en trouvant une aide en cas de problème. S'ils contribuent financièrement aux « cotisations », leur degré de vulnérabilité est très faible. Dans la mesure où les risques encourus par chacun sont assumés par l'ensemble de l'association, il est possible d'assimiler l'association à une forme d'« assurance contre le risque ». L'association est à la fois un instrument défensif et offensif. Grâce aux « tontines financières » par exemple, l'individu peut s'aménager un avenir économique meilleur en investissant dans des entreprises. Ces fonctions défensives et offensives sont également identifiables lorsqu'on étudie le rapport entre les associations et la vie sociale.

⁵ Belmondo, 26 ans, vannier, Bamiléké de Dschang, religion traditionnelle, célibataire, sans enfant.

L'association comme mode culturel d'intégration

Si l'on peut avancer que le Doualais moyen trouve dans chaque type d'association une forme de sécurité (financière, identitaire, confessionnelle ou politique), il en attend aussi autre chose.

La cohabitation de trois attentes complémentaires et le besoin d'agir « tous ensemble »

Le Bamiléké, cadet social n'ayant pu rester sur les terres de son père, souhaite faire évoluer son statut au lieu d'origine et y faire reconnaître son ascension dans l'ordre hiérarchique de la chefferie en achetant, au besoin, des titres et en mobilisant les autres élites pour y créer des aménités. Les cadets sociaux de tous les groupes ont besoin de résoudre leurs problèmes et de s'affirmer dans une société – où ils n'ont pas leur place – par le biais d'associations militantes créées dans un but confessionnel, politique, professionnel. L'ensemble de la population a aussi compris qu'elle devait améliorer son cadre de vie par elle-même avec la crise : entretien des routes, autoconstruction, contestation de l'administration, etc. S'il est difficile d'affirmer que l'on a dépassé les disparités ethniques, on essaie pourtant de concilier nouvelles aspirations et normes communautaires qui restent prégnantes.

Alors que l'individu se sent souvent démuné et impuissant lorsqu'il est seul, il se sent fort et sait pouvoir agir sans sentir de conséquences négatives lorsqu'il est inséré dans un groupe associatif. Dans le domaine professionnel par exemple, seul le regroupement permet d'initier un changement profitable à chacun et à toute la profession. On le voit avec l'association professionnelle des artisans et des commerçants sur un marché. Dans le domaine de la vie quotidienne, les seuls travaux publics effectués dans les quartiers de Douala sont en fait des opé-

rations « d'investissement humain »⁶ menées par des associations de jeunes du quartier. Enfin, de nombreux dispensaires et écoles des chefferies et villages d'origine sont construits grâce aux cotisations des « enfants » du village, réunis en association des « élites extérieures » à Douala. L'action collective peut aussi toucher le domaine des loisirs. Le vecteur principal reste toujours la distraction collective comme la danse, les matchs de foot ou la rencontre avec des amis. Et de nombreuses associations, notamment de jeunes, organisent fêtes et réjouissances.

L'association apporte aussi une paix « psychologique », une sérénité qu'il est difficile de trouver ailleurs. L'individu se sent véritablement en sécurité parmi ses frères qu'ils soient de la famille, du village ou de l'ethnie ou parmi les personnes qu'il a choisies, impression renforcée par les apports matériels associatifs, notamment la caisse de secours. Les associations religieuses apportent la paix intérieure dans un monde de méfiance réciproque et de contrôle social inimaginable en Occident. On se « blinde » (protège) en adhérant à une religion monothéiste.

En outre, l'association permet de rencontrer des individus jugés intéressants et utiles en dehors du cadre familial, villageois ou professionnel. Elle est le vecteur de « son propre progrès », elle permet « de s'épanouir mieux ensemble qu'individuellement »⁷.

La pire des choses en Afrique est de se retrouver sans soutien. Cette solitude signifie rejet de la société. Seul le fou

⁶ Action collective non rémunérée qui vise à un progrès indéniable pour l'ensemble de la population.

⁷ Joseph 48 ans, menuisier métallique, Bamiléké de Baham, sans religion, marié, cinq enfants

subit ce triste sort⁸. C'est seulement au sein d'un groupe que l'individu existe à ses propres yeux et à celui des autres. Pour Georges⁹, adhérer à une association, « c'est une obligation, (...) une obligation morale quoi, (...) pour ne pas être marginalisé ! ».

Très souvent, l'association met en valeur les normes et références sur lesquelles se fonde l'individu pour se forger une identité. L'association des frères du village par exemple, renforce son adhésion à « l'idéologie du terroir » et permet de se définir et d'être reconnu comme un membre du groupe à part entière.

L'association donne ainsi une légitimité, chez les jeunes par exemple. Elle permet aux individus de s'imposer comme interlocuteur valable dans la vie sociale ou vis-à-vis d'un interlocuteur extérieur (administration, bailleur de fonds, etc.).

La possibilité d'acquérir un statut de notable dans la chefferie d'origine et de « grand » à Douala

La société camerounaise – et bamiléké plus encore – est extrêmement hiérarchisée. Quel que soit le domaine considéré, chacun a une place sur une échelle de valeurs déterminée et cherche à gagner un statut. Entre membres de la famille, on est l'aîné ou le cadet, le père ou l'enfant, le mari ou la femme et ce

⁸ Même les mendiants handicapés sont en groupe pour mendier ou partager le même foyer. Il semblerait que les enfants de la rue, plus nombreux à Yaoundé qu'à Douala, se trouvent parfois vraiment seuls. Leur état physique et leur attitude (ils se droguent souvent avec de la colle ou des pneus brûlés) les font souvent assimiler à des fous.

⁹ 40 ans, couturier, Bamiléké de Bafoussam, religion traditionnelle, marié, trois enfants.

statut familial confère, de facto, une position sociale et un rôle. On doit respect et obéissance à l'aîné, au père ou au mari qui ont des devoirs envers vous. Chacun a donc sa place et son rôle. Si l'on déroge à ces règles, tout l'édifice familial s'écroule, et les conflits se multiplient. Il est possible de regrouper schématiquement les statuts¹⁰ sociaux convoités en deux catégories. Pour reprendre les termes des habitants de Douala et des Bamiléké, on veut être considéré comme un « responsable », puis comme un « grand ».

Le « responsable » est la personne qui est chef de famille ou celle qui peut subvenir à ses besoins fondamentaux et envisager de créer un foyer. Il doit non seulement assurer la survie physique de la famille (logement, nourriture, scolarité), mais aussi maintenir la position sociale et honorifique du groupe. Il représente la famille dans toutes les manifestations familiales et effectue les rites traditionnels. Tous les hommes espèrent un jour ou l'autre acquérir ce statut de base. Les femmes, dans leur grande majorité, espèrent avant tout fonder un foyer et avoir des enfants, même si des affirmations d'émancipation se font jour chez les éduquées (refus de la polygamie, affirmation de son indépendance dans le domaine financier). L'important pour elles n'est pas d'assumer les charges financières – même si elles supportent aujourd'hui beaucoup de familles doualaises – mais d'accomplir le rôle qu'elles estiment être le leur.

Le souhait le plus cher de la plupart des Doualais, notamment bamiléké (deux tiers des habitants de la ville sans doute), est de devenir un « grand ». Le « grand » est celui qui a réussi et occupe une position dominante dans l'échelle sociale, mais c'est surtout celui qui possède beaucoup de moyens (argent,

¹⁰ Le statut social recherché relève ici de l'ordre de la notabilisation symbolique autant que matérielle. Si l'on recherche un « train de vie », c'est pour gagner en honorabilité et devenir fréquentable par la place sociale que l'on occupe, le prestige que l'on acquiert qui découle du pouvoir qu'on vous attribue. Ici, la société doualaise affiche un phénomène qui doit beaucoup à la société bamiléké.

relations, liens privilégiés avec le monde de l'invisible) et qui entretient une nombreuse clientèle, ce qui lui permet de dominer de sa personne toutes les situations. Il est nécessairement vainqueur en cas de conflit, brillant dans les regroupements, dépensier avec panache chaque fois que l'occasion lui est donnée de mettre en avant son statut. S'il est riche, il est avant tout « généreux » pour son entourage, son quartier, sa chefferie et « sponsorise » même un journal de l'opposition ou l'équipe de football nationale s'il est un « très grand » ! Un responsable, à Douala se doit de faire partie d'une association à caractère ethnique pour espérer devenir « grand » dans la chefferie ou le village d'origine. Ainsi, il n'est pas étonnant que la plupart des chefs de ménages y participent.

L'appartenance à l'association permet de revendiquer et de conforter son statut de responsable non seulement en ville mais aussi à la chefferie. En effet, il est stipulé – dans les statuts de la plupart des associations de type ethnique, bamiléké surtout – qu'en cas de deuil ou de funérailles d'un membre de la famille ou de l'association, les membres de l'association doivent se rendre collectivement – ou au moins déléguer des représentants – au village de la personne endeuillée pour assister aux cérémonies. Plus qu'un acte de soutien psychologique à la personne dans le malheur, ces déplacements sont une arène politique et anthropologique où l'on met en scène pour les vivants, la place du mort dans ses relations, son honorabilité et sa respectabilité.

Appartenir à des associations professionnelles et de quartier ne permet pas l'obtention du statut de « grand » si bien que l'aspirant-grand privilégie les associations villageoises ou les « sociétés secrètes » en relation avec la chefferie. Les associations des « élites », passeports pour la Grandeur, regroupent cependant ceux qui ne sont pas encore véritablement des « grands », mais qui cherchent à le devenir.

Les associations militantes comme creuset d'une société civile pouvant transcender les clivages ethniques

L'association est le modèle idéal d'organisation sociale, de structure de gestion de la vie quotidienne individuelle par le truchement du communautaire pour les Doualais. Il faut cependant distinguer l'association de nature identitaire de l'association de groupe d'âge, partisane ou confessionnelle. Alors que l'État ou la chefferie, de manière bien plus nuancée, apparaissent souvent sous une forme oppressive (violence physique ou carcan qui maintient le contrôle social) et semblent inefficaces pour répondre aux aspirations de chacun, l'association non communautaire se présente comme un groupe constitué de membres égaux en droit auquel on choisit d'adhérer librement, où l'on est écouté et où l'on peut ensemble mener une action commune. Ce type de groupe vous soutient aussi dans les moments difficiles, en vous offrant conseils, réconfort et aide matérielle. En outre, chacun y exprime librement, sans pour autant imposer, par son attitude et ses paroles, son point de vue à autrui. L'individu connaît ses devoirs et les accomplit librement en vertu de son propre choix. Au sein de l'association, il apprend une forme de vie collective qui ne semble pas directement soumise aux règles de la hiérarchie ou de la soumission (familiale et villageoise notamment). Il doit cependant se conformer à un modèle collectif de normes de comportement.

A cet égard, l'association est un formidable moyen de « gérer » la délinquance. Tout individu, intégré dans une association, est jugé sur sa façon de créer et d'entretenir des rapports sociaux. S'il adopte une attitude déviante, il est publiquement réprimandé. Des pressions s'exercent sur lui (réprimandes publiques ou privées, prises de contact avec la famille et les amis) afin de le réinsérer dans le droit chemin. Ceci est vrai quel que soit le type d'association et a pour effet de maintenir une forte cohésion sociale limitant par exemple, le nombre d'enfants abandonnés, à la différence d'autres grandes villes africaines.

L'association fonctionne selon une forme de « contrat social » au niveau local. Certains Camerounais (plutôt Bami-léké) se demandent d'ailleurs s'il ne serait pas possible d'en faire un modèle politique au niveau de la nation. Pourquoi le Cameroun ne serait-il pas géré comme une grande association où les impôts prendraient la forme d'une « mégatontine » ?

Parmi ces groupements, les associations religieuses (ex : Jeunesse étudiante chrétienne) se démarquent tout particulièrement. Avec ses « frères de religion » ou « frères en Christ », on partage non seulement les mêmes références et les mêmes valeurs, mais aussi et surtout un projet. L'individu veut changer le monde terrestre et connaît les moyens pour y arriver. Permettant de former un groupe uni, avec des références communes et un projet partagé, la religion est, par excellence, l'école d'apprentissage de l'action collective. Les associations religieuses sont un creuset fournissant le pays en leaders politiques et syndicaux de toutes tendances sans pour autant induire le dépassement de la référence au terroir d'origine, comme l'a montré l'éclosion du multipartisme actuel.

En définitive, l'association paraît être la forme d'organisation sociale perçue comme idéale au Cameroun, celle qui répond aux espoirs de chacun, qui le conforte dans son identité et son statut, qui le sécurise dans la vie quotidienne et lui permet d'accomplir ses projets. Mais cette forme d'organisation sociale constitue-t-elle une alternative politique et sociale pour la société camerounaise ? Compte-tenu de la prégnance de l'univers communautaire dans tout le système associatif – même celui qui semble le plus éloigné de ce modèle de fonctionnement – on peut en douter.

L'association comme révélateur des divisions sociales doualaises

L'association et la « cotisation » jouent un rôle très positif pour l'individu en lui apportant une sécurité, notamment maté-

rielle, dans la vie quotidienne. Tous les habitants de Douala ne peuvent pourtant pas y participer, puisqu'il faut pouvoir verser de l'argent régulièrement ! « Or, quelqu'un qui est nulle part, il est comme... il est un homme vraiment seul puisqu'en cas de problème, personne ne l'assistera puisqu'on ne le connaît pas ! »¹¹. En bref, l'association amplifie les différences économiques en excluant ceux qui ne peuvent pas y participer et en graduant l'aide offerte selon le niveau des versements. La tontine n'est en aucun cas, un système redis-tributif niveleur pour l'ensemble de la société, mais un instrument financier qui offre des avantages individuels au prorata de l'engagement financier consenti.

La vie associative reproduit non seulement les fortes disparités économiques qui ont tendance à s'accroître en période de crise, mais les amplifie. La non participation signifie non seulement une insécurité matérielle quotidienne, mais aussi la déchéance sociale dans cette société où le statut de « responsable » s'acquiert en participant aux associations.

L'association renforce les divisions sociales

Comme la participation au système associatif est fortement dépendante de son identité culturelle et sociale et que ses caractéristiques sont fondées sur des oppositions – hommes/femmes, jeunes/vieux ou ethniques – difficiles à lever, il est possible d'affirmer que les associations reproduisent et perpétuent ces divisions. Si les femmes se retrouvent dans des associations de femmes, les jeunes dans celles de jeunes, les « responsables » dans des associations tribales, le système associatif n'est pas en mesure de constituer un vaste creuset social dépassant les particularismes, les classes sociales ou les générations. Il n'est pas l'antichambre d'un système démocratique, même

¹¹ Georges, 40 ans, couturier, Bamiléké de Bafoussam, religion traditionnelle, marié, trois enfants.

« indigénisé ». S'il semble régner une certaine égalité – parce que la constitution de l'association se réalise entre pairs – on a affaire à un système de cooptation dans le regroupement des individus.

Qui plus est, l'association reproduit le système hiérarchique en vigueur dans la société. Certes, les dirigeants sont élus, mais les membres éprouvent le besoin d'assigner un statut à chacun (non seulement président ou commissaire aux comptes, mais aussi responsable culturel, vice-président, premier conseiller, etc.), de créer des règles rigides et des mesures de contrôle et de sanction. Dans une des associations professionnelles et ethniques d'artisans - décrite par Belmondo - il est, par exemple, interdit de rencontrer ou de parler à un autre membre en dehors des réunions pour éviter médisances et « complots ». On est condamné à « offrir » deux casiers de bières à la prochaine réunion si on le fait ! Si ce système ne remet pas en cause le système hiérarchique, il le rend acceptable par chacun.

Enfin les associations constituent, au sein de la société, des groupes cloisonnés qui ne se mélangent pas, voire se méfient les uns des autres. Il n'y a pas ou très peu de rencontres entre elles. Rarement, une association d'élites extérieures mènera une action commune avec une autre association du même village ou quartier de chefferie. Il n'y a pas de rencontres (ou alors d'une manière très officielle), ni d'actions communes entre associations de jeunes de quartiers différents.

L'association comme vecteur de contrôle social

L'association se présente aussi comme un formidable instrument de contrôle social. Par son biais notamment, c'est l'ensemble de la population qui surveille et régent les individus et, tout particulièrement, ceux qui semblent vouloir s'affranchir de la pression communautaire. En effet, comme la majorité des habitants de la ville adhère à des associations, à

caractère ethnique notamment pour les « responsables », chacun rencontre à des intervalles réguliers les mêmes personnes qui, volontairement ou involontairement, le jugent. Si jamais, on manque de respect aux aînés par exemple, on ne remplit pas ses devoirs envers la famille restée au village, on a un comportement déviant voire étrange (nervosité, violence, ressentiment, remise en cause de la hiérarchie, du pouvoir de la tradition, style de vie décalée, déviance sexuelle, délinquance, etc.), l'ensemble du groupe et *a fortiori* l'association exprime sa réprobation. Dans un premier temps, elle tentera de raisonner l'individu, puis elle exclue le déviant le mettant *de facto* hors de la société. On en arrive toutefois rarement à une situation aussi intolérable, les remontrances suffisant le plus souvent. Le poids du contrôle social est flagrant dans le cas des associations familiales.

Pour Henri¹² par exemple, « La réunion, c'est le fait de nous connaître, d'avoir une certaine discipline dans la famille, de connaître, celui-ci c'est le grand frère, celui-ci c'est ton papa, celui-ci c'est un notable, celui-ci c'est un chef, c'est-à-dire qu'on puisse s'asseoir tous les mois, (...), se connaître. (...). Il y a... bon, je peux dire une discipline qui forme les jeunes... (...) parce que vous ne pouvez pas naître et dire que moi je suis douala, il faut connaître vos origines, comment vous êtes là, donc, il y a une partie d'éducation, une partie de discipline... (...) puisque bon entre nous, comme je fais dix enfants, parmi ces dix enfants avant que je ne meurs, il y aura un qui doit être le gardien de ce foyer ». L'association est également un instrument de contrôle pour les « grands » de la sphère politique (hommes politiques et chefs traditionnels du village) sur l'ensemble de la population. En effet, par le biais des associations à caractère ethnique, le chef du village ou le Fon peut transmettre ses messages, avoir son représentant à Douala (cas des chefferies bamiléké et des villages bamoun) et, grâce à des informateurs choisis, connaître tout ce qui se passe en ville.

¹² 49 ans, rentier, Douala, protestant, marié, dix enfants.

Il est établi que la colonisation française ou le système répressif de Fochivé à Douala reposait largement sur le contrôle des représentants des chefferies de l'Ouest, notamment à New Bell ! De même, les services de sécurité camerounais infiltrèrent les associations les plus représentatives et les plus « dangereuses » en termes de stabilité politique (ex : association des élites extérieures).

On peut également considérer que ce système – en offrant un minimum de sécurité et d'espoir à l'ensemble de la « classe moyenne » (la majorité de la population qui peut participer aux associations) – atténue toute velléité de révolte en période de crise. En effet, comme en Afrique un changement politique brutal est rarement initié par les classes les plus démunies, trop occupées à survivre, c'est cette classe moyenne, victime de la crise, qui s'avère politiquement la plus dangereuse. L'association se présente alors indirectement comme un lieu destiné à calmer les esprits échauffés.

Au moment des « villes mortes » (1990-1991) elles ont cependant fait preuve d'une réelle capacité de mobilisation en sous-traitant aux éléments marginaux le contrôle de la rue, laissé vacant par le pouvoir, ayant sans doute un peu vite cru, que le pouvoir était à prendre à Yaoundé (Courade et Sindjoun, 1996 : 1-67).

L'association comme révélateur des divisions ethniques et politiques

Une grande partie des associations, notamment celles qui offrent le plus de sécurité matérielle à leurs membres, se fonde sur une base familiale ou ethnique. Dans le contexte camerounais actuel, où les divisions ethniques sont utilisées à des fins politiques, cette caractéristique associative cristallise les divisions.

En effet, les associations, loin de rapprocher les cultures, renforcent cette séparation et, en formant des sortes de micro-

sociétés, accentuent les tendances à se méfier de l'autre, à voir en lui un concurrent, et souvent un ennemi.

Les associations de quartier, culturelles, scolaires ou de jeunes semblent échapper en partie à cette logique. Il est difficile cependant d'échapper au modèle tribal, dans la mesure où la géographie de la ville reproduit la répartition ethnique. Certains quartiers sont exclusivement peuplés d'une seule ethnie. Si l'association de jeunes du quartier Bepanda, par exemple, indique dans l'article premier de ses statuts, que l'association ne fait aucune différence ethnique parmi ses membres et que tous les résidents sont les bienvenus, ce quartier est à 100 % peuplé de Bamiléké.

En fait, seules les associations culturelles, si elles sont issues d'une des trois principales religions révélées, semblent casser le schéma de la division ethnique. Tout le monde se retrouve frère sous la protection du Père. Toutefois, il faut signaler que la répartition religieuse suit également (mais imparfaitement) la division ethnique. Les Douala sont par exemple, en grande majorité des protestants, les Bamoun et les Foulbé des musulmans... Les témoins de Jéhovah rencontrés à Douala, dans des quartiers différents, sont tous cependant bassa ou yabassi !

L'association tient un rôle primordial en cette période de crise où toutes les autres institutions se sont effondrées (notamment l'Etat).

Mais elles ne sont en aucun cas, à Douala, un facteur d'évolution et de changement en douceur du système politique, économique et social. Au contraire, elles perpétuent le système actuel en figeant, voire en amplifiant – en ce qui concerne la gestion du risque matériel – les divisions qui fracturent la société. En permettant cependant à une vaste « classe moyen-

ne » de survivre dans un pays en crise, les associations maintiennent à flot le bateau qui prend l'eau de toute part. Jusqu'ici, elles ont contribué aussi à éviter la guerre civile selon le schéma congolais, ce qui n'est pas mince.

Elles ne sont des lieux d'échange que pour des groupes sociaux déjà constitués. L'absence quasi-générale de liens inter-associatifs ne permet pas à ces groupes d'engager des échanges, voire de mener une action collective de grande ampleur, si ce n'est dans des circonstances exceptionnelles.

Une frange de la population semble néanmoins avoir conscience de ces divisions qui minent les soubassements de la société : les jeunes. Même si les associations de jeunes les reproduisent parfois (hiérarchie, divisions ethniques) en recrutant leurs membres dans un seul quartier, elles prétendent, la plupart du temps, dans leurs statuts vouloir s'en affranchir. En outre, il semblerait que certaines fassent de réels efforts pour rencontrer les associations d'autres quartiers, même si cela prend encore pour le moment l'allure d'une « rencontre au sommet » entre dirigeants. La question est finalement de savoir si ces jeunes reproduiront dans quelques années l'exemple de leurs aînés, en participant massivement aux associations ethniques ou s'ils vont créer une nouvelle forme de vie associative, plus interactive, pouvant servir de fondement à une reconstruction du système socio-politique camerounais. Si rien n'est d'avance écrit, cet espoir reste...

Quatrième Partie

Impuissance et nécessité de l'Etat

La logique libérale à l'œuvre s'en prend à l'État, surtout s'il est tentaculaire, colbertiste et keynésien. Bien connus, les arguments libéraux semblent crédibles à l'expérience dans un pays comme le Cameroun qui voyait la plupart de ses filières agro-industrielles et entreprises modernes non rentables, subventionnées et souvent en faillite. Que l'on songe au sort subi à plusieurs reprises par les tentatives de crédit agricole ou aux sociétés publiques de l'Etat fédéré du Cameroun Occidental avant 1972 ! Que l'on se rappelle aussi l'énorme transfert de fonds opéré sur le dos du secteur agricole via les caisses de stabilisation (Courade, Grangeret, Janin, 1991 : 121-128). Que faire aussi pour éviter que 90% des recettes douanières ne soient pas collectées ? Que dire de cet hôpital public de Yaoundé qui laisse se mourir L.M., la sidéenne décrite par F. Eboko ? Comment ne pas être révolté par le discours dépendantiste des moins intègres des hauts fonctionnaires camerounais, se dédouanant ainsi à bon compte ? Comment cependant, ignorer aussi tous ceux qui font tourner encore des pièces de cet énorme Léviathan et qui n'ont pas droit à une écoute de la part des créanciers ?

C'est dire si l'ajustement s'attaquait à forte partie au Cameroun, pays où l'État prétendait à la fois être le légitime bâtisseur de l'unité nationale et d'un développement économique conforme à l'intérêt général tout en assurant la charge de la qualité de la santé et de l'éducation de la population. Si l'on ajoute à cela l'usage fait des ressources par les régimes successifs, point n'était besoin d'attendre le FMI pour réduire sa capacité d'intervention. Et si beaucoup se félicitent de ce retrait de l'État, c'est qu'il a été prédateur plus que promoteur, juge et partie plus qu'arbitre, oppresseur plus qu'équitable. La faillite de 1986/87 ne pouvait que le rendre impuissant tout en menaçant sérieusement sa continuité s'il n'était pas en mesure d'assurer le train de vie de ses militaires comme on l'a vu dans les pays voisins d'Afrique centrale. Pour éviter que le régime saute, les premiers prêts d'ajustement non sectoriels ont d'abord permis d'assurer le paiement des soldes. Inutile de parler de « conditionnalités » si l'on finit par soutenir de fait le régime par raison d'Etat !

Au-delà des discours des uns et des autres, l'État et le régime, de fait, restent au cœur de l'ajustement qui a pour objectif de les faire reculer. Sans eux, rien ne se fait sans pour autant qu'une mobilisation du sommet se fasse jour pour éviter l'expansion continue de la pandémie de sida ou les affrontements violents que laissent présager les conflits fonciers et la restauration oppressive du pouvoir foubé dans la plaine de la Bénoué. Les administrations exsangues ponctionnent toujours l'aide reçue conduisant partout à des stratégies d'évitement et au contournement induisant un semblant de polycentrisme décisionnel dans un paysage chaotique. Plus généralement, et pour la jeune génération, l'État n'est plus en mesure d'offrir une niche rentière qui pouvait faire taire bien des revendications. Tous ces éléments le décrédibilisent et le délégitiment si bien qu'il concentre son effort sur les forces de l'ordre au détriment du social, abandonne à leur sort nombre d'entreprises, d'espaces non stratégiques et délaisse le plus souvent les nécessaires arbitrages. Qui plus est, ses forces de l'ordre n'assurent

même pas le maintien de la sécurité sur l'ensemble du territoire national (des portions sont laissées aux « coupeurs de route » et autres « Nigerians et Tchadiens ») et leur utilisation est d'abord interne. Au lieu d'apaiser les conflits coloniaux ou pré-coloniaux mal éteints, on voit même la coalition au pouvoir en quête d'alliances s'appuyer sur les identités minoritaires.

Aussi, ne faut-il pas s'étonner de l'inertie de l'État actuel ou de sa mauvaise appréciation de la gravité de la situation dans deux secteurs où son intervention n'est contestée par personne et où sa pérennité est pourtant en jeu : la régulation foncière ou la politique nationale de lutte contre le sida. Dans le cas du sida (F. Eboko), le déficit de communication est patent, lié au catastrophisme ou au fatalisme de l'action, mais aussi à un refus d'appréciation de la sexualité de crise ou d'une stigmatisation de catégories autres qu'« à risques » faciles à identifier sur laquelle faire porter la responsabilité de la diffusion de la pandémie. La question foncière dans toutes les régions de migration conduite à l'initiative de l'État-développeur est exacerbée par la recherche de terres permettant de survivre comme par le besoin d'une moindre précarité par ceux qui mettent en valeur un espace dont ils n'ont qu'un droit d'usage limité pouvant être remis en cause de manière parfois despotique comme dans la plaine de la Bénoué (S. Ndembou).

Si l'État doit conserver une place dans ce maëlstrom malgré ses pratiques dévoyées, celle-ci doit être repensée de manière offensive. Cherchant à conserver son rôle de régulateur social et politique, il est condamné à limiter le nombre des bénéficiaires et à faire face à la marée montante des frustrations et revendications. Contrôlant à minima un espace géopolitique distendu, il est obligé de tolérer des atteintes à la sécurité des biens et des personnes sur de larges pans du territoire. Subissant l'incivisme fiscal érigé en acte militant, il est contraint de harceler chacun. Sa force pourtant, c'est qu'il reste irremplaçable. Sa reconstruction sur la base d'un nouveau contrat social négocié avec les Camerounais est plus que jamais à l'ordre du jour.

Rapports de domination et extension de l'insécurité : les migrations kirdi en zone foubé

Samuel NDEMBOU

Avec la conquête foubé du XIX^e siècle, la plaine de la Bénoué va connaître un morcellement du territoire en plusieurs lamidats dont les terres vont devenir la propriété exclusive du *lamido*, le chef du lamidat, à tout loisir de les accorder et de les récupérer (Dessouane et Verre 1986). La colonisation européenne va instaurer une administration étatique au-dessus des lamidats pour la gestion de l'ensemble du territoire tout en laissant le contrôle foncier aux *lamibé*¹. Aussi, un chef d'exploitation ne peut exploiter une parcelle qu'en échange du ver-

¹ Dans de gros villages, le *lawan* ou l'*ardo* tient lieu de chef de village et les *djaoro* sont chefs de quartier. Tous représentent le *lamido* (au pluriel *lamibé*) dans le cadre d'une stricte hiérarchie. Ils n'arrêtent pas de rappeler à tout exploitant qu'il n'est qu'un usufruitier au statut précaire.

sement au *lamido* d'un dixième de sa production annuelle de céréales. Ceci vient en complément de l'impôt de capitation qu'il doit obligatoirement payer à l'administration².

Les populations de la région vivent difficilement cette situation d'insécurité. Sans pouvoir s'approprier définitivement la terre, elles doivent l'exploiter pour s'acquitter de leurs obligations à l'égard des *lamibé* et du pouvoir étatique tout en assurant leurs besoins. Dans le même temps, elles peuvent être dépossédées à tout moment de leur terre et risquent la prison, si elles ne paient pas leur impôt. Comment cet environnement politique incertain, combiné à un écosystème limitant sur le plan pluviométrique, handicape-t-il une population immigrée appelée à s'investir dans des projets de développement dans la plaine de la Bénoué ?

Dans cette région vide d'hommes (densités inférieures à 20 hab/km²), les projets de développement se sont succédé, en effet, depuis la fin de la colonisation en déplaçant des hommes depuis les zones de fortes densités de l'Extrême-Nord. La préoccupation des projets a été de mettre au travail la population en sécurisant le contrôle de la terre. Les administrations successives se sont cependant appuyées sur la hiérarchie foubé pour la régulation foncière tout en affichant leur intention de sanctionner les abus. La marge de manœuvre réelle de chacun reste toutefois très faible dans la mesure, où tout différend foncier est arbitré en dernière instance par le *lamido* dont le pouvoir n'est que théoriquement limité par des lois écrites concernant tout le pays.

Les populations sont donc confrontées à deux systèmes de régulation foncière qui se confortent l'un l'autre. L'État est supposé dominer le système foubé et donner la mesure des choses en même temps qu'il intervient dans la plaine pour permettre aux chefs de *saré* de produire plus pour vivre mieux,

² Cet impôt forfaitaire a été remplacé par un impôt libérateur en fonction des revenus en 1995.

ce qui dérange les potentats locaux, peu favorables à la promotion des populations qu'ils contrôlent. Pour participer à ce type de projet cependant, les développés devraient être sûrs de leurs statuts fonciers. Ne pouvant désobéir à la hiérarchie foubé pour bénéficier du développement promu par un Etat qui ne les protège pas, ils vivent donc, au jour le jour, d'autant plus que le climat reste erratique pour une agriculture non irriguée. Comment cette précarité globale aggrave-t-elle l'insécurité en période de crise et de recomposition sociale ? Tout ceci sera étudié à partir de l'histoire récente des rapports fonciers dans les périmètres d'intervention et de l'évolution des modalités de régulation avec la décomposition de l'Etat qu'a générée la crise.

Les rapports fonciers comme enjeu de pouvoir

Utilisée par l'Etat colonial et post-colonial comme auxiliaire du pouvoir central, la hiérarchie foubé se voit et est perçue comme détentrice de la totalité du pouvoir temporel et spirituel sur les « sujets » du territoire qu'elle a conquis depuis un siècle. Chaque acteur dispose cependant sur le terrain d'une panoplie de moyens pour faire valoir ses prérogatives.

Les instruments de la régulation foncière

Dans la plaine de la Bénoué, la cohabitation de différents groupes de population a donné naissance à plusieurs régimes fonciers. De l'Adamaoua au lac Tchad, les régimes en vigueur valorisent une gestion collective ou une appropriation individuelle des terres. Là où la terre appartient à la collectivité – chez les populations païennes de la plaine et de la montagne – elle est partagée entre les différentes familles. Ainsi, chaque chef de famille mafa ou mofou en montagne, koma, toupouri ou

massa en plaine³, dispose d'une portion de terre sur laquelle il exerce des droits et qui lui fournit sa subsistance. Les transactions sont très réduites si elles se font avec un allochtone. La gestion des litiges et l'attribution des zones non cultivées revenaient à un chef de terre, au pouvoir de nature religieuse. A la mort du titulaire du droit d'exploitation, l'usufruit de ses terres revient aux collatéraux ou aux ascendants. La pratique du travail en commun (*surga*) constitue une garantie au bon fonctionnement de ce système foncier, dans la mesure où il permet à chacun de repérer les limites de ses terres.

Chez les musulmans qui occupent la plaine, la terre appartient au lamido qui en délègue la gestion à ses subordonnés qui sont des chefs de villages (*lawan* et *ardo*) ou de quartier (*djaoro*). *Lawan* et *ardo* attribuent les terres aux immigrés et aux familles dont ils ont la responsabilité.

Si dans la région aujourd'hui, le lamido se proclame le maître des terres, la gestion au niveau des villages varie selon sa personnalité. Là où il est autoritaire, le régime foncier musulman prime. Là où il est plus souple, les migrants non musulmans ont une certaine liberté quant aux terres qui leur sont attribuées. Parmi la vingtaine de lamidats que compte la plaine de la Bénoué, les plus autoritaires sont ceux de Rey Bouba et de Tchéboa à l'heure actuelle : c'est donc là que les risques de conflits fonciers sont les plus grands.

Cette situation perdure alors même que la constitution de la République du Cameroun garantit expressément le droit de propriété privée. L'ordonnance n° 74-1 du 6 juillet 1974 établit une nette distinction entre propriété privative et domaine national. Celui-ci est constitué par les terres qui, à la date d'entrée en vigueur de cette ordonnance, n'étaient pas classées dans le domaine public ou privé de l'Etat ou dans celui d'autres personnes morales de droit public. En réalité, la situation exis-

³ Noms des principales ethnies « païennes » installées dans la plaine de la Bénoué.

tante reste en vigueur dans la mesure où on laisse « les collectivités coutumières, leurs membres ou toute autre personne de nationalité camerounaise qui (...) occupaient ou exploitaient paisiblement (...) des terres (...) continuer à les occuper ou à les exploiter » (art. 17 ; 2^e alinéa). La même disposition prévoit que les dits sujets peuvent, sur demande, y obtenir des titres de propriété. Il est également reconnu, dans le respect de la réglementation en vigueur, un droit de chasse et de cueillette sur les terres libres de toute occupation effective. Le décret 76-166 établit que les dépendances non occupées ou non exploitées du domaine national sont attribuées par voie de concession provisoire (qui ne peut excéder cinq ans, sauf cas exceptionnels). Le projet Nord-Est Bénoué et tous les autres mis en œuvre dans la Bénoué, se situent dans ce cadre.

L'insécurité foncière comme fondement des pouvoirs des lamibé

Malgré ces déclarations de principe, l'État laisse les régimes fonciers antérieurs avoir cours. En effet, dans cette région l'administration publique camerounaise a hérité de la colonisation française, d'un système de gestion indirecte s'appuyant sur les *lamibé*. Donner aux *lamibé* compétence pour délivrer les titres fonciers a fait de ces chefs des arbitres partiels en ce qui concerne les conflits fonciers.

Toute terre inexploitée, inoccupée ou occupée, sans titre légal de propriété, appartient cependant au domaine national. Ainsi, ce que l'on appelait le domaine de la collectivité coutumière est géré, dans chaque arrondissement, par une commission consultative présidée par le sous-préfet et dont font partie les *lamibé* et les chefs de canton, ainsi que des représentants des services de l'agriculture, des domaines et du cadastre. Dans la pratique, le *lamido* continue d'être l'instance par laquelle doit obligatoirement passer tout candidat à un terrain quel qu'en soit l'usage et l'importance. Il doit se présenter au *lamido* ou au

chef de village, afin de se faire indiquer la parcelle qu'il pourra occuper, sans aucune contrepartie de sa part, et la mettre en valeur. Tant que la parcelle n'est pas abandonnée, elle est à celui qui l'occupe, sous le régime de l'appropriation provisoire. Lorsqu'il s'en va, elle revient au domaine national.

De maître absolu de la terre, le *lamido* est donc passé à l'état de gérant pour le compte de l'État, seul maître éminent du sol. Dans la pratique actuelle cependant, nombre de *lamibé* considèrent qu'ils restent détenteurs de la terre. Et les agriculteurs se sentent plus ou moins tenus par ce que E. Mohamadou a pu appeler un « réseau d'obligations personnelles à l'égard d'une hiérarchie féodale seule détentrice des droits sur la terre ». L'administration reste prudente à l'égard des *lamibé*, leur reconnaissant une utilité tout en essayant d'en modérer abus et excès d'autorité. Cette ambiguïté – renforcée à l'époque du président Ahidjo, musulman de la région – entretient une confusion dans la pratique qui va permettre aux musulmans de continuer à réguler foncier et social dans la région, ce qui va contrecarrer les objectifs des projets de développement.

Pour améliorer les conditions de vie des populations, l'Etat du Cameroun a mis en place des projets de développement sectoriels ou géographiquement ciblés. Pendant le premier plan quinquennal (1960-1965), on s'est soucié dans la région septentrionale, de rééquilibrer population et ressources par le biais de petits projets : réinstallation des Fali du Peské-Bori dans la plaine de Sorawel et de Gatourguel ou projet d'installation des désœuvrés de la ville de Garoua à Djalingo. Et, dans le cadre du Semnord (Secteur expérimental de modernisation rurale du Nord), des actions ont été programmées pour l'amélioration de la capacité de production des campagnes. Au cours de la décennie 1970-1980, les interventions se sont accrues⁴. Pour le pouvoir central, le projet Nord-Est Bénoué devait servir à mieux répartir la population sur le territoire et à mettre en

⁴ Cette région couvre environ 17 000 km² de superficie dans les limites du département de la Bénoué.

œuvre l'intégration nationale en brassant les populations tout en renforçant son pouvoir.

Une fois arrivés dans la plaine de la Bénoué, les migrants transportés sont installés par les responsables des projets de développement, selon les dispositions de la loi foncière alors que les migrants non pris en charge, de plus en plus nombreux, vont s'installer selon les règles dictées par l'élite foubé. La loi camerounaise stipule que tout espace non mis en valeur appartient au domaine public de l'État, et quiconque le met en valeur peut en solliciter l'appropriation. Le constat de mise en valeur est fait par les sous-préfets. Dans les différents *lamidats*, la terre appartient cependant au *lamido* qui peut la céder ou la récupérer quand il veut. Tant que la hiérarchie administrative est constituée de Foubé de 1960 à 1982, la contradiction entre les deux régimes fonciers ne se voit pas. La « laïcisation » de ces postes de responsabilité remet depuis le problème foncier à l'ordre du jour.

Les migrants vivent en situation de précarité car le discours des autorités foubé est plus écouté sur le terrain que celui des développeurs qui ne restent pas. C'est que les responsables de projets se sont montrés incapables de promouvoir les lois nationales en matière de gestion de la terre, et n'ont pas pu protéger les migrants des exactions des *lamibé*. Vivant dans du provisoire, les migrants exploitent les terres de manière extensive, déboisant de larges superficies pour avoir très rapidement de l'argent.

Aujourd'hui, l'évolution des droits fonciers est bloquée par les Foubé, marginalisés par le régime Biya. Avec l'introduction des cultures de rente, la terre a pris une valeur marchande. Elle est donc vendue ou mise en location. Inquiets de cette évolution, les *lamibé* tendent à limiter les ventes définitives au profit des locations pour garder le contrôle de l'espace et faire avancer l'islamisation. La terre sera cédée ainsi de préférence à un musulman.

Du face à face Foulbé-migrants à la revanche des musulmans à la faveur du désengagement de l'État

Dans les cantons de Peské-Bori et de Dembo, la colonisation européenne a dû arracher certaines parties de la plaine de la Bénoué à l'emprise des Foulbé musulmans afin de rendre les non-musulmans plus autonomes. Avec le projet Nord-Est Bénoué autrement plus important, le régime Ahidjo a associé les Foulbé, à leur corps défendant, au processus d'installation des migrants tout en gardant la haute main sur celui-ci. Pour sécuriser les candidats à la migration, le pouvoir a tenu un double discours affirmant que la terre camerounaise appartient également à tous les camerounais et qu'il y a suffisamment de terre pour tous, chacun pouvant disposer d'un espace de culture à la mesure de ses capacités de travail. Les premiers migrants ont effectivement tiré avantage de cette situation bénéficiant de l'appui des autorités du projet qui n'entendaient essuyer aucun échec sur ce plan entre 1974 et 1980. Dans le fief du président de la République d'alors, il n'était pas question que la politique d'intégration soit démentie.

Sur le terrain cependant, la cohabitation entre éleveurs foulbé et agriculteurs migrants, de plus en plus nombreux, s'est avéré problématique, l'administration contraignant les Foulbé à faire pression sur elle.

L'État, protecteur des migrants au grand dam des Foulbé

En fait, migrants et Foulbé sont malades du projet. Le chef du village de Karewa, par exemple, n'a pas supporté que la première borne-fontaine par forage soit réalisée dans le quartier des migrants et non devant sa cour. Pour lui, aller chercher son eau chez les « païens », c'est le monde à l'envers! Les Foulbé se sentent marginalisés par rapport au projet, alors qu'ils ont tout donné pour sa réussite et nargués par les mi-

grants qui n'hésitent pas à leur rappeler qu'ils sont sur la terre de l'État.

Les migrants se sentent aussi floués parce qu'ils ne réussissent pas toujours à devenir propriétaires des terres qu'ils exploitent. Dépendants du pouvoir foulbé, ils n'ont aucune garantie pour le contrôle de leur terroir. Cette situation a failli dégénérer dans le village de Houla dans le Mayo-Kébi où en 1984, les migrants en surnombre ont posé la question de l'autonomie de gestion de leur terroir. Suite à plusieurs revendications de ce genre, les autorités du projet ont cru devoir faire élire les chefs de village et de quartier. A Houla, ceci a conduit les migrants toupouri à élire un des leurs en jouant de leur nombre. Plusieurs autres villages à forte concentration de population migrante vont, par suite, entrer en effervescence. Sur instruction de la hiérarchie craignant un changement brutal et des incidents graves, tout cela a été arrêté net. Il n'était pas question d'abolir les privilèges des Foulbé!

Aussi, dans le périmètre du projet Neb, on a tracé des limites officielles reconnues, là où cela ne posait pas de problèmes pour la création de villages. A Ouro Labo cependant, localité essentiellement peuplée de migrants, qui remplit les conditions pour être un village autonome, on a omis de tracer des limites, pour éviter qu'il ne devienne autonome par rapport à Bamé, village foulbé voisin.

La reconquête du pouvoir par les Foulbé avec l'effondrement de l'Etat

La crise économique qui survient vers 1987 oblige l'État à se désengager, laissant les pouvoirs locaux reprendre de la force. Les autorités du projet Nord-est Bénoué cherchent, en conséquence, à éviter les conflits entre les différentes communautés. Avant d'installer des migrants, le projet prend contact avec le *lamido*. D'un commun accord, ils choisissent le site

d'installation. Une fois les migrants installés, il leur est demandé de désigner leur représentant, qui est l'interlocuteur du *lamido* en cas de litige, pour le régler à l'amiable. Le *lamido* donne la terre à qui il veut et les *djaoro* l'informent des demandes des usagers et ne répercutent que sa décision. La terre peut être louée, mais pas vendue.

Cette réglementation est appliquée à la lettre dans le *lamidat* de Tchéboa où se trouvent trois des six villages que nous avons étudiés. Dans ces villages, on a relevé trois modes d'accès à la terre : le don, la location et diverses formes de métayage. Dans les villages jouissant de beaucoup plus d'autonomie, les modes d'accès sont encore plus diversifiés, notamment à Malapé où l'accès à la terre par héritage est très important. Il en est de même de Sorawel arraché aux Foulbé par la colonisation européenne pour permettre aux Fali du Peské Bori de descendre en plaine.

Plus l'autorité du *lamido* est forte, plus son contrôle sur le foncier est permanent et plus la situation des migrants est précaire. Dans ce cas, le *djaoro* passe son temps à répéter que tout écart de comportement peut entraîner l'expulsion. Une absence prolongée mène ainsi à la perte du droit d'usage sur la parcelle exploitée.

La précarité n'est pas que foncière. Installer un moulin à maïs comme dans le gros village de Ngong n'est pas facile. Pour obtenir l'agrément, il faut verser officiellement 5 000 francs CFA au chef du village représentant le *lamido* en matière foncière, 10 000 francs CFA au *addjia*, représentant les intérêts du *lamido* dans l'agglomération, 10 000 francs CFA au *lamido* lui-même et de 10 et 15 000 francs CFA au sous-préfet. Dans le *lamidat* de Tchéboa, chaque planteur de coton est tenu de payer un droit d'exploitation de la terre du *lamidat* (3 000 francs CFA en 1993).

Pire encore, les migrants mafa qui avaient constitué un groupement de producteurs avec un des leurs comme chef de ce groupement, furent taxés par le *lamido* 3 000 francs CFA

chacun, sur la somme de 3 000 000 de francs CFA payée par la Sodécoton, par son intermédiaire, suite aux arriérés sur l'achat de leur coton. Le *lamido* se heurta aux protestations du *djaoro mafa*, suite à ce détournement. Ce dernier a été expulsé du village le jour même, après avoir été copieusement bastonné, son habitation détruite et ses biens dispersés. Suite à cet « incident », le *lamido* a séquestré le versement sans réaction des autorités administratives conduisant de nombreux migrants à aller ailleurs, sous des cieux plus cléments.

La *zakat* – cet impôt symbolique payé en nature aux chefs pour exploiter les ressources de leur territoire – relève du droit divin. Dans le *lamidat* de Tchéboa par exemple, chaque chef de *saré* doit, pour la culture du coton, payer entre 1 000 et 5 000 francs CFA suivant la superficie plantée et donner entre deux à cinq tasses de céréales suivant l'importance de la production à ce titre. Tout manquement entraîne bastonnade ou réduction autoritaire de l'exploitation concédée. Cette façon de faire étant de plus en plus dénoncée, les autorités foubé se font plus subtiles. Pour collecter les céréales de la *zakat*, le *matchoubé* (policier du *lamido*) arrive dans le village avec des sacs vides qu'il laisse sous le grand arbre de la place du village. Chaque chef de *saré* informé passe sous l'arbre pour y laisser sa contribution en mil, sorgho ou maïs, sous le regard vigilant du *matchoubé*. Cela dure généralement toute une jour-née. Cette collecte des grains fait de la plupart des *lamibé*, de grands brasseurs d'affaires dans la filière alimentaire. Même sur un terrain octroyé autrefois au Projet semencier aujourd'hui constitué en Gic (Groupement d'intérêt communautaire) pour la production des semences, on paie la *zakat*. Ce terrain se trouvant sur le territoire du *lamidat* de Tchéboa, le *lamido* a exigé le paiement de la *zakat* pour la poursuite de l'exploitation de ce terrain. Dans les arbitrages entre éleveurs et agriculteurs, le règlement des conflits se fait par la délimitation des zones d'activité au détriment des agriculteurs. Il n'y a donc pas de solution définitive à ces conflits, ce qui perpétue la précarité de la situation des agriculteurs.

La précarisation du statut des migrants ruraux

La réaffirmation de la force des pouvoirs locaux va entraîner une plus grande précarité dans la situation des migrants ruraux. Avec le désengagement de l'État, la migration devient plus spontanée sans diminuer quantitativement. L'insertion territoriale se fait, de plus en plus, au gré des humeurs des *lamibé* et de leurs représentants dans les villages qui éprouvent des difficultés, même dans les villages créés par les migrants. Ceux qui sont déjà installés se comportent comme les premiers occupants, et entendent régenter les nouveaux, condamnés à migrer ailleurs.

Les incertitudes foncières des migrants

Si les premiers migrants ont pu se créer des villages avec l'autorisation du *lamido* dans plusieurs *lamidats* et si chaque chef de *saré* se taille une exploitation, à la mesure de ses ambitions et compte tenu des autres membres de la communauté, cela ne signifie pas, pour autant, qu'ils puissent aliéner la terre allouée. Arrivés les premiers, ils peuvent constituer une exploitation importante dans les meilleures terres en choisissant, si possible, différents types de terroir. Ceux qui arriveront après ne disposeront plus de cette marge de manœuvre. Les premiers vont s'ériger en intermédiaires obligés entre les nouveaux venus et les représentants du *lamido* ou le *lamido* lui-même. Chaque village ainsi créé appartient au *lamidat* et s'acquitte de la *zakat* et des taxes diverses pour toute activité lucrative. Tous ceux qui cherchent à s'en dispenser peuvent être expulsés du village et du *lamidat*.

Le marché foncier est très animé. Une parcelle de terre peut être louée à plusieurs personnes, le plus offrant ayant la parcelle, sans que les premiers locataires soient indemnisés, dans la majorité des cas. Les nouveaux, pris au piège, n'ont pas

de recours. Dans ce contexte d'exploitation en cascade, personne n'est sûr de garder la même parcelle de terre longtemps et de demeurer longtemps dans le village. La précarité n'est pas seulement le fait du pouvoir des *lamibé*.

Dans un rayon de cinquante kilomètres autour de Garoua et, suite aux expropriations liées à la mise en place de stations de recherche, la population est devenue très méfiante vis-à-vis des interventions publiques, les terres convoitées étant parfois les meilleures pour le sorgho de contre-saison, le *mouskouari*.

A Mbounga, à une quarantaine de kilomètres au nord-est de Garoua, en période de soudure, plusieurs petits agriculteurs viennent emprunter une certaine quantité de céréales au *djaoro* en promettant d'en rembourser le double ou même le triple obtenu à la prochaine récolte. Plusieurs d'entre eux, incapables de payer leur dette, sont obligés de céder la totalité ou une partie de leur terre pour devenir de simples ouvriers agricoles du *djaoro* en période de soudure (entre juillet et septembre). Ce cas est loin d'être unique.

La Sodécoton a mis sur pied un programme de gestion des terroirs villageois pour compléter son encadrement qui a toujours négligé l'aménagement pour l'exploitation des ressources à long terme. Ce programme prévoit le remembrement des exploitations avant un aménagement consistant à mettre en place des bandes anti-érosives et des plantations d'arbres. Une fois l'aménagement achevé, il est procédé à une redistribution définitive des exploitations compte tenu des anciennes limites. Dans plusieurs villages ayant bénéficié de ces aménagements, les *djaoro* ont monopolisé les aires aménagées pour les redistribuer chaque année moyennant le paiement d'un loyer. Ainsi, et contrairement aux prévisions, ils procèdent à la redistribution locative des parcelles aménagées contre laquelle la Sodécoton n'a rien pu faire.

A tous les niveaux, l'appropriation foncière individuelle – au sens occidental du terme – est extrêmement limitée. Dans cet environnement de précarité les migrants les plus récents sont les

plus vulnérables et, c'est pourquoi, la migration interne en plaine est devenue très importante.

Les effets de ces incertitudes sur les conditions de vie

Dans l'impossibilité de devenir propriétaire, la majorité des migrants n'est pas stable. Ils vont souvent d'un endroit à l'autre, en quête de meilleures conditions de vie. Ceci est très vite devenu alarmant. En raison des incertitudes foncières, les techniques agricoles n'ont pu s'enraciner dans le milieu, le système extensif à faible coût étant la règle générale. La compression d'une partie de l'encadrement de terrain de la Sodécoton – pour faire face à la crise – a aggravé la situation. Les planteurs, abandonnés à eux-mêmes, n'ont plus été capables d'appliquer efficacement ce qu'on leur a appris : technique de semis, application des engrais, des pesticides et herbicides, etc. Du coup, la production a accusé une baisse de près de 37% entre 1988/89 et 1989/90. A partir de 1990/91, le niveau de la production va reprendre une courbe ascendante pour retrouver le niveau de 1988/89 en 1994/95. Pendant ce temps, le prix au producteur a également baissé de près de 27%, et l'on a vite fait de mettre cette baisse de la production au compte de la chute du prix d'achat au producteur. C'est en observant les planteurs au travail pendant cette période qu'on s'est rendu compte qu'ils ne travaillaient plus selon les normes agronomiques en vigueur, phénomène aggravé par des conditions climatiques peu favorables. La Sodécoton a donc été contrainte de rappeler la plupart de ses anciens agents pour réaliser un suivi plus strict des producteurs sur le terrain.

Au niveau des migrants, tout est fait à la hâte, presque sans conviction. De toute manière, personne ne veut investir en travail pour l'amélioration, par exemple, de la fertilité d'un sol dont il n'est pas sûr de disposer librement. Cette situation est aggravée par la culture du coton. Culture annuelle, elle ne souffre pas d'un régime foncier précaire. Après chaque récolte,

le terrain est nettoyé et le planteur ne peut se plaindre qu'on lui ait confisqué ses plantes en cas de déguerpissement. Le coton concurrence les cultures vivrières dans le partage du temps de travail, ce qui conduit la planteur parfois à négliger ces dernières. Presque tout le monde cherche à cultiver le coton cependant, car il permet, si les choses tournent mal, de partir en emportant le peu d'argent qui a été épargné. Comme les greniers manquent, alors même qu'il s'agit d'une institution dans le pays d'origine des migrants, l'agriculteur compte sur les recettes du coton pour acheter les vivres dont il a besoin en période de soudure au risque d'acheter au plus haut et de ne pas pouvoir couvrir ses besoins et de faire le jeu des commerçants musulmans qui stockent en grande quantité pour revendre quand les prix flambent. L'enrichissement de musulmans et d'anciens migrants résulte de ces pratiques spéculatives comme des prêts usuriers que sont contraints de souscrire auprès d'eux les migrants les plus récents pour faire face à leurs besoins alimentaires. Ces *ahadji* empruntent souvent eux-mêmes aux banques locales pour constituer leurs stocks et proposer des crédits, usant pour ce faire de réseaux clientélistes. La vulnérabilité des migrants qui en résulte fait le lit de la domination de l'élite foubé.

Le pouvoir foncier de l'élite foubé a contrecarré les projets de développement dans la réalisation de leurs objectifs initiaux. Stabiliser une population immigrée dans différents terroirs utilisant de nouvelles techniques agricoles n'a pu se réaliser puisque les conditions de stabilité n'ont pas été remplies. Les équilibres entre population et ressources, entre coton et cultures vivrières n'ont pu être trouvés. Le rêve d'intégration nationale ne semble plus être un objectif à atteindre. Avec la crise, la libéralisation et la dévaluation du franc CFA sur fond de démocratisation du pays, tout le monde semble entraîné dans des réajustements permanents, économiques, politiques et sociaux dont il est difficile d'apprécier la signification.

L'administration européenne a voulu utiliser la plaine de la Bénoué, faiblement peuplée, pour décongestionner les montagnes et les plaines surpeuplées de la province de l'Extrême-Nord. Elle a, en conséquence, cherché à limiter la trop forte emprise du pouvoir foubé sur la principale ressource qu'est la terre. Malgré quelques tentatives, cette limitation du pouvoir foubé n'a pas abouti puisque l'État a, en même temps, utilisé ce pouvoir pour asseoir sa propre autorité, ce qui l'a obligé à faire des concessions, notamment sur le plan foncier. La nouvelle administration a cru pouvoir briser ce pouvoir en agrandissant l'assise spatiale des projets de développement axés sur le slogan de l'intégration nationale. En s'appuyant toujours sur la hiérarchie foubé, la nouvelle administration n'a pas réussi à desserrer la contrainte foncière dans sa période la plus interventionniste. Le pouvoir foubé a démontré sa grande capacité à perdurer. Il a su utiliser l'apport massif des migrants pour se consolider en s'assurant le contrôle du fruit de leur travail. La seule menace qui semble peser sur ce pouvoir aujourd'hui reste le processus de démocratisation, renforcé par un dynamisme démographique défavorable aux Foubé.

La crise économique, la libéralisation « à la camerounaise » et la dévaluation du franc CFA ont placé l'ensemble du pays dans une situation d'ajustement permanent depuis plusieurs années et l'ont plongé dans une atmosphère d'incertitude généralisée. Cette nouvelle donne s'accompagne d'un besoin de transparence dans la gestion des ressources et des hommes au sein de la population comme d'un meilleur contrôle de la répartition des fruits du travail commun, ce qui ne peut que mettre en cause le pouvoir foubé plutôt autocratique. Le chemin à parcourir est cependant encore long avec des risques de restauration autoritaire.

Risque-sida, sexualité et pouvoirs. La puissance de l'État en question

Fred EBOKO

Métronome malicieux et implacable, le sida s'est introduit depuis 1985 au Cameroun dans chacune des brèches que les recompositions du corps social laissent vacantes : système éducatif, socialisation familiale, État et, finalement, société camerounaise dans son ensemble. Par des figures de style redondantes et ineptes, l'État fait mine de remplir une de ses obligations essentielles qui serait d'assurer la protection de ses citoyens par la mise en œuvre d'une politique de prévention. Il s'y emploie en faisant, à son insu, apparaître tous les mécanismes qui l'érigent en une organisation marquée par un syndrome d'immunodéficience politique acquise.

Si la logique des discours officiels sur la sexualité est caduque, elle détermine malheureusement les axes de l'action préventive face au VIH/sida. La reproduction – qui sert d'armature à cette logique – n'est qu'une petite partie des pratiques, sans cesse renouvelées, qui marquent l'avènement des

sexualités et, parmi elles, de la sexualité à risque que les élites font mine d'attribuer à des dynamiques marginales dont les « aînés » (les autorités) seraient exempts. De fait, par ses contradictions comme par ses impuissances, l'État a entretenu des risques plus qu'il ne les a combattus si bien que les résultats en matière de politique de prévention le disqualifient.

Du premier cas de sida diagnostiqué en 1985 aux 10 000 cas de contamination estimés à ce jour, on peut dire que la gestion de la pandémie est à l'exacte mesure des mécanismes de navigation à vue qui tiennent lieu de politique de lutte contre le sida au Cameroun jusqu'en 1997. La courbe exponentielle qui représente l'évolution des cas de contamination dans le pays peut se passer de commentaires.

En dix ans, le taux de séroprévalence relatif au VIH/sida dans la population générale a décuplé : 0,5% en 1985, 5,5% depuis 1995, selon les chiffres officiels du Ministère de la santé publique publiés en mai 1997. L'expansion de la pandémie du sida au Cameroun semble corrélée à la crise des modes de régulation socio-économique qui avaient cours avant la mise du pays sous Ajustement Structurel et la paupérisation des populations qui s'en est suivie .

D'un État sans puissance à une société privée de sens : l'épreuve du sida.

Dès 1985, l'État camerounais se préoccupait de la question du sida. Ainsi naquit, sous la conduite du Pr. Lazare Kaptué, le premier Comité national de lutte contre le sida au Cameroun, alors que le pourcentage des personnes infectées par le VIH à cette date était quasi nul. Comment des préoccupations aussi précoces ont-elles pu aboutir à une progression exponentielle de la pandémie dont la séroprévalence est estimée aujourd'hui à environ 6% ?

Une question politique, des réponses administratives et populistes

L'inféodation du Programme national de lutte contre le sida (PNLS), dès 1987, aux financements de bailleurs de fonds étrangers, le contenu ambigu de la communication sociale relative à la prévention, la faiblesse manifeste de la volonté politique en face des questions liées à la sexualité et le refuge dans des réponses scientifico-techniques montrent les limites de l'État camerounais dans sa gestion des risques relatifs au VIH/sida. Parallèlement à l'avènement de la maladie, le Cameroun a connu, entre 1985 et 1995, une paupérisation rapide des populations, notamment urbaines. Le pourcentage des familles vivant en dessous du seuil de pauvreté est ainsi passé de 1 à 20% à Yaoundé et de 1 à 30% à Douala¹. Sur ces difficultés économiques s'est greffée une libéralisation chaotique de la vie politique (Sindjoun, 1996 : 57-67) qui a contribué au délitement progressif du lien social au Cameroun.

Ces informations indiquent le changement social global qui a affecté de manière radicale la société camerounaise qui assiste, dans le même temps, à la progression de la pandémie du sida. Avant la mise sous tutelle de l'économie camerounaise par les institutions de Bretton Woods au début des années quatre-vingt-dix, l'État sert de régulateur social et politique par sa capacité à distribuer des revenus, à contrôler le jeu politique et à promouvoir un certain nombre de valeurs idéologiques qui en font un véritable moteur des aspirations de mobilité sociale et des représentations sociales qui confortent l'illusion de sa toute puissance. La régulation et l'intégration sociales, la promotion individuelle, l'émancipation des femmes et des jeunes (« les cadets sociaux ») et la régulation de la sexualité sont dictées et édictées par cette domination dogmatique.

¹ Selon un rapport de la Banque mondiale publié en décembre 1995, MFI Economie-Développement, 960, 12 juin 1994.

Les programmes d'ajustement structurel et la compression des effectifs de la fonction publique vont faire voler en éclats les velléités démiurges de l'État. Et cette dégradation générale va toucher le système éducatif et le système sanitaire et les plus démunis en sont, bien entendu, les premiers pénalisés.

Les revendications du début des années 90 vont fragiliser la « puissance » de l'État, ce qui le prive de sa légitimité. De fait, la société camerounaise devient une « société des risques » : risques déterminés par les volontés individuelles et collectives de survivre. L'État va devoir répondre à l'intrusion de la question du sida, problème de santé publique et question politique, dans une société où les principaux repères se sont étiolés au profit d'une anomie polymorphe. De fait, le sida pose le problème du statut de l'individu au Cameroun, via les questions liées à la sexualité et à la reproduction sociale.

C'est à l'instigation de l'O.M.S. que le pays met sur pied le PNLS en 1989. L'administration se soumet « officiellement » aux directives de Genève en matière d'enquêtes sur « les comportements sexuels » et les transfusions sanguines. Dans chacune des dix provinces du pays les délégations provinciales sont chargées de relayer les injonctions de Yaoundé. S'en suivent des réunions de sensibilisation et de formation des personnels de santé sur la prévention d'abord, puis vers 1993, sur la prise en charge des malades.

Une décennie plus tard, si l'on peut créditer l'ensemble des acteurs sanitaires et en particulier des techniciens, d'avoir réduit les cas de contamination par voie sanguine, en revanche, il est évident que la prévention des risques de contamination par voie sexuelle est un échec. Toutes les actions semblent s'être réduites à des circulaires englouties sous le discours social populiste des médecins. L'illustration la plus patente du déficit de coordination et de communication entre les acteurs du ministère de la santé publique et les autres médecins, a fortiori les populations, réside dans un fait simple. A la fin de l'année 1997, la majorité des médecins camerounais de Yaoundé en

charge de patients atteints du VIH/sida est convaincue que le responsable de la politique publique de lutte contre le sida est le Pr. Kaptué. Dans une réunion consacrée à la prise en charge des patients victimes du VIH, toutes les questions concernant les responsabilités et les actions publiques lui étaient adressées alors même que M. Lazare Kaptué a quitté ses fonctions au ministère depuis quatre ans et que ce service a vu passer cinq médecins à sa tête. On peut imaginer facilement que leurs collègues de provinces ne sont pas plus informés sur les protocoles à suivre, comme en atteste le nombre grandissant de malades qu'ils « transmettent » à Yaoundé – pour des maladies dites opportunistes – qu'ils n'ont pas moins de compétences à traiter. Le chemin vers la sensibilisation du public est, en toute logique, parsemé de silences, de fuites en avant et de contresens.

C'est que le corps biomédical exerce une domination médiatique sur le sujet. Son appréhension socioculturelle de la maladie est conforme à un ethos bien ancré dans les représentations populaires de la maladie au Cameroun : « relâchement des mœurs », « vagabondage sexuel », « aversion pour les préservatifs », « commerce sexuel », et tout un ensemble de propos comportementalistes qui laisseraient à penser, à tort évidemment, que le risque n'existe plus dans des relations plus conformes aux normes et à la morale. Outre les explications scientifiques portant sur les caractéristiques biologiques et cliniques de l'infection au VIH, les explications biomédicales se sont cristallisées sur les aspects comportementaux, mettant en œuvre des visions fantasmatiques des dynamiques sociales de la « sexualité camerounaise ».

Parmi les « causes » de la progression de la maladie, on a pu lire : « cela s'explique par certains atavismes : l'Africain noir est sexuellement désordonné », comme l'affirme un médecin, délégué provincial de la Santé dans une province camerounaise². Cette démission politique – face à la difficulté de parler

² Le Messager, n° 663 du juillet 1997, p.12.

librement et sans tabou de sexualité, de démystifier le sida – a eu des effets pervers en matière du choix des « populations cibles » et autres « groupes à risque ».

Les personnes infectées par le VIH ont donc très peu de chances de ne pas être culpabilisées pour cause de « mœurs légères » et elles risquent constamment d'être considérées comme un péril, si l'on s'en tient à la « conception scientifique locale ». Le Pr. Lazare Kaptué, précurseur de la lutte contre le sida au Cameroun écrit : « nous devons respecter la liberté des gens, leur vie privée, la confidentialité ; mais la société a le devoir de mettre hors d'état de nuire les sujets qui pourraient porter préjudice à d'autres personnes » (Kaptué 1994 : 23). La tentation de passer du moralisme, à un discours normatif peut laisser présager une tentation répressive, dont l'idée est en soi contre-productive. Ces discours sans nuances n'ont pas permis à tout l'univers de la lutte contre le sida d'accepter qu'il est impossible de « protéger la société » du sida sans soutenir, aider et encadrer les personnes atteintes. Or, c'est une condition sine qua non pour qu'elles aient recours aux soins médicaux, conseils et soutiens psychosociaux qui permettent de diminuer les risques de surinfection qu'elles encourent et les risques d'infection de leurs partenaires. C'est ce que révèlent les récriminations étouffées de la seule association des séro-positifs au Cameroun et sa mise à l'écart dans toutes les décisions qui les concernent. De ce point de vue, le sida est la maladie d'un lien social éprouvé et fragilisé par la crise socio-économique et politique.

Les prostituées, les jeunes (scolaires et étudiants), les transporteurs, les militaires, ont vite été mis au ban des accusés, ce qui dédouanait l'homme adulte et, par ricochet, les pouvoirs sanitaires et politiques de la responsabilité qui aurait permis d'ériger le sida en « problème de tous les camerounais ». Si certaines de ces catégories sociales mises à l'index ont « mérité » l'attention qui leur a été portée (par exemple le taux de séroprévalence chez les militaires est estimée à 18%), on a vite perdu de vue que ce sont aussi leurs contacts avec tout ou

partie de la population générale qui déterminent les réseaux de transmission du VIH.

Depuis le début des années 90, les prostituées ont été choisies et investies de la « responsabilité » d'être le maillon principal de la propagation par voie sexuelle du VIH/sida. Parce qu'elles ont été très fortement touchées – en 1992 25% de celles de Yaoundé et 40% de leurs homologues de Douala sont séropositives (Tchoupo *et al.* 1992) – et qu'elles sont des cibles commodes de stigmatisation, les prostituées ont été au cœur des campagnes de sensibilisation. Les résultats ne se sont pas fait attendre : pièces de théâtre et formation par des « pairs éducateurs » se sont ajoutées à la confrontation directe ou indirecte à la maladie, pour faire des prostituées, à ce jour, le « groupe » de femmes qui semble imposer le plus systématiquement à leurs partenaires le recours au préservatif. « Les hommes sont des sacs à maladie, Blancs ou Noirs c'est pareil, celui qui ne veut pas mettre le condom, il laisse ! Je tiens trop à ma santé » (Charlotte, 25 ans, prostituée occasionnelle, Yaoundé).

Dans le même temps, une représentation sociale s'est figée autour du thème dit du « vagabondage sexuel », de telle sorte que l'on débouche « sur l'effet pervers d'un relâchement des groupes sociaux qui ne se reconnaissent pas dans le recours à la prostitution et qui sont, bien entendu, concernés par le risque de contracter le sida » (Eboko, 1996 : 140).

Le sida, un risque dans une « société du risque »

L'ensemble des acteurs impliqués dans la lutte contre le sida devrait être amené à réaliser que « l'attitude devant le risque est fondamentalement individuelle et une « société du risque » reste une « société d'individus », dans la mesure où la prévoyance suppose à la fois des intérêts et des raisonnements individuels » (Worms, 1996 : 290). Dans le cadre du sida, ces intérêts individuels sont fondamentaux. Dans le cas des séropositifs camerounais, ils mettent en jeu le couple intégra-

tion/exclusion, et tournent autour de la question fondamentale de la mort sociale, en cas d'annonce de la maladie à des entou-rages familiaux et professionnels, qu'aucune politique active et continue n'a sensibilisés au fait de « vivre avec le VIH ». L'appréhension des risques sociaux qui en découlent est d'au-tant plus complexe que ce sont les relations sexuelles qui sont en jeu. À travers elles, se révèlent des négociations écono-miques entre catégories sociales, des questions culturelles entre genres, des transactions de pouvoir entre genres et générations (hommes-femmes et aînés-cadets), le tout formant ce que nous pouvons nommer le risque-sida au Cameroun .

Le politique ici échoue à maintenir le lien social, ce qui contribuerait à l'efficacité d'un programme visant à des modifi-cations d'attitudes et de comportements. En effet, « la recon-nnaissance des « risques » qui a d'emblée (...) une épaisseur sociale et rationnelle ne saurait suffire, et requiert d'elle-même un passage au niveau politique, conçu à la fois à partir de sa fonction de « protection » et sa norme de « justice » (*idem*, p. 289) ». Protection de la société et sentiment de justice pour l'individu sont les deux versants consubstantiels de l'équilibre d'une politique de santé publique dont l'échec est patent. Au Cameroun, l'injustice liée aux exclusions sociales se combine à l'incurie de la réflexion politique sur le couple sida/sexualité pour expliquer les attitudes conservatrices du pouvoir admi-nistratif en charge du sida qui préfère les discours machistes d'une sexualité à vocation matrimoniale et reproductrice plutôt que de prendre en compte la constellation des projets de vie. C'est que le « sexuel » est resocialisé par les mutations sociales et la crise économique. De ce fait, l'activité sexuelle supporte, de manière variable, les prises de risques différentiels.

Une politique de prévention a pour vocation de produire un discours et de mener une action équilibrée entre protections publique et privée. Mais cet équilibre ne peut se faire sans le recours à la société dite « civile ». Dans le cas du Cameroun, les partis politiques, les associations, les syndicats ou encore les églises expriment un silence révélateur de la faible priorité

qu'ils donnent au thème du sida comme cause nationale. Aucune catégorie sociale locale ne demande des comptes au PNLS, à l'inverse de ce qui se passe en France, aux USA ou dans certains pays africains anglophones par exemple... Ici, la revendication sociale ne semble efficace que sur le terrain politique, à tel point qu'aucune proposition sociale ou politique n'a de chance d'être entendue que si elle est portée par l'invective politicienne ou la stratégie de survie économique, dans un contexte de baisse générale du niveau de vie. Les responsables camerounais peuvent ainsi travailler, « tranquillement », suivant les figures minimalistes imposées par les bailleurs de fonds. Au niveau des représentants de la société dite « civile », l'appréhension du risque-sida se dilue dans la pluralité des risques sociaux et politiques liés aux difficultés du quotidien.

La distinction lexicale anglo-saxonne de l'acception polysémique de « maladie », peut offrir un meilleur éclairage sur le péril discursif de la question du sida au Cameroun. De la légitimité de dire et de décrire les aspects biomédicaux et cliniques de la maladie (*disease*), les autorités sanitaires et administratives sont passées aux explications relatives aux pratiques et représentations sociales de la maladie (*sickness*), largement empruntées aux registres populaires. Les deux acceptions précédentes ne sont pas sans effet sur la gestion psychosociale qui incombe au porteur du VIH, lequel se retrouve, entre « blâme et culpabilité » (Finerman *et al.* 1995 : 1-3), à subir la solitude de son *illness* (la maladie vécue par le malade) (Fabrega 1974). De fait, il n'y aurait rien à changer du regard critique de F. Laplantine à propos du traitement du *disease* en France : « (...) lorsqu'on parle d'étiologie dans notre société, on considère presque toujours exclusivement la seule étiologie scientifique de la médecine contemporaine et pratiquement jamais l'étiologie subjective – mais simultanément sociale – qui est celle des malades eux-mêmes (...) comme si nous éprouvions de la difficulté à admettre que l'interprétation de la maladie est un phénomène social qui n'est pas seulement le fait du spécialiste mais absolument de tout le monde » (Laplantine 1986).

La société « civile », malgré la présence d'une soixantaine d'associations de lutte contre le sida et d'une association des séropositifs (l'AFSU), reste à sensibiliser davantage. Elle se représente la maladie comme « honteuse », mal qui sanctionnerait des fautes « terrestres » ou surnaturelles. Sous certaines dénégations de la maladie, il faudrait sans doute voir aussi la reconnaissance de sa présence et, dans une certaine mesure, des ébauches d'élaboration de représentations qui donnent du sens à cette maladie « insensée ». Insensée, parce qu'elle fait intervenir l'image de la mort par les voies du plaisir, de l'amour, de l'affirmation de soi, donc de la vie. Une maladie dont « on » dit qu'elle est fatale et qui se transmet par des symboles essentiels de la vie et de la vitalité : le sang, le sperme, les sécrétions vaginales. Les interprétations sorcellaires sont de celles qui montrent de manière chaotique, la détresse devant un « mal » qui a ramené scientifiques et médecins à une humilité qui tranche avec le statut que leur confère « le commun des mortels » camerounais.

À partir de ces éléments épars, le sida – par l'intermédiaire de son « virus sorcier » – chausse petit à petit les sandales composites des maux déjà connus, tout en les concentrant en un seul. Si la question étonne à juste titre les spécialistes « est-ce que ça existe vraiment ? » elle énonce un doute qui n'est pas tout à fait du déni, même implicite. Elle suggère, en fait, une posture logique. Si le slogan le mieux retenu par le public est « le sida tue ! », il faut imaginer que la brutalité d'une telle affirmation contraste avec l'évolution de la maladie, dont on tente par ailleurs d'expliquer aujourd'hui que l'on peut « vivre avec ». Les préalables qui auraient dû démystifier la maladie, promouvoir les débats et les discussions, donnant la parole à tout le monde, n'ont pas été affichés pour conduire à des attitudes cohérentes. En d'autres termes, il s'agit pour l'État de coller aux réalités qui sont aussi faites de bonne volonté, d'initiative et de créativité comme peuvent en témoigner les dizaines d'associations de lutte contre le sida au Cameroun.

De bouche à oreille, d'expériences en confrontations, la société camerounaise construit ses représentations contradictoires de la maladie et de la prévention, sur le mode parfois dramatique d'une légitimation de ses propres exclusions. « Partant d'un champ d'interrogations particulier (...), on voit que nous touchons en fait au cœur d'un débat ancien sur les rapports entre l'État et la société civile » (Raynaud, 1995 : 7-16).

C'est ce que Michel Foucault a nommé la « spatia-lisation tertiaire », à savoir cet espace moral qui « engage un système d'options où il y va de la manière dont un groupe pour se maintenir et se protéger, pratique les exclusions, établit les formes de l'assistance, réagit à la peur de la mort, refoule ou soulage la misère, intervient dans les maladies ou les laisse à leurs cours naturel » (Foucault, 1983).

Inégalités sociales, inégalités des risques : « pouvoir d'agir » contre « vulnérabilités »

La crise économique et la paupérisation qui touchent les populations camerounaises, depuis un peu plus d'une décennie, met en évidence des micro-stratégies de « sortie de crise » dont la sexualité est une des modalités.

Sexualité de crise, individualisation et risques face au VIH/sida

Les villes du pays, notamment Douala et Yaoundé sont, plus que par le passé, les théâtres de déploiements diurnes et surtout nocturnes de jeunes filles en quête de ressources matérielles. Aux prostituées stricto sensu – celles dont c'est l'activité principale et quotidienne – il faut ajouter les prostituées occasionnelles (charmes monnayés ponctuellement), les jeunes femmes qui combinent leurs aspirations affectives aux besoins matériels par une polyandrie plus ou moins officieuse (un

« sponsor » qui finance et le « meilleur petit » pour le recours affectif) et enfin, les « filles à marier » (Bardem et Gobatto, 1995) dont les espoirs familiaux et personnels sont exclusivement portés vers la recherche d'un bon parti « pour la vie ».

Dans cette constellation d'aspirations et de stratégies, le risque et la protection liés au sida prennent des formes variables.

S'il est indéniable que les prostituées ont été fortement touchées par la maladie (30% des prostituées seraient séropositives à Yaoundé et 40 à 50% de leurs homologues à Douala à ce jour), elles sont aussi celles chez qui l'information semble être le mieux passée. Il n'y a pourtant pas de lien de causalité simple entre l'information et le recours au préservatif. La majorité d'entre elles insistent sur le fait qu'elles proposent systématiquement le condom à leurs partenaires. Cette sensibilisation s'altère devant certains clients qui refusent l'existence de la maladie et qui font monter les enchères pour ne pas utiliser le préservatif. De fait, certaines cèdent sous la pression des francs CFA et se soumettent à une roulette russe dont elle saisissent les risques tout en remettant leur sort au « destin » ou à « Dieu », pour reprendre les mots qui reviennent le plus fréquemment dans ces cas. Leur vulnérabilité matérielle et les pesanteurs familiales ouvrent des brèches à une certaine inconscience masculine, dont on peut néanmoins penser qu'elle n'est plus majoritaire, sans être négligeable, dans la population générale. Certaines catégories sociales comme le sous-prolétariat urbain, issu des activités de « débrouille » de Douala, se risquent à des activités nocturnes qui écartent l'hypothèse de l'infection au VIH. Elles en donnent un exemple patent au coin d'un boulevard de la capitale économique dont le nom est tout un programme : « boulevard de la liberté ».

Situé à Akwa, quartier commercial du centre de Douala, le boulevard de la Liberté offre un concentré inédit de la géographie du commerce sexuel et des vicissitudes liées à l'utilisation du préservatif. Toutes les couches sociales y circulent, suivant une distribution relativement étanche de l'espace. Sur

les 300 mètres qui séparent le drugstore d'un côté à l'hôtel Akwa Palace de l'autre, s'étalent les inégalités face au sexe et à « la gestion du risque d'infortune transmissible »³.

Le sous-prolétariat urbain a choisi un angle du boulevard de la Liberté, derrière le drugstore pour marquer le début d'une liberté sexuelle que le boulevard clôt de l'autre côté par l'hôtel Akwa Palace et la prostitution dite de luxe. Le drugstore fait l'angle du boulevard et d'une petite rue sombre qui mène au ventre populaire d'Akwa. Au début de cette petite rue, à 20 mètres du carrefour, des petits attroupements de silhouettes fugaces se tiennent devant un petit immeuble qui, de jour, n'affiche rien de spécial.

Un petit carré de gazon s'étale au bas de l'immeuble et les gardiens « louent » pour 500 francs CFA une portion de cet espace à des prostituées très bon marché et à leurs clients, pour des « passes » de quelques minutes, parfois les uns à côté des autres dans la pénombre. Le tout sous le contrôle avisé des gardiens qui régulent cette circulation sexuelle. Le préservatif ici est resté, jusqu'à une période récente, un luxe attribué aux « autres ». Les filles défilent, les clients passent et s'esquivent aussitôt après s'être soulagés – il ne s'agit guère d'autre chose. Des curieux s'agrippent à la barrière de bambous de Chine et assistent au spectacle gratuit offert à cet endroit que les populations de Douala ont pudiquement appelé « le Gazon ».

Les « risque-tout » qui se livrent à la nuit sexuelle de la Liberté sont constitués aussi d'hommes mariés, souvent des migrants de fraîche date. Ils nourrissent les chemins du risque et aux maladies sexuellement transmissibles dont VIH/sida en même temps qu'ils manifestent de manière dramatique leurs misères sexuelle, sociale et citadine. Leur déconnexion d'avec l'univers du discours sur le sida est à la mesure des inégalités de ressources matérielles et sociales qui les séparent de l'urbanité du préservatif s'étalant quelques mètres plus loin.

³ L'expression est empruntée à Cros *et al.*, 1994.

Sur les deux côtés du boulevard, précisément sur les 300 mètres d'espace de consommation nocturne, il existe un point de vente de préservatifs tous les 50 mètres chez les détaillants de cigarettes. Il s'agit des préservatifs « Prudence » du très actif Programme de marketing social du Cameroun (PMSC), initié par le Population Services International (PSI) américain. Les jeunes filles, notamment des scolaires « occasionnelles », du côté éclairé du boulevard, qui proposent leurs charmes à des personnes ayant des revenus convenables avouent que ce sont de plus en plus souvent leurs partenaires masculins (cadres locaux et expatriés) qui leur proposent le « condom ». On peut retenir ici l'effet de « la prévention par le bas » qui s'est faite – moyennant les bribes d'information, le bouche-à-oreille et aussi la confrontation à la maladie par le biais d'un proche ou d'une connaissance et la mobilisation des « pairs éducateurs » – chez certaines prostituées.

Cette ébauche de prévention marque le début d'une prise de conscience qui s'installe de manière imparfaite, sur la base des connaissances véhiculées sur la maladie après avoir contourné les classes moyennes et « supérieures ». Dans une situation d'essoufflement de la politique préventive, cette protection, différenciée suivant les circonstances et le partenaire, dessinent des inégalités sociologiques face à cette maladie. Les plus « intégrés » aux réseaux de redistribution économique, les plus instruits aussi, manifestent de nouveau ce « pouvoir d'agir » face à la « vulnérabilité » (Mann et Tarantola, 1996) qui permet de prendre du recul par rapport au désir et à la séduction et de relativiser l'éventualité d'un refus lié à la négociation autour du préservatif. D'une catégorie sociale à l'autre, la prévention par le bas se manifeste encore de façon plus nette. Le recours au préservatif se manifeste dès lors que l'on se trouve en face d'un individu appartenant à une catégorie sociale éloignée de celle à laquelle on pense appartenir. Dans le boulevard de la Liberté, nous pouvons dire que la probabilité de transmission du VIH semble très faible entre les adeptes du « Gazon » et les clients des espaces chics du bout de la « Liberté », même si les hasards

de la nuit africaine mettaient les protagonistes en situation d'échange sexuel. Ces inégalités sociales induisent ainsi des ébauches d'espaces d'étanchéité « anti-VIH ». Cette dynamique inégalitaire se manifeste face aux recours médicaux et sociaux pour les personnes vivant avec le VIH au Cameroun, dans une logique dramatique cette fois-ci. Cette fracture sociale suit une logique qui ne doit rien au hasard et ses conséquences sont implacables.

Statut sérologique et statuts sociaux : les recours inégaux face à l'épreuve du VIH

Mort d'une combattante

Mme L.M. est décédée en septembre 1997 à la suite d'une infection opportuniste liée au sida. Depuis l'an-nonce de son diagnostic, deux ans plus tôt, elle a accumulé sur son passage tous les travers qu'induisent les pratiques, représentations et attitudes face au sida au Cameroun, notamment pour les personnes démunies. Dès la connaissance de son statut sérologique, L.M. se soumet à toutes les recommandations officielles des médecins. Elle annonce son infortune à sa famille, particulièrement à son père et son frère aîné. L'effet est immédiat : les trois enfants qu'elle a eue avec son mari défunt lui sont retirés de force. « Tu dois mourir », dira son père. Le chef de famille intime l'ordre que ses petits-enfants soient enlevés à sa fille L.M., « pour ne pas les contaminer ». Son fils aîné, le frère de L.M., exécute la volonté du chef sans coup férir. Le personnel médical qu'elle rencontre l'informe de l'existence d'une association de séropositifs. Elle s'y inscrit et s'engage dans les activités de conseil et de soutien psychosocial que dispensent les membres bénévoles de l'Association des Frères et Sœurs Unis (AFSU). Elle devient la présidente provinciale de cette association à Douala. Les difficultés matérielles et une santé fragile la

font migrer dans la province du Centre, chez sa grand-mère dans une localité située à 200 kilo-mètres de la capitale Yaoundé. Sa grand-mère fait fi de tous les avertissements dont elle est l'objet à propos du risque de « contamination » que lui ferait courir la proximité de sa petite-fille.

« Ma grand-mère dit que je vais guérir, on lui a dit que je vais la contaminer et mourir. C'est, avec ma belle-famille, la seule personne qui me soutient. Quand j'ai été très malade, elle me lavait, s'occupait de moi comme un enfant... ». Petit à petit, L.M. reprend des forces, contacte les membres de l'association à Yaoundé. Elle peut bénéficier de soins et d'un suivi gratuit grâce à un protocole de recherche franco-camerounais mené dans un hôpital de la ville. Elle recommence à s'activer, cultive les arachides au village avec la première et la dernière de ses alliées. Portée par les sollicitations des responsables sanitaires, elle accepte de témoigner à visage découvert à la télévision, à l'occasion de la fête de la santé en mars 1996. Les conséquences sont immédiates : le personnel des petits centres de santé à proximité de son village refusent successivement de la « toucher ».

Pour tous les soins qu'elle doit subir afin de pallier les infections opportunistes, L.M. est obligée de parcourir les 200 km qui la séparent de la capitale. Elle décide de continuer la lutte et accepte, de nouveau, la proposition d'un témoignage télévisé prévu pour la journée mondiale de lutte contre le sida de décembre 1997. Entre-temps, en septembre de la même année, L.M. est prise de diarrhées aiguës. Elle entreprend de se rendre à Yaoundé, puisque ses provisions d'anti-diarrhéiques se sont épuisées. Son voyage est chaotique, elle met trois jours, au lieu de quelques heures, pour rallier la capitale. Elle arrive à l'hôpital un dimanche.

C'est le jour de repos pour le personnel du projet franco-camerounais dont elle bénéficie du soutien médical. Elle est donc orientée vers la structure classique de l'établissement hospitalier. Le diagnostic ne cause aucune difficulté au médecin de garde et encore moins à la patiente.

L.M. se déshydrate et il lui faut une perfusion de soluté glucosé et des anti-diarrhéiques. Ces soins sont à la charge de la malade qui n'a plus d'argent. Le médecin est prêt à la secourir, seulement il se trouve qu'il attend son affectation depuis un an et que son activité est réduite à du bénévolat : il ne possède pas non plus les moyens d'acheter les produits nécessaires. L.M. reste alitée jusqu'à lundi. Lorsque les soins commencent à lui être prodigués ce jour-là, son état de santé commence fatalement à décliner.

Depuis la veille, L.M. a senti son sort se sceller. Elle confie au personnel de l'hôpital le soin de transmettre ses « remerciements » nominatifs à tous ceux qui l'ont aidée et soutenue dans ses épreuves. L.M. est morte le lendemain, sous une perfusion tardive. Elle s'est déshydratée pendant 4 jours et 3 nuits. Elle avait 34 ans et 5 mois.

Cet exemple est dramatique mais il met en lumière les mécanismes pervers des différents secteurs de la gestion du problème du sida. L. M. faisait partie des plus démunis dont une des ressources est de se constituer en association. Non pas pour se transformer en groupe de pression ou en « patient réformateur » (Defert, 1989 : 14-17) – le Cameroun en est très loin – mais pour bénéficier d'un certain suivi et de subsides privés. La perte de confidentialité qui suit l'adhésion à l'association est vécue par ses membres comme un tribut à payer pour leur survie. Les autres séropositifs, mieux lotis matériellement, peuvent non seulement choisir leur médecin et imposer, avec plus ou moins de succès, que la confidentialité et le secret médical soient respectés.

Les polythérapies : vers de nouvelles inégalités

L'entrée en lice des trithérapies réoriente complètement le débat scientifique et clinique sur la prise en charge thérapeutique. Ces informations ont pénétré l'espace camerounais du

sida et posent avec acuité le problème du coût des traitements. Les catégories les plus nanties ont accédé à l'AZT depuis plusieurs années et bénéficient en même temps de la stricte confidentialité que leur confèrent leurs statuts sociaux. De fait, c'est en catimini qu'ils sollicitent l'écoute et les conseils de l'association des séropositifs, notamment de son président qui leur apporte la garantie du respect du secret. Ironie du sort, ce sont ceux que l'exclusion conduit à s'exposer au regard méfiant du public, qui conseillent la minorité élitaire pour qui l'accès à un bon niveau d'information générale n'empêche pas l'aspiration aux informations qui circulent dans les milieux spécifiques impliqués dans la prise en charge du sida.

Les situations où un membre actif de cette association donne à un « grand » des informations sur un produit qu'il n'a pas lui-même les moyens de se procurer ne sont pas rares. Jusqu'à ce que la réunion internationale sur les antirétroviraux (ARV), tenue à Dakar, au Sénégal, en septembre 1997, vienne confirmer que l'AZT provoque des résistances virales qui rendent ce médicament inefficace à moyen terme. Qui l'a consommé jusqu'à présent ? La réponse est claire : les séropositifs fortunés. Ce sont donc les plus aisés chez qui les nouvelles thérapies devront être manipulées avec le plus de précaution, dans la mesure où ces monothérapies (avec l'AZT ou d'autres produits de même type) auront provoqué l'apparition des résistances évoquées plus haut. Pendant ce temps, les plus démunis n'accèdent toujours pas au moindre antirétroviral et se contentent d'aspirer aux traitements des maladies opportunistes avec plus ou moins de succès, comme le démontre de manière tragique le cas de Mme L.M.

Les bi- et les trithérapies (association de deux ou trois antirétroviraux) sont, de fait, sur la sellette. Si des spécialistes parisiens affirment suivre des patients en provenance du Cameroun, ces médications posent un problème crucial de coût : 5.000 francs français par mois pour les trithérapies et 2.500 francs français par mois pour les bithérapies en France. Ceci représente pour les Camerounais, dans le cas d'une trithérapie,

un salaire supérieur à celui d'un ministre. Sans compter le fait que ce soit un traitement à durée indéterminée. À la fin de l'année 1997, aucune convention, aucun accord n'était signé par le gouvernement camerounais pour amortir les coûts au niveau des patients, contrairement aux accords internationaux que la Côte d'Ivoire ou l'Ouganda, par exemple, ont signés en novembre 1997 pour que leurs patients accèdent à moindre frais aux polythérapies.

Les médecins camerounais témoignent des sollicitations que leur font leurs patients « fortunés » pour que leur soit prescrite une trithérapie, quand bien même leurs situations cliniques (patients asymptomatiques présentant un taux de lymphocytes CD4 équivalent à ceux d'une personne « bien portante ») permettraient de n'y recourir qu'un peu plus tard, dans l'hypothèse d'une baisse des défenses immunitaires. Ce qui représenterait pour les patients une économie financière sans que leur santé en subisse un grand préjudice. Ces exemples donnés par les médecins des hôpitaux de Yaoundé, montrent le clivage profond qui sépare une toute petite minorité d'individus détentrice de grands moyens, de la majorité de la population qui subit les affres de la crise et de la mort en l'absence de soins. Certains patients arrivent à se sacrifier quelques temps pour bénéficier d'une mono ou d'une bithérapie et sont obligés de l'abandonner après quelques mois; ce qui les place dans des situations cliniques qui sont parfois pires que s'ils n'avaient eu recours à aucun antirétroviral (ARV).

Ces inégalités devant l'épreuve du sida, rendent impératif un sursaut de reconquête politique et diplomatique des partenaires étrangers, de la part des autorités camerounaises. Reconquête qui devra aussi être assortie d'un profond réaménagement de la politique interne de lutte contre le sida pour les plus démunis. Parce qu'à statut sérologique égal, à situation clinique similaire, le statut social transforme des données physiopathologiques « équivalentes » en des destins aussi distincts que... la vie et la mort.

Le sida, révélateur de la décomposition de l'État

Le sida met en péril les équilibres fondamentaux de la société d'autant qu'il touche les populations sexuellement actives qui constituent « les forces vives de la nation ». Le rôle de l'État, par l'intermédiaire du Programme national de lutte contre le sida, s'avère crucial pour promouvoir des actions afin d'obtenir un changement collectif notable face aux risques liés au VIH/sida.

Crise de l'État et résistances aux discours d'État

C'est l'affaiblissement des ressources et de la régulation socio-économique et politique de ce même État qui a induit des mutations dans l'échelle des valeurs (primauté du profit) et comportementales (avènement inédit des sexualités de crise). Le parallèle entre la décennie de crise camerounaise (1985-1995) et celle de la progression exponentielle de cas déclarés de sida n'est pas fortuit. Par les errances de sa communication visant à sensibiliser la population, l'État et le système politique camerounais manifestent toute la distance qui les sépare, de plus en plus, des attentes affectives, politiques et économiques des citoyens ordinaires.

Les discours des autorités locales n'ont plus beaucoup de prise sur leurs « auditeurs ». Les 15-30 ans notamment sont désenchantés et l'image que se font les Camerounais du « Camerounais » résume la situation : vénal, corrupteur et corrompu. Il n'est certes pas question d'attendre une hypothétique « sortie de crise » pour appeler à un sursaut de responsabilité individuelle et politique en matière de réduction des risques face au sida. Comme dans tous les pays sujets à une forte paupérisation, cela reviendrait en définitive à mettre « la charrue » (la prévention) avant « les bœufs » (l'amélioration des conditions de vie des Camerounais). Le déficit communicationnel entre les

locuteurs officiels et leurs « cibles » plus ou moins fantasmées n'est pas de bon augure.

Dans cette optique, le support de la parole officielle devient aussi important que le message lui-même, fût-il le plus sincère. Comme l'explique le sociologue F. Worms, « parler de risques, c'est d'abord isoler des « causes » déterminées d'accident, voire de mortalité, contre lesquelles on peut chercher à se prémunir. Parler de risques, (et non pas seulement de maux ou de dangers) poursuit-il, c'est parler d'événements qui atteignent une activité non seulement partagée avec d'autres, mais découlant de la collaboration avec autrui, dans un espace social » (Worms op. cit. : 290). Chacun des termes de cette explication sur les risques porte les germes de la causalité circulaire du risque-sida au Cameroun. L'activité par laquelle le mal se transmet est à 90% la sexualité, celle-là même que les discours « d'en haut » n'arrive pas à énoncer clairement comme « partagée avec d'autres » et « découlant de la collaboration avec autrui », y compris avec les responsables ! Il n'y a pas un VIH du transporteur, de la prostituée, du scolaire, du militaire et un autre VIH du ministre ou du médecin... La prévention officielle résiste à recourir à ce « nous » qui, par ailleurs, atteste de sa présence à travers la relative unification virologique au Cameroun du VIH/sida.

Prévention et coopération : un jeu de dupes

Dans ses velléités d'organe protecteur, l'État a tenté de mettre en scène ce qui lui est théoriquement dévolu en termes de risques sociaux, étant entendu que « toute théorie de l'État fait place à une conception de la protection » (Lautman, 1996 : 273). Les rôles respectifs de l'administration camerounaise et de la coopération internationale sont indissociables. Comme nous l'avons noté, le PNLS et ses priorités sont édictées de l'extérieur. En particulier par le Programme mondial contre le sida (PMS) de l'Organisation mondiale de la santé (1987) et par

un groupe d'action spécial consacré au sida (Aids Task Force), créé par la Communauté européenne.

Sans avoir à se justifier, l'État pouvait s'appuyer sur l'aide technique et matérielle étrangère pour juguler le risque de transmission du VIH dû à des transfusions sanguines. Ainsi, les banques de sang de l'hôpital central de Yaoundé et de l'hôpital Laquintinie à Douala ont-elles pu bénéficier de 1,8 million d'écus versés par la Commission européenne entre 1987 et 1990 pour leurs réaménagements. Quarante-centres hospitaliers du pays ont pu aussi être dotés de tests rapides permettant le contrôle de la qualité des poches de sang issues des collectes. Parallèlement, cette intervention européenne a permis la formation du personnel et un « système rigoureux de recrutement de donneurs et l'installation d'équipements nécessaires à la collecte, l'analyse et la distribution des stocks »⁴. Seulement, la transmission du VIH suite à des transfusions sanguines ne concerne que 5% des cas d'infection et la contamination par voie hétérosexuelle touche, pour sa part, 90% des personnes infectées par le VIH au Cameroun, comme dans les autres pays africains. De ce fait, une gestion technique et administrative ne peut plus suffire.

L'État camerounais et la coopération internationale doivent alors répondre à une difficulté fondamentale liée à la brutalité du changement social et axiologique (relatif aux valeurs) sans l'étude duquel la prévention risque de rater son objectif : informer, sensibiliser et induire de nouvelles attitudes notamment le port du préservatif.

Les représentations du sida chez ceux qui ont eu la responsabilité administrative et politique de la prévention contre l'infection au VIH/sida constituent ici une contrainte lourde. Le face-à-face qui oppose alors les agences de coopération bi et multilatérale et l'administration camerounaise oriente la politique de prévention. Lorsqu'en 1987, l'O.M.S. incite les États africains à créer des Programmes nationaux de lutte contre le

⁴ Lettre d'information de la CEE, mai 1990, p. 2

sida, le Cameroun fait partie de ceux qui se soumettent à cette directive sans condition. L'Organisation mondiale de la santé lance alors des enquêtes comportementales sur le thème de la sexualité. Les agences de coopération publique et privée des pays occidentaux suivent la nouvelle dynamique. Des fonds importants sont ainsi investis notamment pour des enquêtes quantitatives locales auprès de différentes « populations-cibles ». Une trentaine d'enquêtes dites CAP (comportements, attitudes et pratiques) et CACP (comportements, attitudes, croyances et pratiques) sont effectuées. Le protocole des pré-mières de ces enquêtes est établi, au préalable, par ces institutions et agences internationales. Dans la situation où se trouve la fonction publique (réduction drastique des salaires, licenciements), ces nouvelles sources de financements finissent par représenter une rente financière inespérée. Le PNLs camerounais est quasiment mis sous perfusion par l'O.M.S., l'agence de coopération technique allemande (GTZ), les ONG américaines, la mission française de coopération et la commission des communautés européennes, pour ne citer que les principaux bailleurs. Les fonds affluent, les enquêtes se font. Le but avoué de part et d'autre est simple : « comprendre pour agir ».

Ces travaux de sciences sociales n'ont pas vraiment infléchi les discours entendus et aucune sollicitation, en dehors de quelques pétitions de principe, n'est intervenue pour provoquer une césure dans la logique catastrophiste (« le sida tue! ») ou nuancer le fatalisme (« les camerounais n'aiment pas les préservatifs »). Déjà en 1993, M. Roger Salla⁵ chef de l'Unité de lutte contre le sida déclarait que « malgré tous ces efforts, force est de constater, à travers les enquêtes CAP, et à travers les observations faites dans le pays (...) que la modi-

⁵ SALLA (N. R.), 1993, « Processus de développement du deuxième plan à moyen terme de lutte contre le sida (1994-1998) en Rép. du Cameroun », *Bulletin de liaison de l'OCEAC*, déc. 1993, Vol. XXVI, n° 4, p. 163.

fication durable des comportements à risque n'est pas encore obtenue ». Le fossé existant entre les élites biomédicales ou socio-anthropologiques et les groupes dits « à risques » a favorisé la lente dérive intellectuelle vers des formes de communication contre-productives. Le sida est devenu et resté la maladie des « autres », celle des prostituées, du sous-prolétariat urbain et des « jeunes ». Personne ne semblait, jusqu'à une période très récente, remarquer que les tableaux statistiques des différences enquêtes révélaient que tous les groupes interrogés semblaient se protéger de façon différenciée. Le recours très variable au préservatif était fonction de la moralité assignée au partenaire sexuel. Ceci montre clairement que la stigmatisation de certaines catégories sociales préconstruites (prostituées, jeunes, etc.) a bien été entendue. Si les auteurs de ces rapports n'ont pas vu les corrélations entre les données qu'ils récoltent, c'est aussi parce que les travaux des chercheurs locaux sont résolument orientés en fonction des conclusions attendues ou supposées par les bailleurs étrangers et, notamment, la dérive culturaliste qui permettrait de tout expliquer.

Du coup, ces travaux dénoncent invariablement une aversion (« physique » et « culturelle ») vouée au préservatif. Personne ne se demande pourquoi, d'une enquête à l'autre, plus de 90% des clients réguliers ou occasionnels des prostituées disent recourir aux préservatifs. Pourquoi ce pourcentage baisse-t-il dès que les questions portent sur les autres partenaires (de la maîtresse à la partenaire « régulière ») ? Répondre à ces interrogations évidentes aurait été reconnaître que la réduction du problème à une « sexualité africaine culturellement hostile au préservatif » était sans doute une impasse. Pendant ce temps, le sida exerce un vrai travail de sape : entre 1985 et 1995 la population estimée séropositive au sein de la population générale est passée de 0,5% à 5,5%. Les bailleurs de fonds finissent par se rendre compte que les résultats sont très en dessous de leurs attentes. Les financements diminuent, le PNLS a perdu une grande partie de sa crédibilité tant au niveau des associations locales que de ses partenaires étrangers, en même

temps que son pouvoir de régulation des actions menées sur le terrain. La thématique caduque des « populations-cibles » et la faiblesse de la sensibilisation sont soulignées par l'expansion de la pandémie à travers toutes les couches sociales. La coopération internationale s'oriente, de plus en plus, vers une diversification de l'aide au profit des associations, pour des actions de proximité.

Ces relations ambiguës – dont le Cameroun ne détient pas le monopole – ont conduit à la concentration de l'aide internationale au sein de la nouvelle Organisation des Nations Unies sur le Sida (ONUSIDA) qui regroupe différents organismes de l'ONU (PNUD, FNUAP, UNESCO, UNICEF) ainsi que l'O.M.S. et la Banque mondiale. En octobre 1997, une dotation de 250 millions de francs CFA est promise par l'ONUSIDA au gouvernement camerounais.

Entre-temps, l'action du PNLs semble au point mort en matière de sensibilisation de masse ; par exemple, de mai à novembre 1997, aucun spot télévisé sur la prévention du sida n'est passé ni à la radio ni à la télévision. La dernière campagne télévisée de ce type a eu lieu entre la fin de l'année 1995 et le début de 1996, à l'initiative de la Commission européenne. Elle fut suivie, de manière ponctuelle, d'un spot réalisé à l'initiative individuelle d'un journaliste camerounais, avec le concours de personnalités appartenant au monde du sport, du spectacle et des médias qui ont répondu gratuitement à la sollicitation de J.M. Ndi, le journaliste en question. Ces exemples illustrent deux phénomènes : de réelles potentialités de mobilisation existent au Cameroun dans la « société civile » mais, il n'y a pas, à ce jour, de réelle volonté politique de mobiliser ces individus, groupes ou associations pour reconstruire, par le biais de la lutte contre le sida, le lien social éprouvé par la crise socio-économique. Pourtant, en mai 1995 une réunion organisée par le PNLs s'est tenue sur « l'implication effective des décideurs, leaders politiques, religieux et administratifs dans la lutte contre le sida au Cameroun ». Les élections qui ont suivi en janvier 1996 (municipales) ont favo-

risé l'expression de tous les partis politiques en lice et aucun d'eux, y compris le parti au pouvoir, n'a abordé le thème du sida, à l'exception quasi anecdotique d'une responsable d'un des partis de l'opposition, contrairement à ce qu'ils avaient tous convenus de faire à la fin de la dite réunion.

Cette hypocrisie générale se chiffre par un recours très faible au préservatif chez tous les groupes sexuellement actifs. À ce jour, 70% des personnes infectées par le VIH/sida ont entre 20 et 39 ans ; parmi eux, 47% ont entre 25 et 34 ans et tout porte à croire que c'est une situation qui tend à s'aggraver.

À ces constats d'échec répond une modification de l'aide de la part des ONG qui vise, non pas à contourner l'État mais à permettre l'émergence de groupes sociaux capables de réagir face au sida en insufflant une dynamique de proximité. Les acteurs de l'aide internationale ont mis dix ans à comprendre qu'ils investissaient « contre le sida » par le biais d'un État dont les priorités sont manifestement ailleurs. Leurs méthodes changent sensiblement. Populations Services International (PSI, États-Unis) a délégué sa technique de marketing social autour du préservatif à des acteurs privés camerounais dont les résultats en termes de vente (avec un prix imbattable de 1 FF pour une boîte de quatre préservatifs), de visibilité et de dynamisme sont indéniables. L'agence de coopération technique allemande accentue ses efforts vers les petites associations et se préoccupe de trois provinces camerounaises. La Mission française de coopération rénove les hôpitaux de Douala et Yaoundé et crée un « hôpital de jour » pour les patients touchés par le VIH, même si chacun sait que l'État camerounais se rappellera au souvenir de tous quand il s'agira de la gestion de cette structure intégrée à l'hôpital central de Yaoundé. Au Cameroun, il ne serait pas déplacé de dire que « l'État ne fait rien mais rien ne peut se faire (durablement) sans lui ». Parce que, comme disent ironiquement et fatalement les Camerounais, reprenant une petite phrase de leur Président, « le Cameroun c'est le Cameroun ». L'aide internationale sait désormais ce que cela signifie...

L'État camerounais est désorienté, privé de sens, après une décennie de crise (1985-1995) qui a pratiquement épuisé son pouvoir de régulation sociale. Réduit à conduire des politiques économiques édictées par les institutions de Bretton Woods, il a peu à peu perdu pied avec la réalité du changement qui affecte l'ensemble de la société. L'avènement de la pandémie du sida incarne et révèle le caractère factice de la puissance étatique. Le sida exige une politique volontaire et ininterrompue, le Cameroun n'arrive qu'à se gérer à court terme. Même lorsque l'État arrive à instrumentaliser l'aide internationale, comme ce fut le cas pour l'aide relative au sida, cela ne dure que le temps que ses partenaires se rendent compte de ce « jeu de dupes ». Et c'est l'État qui souffre des stratégies de contournement, certes ponctuelles, qui fragilisent sa capacité de régulation qui lui donne le seul sens qu'il peut encore revendiquer. C'est en regardant vers « le bas » de la société, que l'on peut prendre la mesure des nouvelles dynamiques du changement social dont il est question. Elles érigent, dans le contexte du sida, les sexualités en vecteur essentiel de l'affirmation individuelle (individualisation) et de la promotion personnelle (mobilité sociale) que le conservatisme des élites refuse de reconnaître.

En d'autres termes, sont supposés « à risques » ceux qui ne représentent pas l'ethos de « l'élite » dont la définition peut se résumer à travers ce triptyque : masculinité, séniorité et notabilité. De telle sorte que la réalité de ce mal, qui touche toutes les couches et catégories sociales, a placé les censeurs officiels devant un défi difficile à relever : faire l'aveu des similarités d'attitudes socio-culturelles entre les élites et le reste de la société en ce qui concerne la sexualité et les risques dus au VIH/sida. Ceci reviendrait à reconnaître que cette lutte en appelle à la reformulation radicale des divisions et inégalités sociales. Par la même occasion, ce serait admettre les errances

d'un discours de façade qui voudrait, entre autres, réduire la femme et la sexualité à une seule et même chose : une fonction reproductrice. Discours dont personne n'ignore l'hypocrisie en face de l'avènement des nouveaux statuts officiels que les femmes ont conquis. Tout cela apparaît dans un contexte où chacun ressent la place centrale que tient la sexualité dans les processus d'affirmation individuelle devenus d'autant plus importants que les marges de valorisation socio-économique se sont réduites. De fait, l'oreille que le citoyen ordinaire tend vers les injonctions « d'en haut » est distraite, sélective et instrumentale. Pour s'affirmer individuellement, « construire sa vie », les plus vulnérables empruntent les voies des risques multiples, au rang desquels intervient celui de l'infection au VIH/sida. D'où la nécessité d'appréhender la translation progressive des risques et de la vulnérabilité différentielle (de l'État à l'individu et inversement) qui marquent les contradictions de la société camerounaise à travers la question du sida. Cette dernière permet de déconstruire « la politique du bas-ventre » que le sida illustre dans ce pays comme ailleurs, en attendant les effets du lent éveil d'une société civile qui n'est pas vierge de responsabilité au Cameroun et dont la participation à la mobilisation est pourtant impérieuse.

Epilogue

Ce livre sur le désarroi d'une population qui a perdu ses repères et ses normes explicite notre diagnostic précédent sur le Cameroun de l' « entre-deux » (Courade et Sindjoun, 1996). Comment se fait-il, en effet, qu'un pays si riche de potentialités agricoles comme industrielles et humaines ait fait le choix d'un repli sur soi désenchanté ? Sa volonté et sa capacité d'agir ne sont pas ce qu'elles devraient et pourraient être dans la totalité des registres mobilisables pour retrouver une dynamique positive à ses propres yeux, économique, politique, sociale, culturelle ou religieuse. Constat amer, constat nécessaire cependant. Optimistes, nous pouvons dire que ce pays de femmes et d'hommes jeunes s'en relèvera par des cheminements que nos instruments scientifiques ne nous ont pas permis de préciser beaucoup. Pessimistes, nous noterons que le Cameroun est passé encore « à côté » de l'effondrement des Congos voisins, mais pour combien de temps ? Notre questionnement doit pourtant aller au-delà de ces remarques désabusées.

Il ne faut pas se laisser influencer d'abord par des impressions fortes et des images incongrues, à la fois tragiques et comiques, que le Cameroun nous renvoie à l'envi, mais raisonner sur les cycles de vie, la connivence ou l'affrontement des générations dans une société structurée verticalement plus

qu'horizontalement. Il nous faut évaluer les impasses prévisibles, les évolutions possibles et celles qui ne le sont pas. En sachant que le Cameroun ne peut se construire avec des Camerounais qui « souffrent ». Et croire que l'économie est indépendante du politique et celle-ci de la lutte pour le pouvoir tenant compte des formes de « gouvernementalités » propres à l'État post-colonial africain. Même Joseph Stiglitz, économiste principal de la Banque mondiale le découvre sans aller jusqu'au bout de cette découverte ! Et si la « politique du ventre » gouverne bien des esprits, la production du social au sens que nous lui avons donné dans notre introduction, délimite les champs du possible dans la construction de l'action collective. La citoyenneté ne peut se construire que dans ces instances dont beaucoup sont à consolider ou à inventer, comme la presse, un justice indépendante ou un véritable mouvement paysan transcendant les découpages verticaux. Combattre la corruption, prôner la bonne gouvernance, lutter contre la pauvreté, etc. justifient sans doute l'action de la Banque mondiale et du FMI dans le registre politique compréhensible par ceux qui constitue la société civile mondiale, mais resteront des slogans creux tant que leur analyse restera ce qu'elle est, technique d'abord, dépolitisée toujours, au point de faire le jeu des pouvoirs en place, souvent.

Le volontarisme politique si souvent appelé à la rescousse dans des Etats de style centralisés n'est plus de mise. Comment croire à la capacité de l'action publique à réorganiser la sphère économique alors qu'elle ne dispose d'aucun des moyens classiques d'action dans ce domaine si ce n'est d'édicter des règles, ici presque toujours détournées, ou de tenter de se fermer au monde. Ici, on n'a encore aucune idée de ce que pourraient être les « nouvelles formes de régulation », ni si cela est possible. La tentation de l'isolement économique comme culturel reste présente mais précipiterait le pays dans un cycle encore plus négatif. Les politiques publiques sociales sont pourtant plus que nécessaires : elles n'existeront que dans un partage décentralisé des tâches faisant appel aux collectivités locales, mais aussi aux associations et « aux bonnes volontés »

qui ne manquent pas. Par ce biais inévitable va s'édifier par le bas et sans le souci de captation de rentes extérieures une société civile travaillant dans le registre de l'imaginaire autochtone.

Pour le pays (mais sans doute pas pour l'État) les questions macro-économiques n'ont qu'une importance très relative. Rétablir les « grands équilibres » n'est un souci que pour permettre les flux rentiers. Le Cameroun ne mourra pas de ses dettes extérieures, préoccupation des créanciers et de quelques rares décideurs, mais il a à gérer une dynamique démographique inégale sur un territoire délimité, ce qui n'est pas une mince affaire.

A ce point du raisonnement intervient le territoire, support et enjeu de rapports de force qui s'inscrivent dans des rugosités qui limitent les opportunités, mais révèlent l'état du projet national. Cet espace a beaucoup changé depuis les années 1970. Le schéma de régionalisation vidalien où le milieu conditionnerait les activités des hommes et réciproquement a-t-il fonctionné, fonctionne-t-il encore ou s'agit-il d'une géographie ethnologique ? Est-il encore efficace de penser en termes de contrôle des régions par un réseau de villes dont on peut se demander quel est le « pouvoir de commandement » (M. Rochefort) avec le retrait de l'État ? Que dire aussi des limites enseignées aux jeunes Camerounais pour les convaincre qu'elles existent entre pays, entre provinces ou entre départements ? Les greffiers et les notaires du territoire ne travaillent-ils pas sur des cartes périmées, une fois dessinées ? Que signifie la frontière nationale alors même qu'il n'y a de frontière que fiscale ou monétaire pour le plus grand bien de ceux qui savent s'en servir ? Yaoundé peut-il vivre pour que le Cameroun respire comme il fut dit lors des « années de braise » ? Cela ne peut marcher qu'au sein d'une société stato-centrée dans sa vision des choses. Est-ce le cas encore ?

A ces questions qui doivent être explorées par la recherche pour apprécier si le territoire national se délite ou se construit, s'ajoutent celles qui ont trait aux lieux où se dénou-

eront les conflits figés que nous avons évoqués dans notre introduction. Et l'on se rend vite compte que la sortie ne sera pas politicienne, bien au contraire. L'instrumentalisation des peurs, de la sorcellerie ou des liens sociaux et des sentiments d'appartenance par la classe politique ne fait que reproduire les rapports de force existants sans désespérer New Bell ou la Briquetterie. Changent les têtes, restent les « grands » !

Dans quels lieux peut donc se transformer en contestation revendications et frustrations des femmes et des jeunes à l'endroit de leurs aînés, si ce n'est dans la famille, cette matrice de la société camerounaise ? Quand et comment femmes et jeunes vont-ils défier les seuls adultes qui comptent et sur quels terrains et enjeux ? La gestion conjointe de l'argent ? Le droit à une sexualité non contrainte ? Le droit d'épouser qui l'on aime ? Les choix professionnels ? L'héritage ? Cette évolution heurtée, mais inévitable des relations internes de la famille se fera. Tôt... ou tard. Les pères ne travaillent déjà plus pour les fils : que vont faire ces derniers ? Les mères transmettent à leurs filles ce qu'elles pensent être « la tradition », mais le monde change : les filles veulent leur autonomie, celle de leur corps comme de leur personne ! Voilà un thème à approfondir dans le cadre de cette sociologie du changement et de cette économie des liens sociaux. Tout cela peut-il déboucher sur une transformation politique ?

Les « montagnards » qui ont fait la révolution française étaient jeunes, les girondins plus âgés. Guillotiné, les premiers ont construit la révolution sur des abstractions universalistes alors que les seconds assuraient aux bourgeois le pouvoir avec l'aide de Bonaparte (Nora, 1997 : 2975-3015). Les jeunes soixante-huitards gauchistes étaient nés dans les beaux quartiers et cette génération a arraché à ses propres pères engoncés dans un conservatisme pesant et ennuyeux, la libéralisation des mœurs plus que la justice sociale comme on le voit trente ans après. La révolution domestique de nature soixante-huitarde ou le changement girondin guette plus le Cameroun que la révolution montagnarde du droit et des devoirs. Avec à la clé une seule évo-

lution choc, la modification de la condition féminine, porteuse de possibilités inédites.

C'est que l'avant-garde intellectuelle a bien du mal à le rester. Combien y en a-t-il qui ont su résister à la manducation sous la pression de la famille élargie ? Et la prégnance de la « famille », du « parrainage » et du « mandarinat » est tellement enracinée qu'on ne la voit pas disparaître de sitôt. Peu est à attendre aussi des Camerounais de la « diaspora » si tant est qu'ils aient la volonté d'apporter exemple et parole au-delà du discours imprécatoire que les meilleurs d'entre eux donnent à lire.

La prospective, difficile en milieu statistiquement ligoté, l'est encore plus ici où cet exercice confine à la divination. L'utilité de l'aide internationale est plus que marginale quand elle ne se transforme pas en rente grâce aux « courtiers du développement ». Elle garde cependant une fonction essentielle : apporter un vent frais dans une société particulièrement fermée sur elle-même (« Le Cameroun est le Cameroun ! ») et témoigner d'autres normes et valeurs. Les pistes entrouvertes ici sont à suivre pour connaître le cheminement du changement en arrière-plan d'une société qui se donne à voir d'une manière peu réjouissante pour elle-même. Au désarroi succédera sans aucun doute quelque chose qui rappellera la maxime de Guillaume d'Orange ! Et cela a déjà commencé.

Bibliographie

Problématique :

- ANNÉE SOCIOLOGIQUE (L'), 1996, *Études sur le risque et la rationalité*, Paris, Puf, 529 p.
- BALANDIER (G.), 1974 (ed.1985), *Anthropologiques*, Paris, Hachette, 320 p.
- BALANDIER (G.), 1988, *Le désordre : Eloge du mouvement*, Paris, Fayard, 252 p.
- BAYART (J.F.), 1996, « l'historicité de l'État importé » in Bayart (J.F.), dir, *La greffe de l'Etat*, pp.11-39, Paris, Karthala, Collection « Hommes et sociétés », 404 p.
- BOLANSKI (L.), THEVENOT (L.) 1987, *De la justification : les économie de la grandeur*, Paris, Gallimard, 487 p.
- BOUAMAMA (S.), 1993, *De la galère à la citoyenneté, Les jeunes, la cité, la société*, Paris, Epi, Desclée de Brouwer, 172 p.
- CHARMES (J.), 1985, « La jeunesse et le secteur non structuré », in *Jeunesse, développement et changements sociaux*, Cahiers ORSTOM, Série sciences humaines, vol. XXI, n° 2-3, 1985, pp.180-185.
- COING (H.) LAMICQ (H.) MALDONADO (C.) et MEUNIER (C.), 1982, « Contradiction dans l'analyse ou dans la réalité ? », pp.50-64, in *Vivre et survivre dans les villes africaines*, Paris, PUF, collection « Tiers Monde ».

- DEFERT (D.), 1989, « Le malade réformateur », *SIDA* 89, pp. 14-17.
- DUMONT (R.), 1974, *Agronome de la Faim*, Paris, Laffont, 394 p.
- ELDIN (M.), MILLEVILLE (P.), 1989, *Le risque en agriculture*, Paris, ORSTOM, Collection « A travers champs », 619 p.
- FABREGA (H.), 1974, *Disease and social behavior. An interdisciplinary perspective*, London, MIT Press, 341 p.
- FINERMAN (R.) *et al.*, 1995, « Guilt blame and shame : responsibility in health and sickness », *Social Science and Medicine*, Vol. XXXX, n° 1, 1995, pp. 1-3.
- FOUCAULT (M.), 1983, *Naissance de la clinique*, Paris, Puf, 215 p.
- FOURCADE (B.), PAUL (J.J.) VERNIERES (M.), 1994, « L'insertion professionnelle dans les pays en développement : concepts, résultats, problèmes méthodologiques », *Revue Tiers-Monde*, tome XXXV, n° 140, pp. 720-750.
- FUKUYAMA (F.), 1999, « La post-humanité est pour demain », *Le Monde des débats*, n° 5, pp. 16-20.
- GUERRIEN (B.), 1993, *La théorie des jeux*, Paris, Economica, 108 p.
- KNIGHT (F.), 1921, *Risk, Uncertainty and Profit*, New York, Augustus M. Kelley, Reprints of Economic Classics, 381 p.
- LABONNE (M.), 1980, « Développement rural et biais bureaucratique dans les pays pauvres », *Revue Tiers-Monde*, Tome XXI, n° 84, pp. 797-811.
- LAPLANTINE (F.), 1986, *Anthropologie de la maladie. Étude ethnologique des systèmes de représentations étiologiques et thérapeutiques dans la société occidentale contemporaine*, Paris, Payot, 411 p.
- LATOUCHE (S.), 1995, « Les querelles de mots du développement », *Chronique du Sud*, ORSTOM, n° 14, pp. 20-27.
- LAUTMAN (J.), 1996, « Risque et rationalité », *L'Année sociologique*, pp. 273-285.
- LEBEVRE (H.), 1972, *Espace et politique. Le droit à la ville*, tome 2. Paris, Anthropos, 174 p.

- MANN (J.), TARANTOLA (D.), 1996, *Aids in the World II*, New-York/Oxford, O.U.P, 616 p.
- MATHIEU (P.), 1998, « Population, pauvreté et dégradation de l'environnement en Afrique : fatale attraction ou liaisons dangereuses ? », *Nature, Sciences, Sociétés*, Vol. 6, n° 3, pp. 27-34.
- MAZOUZ (M.) 1985, « Développement et destin de la jeunesse. Eléments pour une rediscussion du concept de jeunesse », « Jeunesse, développement et changements sociaux », *Cahiers ORSTOM, série sciences humaines*, vol. XXI, n° 2-3, 1985, pp. 180-185.
- NORA (P.), 1997, « Génération », in *Les lieux de mémoire, La République, la Nation, les France*, 1997, pp. 2975-3015, Paris, Gallimard, Quarto, 4755 p.
- ORLÉAN (A.), 1989, « Pour une approche cognitive des conventions économiques », *Revue Economique*, Vol.40, n° 2, pp. 241-272.
- OSMONT (A.) 1992, « La ville fabrique les jeunes : les jeunes inventent un nouvel ordre urbain », in Actes du colloque *Jeunes, Ville, Emploi : quel avenir pour la jeunesse africaine ?*, 26-29 octobre 1992, pp. 57-62, Paris, MINCOOP.
- RAYNAUT (Cl.), 1995, « Santé publique : l'État et la société civile », *Sociologie Santé*, n° 13, pp. 7-16.
- ROUMASSET (J.), BOUSSARD (J.M.), SINGH (I.), 1979, *Risk, uncertainty and agricultural development*, New York, Agricultural Development Council, SEARCA, 454 p.
- SIMON (H.) 1958, « The role of expectations in an adaptative of behavioristic model », in Bowman (M.J.), 1958, *Expectations, Uncertainty, and Business Behaviour*, pp. 49-58. New York, Social Science Research Council (S.S.R.C.), 202 p.
- REBOUL (C.), 1989, *Monsieur le capital et madame la terre. Fertilité agronomique et fertilité économique*, Paris, EDI-INRA, 253 p.
- RUF (F.), 1995, *Booms et crises du cacao*, Paris, Karthala, Collection « Economie et développement », 459 p.

- SEBILLOTTE (M.), GODARD (D.), 1990, « La fertilité : lecture agronomique de pratiques sociales », in *Agriculture, Environnement and Economic Development in European History*, Milan, Fac.di Agraria, 47 p. multigr.
- SULEIMAN (E.), COURTY (G.), 1997, *L'âge d'or de l'État. Une métamorphose annoncée*, Paris, Seuil, 335 p.
- VANTHEMSCHE (G.), 1997, *Les paradoxes de l'État*, Tournai. Labor, 93 p.
- WORMS (F.), 1996, « Risques communs, protection publique et sentiment de justice », *L'Année sociologique*, pp. 289-307.
- THUNDEROS (C.), MANGEMATIN (V.), HARRISON (D.), 1999, *La confiance : approches économiques et sociologiques*, Paris, G. Martin, 322 p.
- WORLD BANK, 1995, *Social Dimensions of Adjustment : World Bank Experience. 1980-1993*, summary, Washington, World Bank, report n° 14476, 10 p.
- XIBERRAS (M.), 1994, *Les théories de l'exclusion*, Paris, Klincksiek, Méridiens, 204 p.
- YUNUS (M.), 1997, *Vers un monde sans pauvreté*, Paris, J-C. Lattès, 345 p.

Afrique

- BARDEM (I.) et GOBATTO (I.), 1995, *Maux d'amour, vies de femmes : sexualité et prévention du sida en milieu urbain africain*, Paris, L'Harmattan, 171 p.
- DOZON (J-P.), 1986, « En Afrique, la famille à la croisée des chemins », in Burguière (A.) et al., *Histoire de la famille*, pp. 301-337 tome 2, Paris, A. Colin.
- CHABAL (P.), DALOZ (J.P.), 1999, *L'Afrique est partie ! Du désordre comme instrument politique*, Paris, Economica, 196 p.
- CROS (M.) et al., 1994, *La gestion du risque d'infortune sanitaire transmissible. L'exemple du sida en pays lobi burkinabé*, rapport final ORSTOM, Action incitative « Sciences sociales et sida », Bordeaux, 115 p. multigr.

- GRÉGOIRE (E.), 1990, *Les Alhazāi de Maradi (Niger). Histoire d'un groupe de riches marchands sahéliens*, Paris, ORSTOM, Collection « Travaux et documents », 228 p.
- HUGON (P.), 1996, « Incertitude, précarité et financement de proximité en Afrique. Une approche socio-économique », *Revue Tiers Monde*, Tome XXXVII, n° 145, pp. 13-40.
- LACHAUD (J-P.) (ed.), 1994, *Pauvreté et marché du travail en Afrique subsaharienne : analyse comparative*, Genève, BIT, 270 p.
- LATOUCHE (S.), 1998, *L'autre Afrique. Entre don et marché*, Paris, A. Michel, 247 p.
- LE BRIS (E.) et al., 1982, *Enjeux fonciers en Afrique Noire*, Paris, ORSTOM-Karthala, Collection « Hommes et sociétés », 425 p.
- MARIE (A.) et al., 1997, *L'Afrique des individus*, Paris, Karthala, Collection « Hommes et sociétés », 438 p.
- MÉDARD (J.F.), 1991, « L'Etat néo-patrimonial en Afrique noire », pp. 323-353, in : Médard (J.F.) dir, *Etats d'Afrique noire : formations, mécanisme et crise*, Paris, Karthala, Collection « Hommes et sociétés », 408 p.
- NDIONE (E. S.), 1994, *L'économie urbaine en Afrique. Le don et le recours*. Paris, ENDA-Karthala, 208 p.
- OTAYEK (R.), 1999, « La démocratie entre mobilisation identitaires et besoin d'Etat : y a-t-il une « exception » africaine ? » *Autrepart*, n° 10, pp. 5-22.
- SERVET (J.-M.), 1996, « Risque, incertitude et financement de proximité en Afrique, une approche socio-économique », *Revue Tiers Monde*, Tome XXXVII, n° 145, pp. 41-57.

Cameroun

- ALARY (V.), COURADE (G.) et JANIN (P.), 1994, « Permanences et flexibilité des cacaoculteurs à l'heure des ajustements », in Courade (G.), eds, 1994, *Le village camerounais*

- à l'heure de l'ajustement, pp. 170-183, Paris, Karthala, Collection « Économie et développement », 410 p.
- BASSORO (M.A.), MOHAMADOU (E.), 1980, *Garoua. Tradition historique : histoire d'une cité peule du Nord-Cameroun*, Paris, CNRS, 197 p.
- BEAUVILAIN (A.), 1989, *Nord-Cameroun : crises et peuplement*, Coutances, Beauvilain ed., 2 vol., 625 p.
- BOULET (J.), 1972, *Les pays de la Bénoué*, Yaoundé, ORSTOM, 134 p. multigr.
- BOUTRAIS (J.), COURADE (G.) et al., 1979, *Population, planification et développement rural : l'exemple du Cameroun*, Yaoundé, ISH, 163 p. multigr.
- BOUTINOT (L.), 1994, « Les pouvoirs villageois dans la problématique cotonnière au Cameroun. Evolution des rapports de forces », *Cahiers du GEMDEV*, n° 21, pp. 185-202.
- COURADE (G.), 1980, « Les plantations d'Unilever au Cameroun (Plantation Pamol du Cameroun Limited) ou la croissance d'une firme multinationale dans une région marginale », in Barbier (J.C.), Courade (G.), Tissandier (J.), eds, 1980, *Complexes agro-industriels au Cameroun*, pp. 7-121, Paris, ORSTOM, Collection « Travaux et documents », 250 p.
- COURADE (G.), 1984, « Des complexes qui coûtent cher » *Politique Africaine*, n° 14, pp. 75-91.
- COURADE (G.), 1989, « Organisations paysannes, sociétés rurales, Etat et développement au Cameroun (1960-80) », in Geschiere (P.), Konings (P.), eds, 1989, *Contributions au colloque sur l'économie politique du Cameroun* (Leiden, juin 1988), pp. 57-89, Leiden, ASC, research report 35, 2 vol. 831 p.
- COURADE (G.), GRANGERET (I.), JANIN (P.), 1991, « la liquidation des joyaux du Prince : les enjeux de la libéralisation des filières café/cacao au Cameroun », *Politique Africaine*, n° 44, pp. 121-128.
- COURADE (G.), GRANGERET-OWONA (I.) et JANIN (P.), 1994, L'intensification agricole à l'épreuve de l'ajustement. Le

- devenir d'une agriculture familiale intensive en Afrique subsaharienne, in Académie d'agriculture de France, *Recherche pour une agriculture tropicale viable à long terme. Comptes rendus de l'Académie d'Agriculture de France*, pp. 163-174, Paris, Vol 80, n° 8, 1994, 229 p.
- COURADE (G.), ed., 1994, *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, Paris, Karthala, Collection « Economie et sociétés », 410 p.
- COURADE (G.) et SINDJOUN (L.), 1996, « Le Cameroun dans l'entre-deux », in *Le Cameroun dans l'entre-deux*, pp. 3-14, Politique Africaine, n° 62, 163 p.
- DESSOUANE (P.) et VERRE (P.), 1986, « Cameroun : du développement autocentré au national-libéralisme », in *Le réveil du Cameroun*, pp. 111-119, Politique Africaine, n° 22.
- DONGMO (J-L.), 1981, *Le dynamisme Bamiléké*, Yaoundé, CEPER, 2 vol. 424 p. + 293 p.
- EBOKO (F.), 1996, « L'État camerounais et les cadets sociaux face à la pandémie du sida », *Politique africaine*, n° 64, pp. 135-145.
- FODOUOP (K.), 1991, *Les petits métiers de rue. Le cas de Yaoundé*, Yaoundé, SOPECAM, 163 p.
- FODOUOP (K.), 1993, « Le secteur informel dans le contexte des ajustements au Cameroun : l'exemple du Cameroun », *Travail, capital et société*, volume 26, n° 1, pp. 42-61.
- FRANQUEVILLE (A.), 1984, *Une Afrique entre le village et la ville. Les migrations dans le Sud Cameroun*. Paris, ORSTOM, Collection « Travaux et Documents », n° 109, 646 p.
- HENRY (A.), TCHENTE (G.H.), GUILLERME-DIEUMEGARD (P.), 1991, *Tontines et banques au Cameroun. Les principes de la société des amis*, Paris, Karthala, Collection « Economie et développement », 160 p.
- JANIN (P.), 1999, *L'avenir des planteurs camerounais*, Karthala, Collection « Economie et développement », 248 p.

- KAPTUÉ (L.), 1994, « Lutter contre le VIH en période de récession économique », *SidAlerte*, n° 36, pp. 22-24.
- MARTIN (J-Y.), 1968, *Les Matakam du Nord-Cameroun : dynamismes sociaux et problèmes de modernisation*, Paris, ORSTOM, 303 p.
- MARTIN (J-Y.), 1971, « L'école et les sociétés traditionnelles au Cameroun septentrional », *Cahiers ORSTOM, série sciences humaines*, vol. VIII, n° 3, pp. 295-335.
- MOHAMMADOU (E.) 1978, *Fulbé Hooseere : les royaumes foulbé de l'Adamaoua au XIX^e siècle : Tibati, Tignere, Banyo, Ngaoundéré*, Tokyo, ILCAA, 439 p.
- MOHAMMADOU (E.), 1983, *Peuples et royaumes du Foubina*, Tokyo, Morimichi Tomikawa Institute for the study of Languages and cultures of Africa (ILCCA), 307 p.
- NDEMBOU, (S.), 1981, « L'insertion de la riziculture dans le système rural massa : l'exemple de Vounalomi », *Revue de géographie du Cameroun*, Vol. II, n° 1, pp. 53-61.
- NDEMBOU, (S.), 1987, « La culture du moukwari à l'aval du barrage de Lagolo », *Revue de géographie du Cameroun*, Vol. II, n° 1, pp. 27-41.
- RÉMY (G.), 1972, « De la montagne à la plaine : aspects et problèmes d'un mouvement de colonisation au Nord-Cameroun », *Cahiers d'Etudes Africaines*, vol. XII-3, n° 47, pp. 500-511.
- ROSNY (E. DE), 1981, *Les yeux de ma chèvre*, Paris, Plon, Collection « Terre Humaine », 458 p.
- ROSNY (E. DE), 1996, *La nuit, les yeux ouverts*, Paris, Seuil, 284 p.
- ROUPSARD (M.), 1987, *Nord-Cameroun. Ouverture et développement*, Coutances, Rounsard (M.), ed, 516 p.
- SÉRAPHIN (G.), 1997, « Le crash du Nyong de la Camair comme révélateur des tensions politiques et de l'imaginaire », *Politique Africaine*, Paris, pp. 121-126.
- SÉRAPHIN (G.), 1999, « Au Cameroun, la crise qui tue », *Le Monde Diplomatique*, juillet 1999, p. 21.

- SIMEU KAMDEM (M.), 1985, *Garoua, une métropole régionale au Cameroun*, Université de Yaoundé (doctorat de 3^e cycle), 437 p.
- SIMEU KAMDEM (M.), 1994, « Urban Informal Economy in the lake Chad Basin », in Braun (G.O.), ed, *Managing and Marketing of Urban Development and Urban Life*, pp. 357-365, Berlin, Dietrich Reimer Verlag.
- SIMEU KAMDEM (M.) 1994, « Some Characteristics of Kousseri Population, a Border Town in Cameroon », in Galluser (W.A.), ed, *Political Boundaries and Coexistence*, pp. 224-232, Peter Lang Academic Publisher.
- SINDJOUN (L.), 1996, « Le champ social camerounais: désordre inventif, mythes simplificateurs et stabilité hégémonique de l'Etat », pp. 57-67, in Courade (G.), ed, *Le Cameroun dans l'entre-deux*, Politique africaine, n° 62, 163 p.
- TCHOUP (J.-P.) et al., 1992, *Pratiques sexuelles et maladies sexuellement transmissibles dans les milieux de la prostitution de la ville de Douala*, Yaoundé, PSI, 35 p. multigr.,
- WARNIER (J.-P.), 1993, *L'esprit d'entreprise au Cameroun*, Paris, Karthala, Collection « Les Afriques », 312 p.

Thèses Ocisca soutenues¹Agronomie:

GRANGERET-OWONA (I.), 1997, *L'agriculture bamiléké vue à travers sa gestion de la fertilité agronomique*, Faculté universitaire des sciences agronomiques de Gembloux, 541 p.

Economie:

ALARY (V.), 1996 *Incertitude et prise de risque en période d'ajustement - Le comportement des producteurs de cacao du Cameroun avant et après 1994*, Université de Paris I (Panthéon Sorbonne), 750 p.

FOKO (E.), 1998, *Le système d'épargne rurale : analyse du fonctionnement et des performances dans l'Ouest du Cameroun*, Université de Lyon II (Louis Lumière), 365 p.

PAROT (L.), 1997, *Etude de l'impact de mesures macro-économiques sur une économie villageoise africaine : un modèle d'équilibre général calculable simplifié d'une petite ville*, Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne), 372 p.

Géographie:

BOPDA (A.), 1997, *Yaoundé dans la construction nationale au Cameroun : territoire urbain et intégration*, Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne), 511 p.

¹ A ces thèses soutenues avec l'appui matériel et intellectuel du programme Ocisca, il convient d'ajouter l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) de J.M. Fotsing, la thèse de Chantal Guimapi en France et celle de Parfait Eloundou-Enyegue aux Etats-Unis qui en ont bénéficié en partie.

- JANIN (P.), 1995, *L'immuable, le changeant et l'imprévu, les économies de plantation bamiléké et bété au Cameroun confrontées aux chocs extérieurs*, Université de Paris IV (Paris-Sorbonne), 686 p.
- NDEMBOU (S.), 1998, *Le développement rural dans la plaine de la Bénoué (Cameroun) : Changements géographiques et permanence sociale*, Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne), 574 p.
- WEISS (T.), 1996, *Les migrations nigérianes dans le Sud-Ouest du Cameroun*, Université de Paris IV (Paris-Sorbonne), 671 p.

Sociologie:

- SÉRAPHIN (G.), 1999, *Vivre à Douala (Cameroun). L'imaginaire et l'action dans une ville africaine en crise*, Université Paris I (Panthéon-Sorbonne), 462 p + annexes.

Table des matières

Les auteurs	5
Avant-propos	11
Le désarroi camerounais à l'épreuve de la mondialisation, par <i>Georges Courade</i>	15

PREMIÈRE PARTIE

VERS LA FIN DES « RENTIERS » ?

Introduction.....	41
1. La fertilité des terres bamiléké dans tous ses états, par <i>Isabelle Grangeret-Owona</i>	45
2. Les ajustements des planteurs et leurs fondements géographiques, par <i>Pierre Janin</i>	71

3. L'utilitarisme en question : les cacaoculteurs face aux risques, par *Véronique Alary*..... 89

DEUXIÈME PARTIE

LES EFFETS D'UNE DISCRIMINATION URBAINE NÉGATIVE

- Introduction..... 111
4. Emplois et logement dans les villes du Cameroun septentrional : après l'Etat, les Alhadji ?
par *Michel Simeu Kamdem* 117
5. Sortir du salariat et réapprendre à vivre « petit »,
par *Xavier Durang* 131
6. Les jeunes et le travail à Douala : La galère de la deuxième génération après l'indépendance,
par *Jean-François Trani*..... 153

TROISIÈME PARTIE

LE GIRON COMMUNAUTAIRE, LES VÉLLÉTÉS DE SOCIÉTÉ CIVILE

- Introduction..... 173

7. Gestion du risque et accumulation dans le giron
communautaire chez les Bamiléké,
par *Emmanuel Foko* 177
8. La société civile derrière la communauté ?
Associations et tontines à Douala,
par *Gilles Séraphin* 191

QUATRIÈME PARTIE

IMPUISSANCE ET NÉCESSITÉ DE L'ÉTAT

- Introduction 215
9. Rapports de domination et extension de l'insécurité :
les migrations kirdi en zone foubé,
par *Samuel Ndembou* 219
10. Risque-sida, sexualité et pouvoirs : la puissance de l'État
en question au Cameroun,
par *Fred Eboko* 235
- Épilogue 263
- Bibliographie 269
- Thèses Ocisca soutenues 278
- Table des matières 281

Achévé d'imprimer en février 2000
sur les presses de la Nouvelle Imprimerie Laballery
58500 Clamecy
Dépôt légal : février 2000
Numéro d'impression : 002029

Imprimé en France

Collection Économie et Développement dirigée par Georges Courade

L'ouverture à marche forcée de l'économie camerounaise aux préceptes de l'actuelle économie-monde (démocratie libérale, économie de marché, retrait de l'État) a créé un véritable choc. Le pays n'y était pas préparé. Les risques sociaux ou économiques habituels se sont aggravés touchant l'ensemble du corps social. Chacun a pu mesurer sa vulnérabilité et ses faibles capacités à faire face tant les règles du jeu économique, politique et social et les comportements individuels avaient été modifiés. En arriver là après avoir goûté à un début d'abondance, l'espace de quelques années, explique le désarroi actuel qui habite citadins et ruraux et inhibe leur mobilisation collective ou communautaire. En réalité, cette perte de confiance trouve ses racines dans l'esprit collectif camerounais plus que dans l'économie-monde qui n'a fait qu'accélérer les évolutions inscrites dans la trajectoire nationale.

Planteurs, membres des associations, compressés et citadins, migrants à la recherche de terres, jeunes de Douala ou malades du sida sont ici appelés à témoigner sur leurs minuscules tactiques d'évitement des effets de la crise, mais aussi sur ce qu'ils voient comme moyens de s'en sortir. Même s'ils sont souvent tentés d'imputer à un « dehors qui est dur » le sort qui est le leur. C'est qu'ils savent par-devers eux qu'il leur appartient de construire un avenir « vivable », dans un pays vivant au jour le jour d'expédients, de prévarications et de rapines, menacé dans son intégrité et soumis à des violences et à des insécurités multiples, où la méfiance et l'indifférence sont devenues en une décennie des attitudes courantes.

C'est à comprendre ces regards sur soi et les autres, à cette introspection d'une société sans repères clairs, qu'est consacré ce livre.

Cet ouvrage a été préparé sous la direction de Georges Courade, dans le cadre du séminaire collectif de l'association GRIOT (Groupe de recherches interdisciplinaire des observatoires de terrain). Il est le produit du travail de Véronique Alary, Xavier Durang, Fred Eboko, Emmanuel Foko, Pierre Janin, Samuel Ndembou, Isabelle Owona, Gilles Séraphin, Michel Simeu Kamdem et Jean-François Trani.



9 782845 860247

ISBN : 2-84586-024-2